10589

Prilat. LVIII-65

Digitized by Google

NOUVEAU SIÈCLE
DE LOUIS XIV.

Tome II.

LBN

NOUVEAU SIÈCLE
DE LOUIS XIV,
OU
POÉSIES-ANECDOTES
DU REGNE ET DE LA COUR DE CE PRINCE;
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS;

Chez F. Buisson, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

An XIII. (1804.)

Digitized by Google

L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR LES SATIRES,

ou

POÉSIES-ANECDOTES

DU SIECLE ET DE LA COUR DE LOUIS XIV.

1661.

Louis XIV,

Représentant un Berger dans un ballet.

Voici la gloire et la fleur du hameau;
Nul n'a la tête et plus belle et mieux faite;
Nul ne fait mieux redouter sa houlette;
Nul ne sait mieux comme on garde un troupeau.

Et quoiqu'il soit dans l'âge où nous sentons
Pour le plaisir une attache assez forte,
Ne croyez pas que le plaisir l'emporte;
Il en revient toujours à ses moutons. (1).

Benserade.

(1) Ici, dit le président Hénaut, commence un nouveau règne sous le même

prince. Dès que le cardinal Mazarin eut fermé les yeux, le roi voulut paroître tenir seul les rênes de l'état.

Personne n'avoit un si beau port que ce prince, un aspect plus noble, des manières plus aisées. Sa démarche, un peu théâtrale, eût semblé ridicule dans tout autre. Un anglois l'a comparé, dans ce point, à un maître d'armes; d'autres, au comédien Baron.

La cour se rassembloit tous les soirs chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin, surintendante de la maison de la reine. « Ce fut là, dit le duc de Saint-Simon, que le roi prit cet air galant et poli qu'il a si bien su allier toute sa vie avec la décence et la majesté. On peut dire que sa taille, son port, ses graces, sa beauté, et la grande mine qui succéda à sa beauté, jusqu'au son de sa voix et sa démarche, le distinguèrent autant entre les autres hommes, que le roi des abeilles entre elles; et que s'il ne fût né que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs et de la séduction ».

(10 *mars.*)

DU MÊME.

DANS la splendeur qui l'environne,
Voyez son auguste personne !
Que cette majesté me plaît (1) !
Il ne lui faut point de couronne
Pour nous apprendre ce qu'il est.

DE CAILLY.

(1) Cet extérieur imposant, cette noble contenance du nouveau monarque servit à imprimer un grand respect pour l'autorité dont il se trouva dépositaire ; respect qui est le premier ressort de toute espèce de gouvernement. L'idée qu'il donna de son caractère, dès les premiers jours de son règne, acheva de rétablir l'ordre, et d'anéantir le reste des factions : heureux si le tableau de l'anarchie qu'il avoit eu sous les yeux, dans son enfance, et l'exemple du cardinal de Richelieu, ne lui eussent pas donné trop de penchant pour l'excès opposé, c'est-à-dire, pour le despotisme, dont les plus grands inconvéniens ne se font sentir que sous les rois foibles !

Entrant enfin dans l'exercice de la

royauté, ce jeune prince, qui, jusqu'à sa vingt-unième année, étoit véritablement resté sous la tutelle de Mazarin, tint son conseil le lendemain de la mort de ce ministre. Il adressa d'abord la parole au chancelier Séguier en ces termes : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et secrétaires d'état, pour vous dire que, jusqu'à présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par M. le cardinal : il est tems que *je les gouverne par moi-même*; vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. Hors le courant du sceau, je vous prie, et je vous ordonne, M. le chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mon ordre . . . Et vous, mes secrétaires d'état, je vous défends de ne rien signer, pas même une sauve-garde, ni un passe-port, sans mon ordre; je vous charge de me rendre compte chaque jour de toute chose à moi-même, et de ne favoriser personne dans vos rôles du mois . . . . La face du théâtre change; j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au dehors que n'avoit

M. le cardinal. Vous savez mes volontés ; c'est à vous maintenant, messieurs, à les exécuter ». Dès ce jour, l'ordre établi dans les conseils commença à influer sur toutes les parties de l'administration.

Louis XIV eut toujours la prétention de *gouverner par lui-même :* il crut y être parvenu, et presque tout le royaume le crut aussi ; ce qui produisit de salutaires effets, à beaucoup d'égards. Mais est-ce réellement *gouverner par soi-même*, que de n'écouter que ses ministres, de ne voir que par leurs yeux, et de s'interdire ainsi tout autre moyen de connoître la vérité, quand ils ont intérêt de la cacher? C'est ce que fit ce prince pendant 55 ans.

(7 *septembre.*)

Disgrace de Fouquet (1), *Surintendant des Finances.*

Élégie.

Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes,
Pleurez, nymphes de Vaux (2), faites croître vos ondes,
Et que l'Anqueil (3) enflé ravage les trésors,
Dont les regards de Flore ont embelli ses bords.

On ne blâmera pas vos larmes innocentes ;
Vous pouvez donner cours à vos douleurs pressantes ;
Chacun attend de vous ce devoir généreux :
Les destins sont contens, Oronte (4) est malheureux.
Vous l'avez vu naguère, au bord de vos fontaines,
Qui, sans craindre du sort les faveurs incertaines,
Plein d'éclat, plein de gloire, adoré des mortels,
Recevoit les honneurs qu'on ne doit qu'aux autels.
Hélas ! qu'il est déchu de ce bonheur suprême !
Que vous le trouveriez différent de lui-même !
Pour lui, les plus beaux jours sont de secondes nuits :
Les soucis dévorans, les regrets, les ennuis,
Hôtes infortunés de sa triste demeure,
En des gouffres de maux le plongent à toute heure :
Voilà le précipice où l'ont enfin jeté
Les attraits enchanteurs de la prospérité !
Dans les palais des rois, cette plainte est commune ;
On n'y connoît que trop les jeux de la fortune,
Ses trompeuses faveurs, ses appas inconstans ;
Mais on ne les connoît que quand il n'est plus tems.
Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,
Il est bien mal-aisé de régler ses désirs ;
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs.
Jamais un favori ne borne sa carrière :
Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière ;
Et tout ce vain amour des grandeurs et du bruit,
Ne le sauroit quitter qu'après l'avoir détruit.
Tant d'exemples fameux que l'histoire en raconte,
Ne suffisoient-ils pas sans la perte d'Oronte ?
Ah ! si ce faux éclat n'eût pas fait ses plaisirs ;
Si le séjour de Vaux eût borné ses désirs,

Qu'il pouvoit doucement laisser couler son âge !
Vous n'avez pas chez vous ce brillant équipage,
Cette foule de gens qui s'en vont chaque jour
Saluer à longs flots le soleil de la cour ;
Mais la faveur du ciel vous donne en récompense
Du repos, du loisir, de l'ombre et du silence,
Un tranquille sommeil, d'innocens entretiens,
Et jamais à la cour on ne trouve ces biens.
Mais quittons ces pensers, Oronte nous appelle.
Vous, dont il a rendu la demeure si belle,
Nymphes, qui lui devez vos plus charmians appas,
Si, le long de vos bords, Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage :
Du titre de clément rendez-le ambitieux ;
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie ;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie :
Inspirez à Louis cette même douceur ;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence :
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

La Fontaine.

(1) Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, fils d'un conseiller d'état, naquit en 1615. Reçu maître des requêtes à vingt ans, et procureur général du parlement de Paris à trente-cinq, la place de surintendant des finances lui fut donnée en 1653,

dans un tems où elles étoient déjà épuisées pa l es dépenses des guerres civiles et étrangères, et par les concussions de Mazarin. Fouquet continua de les dissiper. Il dépensa près de trente-six millions d'aujourd'hui à sa maison de Vaux ; il donnoit plus de pensions que le roi ; achetoit tous ceux qui vouloient se vendre, et les faveurs de toutes les femmes ; et il avoit prétendu, par ce moyen, aux bonnes graces de mademoiselle de la Vallière : joignant ainsi le goût des arts et des lettres à celui de la volupté la plus effrénée. C'étoit, dit l'abbé de Choisy, le plus grand, le plus hardi des dissipateurs, ce qu'on nomme vulgairement *un bourreau d'argent.* Madame de Motteville tranche le mot, et dit *un grand voleur.* Les immenses déprédations de Mazarin, restées impunies, firent le malheur de Fouquet. Le cardinal s'étoit approprié, en souverain, plusieurs branches des revenus de l'état : mais, comme l'a dit un homme d'esprit, il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes.

(2) *Vaux*, superbe maison de campagne de Fouquet.

(3) L'*Anqueil*, petite rivière qui passe à Vaux.

(4) *Oronte*, nom sous lequel l'auteur désigne le surintendant. Le roi, après l'avoir amusé par des caresses, le fit arrêter à Nantes, le 5 septembre 1661. La dissimulation, observe à ce sujet l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, est l'opposé de la grandeur. Il faut observer cependant que le roi se conduisit d'abord, à l'égard de Fouquet, avec beaucoup d'indulgence et de ménagement. Il lui fit entendre qu'il n'ignoroit pas ce qui s'étoit passé ; mais qu'il exigeoit de la fidélité pour l'avenir, et qu'il vouloit connoître au juste l'état des finances. Fouquet ne put se persuader qu'un prince de vingt ans se captiveroit pendant plusieurs heures de la journée, pour vérifier des comptes. Il promit tout, et remit assez régulièrement des états au roi. Mais le jeune monarque les communiquoit, le soir, à Colbert, qui lui en montroit les vices, et lui faisoit voir que par-tout la dépense étoit exagérée, et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer les profusions. Le lendemain, le roi faisoit au surintendant de ces observations d'un homme

à demi instruit, tant pour lui montrer qu'il ne perdoit pas son objet de vue, que pour essayer si, à force de tentatives, il ne l'ameneroit pas à être sincère ; et toujours il le trouvoit fidèle à son plan de déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paroissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être.

Dès que le surintendant fut arrêté, presque tout le monde l'abandonna ; et ceux même qui avoient jusques-là vécu de ses libéralités, eurent peine à convenir qu'ils l'eussent jamais connu. Il faut en excepter quelques gens de lettres, et distinguer parmi eux La Fontaine et Pélisson. Ce dernier fit pour lui d'excellens plaidoyers. Une commission fut nommée pour le juger. Le procès ne fut terminé qu'au bout de trois ans, en 1664.

La Bastille (1).

Doubles grilles à gros cloux,
Triples portes, forts verroux,
Aux ames vraiment méchantes
Vous représentez l'enfer :
Mais aux ames innocentes
Vous n'êtes que du bois, de pierres et du fer.

Pélisson.

(1) Ces vers ont été faits à la Bastille par Pélisson, impliqué dans l'affaire du surintendant, dont il étoit premier commis, et qui lui avoit fait donner des lettres de conseiller d'état en 1660. Il avoit le secret du ministre : jamais on ne put corrompre sa fidélité. On mit auprès de lui, pour le faire parler, un allemand simple et grossier en apparence, mais rusé en effet, qui feignit d'être prisonnier à la Bastille. Pélisson le devina, et sut le gagner au point que cet homme devint son émissaire. Réduit ensuite à la compagnie d'un basque, stupide et morne, il parvint à apprivoiser une araignée. On prétend que le gouverneur fut assez cruel pour lui envier jusqu'à cette innocente distraction, et qu'un jour il écrasa l'insecte à ses yeux. Pélisson avoit brûlé des papiers importans : il étoit essentiel pour Fouquet qu'il en fût informé : Pélisson trouva moyen de l'en instruire en présence des juges, sans que ceux-ci pussent rien imputer ni à l'un ni à l'autre. Au bout de quatre ans, ses amis obtinrent sa liberté; et depuis, tous les ans, il célébra sa sortie de la Bastille, en délivrant quelque prisonnier.

Cet ami, si fidèle et si courageux, devint le plus fade panégyriste du prince, qui l'avoit persécuté. Il abjura la religion protestante, dans laquelle il étoit né ; fut chargé d'écrire l'histoire du roi, s'en acquitta en perpétuel adulateur, prit l'habit de sous-diacre, et obtint de riches bénéfices. Louis XIV lui confia le tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudroient aussi changer de religion. Cet argent fit plus de catholiques que l'éloquence des missionnaires. On n'étoit pas difficile en conversions ; on se doutoit bien que celle des pères et mères étoit assez équivoque : mais on comptoit sur les enfans. Madame de Maintenon le dit naïvement dans une de ses lettres.

Fort laid de figure, Pélisson fut très-lié avec mademoiselle de Scudéry : la maîtresse étoit presque aussi laide que l'amant, et les plaisans prétendoient que la matière ne devoit être pour rien dans un semblable commerce.

Pélisson est mort en 1693, à soixante-neuf ans.

Sur les Armes de FOUQUET, LE TELLIER *et* COLBERT (1).

LE petit écureuil est pour long-tems en cage ;
Le lézard, plus adroit, fait mieux son personnage :
Mais le plus fin des trois est un vilain serpent,
Qui s'abaissant s'élève et s'avance en rampant.

(1) On voyoit par-tout à Vaux les armes et la devise de Fouquet. C'étoit un écureuil avec ces paroles : *Quò non ascendam ? Où ne monterai-je point ?* Le roi se les fit expliquer : l'ambition de cette devise ne servit pas à appaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil étoit peint par-tout, poursuivi par des couleuvres, qui étoient les armes de Colbert. Celles de Le Tellier et de Louvois, son fils, étoient un lézard.

Sur le même sujet.

VOYEZ quelle est notre misère,
Que le palais de nos Césars
Devienne aujourd'hui le repaire
Des couleuvres et des lézards !

Détention de Fouquet.

Du malheureux Fouquet, dans les fers arrêté,
O Dieu, tout juste et bon ! prends en main sa défense ;
Et si, comme on souhaite, il est plein d'innocence,
Inspire aux juges l'équité ;
Mais si, dans quelque crime, il faut qu'il ait été,
Inspire à Louis la clémence (1).

(1) Cette prière ne fut pas répétée par Colbert, qui se montra l'ennemi déclaré du surintendant. C'est ce qui inspira au poëte Hesnaud le sonnet suivant, devenu si fameux.

A Colbert.

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le faix des affaires publiques (1),
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme respecté sous un titre onéreux ;

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux !
Contemple de Fouquet les funestes reliques ;
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Il part plus d'un revers des mains de la fortune ;
La chute, comme à lui, te peut être commune :
Nul ne tombe innocent d'où te voilà monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice;
Et lorsqu'il a besoin de toute sa bonté,
Ne lui fais pas user de toute sa justice.

HESNAUD.

(1) Colbert succéda à Fouquet dans l'administration des finances, sous le titre de contrôleur général; et il prit le parti de faire tout signer au roi, pour se mettre à l'abri du sort de son prédécesseur. Fouquet étoit procureur général du parlement de Paris; ce qui lui donnoit le privilège d'être jugé les chambres assemblées. Il ne prévoyoit pas ce qui le menaçoit. Colbert, qui en étoit instruit, l'engagea, *par un artifice peu honorable*, dit Voltaire, à vendre cette charge; il vouloit lever d'avance les obstacles qui pouvoient le soustraire au jugement d'une commission. Fouquet fit porter au trésor royal le prix de sa charge, montant à quatorze cents mille livres : cette belle action ne le sauva pas.

Lorsqu'on parla à Colbert du sonnet d'Hesnaud, il demanda si le roi étoit offensé; on lui dit que non : Je ne le suis donc pas, répondit le ministre. « Il ne faut jamais être la dupe, observe Voltaire, de ces réponses méditées, de ces discours

publics, que le cœur désavoue. Colbert paroissoit modéré ; mais il poursuivoit la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre, et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant ».

Réponse

Au Sonnet précédent. (*C'est* Colbert *qui est supposé parler lui-même.*)

Presque seul, accablé du fardeau de l'état,
Je cherche seulement la gloire de mon maître ;
La fortune n'a pu me faire méconnoître :
Je n'affecterai jamais les honneurs, ni l'éclat.

Le poste où l'on me voit est assez délicat :
Le sort de quelques-uns le fait assez paroître ;
Et tel en est jaloux qui se perdroit peut-être,
Et qu'on verroit périr dans le même combat.

J'agis incessamment, je suis infatigable ;
Et si ce que je fais doit être profitable,
Mon roi seul en est juge à qui je rends mes vœux.

Je sais qu'on blâme tout dans le tems où nous sommes :
Mais quand on est entré dans le secret des dieux,
On est bien dispensé de rendre compte aux hommes.

(1er *novembre.*)

(1er *novembre.*)

NAISSANCE DU DAUPHIN (1).

STANCES AU ROI.

MONARQUE, à toi seul comparable,
Qui voudroit de tes doux transports
Exprimer l'excès incroyable,
Feroit d'inutiles efforts.
Seul, tu sais de quel heur le ciel te favorise;
Un mortel comme moi ne le conçoit pas bien :
Cette joie est trop vaste, et pour être comprise,
Elle demande un cœur aussi grand que le tien.

Ce fils, aussi beau que sa mère,
Et que l'on prendroit pour l'Amour,
Sera vaillant comme son père,
Et pour Mars sera pris un jour.
Cet aimable sujet de toutes nos tendresses
Deviendra la terreur des plus vaillans guerriers;
Et ces petites mains qui te font des caresses,
Renverseront l'orgueil des tyrans les plus fiers.

De tant d'heureuses destinées,
Le cours illustre et glorieux,
N'attend plus qu'après les années,
Et se lit déjà dans ses yeux.
Déjà l'on voit en lui ces marques éclatantes,
Dont le ciel ennoblit le front des souverains,
Et qui, dès leur berceau, visibles et brillantes,
Séparent les héros du reste des humains.

Bellone, de sang affamée,
Avant qu'il eût reçu le jour,
Par la voix de la renommée,
Nous menaçoit d'un prompt retour :
Déjà de toutes parts ses couleuvres errantes
Répandoient un venin prêt à tout embrâser,
Et portoient dans les cœurs leurs blessures cuisantes,
Quand ton fils, en naissant, a su les écraser.

Tel autrefois le jeune Alcide
Etouffa deux affreux serpens,
Qu'il vit d'un regard intrépide
Autour de son berceau rampant.
Les monstres étranglés par la main enfantine
De ce fameux héros, issu du sang des dieux,
Furent en même tems, et de son origine,
Et de ses grands travaux les signes glorieux.

Ainsi, c'est en vain que tes armes
Iroient lui gagner des états ;
Il trouvera bien plus de charmes
A ne les devoir qu'à son bras.
Oui, quelque grand que soit ce fertile héritage,
Qu'en ces jours fortunés tes soins font refleurir,
Son cœur ambitieux aimera davantage
Ceux que tu lui voudras laisser à conquérir.

Quand ce jeune foudre de guerre,
Sur les traces de Godefroi,
Ira dans l'infidèle terre
Porter le carnage et l'effroi ;
Que tu seras content d'ouir la renommée
Qui viendra te parler de ses faits glorieux,

Et de voir sa valeur, par l'exemple animée,
Egaler les exploits de tous ses grands aïeux!

La noble et sainte Palestine,
Après tant de tourmens soufferts
Sous le tyran qui la domine,
Verra par lui rompre ses fers.
Sur les brûlans sablons des plaines idumées,
Cent bachas tomberont par ses vaillans efforts,
Et n'auront assemblé tant de grandes armées
Que pour croître sa gloire et le nombre des morts.

Au creux de sa grotte profonde,
Le Jourdain, mollement couché,
Appercevant rougir son onde,
Du sang tout autour épanché,
Montera sur ses bords, et des troupes craintives,
Contemplant le carnage, et ton fils au milieu,
Croira voir Josué, qui sur ces mêmes rives,
Revient exterminer les ennemis de Dieu.

En vain la superbe Bysance,
De mille bataillons épars,
Aura couvert, pour sa défense,
Le vaste tour de ses remparts;
Par le passage affreux des brêches attaquées,
Il ira, plein d'ardeur, les soumettre à ses lois,
Et sur l'orgueilleux front de toutes les mosquées,
Le croissant abattu fera place à la croix.

Alors se verront éclaircies,
Par ces fameux évènemens,
Les infaillibles prophéties
De la chute des Ottomans.

Alors un nouvel astre, éclatant de lumière,
Tiendra sur son grand cours tous les yeux arrêtés,
Et des bords du couchant commençant sa carrière,
De l'astre de la nuit éteindra les clartés.

Perrault.

(1) Louis Dauphin, nommé *Monseigneur*, fils unique de Louis XIV, est connu dans l'histoire sous le nom de *Grand Dauphin*. Ce prince, auquel Perrault fait un si brillant horoscope, ne fut qu'un mince sujet, dont Bossuet et Montausier ne purent tirer aucun parti, qui ne sut que trembler devant son père, et n'osa produire ses idées au jour, s'il fut jamais capable d'en avoir.

1662. (24 *mars.*)

Préséance de la France sur l'Espagne (1).

En vain au premier roi de l'empire chrétien,
Tu veux, superbe Espagne, égaler ta couronne :
Louis, jaloux du droit que son sceptre lui donne,
Te force à reconnoître et son rang et le tien.

Regnier-Desmarais.

(1) Un évènement qui fit grand bruit manifesta bientôt aux puissances voisines

le caractère altier du jeune monarque.

Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, avoit insulté à Londres, le 10 octobre, le comte d'Estrade, ambassadeur du roi, à l'entrée du comte de Brahé, ambassadeur de Suède. Jusques-là, les ambassadeurs d'Espagne n'avoient point envoyé leurs carrosses à ces sortes de cérémonies, lorsque ceux de France y étoient. Batteville, qui vouloit prévenir la prescription, s'y étant rendu, suivi d'une foule de domestiques et de gens du peuple, fit tuer les chevaux du comte, et une partie de ses cochers : après quoi il lui fut aisé de prendre le pas. Louis XIV fit signifier aussi-tôt au comte de Fuensaldaigne, ambassadeur d'Espagne, de sortir du royaume, et donna ordre à celui qu'il avoit en Espagne de demander à la cour de Madrid une réparation proportionnée à l'attentat. Philippe IV ne faisoit que de sortir d'une guerre qui lui avoit beaucoup couté : il ne voulut pas s'embarquer dans une guerre nouvelle. « N'irritons pas le roi très-chrétien, dit-il dans son conseil ; c'est un prince jeune et belliqueux qu'il faut ménager. Il agit selon son âge et son

tempérament ; agissons en père, aussi-bien qu'en roi, et ne précipitons rien ». Il commença par rappeler Batteville d'Angleterre, et il envoya ordre à ses ambassadeurs, dans toutes les cours, de ne point entrer en concurrence avec ceux du roi très-chrétien. De plus, le marquis de la Fuente, qui vint en qualité d'ambassadeur extraordinaire en France, fit sur tout cela sa déclaration au roi dans sa première audience qu'il eut le 24 mars de l'année suivante, en présence de toute la cour et de vingt-sept ministres étrangers. On voulut conserver la mémoire de cet acte par une médaille qu'on fit battre exprès, et où cette audience est représentée.

Il résulte de cet exposé, que si le roi d'Espagne eût été aussi hautain que celui de France, les deux royaumes auroient été en proie aux malheurs de la guerre, pour l'imprudence de Batteville et de son cocher. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le roi d'Espagne seul se montra le père de ses sujets, en ne voulant pas faire couler leur sang, pour le vain honneur de la préséance. Il eut l'honneur bien préférable d'être plus humain et moins orgueilleux : il fut réellement plus grand.

L'Ambassadeur du Roi en Espagne (1).

Air : *Un chapeau de paille.*

L'ambassadeur, de qui la politique
Etonne les plus fins,
Et dont l'esprit sur tout autre s'applique
Aux généreux desseins,
Nous a fait voir, à l'honneur de la France,
Quelle est sa prudence,
Enfin
Quelle est sa prudence.

Ayant appris, à ce que dit l'histoire,
Que dans ses étendards,
De Saint-Aunais, le cœur bouffi de gloire,
Faisoit de toutes parts
De lys brisés arborer sa devise,
La mouche il a prise
Lui,
La mouche il a prise.

Et sur cela, sans tarder davantage,
Ecrit, de son bras court,
A son cadet, homme prudent et sage,
S'il en fut à la cour,
De s'en venir en toute diligence
Venger cette offense,
Lui,
Venger cette offense.

Plus fier que Mars, ou du moins Alexandre,
La Feuillade est venu ;
Et pour son roi, prêt de tout entreprendre,
Ce discours a tenu :
Il ne me faut pour vaincre qu'une œillade :
Je suis La Feuillade,
Moi,
Je suis La Feuillade.

N'a-t-on pas vu la dernière campagne
Contre les Ottomans,
Combien mon bras coupa pour l'Allemagne
De têtes à turbans ?
Et dans Madrid, suivi de ma fortune,
J'en veux couper une,
Moi,
J'en veux couper une.

C'est, m'a-t-on dit, de semblable manière,
Ou du moins à peu près,
Que ce grand cœur, dans son humeur guerrière,
Menaça Saint-Aunais ;
Mais ce héros, dont la gloire est si haute,
Compte sans son hôte
Lui,
Compte sans son hôte.

Il avoit cru, d'un sentiment superbe,
Qu'on fuiroit le combat ;
Mais on peut bien, comme dit le proverbe,
Dire à bon chat, bon rat :
Ce qu'ayant vu, sans être opiniâtre,
Il fuit sans combattre
Lui,
Il fuit sans combattre.

Son frère a dit : A son retour en France,
Il aura le bâton ;
Il ne faut pas de moindre récompense
Pour si grande action ;
Et j'y consens, crainte qu'il ne s'irrite :
Car il le mérite
Lui,
Car il le mérite.

(1) Georges d'Aubussun, archevêque d'Embrun, ambassadeur du roi en Espagne, détermina le roi catholique à envoyer en France le marquis de Fuentes son ambassadeur extraordinaire, pour réparer l'offense commise par le baron de Batteville envers le comte d'Estrades à Londres. Il eut un différend, sur le même sujet, avec Saint-Aunais, qui avoit parlé du roi peu respectueusement, et avoit *arboré sur sa devise des lys brisés*. D'Aubusson fit venir le duc de La Feuillade, son frère, pour soutenir cette querelle : mais *Saint-Aunais, vieux et cassé, nia le fait, et se moqua d'eux.*

Cette aventure de dom Quichotte plut beaucoup au roi ; et La Feuillade parvint à son but, qui étoit de flatter le monarque, sans courir de grands risques.

(27 *octobre.*)

REMISE DE DUNKERQUE A LA FRANCE (1).

DUNKERQUE, de qui la fortune,
Malgré les vents et les hivers,
Porta sur les flots de Neptune
La terreur par tout l'univers,
Dunkerque est sous notre puissance;
L'orgueilleuse rend à la France
Bastions, remparts et vaisseaux :
Et sans s'être attiré la guerre,
La plus grande reine des eaux
Est au plus grand roi de la terre.

DE CAILLY.

(1) Sur la fin de l'année, le roi fit cette superbe acquisition. Pendant la minorité, et sous la domination de Cromwel en Angleterre, cette dernière puissance s'étoit engagée, avec la France, de faire, par mer, le siège de Dunkerque, qui étoit entre les mains des espagnols. Turenne l'assiégeoit par terre : cette place capitula le 25 juin 1658, après dix-huit jours de tranchée ouverte, et fut remise aux anglois, d'après le traité fait avec eux. Elle

resta pendant quatre ans entre leurs mains. Le besoin d'argent obligea Charles II de la vendre à Louis XIV. Le prix fut de cinq millions, qu'il reçut pour avoir de quoi fournir à ses plaisirs. Il ne pouvoit rien faire de moins agréable à son parlement. Mais la fin désastreuse de l'infortuné Charles Ier n'avoit point corrigé son fils, qui ne profita guère d'une aussi terrible leçon. Les françois prirent possession de Dunkerque le 27 du mois suivant. Le roi y fit son entrée le 2 décembre, et employa, peu après, trente mille hommes, tant à élever de nouvelles fortifications du côté de la terre et de la mer, qu'à creuser, entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir à flot trente vaisseaux de guerre. Ce fut là qu'on arma depuis les escadres destinées à courir la Manche; ce qui rendit Dunkerque une des plus fortes et des plus importantes places de l'Europe.

LOUIS XIV,

Représentant le Soleil.

SOLEIL, de qui la gloire accompagne le cours,
Et qu'on m'a vu louer toujours,
Avez assez d'éclat, quand votre éclat fut moindre,
L'art ne peut plus traiter ce sujet comme il faut ;
Et vous êtes monté si haut,
Que l'éloge et l'encens ne vous sauroient plus joindre.

Vous marchez d'un grand air sur la tête des rois (1),
Et de vos rayons autrefois
L'atteinte n'étoit pas si ferme et si profonde :
Maintenant je les vois d'un tel feu s'allumer,
Qu'on ne sauroit en exprimer,
Non plus qu'en soutenir la force sans seconde.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné, ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piège où vous puissiez donner.
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène !

BENSERADE.

(1) Ceci a probablement rapport à la préséance sur l'Espagne, impérieusement exigée par Louis XIV.

Ce prince souffroit très-complaisamment

qu'on le comparât au soleil, comme on le voit par ces vers de Benserade, et par le succès qu'eut, dans le même temps, un antiquaire, nommé d'Ouvrier. Cet homme avoit imaginé pour le roi l'emblême d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots : *Nec pluribus impar :* devise qui plut à tel point, que les armoiries et les meubles de la couronne en furent bientôt ornés. Voltaire dit que Louis XIV ne la porta jamais dans ses carrousels. La pièce qu'on vient de lire prouve cependant qu'il ne se refusa pas à représenter le soleil dans une de ces fêtes mémorables dont il éblouit les yeux au commencement de son règne, et dont les descriptions seules étonnent encore notre imagination. D'ailleurs, cette comparaison qu'on lui reprocha tant par la suite, se trouve dans une infinité de pièces de vers à sa louange, et notamment dans la foule de celles qui furent insérées au Mercure depuis 1672 jusqu'à la mort du roi.

La dernière des stances qu'on vient de lire a paru au même Voltaire digne d'être citée.

1663. (30 *août.*)

VOYAGE EN POSTE A MARSAL (1).

LA victoire coute trop,
Quand il faut un peu l'attendre:
Louis, ainsi qu'Alexandre,
Prend les villes au galop (2).

CAILLY.

(1) Le malheureux Charles IV, brave guerrier, mais prince foible, inconstant et imprudent, avoit fait un traité, par lequel il donnoit la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettroit de lever un million sur l'état qu'il abandonnoit, et que les princes du sang de Lorraine seroient réputés princes du sang de France. Cet arrangement ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine : alors le roi marche vers ses états; et faute d'exécution du traité, envoie le maréchal de la Ferté investir Marsal. Le duc signa un nouveau traité le 1er septembre, par lequel Marsal fut remis entre les mains du roi, et le reste de ses états lui fut rendu.

(2) Ces éloges exagérés sont d'autant plus

remarquables, que Louis XIV n'avoit encore fait réellement aucune conquête. Il prenoit seulement un grand ton de hauteur avec les autres puissances.

1664.

Jonction des Mers (1).

Pour joindre les deux mers, on a vu, d'âge en âge,
Les plus grands potentats faire de vains efforts :
Mais Louis, plus heureux, plus puissant et plus sage,
De l'une et l'autre mer joint pour jamais les bords.

Regnier-Desmarais.

(1) Le canal de Languedoc qui joint les deux mers, est un des plus beaux monumens de ce règne fertile en grandes entreprises : il ne fut achevé qu'en 1680. Ce projet avoit été formé sous François Ier et sous Henri IV. L'exécution en étoit réservée à Louis XIV. (*Abrégé chron. du présid. Hénaut.*) Le canal ne fut navigable qu'en 1681. Il est de soixante-quatre lieues de long, commence d'un bout à la Garonne près de Toulouse, et finit de l'autre au lac de Tau, qui s'étend jusqu'au port de Cette, bâti sur la Méditerranée à l'embouchure du canal. (*Mém. d'Avrigny.*)

Par ce moyen, les barques marchandes, dans l'espace de onze jours, arrivent, sans danger, de l'Océan à la Méditerranée, sans être obligées de passer le détroit de Gibraltar : elles font aussi 164 lieues de chemin. Tout est merveilleux dans cet ouvrage ; mais ce qu'on ne peut voir sans étonnement, ce sont, 1°. huit écluses, près de Beziers, qui, en élevant les eaux sur une montagne, y portent les barques et les en font descendre ; 2°. un pont bâti de pierres de taille, et long de soixante-dix toises, où les barques navigent sur sept pieds d'eau, tandis que, sous le pont, coule le torrent de Repduse ; 3°. la voûte construite dans la montagne de Malpas, qu'on a percée dans la largeur de quatre-vingts toises : en sorte qu'on croit voguer sous la terre. (*M. Roucher, dans les notes du Poëme* des Mois.) Riquet avoit aussi projeté et commencé un canal pour amener de l'eau à Paris. Une infinité de rivières et de ruisseaux qui arrosent le royaume, pourroient donner lieu à de pareilles entreprises : il ne peut y en avoir de plus utiles.

PYRAMIDE

Elevée à Rome en 1664, et ensuite abattue par la permission du Roi en 1667 (1).

UN même lustre a vu, par même autorité,
La pyramide à Rome élevée et détruite;
Rome, connois Louis, et désormais instruite,
Redoute sa colère, et chéris sa bonté.

Le même.

(1) Seconde querelle dans laquelle Louis XIV montra une hauteur extraordinaire.

Le 20 août 1662, le duc de Créquy, ambassadeur extraordinaire de France, avoit été insulté à Rome. Quelques corses, ou sbires, ayant pris querelle avec deux ou trois françois de la suite de l'ambassadeur, et ayant eu du dessous, donnèrent l'alarme à toutes les compagnies, qui marchèrent aussi-tôt vers le palais de l'ambassadeur, tambour battant et drapeaux déployés, comme s'ils eussent voulu l'emporter de force. Le duc, entendant le bruit, parut sur un balcon, où on lui tira quelques coups de carabine; les corses tirèrent en même temps sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentroit dans son

palais, lui tuèrent un page, et blessèrent deux ou trois de ses domestiques. Créqny se retira aussi-tôt à Florence. Cependant le gouverneur de Rome avoit donné le tems aux coupables de se sauver, et licencié tous les corses, pour les soustraire à la punition que le roi pourroit exiger. Il ne manqua pas en effet de demander une réparation authentique ; et il commença par congédier le nonce, que trente gardes conduisirent jusqu'au pont de Beauvoisin, sans lui permettre de parler à personne. Le pape ayant refusé une satisfaction suffisante, le roi se saisit d'Avignon l'année d'après, et se préparoit à faire marcher une armée en Italie : mais Alexandre VII fut forcé d'implorer sa clémence ; et en conséquence du traité signé à Pise en 1664, il désavoua ce qu'avoient fait les corses, et les bannit à perpétuité. Son frère, dom Mario, sortit de Rome ; le cardinal Chigi, son neveu, alla en France supplier le roi d'oublier tout ce qui s'étoit passé, et lui en fit satisfaction le 29 juillet. Enfin, on éleva une pyramide vis-à-vis le corps-de-garde des corses, où l'on grava une inscription contenant les articles de

l'accommodement. Dès que Rome eut satisfait à ces conditions, le duc de Créquy y retourna faire ses fonctions ordinaires, et le pape fut remis en possession d'Avignon et du Comtat. La pyramide dura tout le tems du pontificat d'Alexandre VII : le roi consentit qu'elle fût abattue, en 1667, lors de l'avènement de Clément IX.

Il paroît que le premier tort de cette querelle vint de la cour de Rome. Cependant l'abbé de Saint-Pierre dit qu'elle fut une suite des airs de hauteur que l'ambassadeur de France avoit ordre de prendre avec les Chigi, parens et ministres du pape, lesquels, de leur côté, cherchoient à mortifier l'ambassadeur par leurs manières insolentes.

LE CARDINAL CHIGI,

Neveu du Pape, Légat en France (1).

AIR : *Des Fraises.*

NOTRE grand légat romain (2),
Venant en ambassade,
Apporta plus d'un corps saint :
Mais il rapporta le sien
Malade, malade, malade.

(1) Ce légat étala à la cour un spectacle nouveau. Les honneurs qu'on lui fit rendirent sa satisfaction plus éclatante, et ils ne lui furent pas épargnés. Il reçut, sous un dais, le respect des cours supérieures, du corps-de-ville et du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite, et le fils de ce prince à sa gauche; et il vint, dans cet appareil, dit Voltaire, s'humilier, lui et le pape, devant un roi qui n'avoit pas encore tiré l'épée.

(2) C'étoit la coutume alors, quand on venoit d'Italie, d'apporter des corps saints, dont le pape a une ample provision dans les catacombes, où l'on dit qu'on enterroit les premiers chrétiens, et que les antiquaires célèbres croient n'être que les *puticuli*, où les romains jetoient leurs esclaves dans de la chaux, pour s'épargner la peine et la dépense de brûler leurs corps. Un légat sur-tout devoit avoir une bonne cargaison de ces objets de piété; et comme le cardinal étoit d'une santé foible, et que l'humeur que lui causoit la mission désagréable qu'il avoit à remplir, ajoutoit encore à sa maladie, on fit à cette occasion le couplet que nous venons de rapporter.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

SI notre saint père le pape
Une fois, par malheur, s'échappe,
Faut-il tout mettre à l'abandon?
A ce vicaire des apôtres,
Refuserions-nous un pardon?
Il nous en a donné tant d'autres!

DE CAILLY.

NOUVELLES FÊTES A LA COUR.

LE ROI REPRÉSENTANT ROGER (1).

QUELLE taille, quel port a ce fier conquérant!
Sa personne éblouit quiconque l'examine;
Et quoique par son poste il soit déjà si grand,
Quelque chose de plus éclate dans sa mine.

Son front de ses destins est l'auguste garant;
Par-delà ses aïeux, sa vertu l'achemine;
Il fait qu'on les oublie; et de l'air qu'il s'y prend,
Bien loin derrière lui, laisse son origine.

De ce cœur généreux c'est l'ordinaire emploi
D'agir plus volontiers pour autrui que pour soi;
Là principalement sa force est occupée.

Il efface l'éclat des héros anciens,
N'a que l'honneur en vue, et ne tire l'épée
Que pour des intérêts qui ne sont les siens.

MOLIERE.

(1) Les fêtes magnifiques qui se renouveloient sans cesse dans ces premières années, étoient autant d'hommages secrets rendus à mademoiselle de La Valliere, maîtresse du jeune Roi. On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries, dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de la *Place du Carrousel.* Il y eut cinq quadrilles. Le roi étoit à la tête des romains, son frère des persans, &c. La reine-mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, oubliant alors ses malheurs, étoient sous un dais à ce spectacle. L'abbé de Saint-Pierre remarque qu'il y eut l'hiver de cette année une grande famine, qui se fit sentir jusqu'à la moisson, et fut cause que l'on blâma les dépenses du carrousel. Il semble, dit-il, qu'il sied mal de donner des fêtes dans des tems de calamités, et lorsqu'on voyoit dans les rues des malheureux mourir de foiblesse, faute d'un morceau de pain. Voltaire, de son côté, décrit toutes ces somptuosités avec enthousiasme, et assure qu'alors Louis XIV *fit venir des grains dont il fit don aux pauvres familles à la porte du Louvre.*

Le sonnet de Molière est extrait de la *Princesse d'Elide*, laquelle faisoit partie des célèbres *Fêtes de Versailles*, en 1664. Cette comédie contient une infinité d'à-propos et d'allégories fines, qui sont perdues pour la postérité. « Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devoient courir parurent, le premier jour, comme dans une revue. Ils étoient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portoient leurs devises et leurs boucliers . . . Le roi représentoit *Roger* : tous les diamans de la couronne brilloient sur son habit et sur le cheval qu'il montoit. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyoient cette entrée. Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguoit que ceux de mademoiselle de La Vallière. La fête étoit pour elle seule : elle en jouissoit, confondue dans la foule ».

Il faut voir, dans la *Princesse d'Elide*, la description des *Sept Journées* que dura cette fête. On y donna une représentation des trois premiers actes de *Tartuffe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre, même avant qu'il fût achevé.

LE CHANCELIER SÉGUIER (1),

Malade pendant le procès de Fouquet.

J'ENRAGERAI, s'il faut que je m'apprête
A faire mon paquet,
Auparavant que nous ayons la tête
De ce maudit Fouquet ;
Et, sans regret, si je le fais coupable,
J'irai droit au diable,
Moi,
J'irai droit au diable.

(1) Le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui le traita avec le plus de dureté. Les autres ministres ne lui étoient guères plus favorables. On blâmoit devant Turenne l'emportement de Colbert contre lui, et on louoit la modération qu'affectoit Le Tellier : *Effectivement*, dit Turenne, *je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas.*

Sur Fouquet et son persécuteur.

Il faut pendre Fouquet, j'en demeure d'accord:
Il a trop abusé, sire, de vos finances;
Mais si l'on pend tous ceux qui méritent la mort,
Il va bien couter en potences.
Cependant tous les fonds sont déjà destinés;
Et quand le charpentier en aura fait l'avance,
Sire, si vous ne l'ordonnez,
Colbert ne passera jamais cette dépense.

(20 *décembre.*)

Jugement du Surintendant (1).

Air : *A la venue de Noël.*

A la venue de Noël,
Chacun doit bien se réjouir:
Car Fouquet n'est point criminel,
On ne peut le faire mourir.

Quand, par sa malice, Berryer (2)
Dans la Bastille l'attira;
Il étoit dans un grand bourbier:
Mais d'Ormesson l'en retira.

Saint-Hélène (3) fort s'emporta,
Quand il se mit à rapporter,
Et tout le premier protesta
Qu'il falloit le décapiter.

J'ai, dit-il, un double argument,
Messieurs, pour fonder mon avis :
L'un, que je serai président,
Et l'autre est dans la loi *si quis*.

Quisquis ! reprit M. Pussort (4),
Qu'il est profond, qu'il est savant !
En peut-on trouver un plus fort
Pour régir le sénat normand ?

Mais, messieurs, ajoutons encor
Un troisième raisonnement,
Par où je conclus à la mort,
Et non point au bannissement.

Quand d'ardoise il couvrit son toit,
L'autre de tuiles seulement,
Fût-ce pas pour tromper le roi ?
Répondez à cet argument (5).

Il est fort bon, dit Gisaucourt (6),
Et Fériol (7) pareillement ;
Nous admirons ton grand discours,
Et le suivrons aveuglément.

Pour moi, je n'y répugne pas,
Répondit le petit Nogués (8) ;
Car je prétends l'évêché d'Acqs
Pour mon frère le béarnois.

Rocgsante (9), ce fier provençal,
Alors se mit en grand émoi,
Et dit : Messieurs, vous faites mal
D'avoir ainsi tronqué la loi.

Puis il leur expliqua les lois
D'une très-savante façon,
Et dit : Messieurs, une autrefois
Vous saurez mieux votre leçon.

La Toison (10), si-tôt qu'il finit,
En faveur de Fouquet parla,
Et ne voulut pas qu'on punît
Des crimes du tems de Sylla (11).

Verdier (12) enchérit là-dessus,
Et par maint auteur allégué,
Il leur prouva que tout au plus
Il devoit être relégué.

La Baume (13) vint à son secours,
Et suivit le grand d'Ormesson :
Quelqu'un m'a dit que son discours
Fut très-petit, mais qu'il fut bon.

Hérault (14) dit : Vous avez grand tort ;
Et quand il n'auroit fait que Vaux,
N'a-t-il pas mérité la mort
D'avoir dépensé tant en eaux ?

Mais, monsieur, pour vous contenter,
Dit en raillant le grand Masnaux,
Il faut faire décapiter
Les marmousets qui sont à Vaux (15).

Je ne leur ferois pas de mal,
Non plus qu'à Fouquet, dit Moussi ;
Ni moi, dit monsieur Catinat :
Ni moi, dit le Feron anssi.

Je sais bien, dit Brillac, par où
Mettre tous ces messieurs d'accord :
Qu'on lui mette la corde au cou ;
Mais qu'on ne la serre pas fort.

La corde au cou ! reprit Renard,
Je crois que vous n'y pensez point :
Dieu nous préserve, dit Bernard,
D'un ministre la torche au poing !

Poncet ne montre pas de fiel,
Comme avoit fait monsieur Pussort ;
Et par un discours tout de miel,
Conclut doucement à la mort.

Voisin, le prévôt des marchands (16),
Ne parut pas si modéré ;
Ce n'étoit pas qu'il fût méchant,
Mais Fouquet l'avoit ulcéré.

En raisonnemens superflus,
Je ne veux point perdre le tems,
Dit-il, contre des corrompus,
Des lâches et des ignorans.

Pontchartrain (17) lui dit : Ces beaux noms
Nous conviennent bien moins qu'à toi ;
Nos rentes, nos opinions,
Nos procès verbaux en font foi.

Si Séguier eut raison ou tort,
Je n'éclaircirai pas ce point :
Je l'estime et révère fort ;
C'est pourquoi je n'en parle point.

Pour bien finir cette chanson,
Que chacun se mette à crier :
Gloire soit au grand d'Ormesson (18) !
Et le diable emporte Berryer !

(1) Colbert, qui étoit la partie secrète de Fouquet, avoit choisi des commissaires dans tous les parlemens pour le juger. La plupart sont nommés dans ces couplets, et désignés dans les notes suivantes.

(2) Berryer, agent de Colbert, depuis fameux partisan.

(3) Le Cornier de Sainte-Hélène, rapporteur, conjointement avec d'Ormesson.

(4) Pussort, oncle de Colbert, conseiller au grand conseil, mort conseiller d'état.

(5) La maison de Fouquet, à Saint-Mandé, étoit couverte de tuiles du côté de Paris, et d'ardoises du côté de Vincennes. Pussort interrogea l'accusé sur cet article important, et fut un de ceux qui conclurent à la mort.

(6) Gisaucourt, conseiller au grand conseil.

(7) Fériol, conseiller au parlement de Metz.

(8) Nogués, conseiller au parlement de Pau. Reboulet l'appelle Nacquet.

(9) Rocquesante, conseiller au parlement d'Aix, ne conclut point à la mort; il fut exilé à Quimper le 11 février suivant. Ainsi, les juges qui suivoient leur conscience, et non l'impulsion de la cour, étoient punis.

(10) La Toison, conseiller au parlement de Dijon.

(11) Sylla, nom sous lequel on désigne le cardinal Mazarin.

(12) Verdier, conseiller au parlement de Bordeaux.

(13) La Baume, conseiller au parlement de Grenoble.

(14) Hérault, conseiller au parlement de Bretagne; il aimoit un peu le vin.

(15) Les statues des jardins de Vaux.

Masnau, conseiller au parlement de Toulouse; Moussy, maître des comptes; Catinat, conseiller au parlement de Paris, parent du maréchal de Catinat; Le Feron, conseiller à la cour des aides; Brillac, conseiller au parlement de Paris, furent tous de l'avis de d'Ormesson.

(16) Voisin, oncle de Voisin, qui fut ministre de la guerre sur la fin de ce règne.

(17) Pontchartrain, l'un des juges de Fouquet, qui lui fut le plus favorable. Sa probité fut inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de Louvois et de Le Tellier. Il ne put trouver matière à condamner l'accusé, et par-là se perdit sans ressource. Président en la chambre des comptes, tout son désir étoit de se démettre de cette charge en faveur de son fils; et on lui en refusa l'agrément. Le père et le fils vécurent long-tems très-pauvres, et fort oubliés. Le fils fut enfin nommé premier président au parlement de Rennes, en 1677, par Colbert, qui fit trève à son ressentiment. Il se conduisit si bien dans cette place, et s'y fit une telle réputation, que Le Pelletier, ayant donné, en 1689, sa démission de contrôleur général, le roi le choisit pour lui succéder.

(18) Talon et Chamillard, procureurs généraux de la chambre de justice, voyant qu'il y avoit déjà treize voix pour le bannissement et la confiscation, témoignèrent qu'ils n'avoient pas besoin d'opiner, d'autant qu'ils opinoient pour la mort. Ainsi,

l'arrêt fut donné suivant les treize voix ; et l'avis de M. d'Ormesson. Sainte-Hélène, le second rapporteur, avoit conclu à la mort : il n'y eut que neuf voix pour cet avis.

Il est évident que Fouquet n'eut contre lui que de fortes présomptions, mais aucune preuve ; puisque, malgré tous les efforts de Colbert, et la prévention terrible qu'avoit annoncée le monarque, il ne fut condamné qu'au bannissement par une commission pour laquelle on avoit choisi les juges qu'on croyoit le plus enclins à la rigueur. La pièce que l'on vient de lire, et la suivante font connoître ce que l'on pensoit, dans le tems, sur ces magistrats. Le sentiment de la compassion pour le prisonnier avoit repris le dessus dans le public ; c'étoit l'effet de l'acharnement de ses ennemis. Une particularité assez remarquable du procès de Fouquet, c'est qu'il se méprit tellement sur les dispositions de ses juges à son égard, que quand il fallut nommer le rapporteur, sa mère pria le premier président de Lamoignon de donner l'exclusion à ce même d'Ormesson, qui s'acquit tant d'honneur, dans la suite, par sa courageuse indulgence envers l'accusé.

Sur le même sujet.

Reprise de l'air : *Laissez paître vos bêtes.*

Sus, bons françois !
A haute voix,
Remercions le roi des rois,
Qui du foible soutient les droits,
Et sa toute puissance,
Qui, malgré le grand Lucifer,
A sauvé l'innocence
De la corde et du fer.

Monsieur Hérault
A dit tout haut,
D'un air essoufflé, ayant chaud,
Qu'il méritoit bien l'échafaud,
D'avoir eu l'insolence
De faire une fontaine à Vaux,
Qui jette en abondance
Incessamment de l'eau.

Lors un rieur,
Mais plein d'honneur (1),
Répondit à ce gros buveur,
D'un ton méprisant et moqueur :
Si Fouquet eût su faire
A Vaux des fontaines de vin,
Je crois que mon confrère
Ne s'en fût jamais plaint.

Le procureur (2),
Plein de fureur,
Plus que de justice et d'honneur,
Contre ce bon seigneur,
Conclut à la potence,
Pour sacrifier à ses dieux
Un homme d'importance,
Qui vaut cent fois mieux qu'eux.

Le rapporteur,
Décolateur,
S'intéressant à la faveur,
En foulant aux pieds tout l'honneur,
Crut sa fortune faite,
Et qu'il feroit assurément,
Abattant cette tête,
Celle du parlement.

Un forgeron,
Dur et félon,
Changeant comme un caméléon,
Et pire cent fois qu'un démon,
Par sa fureur extrême,
Vouloit perdre les innocens:
Mais il perdit lui-même
La raison et le sens (3).

Monsieur Pussort
Harangua fort:
Mais il prit un peu trop l'essor,
Cet éloquent monsieur Pussort;
Et sa sotte harangue
Fit voir à ces messieurs du bureau
Qu'il a beaucoup de langue,
Et fort peu de cerveau.

Ne finissons
Pas la chanson
Sans entonner quelque beau son,
Pour exalter le d'Ormesson :
Le bon Dieu le bénisse,
Ainsi que tous les gens de bien,
Qui rendent la justice,
Et qui ne craignent rien !

(1) Masnau. Madame de Sévigné raconte un trait-héroïque de ce magistrat. Il étoit malade à mourir d'une colique néphrétique ; il se fit saigner à minuit. Le lendemain, à sept heures, il se fit traîner à la chambre de justice. Comme il souffroit des douleurs inconcevables, le chancelier, qui l'apperçut, lui dit : *Monsieur, vous n'en pouvez plus ; retirez-vous. Il est vrai*, répondit-il : *mais il faut mourir ici.* Le chancelier, le voyant presque s'évanouir, et s'opiniâtrer à rester, lui dit encore : *Eh bien ! nous vous attendrons.* Sur cela, il sortit un quart d'heure, et, dans ce tems, rendit deux pierres d'une grosseur considérable. Ensuite il rentra gai et gaillard. Il fut de l'opinion la moins défavorable à l'accusé.

(2) Talon étoit l'un des procureurs généraux de la commission.

(3) Madame de Sévigné raconte encore que Berryer devint fou et furieux : il ne parloit que de roues et de potences ; il fut saigné excessivement ; il fallut le lier.

La corde de Fouquet est maintenant à vendre :
Nous avons de quoi l'employer ;
Colbert, Sainte-Hélène et Berryer,
Pussort, Nogués, Hérault, Poncet, le chancelier :
Voilà bien des voleurs à pendre !
Voilà bien des fous à lier !

Fouquet a vu finir ce procès ennuyeux,
Sur qui toute l'Europe avoit jeté les yeux,
Et qui sera long-tems célèbre dans l'histoire ;
Cet illustre persécuté,
Au milieu de ses fers, s'est acquis plus de gloire,
Qu'il n'a fait dans l'éclat de sa prospérité.
Thémis en sa faveur a panché la balance ;
Et malgré les efforts d'une injuste puissance,
Qui crut en sa faveur tous les juges soumis,
Le ciel a fait son innocence
Du crime de ses ennemis.

FOUQUET

Renfermé dans la citadelle de Pignerol.

RONDEAU.

IL a passé le plus beau de son âge
Dans un état qui donnoit de l'ombrage,
Ce digne objet de notre étonnement!
Mais désormais il en est autrement,
Et tout d'un coup sa pompe a fait naufrage;
De ses bourreaux la cabale a fait rage,
Pour l'accabler : mais malgré le suffrage
Des plus grands saints, au seul bannissement
Il a passé.

Mais que lui sert ce funeste avantage,
Si les parens ont tous plié bagage?
Et pour combler ce triste jugement,
Plus resserré cent fois qu'auparavant,
A Pignerol, dans un char de louage,
Il a passé (1).

(1) Le roi, mécontent du jugement de ces magistrats qu'il avoit si bien disposés à la sévérité, commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, qui est une peine plus dure. Fouquet fut renfermé, dans la citadelle de Pignerol, et il y mourut, suivant le bruit commun, en 1680. S'il

avoit été condamné à mort, je l'aurois laissé mourir, dit le roi chez madame de la Vallière. Justice étrange ! Le jugement fut doux : il l'aggrava ; s'il eût été sévère, il l'auroit fait exécuter.

(*octobre.*)

EXPÉDITION DE GIGERY, EN AFRIQUE (1).

AIR : *Des Fraises.*

Ce vaillant duc de Beaufort,
Que tout le monde adore,
A pourfendu, ce dit-on,
D'un seul coup d'estramaçon
Un maure, un maure, un maure (2).

Or, admirez la vertu
De ce diable de maure !
Quand Beaufort l'eut pourfendu,
Il couroit comme un perdu
Encore, encore, encore.

(1) Le roi, voulant punir les algériens, qui troubloient, par leurs pirateries, le commerce de la Méditerranée, envoya contre eux une flotte de seize vaisseaux, commandés par le duc de Beaufort, qui les battit deux fois ; et, le 22 juillet, s'empara de Gigery, place voisine d'Alger :

mais les maladies qui se mirent dans les troupes, le manque de vivres et la mésintelligence des chefs, forcèrent à la retraite ; l'on fut obligé de se rembarquer le 30 octobre. Colbert, qui avoit conseillé cette expédition, avoit dessein de former un établissement sur les côtes d'Afrique, pour les progrès du commerce. Le peu de succès de l'entreprise réjouit fort Le Tellier et Louvois, son fils, qui étoient jaloux de sa faveur.

(2) Le duc de Beaufort se vantoit d'avoir fendu un maure d'un coup de sabre : ce qui n'étoit pas vrai.

Il n'avoit pas besoin d'être fanfaron : il étoit brave. En 1669, l'isle de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, étoit inondée de soixante mille Turcs. Le roi donna aux autres puissances européennes l'exemple de la secourir, & y envoya Beaufort avec une flotte & sept mille François. Le duc y périt dans une sortie, & le Grand-Visir entra enfin par capitulation dans la ville, qui n'étoit plus qu'un monceau de ruines.

1666. (20 *janvier.*)

Mort de la Reine-mère (1).

Anne, dont les vertus, l'éclat et la grandeur
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,
Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,
Et la France à jamais aimera sa mémoire;
Elle sut mépriser les caprices du sort,
Regarder sans horreur les horreurs de la mort,
Affermir un grand trône, et le quitter sans peine;
Et pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

Mlle. de *Scudéry.*

(1) Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, et mère de Louis XIV, étoit fille aînée de Philippe II, roi d'Espagne. Pendant la vie de son mari, elle fut accusée par Richelieu d'être plus attachée à l'Espagne qu'à la France, et obligée de répondre à l'interrogatoire du chancelier, sur ses intelligences avec les puissances étrangeres. Pendant sa régence, elle se vit contrainte à fuir de Paris, et à implorer le secours du prince de Condé. Elle ne manquoit ni de graces, ni de beauté; et c'est à elle que la cour de France dut, en partie, les agrémens et la politesse qui la distinguoient

de toutes les autres cours de l'Europe, sous le règne de son fils. Elle étoit d'une délicatesse singulière sur tout ce qui la touchoit. On avoit de la peine à lui trouver de la baptiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps. Le cardinal Mazarin, la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que *si elle étoit damnée, son enfer seroit de coucher dans des draps de toile de Hollande.* On lui a reproché de n'avoir pas été insensible aux qualités aimables de ce ministre, et d'avoir mis la France à deux doigts de sa perte, par son opiniâtreté à le soutenir. Cette princesse étoit coquette, dit l'auteur de l'*Intrigue du Cabinet*, à prendre ce terme dans l'acception la plus favorable, c'est-à-dire, qu'elle aimoit à être louée, et à s'appercevoir qu'on ne la regardoit pas sans intérêt. On vantoit beaucoup la beauté de ses mains. On la soupçonna d'avoir eu de l'inclination pour Buckingham, qui fit un voyage à la cour de France, sous le règne de Louis XIII; et Buckingham, dont le roi fut jaloux, n'étoit pas très-discret dans son amour pour elle. Par la suite, durant les troubles de la fronde, elle entendit souvent le peu-

ple chanter des vaudevilles injurieux à sa vertu. Mais dans les dernières années de sa vie, elle ne fut occupée qu'à faire du bien. Ses aumônes sur-tout étoient abondantes. Quant à sa conduite politique pendant la minorité de son fils, voici le trait qui doit lui faire le plus d'honneur. « Outragée par le peuple de Paris, devenu frondeur et mutin, malgré ces excès qui auroient dû l'aigrir contre la nation, toujours françoise au fond du cœur, elle fit la guerre à l'Espagne, comme si elle ne l'avoit pas aimée, et comme si son frère n'eût pas été roi de cette monarchie. D'après ce fait, qu'on ne peut révoquer en doute, le cardinal de Retz nous semble la traiter un peu sévèrement, quand il dit qu'un certain jour, avec toutes les raisons qu'il put imaginer, *il ne lui fut jamais possible de faire entendre à cette reine la force de ces termes*, LE BIEN PUBLIC.

Morte d'un cancer au sein le 20 janvier 1666.

TOMBEAU D'ANNE D'AUTRICHE,

Au Val-de-Grace.

SUPERBES ornemens d'une grandeur passée,
Vous voilà descendus du trône au monument !
Que reste-t-il de vous dans ce grand changement,
Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée ?

Mortels, dont la fortune est toujours balancée,
Et qui des ris aux pleurs passez en un moment,
Si vous voulez sortir de votre égarement,
Que ce terrible objet frappe votre pensée.

Anne vivoit hier ; et cette majesté,
Qui régnoit sur les cœurs par sa rare bonté,
Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un peu de cendre.

Orateurs, taisez-vous ; cette foule de rois
Qui sont ici, comme elle, et sans force, et sans voix (1),
Fait moins de bruit que vous, mais se fait mieux entendre.

GILBERT DE CHOISEUL.

(1) On conserve au Val-de-Grace les cœurs de beaucoup de princes et de princesses de la maison royale.

Le Val-de-Grace (1).

Ce dôme, avec cette coupole,
S'élève bien haut dans les cieux :
Pense-t-il nous crever les yeux,
Faisant en l'air la girandole ?
La maman de maître Louis
Veut, par des excès inouis,
Immortaliser ses sottises,
Et montrer aux saints triomphans
Qu'elle sait faire des églises
Aussi riches que des enfans.
Qu'elle fasse ! il ne m'en chaud guères :
Chacun fait ce qu'il veut chez soi.
Ce sont les affaires du roi,
Et ce ne sont pas nos affaires.
Qu'elle fasse aller son couvent
Jusques à ces moulins à vent :
On ne perd point sa renommée
Dans de si pieuses amours ;
L'Eglise l'a toujours aimée (2) :
Elle la veut aimer toujours.

Petit.

(1) Ce superbe monument, fondé par Anne d'Autriche pour rendre graces à Dieu de sa grossesse inespérée, et de la naissance de Louis XIV, ne fut achevé que plusieurs années après cette époque. Le

célèbre Mansard en fournit les dessins, mais fut ensuite obligé d'en abandonner l'exécution, que défigurèrent des architectes moins habiles que lui. Le dôme est un chef-d'œuvre pour la peinture à fresque, genre dans lequel Mignard a excellé. Le cœur d'Anne d'Autriche repose dans une chapelle, à gauche, qui est toute tendue de noir. Un usage particulier à l'abbaye du Val-de-Grace, est de conserver la première chaussure de chaque fils et dame de France.

(2) L'*Eglise l'a toujours aimée* : Allusion à ses longues et opiniâtres liaisons avec le cardinal Mazarin.

(12 *septembre.*)

Embrasement de la ville de Londres (1).

Sonnet.

Ainsi brûla jadis cette fameuse Troie,
Qui n'avoit offensé ni ses rois ni ses dieux :
Londres, d'un bout à l'autre, est aux flammes en proie,
Et souffre un même sort qu'elle mérite mieux.

Le crime qu'elle a fait est un crime odieux,
A qui jamais d'en-haut la grace ne s'octroie.

Le soleil n'a rien vu de si prodigieux,
Et je ne pense pas que l'avenir le croie.

L'horreur ne s'en pouvoit plus long-tems soutenir,
Et le ciel accusé de lenteur à punir,
Aux yeux de l'univers enfin se justifie.

On voit le châtiment par degrés arrivé :
La guerre suit la peste, et le feu purifie
Ce que toute la mer n'auroit pas bien lavé.

BENSERADE.

(1) L'embrasement de la ville de Londres commença par la tour, et se répandit plus d'une grande demi-lieue le long de la Tamise. On fut quatre jours sans pouvoir l'arrêter ; et pendant ce tems-là, il consuma quatre-vingt-neuf églises paroissiales, et treize mille deux cents maisons, qu'on a rebâties depuis avec beaucoup plus de régularité et de magnificence. Les ruines occupoient quatre cent trente-six acres de terre, prenant de la tour le long de la rivière jusqu'à l'église du Temple, au nord-est, le long des murs de la cité jusqu'au pont Holborn.

Les protestans attribuèrent cet embrasement à la haîne des catholiques, et les catholiques à la vengeance du ciel pour le

supplice de Charles Ier. Aussi le sonnet de Benserade eut-il, dans le tems, un succès prodigieux. Le P. d'Avrigny, dans ses mémoires, l'appelle *ce fameux sonnet traduit en tant de langues et en tant de façons.*

1667.

Guerre de Flandres

Depuis 1667 jusqu'au 2 mai 1668.

Mon roi, puisque ton cœur répond à ta naissance,
Entre dans la carrière où t'appellent les cieux,
Et marchant sur les pas de tes plus grands aïeux,
Hâte-toi de passer leur gloire et leur puissance.

Délivre les flamands de la longue souffrance
Où les a condamnés le sort injurieux :
Commence en leur faveur tes travaux glorieux,
Et reporte au Texel les bornes de la France.

Quand ces justes desseins seront exécutés,
Ne crois plus ta valeur, ni tes prospérités ;
Mais travaille sans cesse au repos de la terre.

Qu'il soit l'unique objet de tes nobles souhaits.
Si César doit sa gloire aux malheurs de la guerre,
Auguste doit la sienne au bonheur de la paix (1).

Gomberville.

(1) Ainsi Gomberville exhorte Louis XIV,

à entreprendre une guerre injuste, et ensuite à faire la paix, comme si une guerre injuste, lorsqu'elle est heureuse, n'étoit pas le germe de nouvelles discordes !

« Anne d'Autriche, dit l'abbé de Saint-Pierre, désiroit que son fils n'eût jamais eu de guerre avec l'Espagne ; et le roi, par déférence pour ses sentimens, ne songea point, tant qu'elle vécut, à faire revivre les droits de la reine, sa femme, auxquels il avoit solemnellement renoncé, et qui étoient éteints par cette renonciation solemnelle : mais à l'instigation du ministre de la guerre (Louvois), qui vouloit augmenter son crédit, il résolut, dès qu'elle fut morte, de prendre des mesures pour conquérir la Flandres sur l'Espagne ».

Les préparatifs se firent avec tant de secret, que Turenne lui-même, à qui le commandement étoit destiné, n'en fut informé que quelques jours après le départ. Le roi fit avancer, dès le mois de mars, ses troupes vers les frontières de la Picardie et de la Champagne, sous prétexte d'une revue générale. Comme il avoit coutume

tume de faire toutes les années de ces grandes revues, où ses armées, qu'il vouloit maintenir dans la discipline, campoient aussi régulièrement et avec autant d'exactitude que si elles avoient eu à se précautionner contre l'ennemi, personne ne prit ombrage du mouvement qu'on leur vit faire ; la revue se fit comme de coutume. Peu après, c'est-à-dire, dans les commencemens d'avril, il nomma des officiers généraux, et fit tous les autres préparatifs pour cette campagne, à laquelle il mena la reine et toute la cour. Les frontières de la Flandre espagnole étoient presque sans fortifications et sans garnisons ; il n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroy comme dans Paris. Ath et Tournay furent pris en deux jours. Furnes, Armentières, Courtray ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douay, qui se rendit le lendemain. Lille, la plus florissante ville de ce pays, la seule bien fortifiée, et qui avoit une garnison de six mille hommes, capitula, après neuf jours de siège. Les espagnols n'avoient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse ; encore l'arrière-

garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis, depuis maréchal de Créquy. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de l'abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne-chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le tems même que la discipline s'affermissoit... Louvois, nouveau ministre de la guerre, avoit fait des préparatifs immenses. Des magasins de toute espèce étoient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la foiblesse du gouvernement avoit jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins.

Le bon et judicieux abbé de Saint-Pierre, en parlant de toutes ces victoires, les appelle *une malheureuse campagne*. « Je dis malheureuse pour le roi, ajoute-t-il, parce qu'il commença dès-lors à prendre goût aux succès d'une guerre injuste. Ce fut un dangereux appât, tel qu'en éprouvent les jeunes joueurs, qui sont assez malheu-

reux pour gagner d'abord, et qui, en se livrant, dans la suite, à la passion et à l'habitude du jeu, se ruinent eux et leur famille ».

(27 *août.*)

SUR UN GENTILHOMME,

Qui ne se rendit au siège de Lille que le jour de la prise de cette place.

EN VAIN du grand Louis le bras victorieux
Pressoit la campagne de Lille (1) :
Un ordre immuable des cieux
Rendoit son effort inutile ;
Paul étoit le fatal Achille
A qui seul étoit réservé
De mettre à fin cette entreprise :
A peine fut-il arrivé,
Qu'à la fin la ville fut prise.

(1) L'évènement le plus distingué de cette guerre fut le siège de Lille, que le roi fit en personne. Louis XIV s'exposa beaucoup à ce siège : un page de la grande écurie fut tué derrière lui, dans la tranchée. Un soldat, le voyant exposé à ce péril, le prit brusquement par le bras, et le retira en ar-

rière, en lui disant : *Est-ce-là votre place?* Le vieux Charost, croyant appercevoir qu'il hésitoit, lui ôta son chapeau garni de plumes, et trop remarquable ; puis lui mettant le sien sur la tête, et se penchant vers son oreille, il lui dit : *Sire, le vin est tiré, il faut le boire.* Le roi l'entendit, demeura dans la tranchée, et lui en sut toujours gré.

L'anecdote suivante est un monument de la galanterie espagnole, mêlée de rodomontades, ainsi que de la gaieté françoise, qui n'en étoit pas plus exempte.

Le gouverneur de Lille, sachant qu'il n'y avoit point de glace au camp, en envoyoit tous les jours au roi, qui dit au gentilhomme qui venoit en présenter : *Priez monsieur le gouverneur de m'en envoyer un peu davantage. Sire,* répondit gravement l'espagnol, *il la ménage, parce qu'il espère que le siège sera long, et il appréhende que votre majesté n'en manque ;* et il tira sa révérence. *Dites à M. Brouay,* lui cria Charost, *qu'il n'aille pas faire comme le gouverneur de Douay, qui s'est rendu comme un coquin. Etes-vous fou, Charost ?* lui dit le roi. *Comment,*

sire? répliqua-t-il, *Brouay est mon cousin.*

Après cette conquête, le roi se hâta de venir jouir des acclamations du peuple, des adorations des courtisans, et des fêtes qu'il continua de donner à ses maîtresses.

(30 *août.*)

Entreprise sur Dendermonde, manquée (1)

Air : *Un Chapeau de paille.*

Dès que Turenne eut aperçu la ville,
Enceinte de marais,
Il s'écria : Le coup est difficile !
Nous ne l'aurons jamais ;
Et dit au roi, ramenons notre monde ;
Adieu, Dendermonde,
Adieu !
Adieu, Dendermonde !

Il faut, à Dendermonde,
Une armée de canards ;
Presque tous nos Césars
Ne valent rien sur l'onde,
S'ils n'ont à leur côté
L'arche du bon Noé.

(1) Après la capitulation de Lille, le

roi alla reprendre la reine à Arras, pour la ramener en France : ainsi Turenne commanda l'armée en chef. Il eut avis que les espagnols avoient mis garnison dans Alost, dont des troupes françoises s'étoient emparé dans la marche de Dendermonde, et qu'elles avoient eu ordre d'abandonner dans la contre-marche suivante. Turenne jugea qu'il falloit reprendre ce poste qu'il trouvoit important : mais il eut plus de peine à l'emporter qu'il n'avoit cru, ceux qui l'occupoient auparavant l'ayant rétabli avec beaucoup de diligence. Ils se défendirent bien ; l'attaque fut vigoureuse, et en deux ou trois jours, on y eut plus de monde de tué ou de blessé, qu'on n'en avoit eu à tous les autres sièges ensemble. Cette action finit la campagne. Les pluies qui survinrent, et la saison déjà avancée, obligèrent de mettre les troupes en quartier d'hiver.

La plupart des historiens ne font point mention de ce revers, qui termina la campagne de Flandres.

Réforme de la Justice (1).

Air : *Tourelon, ton, ton.*

Notre grand roi, craignant que la justice
Ne fût un jour malade du poumon,
Vient au palais lui défendre l'épice,
En apportant son code sur le ton,
Tourelon, ton, ton.

Mon chancelier (2), chaussez bien vos lunettes,
Lisez tout bas ma déclaration ;
Ne soyez pas entendu des enquêtes,
Mais seulement du sieur de Lamoignon (3).
Ton tourelon.

Déployez bien votre vieille éloquence ;
A ces messieurs faites bien la leçon ;
Ne craignez pas qu'ils fassent remontrance :
Il est à nous, notre avocat Talon (4) !
Ton, relon, ton, ton.

« (1) Tandis que Louvois ne donnoit à Louis XIV que de fausses idées sur la gloire qui peut venir de la supériorité des forces ; tandis qu'il ne lui parloit que de projets de conquêtes, Colbert, fixant son attention sur l'intérieur de la France, fit achever un travail qui honora plus solidement le roi et son ministre ; ce fut l'or-

donnance pour abréger le cours des procès. Ce grand ouvrage couta beaucoup de peine à Colbert, et à ceux qu'il y employa, et il a été très-utile au royaume, par l'uniformité que cette ordonnance y établit dans toutes les provinces pour la manière de procéder. Il est vrai qu'il est resté des imperfections; il en restera toujours dans de semblables travaux, &c.

» L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux et forêts; puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui n'avoient pas encore joui des droits de l'humanité ».

« Tous ces codes, dit l'annotateur des *Œuvres complètes* de Voltaire, dernière édition (M. de Condorcet), sont des monumens de l'ignorance où la France et toute l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, étoient plongées sur les objets qui intéressent le plus les hommes. Pussort, loué par Despréaux, n'avoit d'autre mérite que d'être

parent de Colbert, et d'avoir montré autant de barbarie que de bassesse dans l'affaire de Fouquet. Le code criminel est une preuve du mépris que des hommes qui se croient au-dessus des lois, osent quelquefois montrer pour le peuple : le code noir n'a servi qu'à montrer que les gens de loi, consultés par Louis XIV, n'avoient aucune idée des lois de l'humanité »,

(2) *Mon chançelier.* Le chancelier Séguier.

(3) *Lamoignon*, premier président.

(4) *Il est à nous, notre avocat Talon* ! On s'étoit assuré des conclusions de cet avocat général.

Colbert avoit formé un conseil où l'on discutoit les matières de justice, commerce, marine et police ; et ces discussions avoient produit les célèbres ordonnances dont il s'agit. Les principaux membres de ce conseil étoient Séguier, Villeroi, Colbert, d'Aligre, d'Ormesson, Machault, Pussort, Boucherat, Voisin, Hotman, &c. Les séances avoient commencé le jeudi 28 octobre 1666, et continuèrent toutes les semaines jusqu'au 10 février 1667.

1668. (*janvier et février.*)

Conquête de la Franche-Comté.

Louis, plus digne du trône
Qu'aucun roi que l'on ait vu,
Enseigne l'art à Bellone
De faire des in-promptu (1) :
C'est une chose facile
Aux disciples d'Apollou;
Mais ce conquérant habile
A plutôt pris une ville,
Qu'ils n'ont fait une chanson.

Mlle. DE SCUDÉRY.

(1) Ce tems étoit marqué pour les conquêtes rapides. La Flandres, qu'on nomme *Flandres françoise*, avoit été prise en trois mois; la Franche-Comté le fut en trois semaines. Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue. Condé étoit jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi. Le prince, qui étoit gouverneur de la Bourgogne, voisine de la Franche-Comté, avoit formé le dessein de s'en rendre maître, en hiver, en moins de tems que Turenne n'en avoit mis, l'été précédent, à conquérir la Flandre.

A la suite d'intrigues pratiquées dans la province, il prit Besançon en deux jours, le 7 février, tandis que Luxembourg prenoit Salins. Le conseil d'Espagne, étonné du peu de résistance de Dole, ville dans laquelle Louis XIV entra le 19 du même mois, au bout de quatre jours de siège, et douze jours après son départ de S. Germain, écrivit au gouverneur, « que le roi de France auroit dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne ».

Il y avoit plusieurs causes de cette rapidité de conquêtes. 1°. La présence du roi à l'armée. 2°. L'activité de Louvois. Quelque siège que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étoient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. 3°. La discipline rendue plus sévère de jour en jour, par l'austérité inflexible du ministre. 4°. Le peu de progrès qu'avoit fait l'art de défendre les places, et de les bien fortifier. Vauban fut chargé de la fortification des villes conquises en Flandres. Il les fortifia suivant sa nouvelle méthode, devenue depuis la règle de tous

les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étoient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étoient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes.

Les héros de l'antiquité
N'étoient que des héros d'été :
Ils suivoient le printems comme des hirondelles;
La victoire, en hiver, pour eux n'avoit point d'aîles :
Mais malgré les frimats, la neige et les glaçons,
Louis est un héros de toutes les saisons.

Mlle. de Scudéry.

Dialogue (1)

d'Acante et de Pégase.

Acante.

A mon secours, Pégase ! en ce besoin extrême,
Il me manque un cheval, il faut suivre le roi.

Pégase.

Le suivre ! et quel moyen ? je ne le puis moi-même,
Non plus que ton bidet, ou ton grand palefroi.

ACANTE.

Tu suivis toutefois le diligent Achille,
Dans le cours glorieux de ses hardis exploits.

PÉGASE.

D'accord ! mais en dix ans il prenoit une ville :
En prit-il jamais quatre en la moitié d'un mois?

ACANTE.

Et le fameux César, qui presque sans combattre,
Venoit, voyoit, vainquoit, ne le suivois-tu pas?

PÉGASE.

Jamais il n'eût quitté la belle Cléopatre,
Pour venir prendre Dole un jour de mardi-gras.

ACANTE.

Mais Alexandre enfin, vîte comme un tonnerre,
Toujours à ses côtés te voyoit galopper.

PÉGASE,

Je le perdois souvent, il alloit tant que terre :
Mais quand il s'enivroit, on pouvoit l'attraper.

ACANTE.

Je t'entends ; rien ne suit un roi que rien n'arrête,
Ni plaisirs, ni douleurs, ni brouillards, ni beaux jours ;
Ni calme décevant, ni terrible tempête ;
Ni le froid des hivers, ni le feu des amours.
Comme toi je l'admire, et ne m'en saurois taire :
Sur un si grand sujet on ne peut achever.
Mais, adieu ! pour ce coup tu n'es pas mon affaire ;
Je veux un vrai cheval que je puisse crever.

PÉLISSON.

(1) Si ce dialogue est une des pièces de vers du tems où la flatterie est le plus exagérée, au moins est-elle ingénieuse. Toute la France étoit enivrée, le roi aussi. Il sembloit que l'adulation fût au nombre des devoirs d'un bon sujet envers son souverain.

Couplets.

Air : *Or dites-nous, Marie.*

Revenez, grand monarque (1),
Nous en avons besoin;
Vous menez bien la barque,
Mais elle va trop loin.
L'été, tout à son aise,
Le dieu Mars a son tour :
L'hiver, ne vous déplaise,
N'est fait que pour l'amour.

Votre cadet (2) s'empresse
A vous suivre, et craint bien
Que votre cœur ne laisse
Peu de matière au sien.
Sur vos routes célestes,
Peut être il court en vain :
Car s'attendre à vos restes,
C'est pour mourir de faim.

Thérèse est inquiète (3),
Et ne songe qu'à vous;

Et la jeune Henriette (3)
Brûle après son époux.
La cour en est réduite
A soupirer tout bas,
Quand vous et votre suite
Causez tant de fracas.

Les filles de la reine
Et de Madame aussi,
Souffrent la même peine,
Ont le même souci,
Et chacune redoute
La guerre et ses dangers;
Ces deux troupeaux, sans doute,
Ont besoin de bergers.

(1) Après la prise de Dole, la plus forte ville de la Franche-Comté, le roi retourna à Saint-Germain. Le cérémonial étoit observé dans son camp, comme à la cour. Il avoit son petit coucher, ses grandes et petites entrées, une salle des audiences dans sa tente.

(2) *Votre cadet s'empresse.* L'abbé de Cosnac, évêque de Valence, aumônier de Monsieur, avoit inspiré à ce prince le désir d'acquérir de la gloire à l'armée. Dans la guerre de Flandres, cette espèce de gouverneur l'accompagnoit partout, se trouvoit avec lui dans la tranchée, jetoit de

l'argent aux soldats, le guidoit dans les questions à faire aux ouvriers, et dans les rapports au roi. Celui-ci, étonné un jour de la capacité de Monsieur, lui dit d'un ton piqué : *Diable ! mon frère, qui vous en a tant appris ? Qui donc*, lui dit-il une autre fois, *vous a engagé à vous tant tourmenter à l'armée ?* Il répondit peut-être trop naïvement : *C'est l'évêque de Valence. Son conseil*, répartit le roi, *n'est pas trop obligeant pour moi : mais il ne vous conseille pas trop mal pour vous.* Cette anecdote prouve clairement qu'on ne faisoit pas sa cour à Louis XIV en vantant les exploits de son frère ; il avoit la foiblesse d'en être jaloux.

(3) *Thérèse.* La reine, qui se nommoit Marie-Thérèse d'Autriche.

(4) Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier, sœur de Charles II, alors roi d'Angleterre, avoit épousé Monsieur.

(2 *mai.*)

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1).

DÈS que tu fais un pas, l'Europe est en alarmes,
Et contre l'effort de tes armes,
Rien ne la pourroit soutenir ;
Mais dans un calme heureux tu gouvernes la terre :
Quand on peut lancer le tonnerre,
Qu'il est beau de se retenir !

Mlle. DE SCUDÉRY.

(1) Cette paix ne fut pas tout-à-fait aussi généreuse que ces vers semblent l'annoncer. Elle fut déterminée par le traité d'alliance entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, terminé en cinq jours, lequel avoit pour objet de tenir la balance de l'Europe, et de réprimer l'ambition de Louis XIV, qui lui-même proposa la paix. Il rendit la Franche-Comté, et retint les villes de Flandres. Tout se traitoit à Saint-Germain, par le ministère de l'ambassadeur des Provinces-Unies. Le roi fut indigné qu'un petit état tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût ca-

pable. Cette entreprise lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès-lors la vengeance.

Le Duel aboli (1).

Grand et fameux auteur dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente,
Toi qui sus la belle ame au bel-esprit mêler,
Et le soin de bien vivre au soin de bien parler:
Balsac, il est donc vrai, par un abus étrange,
La terre sur le ciel usurpe la louange;
A de honteux objets, à de foibles mortels,
Un flatteur idolâtre érige des autels;
Et souvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
A mis en main la foudre à qui la devoit craindre.
Mais n'est-il pas pour nous de respects innocens?
Nous offre-t-on toujours un criminel encens?
Ne peut-on révérer, par un discret hommage,
L'ouvrier dans son œuvre, et Dieu dans son image?
Certes, le grand Louis, ce monarque achevé,
Dont plus haut que le rang le cœur est élevé,
De l'arbitre du ciel, du roi de la nature,
Fait briller à nos yeux une vive peinture;
Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
Tout nous montre en Louis une divinité.
Quiconque ose chanter ce prince magnanime,
Loin de ravir à dieu ce tribut légitime,
Célébrant le chef-d'œuvre, en célèbre l'auteur,
Et par la créature arrive au Créateur.
Maintenir dans la guerre une heureuse abondance;

Faire aimer sa douceur, et craindre sa puissance ;
Dans l'une et l'autre mer s'ouvrir de nouveaux ports;
Des trésors du Levant augmenter nos trésors ;
Combattre en même tems, et l'hiver, et l'Espagne ;
Etonner l'univers d'une seule campagne :
A ces rares exploits, à ces coups inouis,
Je reconnois le ciel, je reconnois Louis.
Le ciel, à ces hauts faits, grand roi, vous achemine,
Et protège vos lys dont il est l'origine.

Mais du secours divin le plus puissant effet,
C'est un charme, en nos jours, heureusement défait ;
Charme pernicieux, déplorable manie,
Et toujours détestée, et toujours impunie.
Le barbare duel, de nos braves l'écueil,
Monstre que la colère engendra de l'orgueil ;
Ce monstre domestique, artisan du carnage,
Dans les plus nobles cœurs avoit porté sa rage ;
Un prompt ressentiment se croyoit tout permis ;
Les amis révoltés attaquoient leurs amis ;
Parens contre parens couroient à la vengeance :
Ces noms étoient moins forts que la plus foible offense.
D'un vigoureux cartel l'impitoyable arrêt
Décidoit par le fer un bizarre intérêt,
Et la fausse justice, aux combats occupée,
Sans balance à la main, n'employoit que l'épée.
Funeste loi d'honneur, tyrannique pouvoir,
Qui confond parmi nous l'honneur et le devoir !
L'injure seule a droit de réparer l'injure !
Plus on souille ses mains, plus la victoire est pure !
Le françois, dédaignant un rival étranger,
Contre le seul françois trouve beau le danger !

Tels qu'on vit ces thébains, fiers enfans de la terre,
Se livrer, en naissant, une mortelle guerre,
Et du sang que leurs troncs répandoient à grands flots,
Engraisser les sillons dont ils étoient éclos :
Tels, et plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leur trépas une gloire brutale,
L'Espagne a vu long-tems nos soldats s'égorger,
Et prendre dans nos champs le soin de la venger.
Cent peuples alarmés du bruit de nos conquêtes,
Sous les coups qu'ils craignoient voyoient tomber nos têtes,
Sûrs que de deux guerriers, en ce choc malheureux,
L'un périroit pour nous, l'autre vaincroit pour eux.
François, d'un vain transport misérables victimes,
La Seine trop long-tems a rougi de vos crimes ;
Portez sur d'autres bords un plus noble courroux :
Ce bras que vous perdez, françois, n'est pas à vous.
Par un sinistre emploi la valeur est flétrie :
Mourez, mais en mourant servez votre patrie ;
Et d'un triste duel, fuyant le sort obscur,
Tombez en arborant nos drapeaux sur un mur :
Ou si la paix, mêlant son olive à nos palmes,
Nous fait couler des jours plus heureux et plus calmes,
Sans ternir votre fer d'un indigne attentat,
Laissez vivre et vivez pour le bien de l'état ;
Jusques dans le sujet respectez la couronne :
C'est le ciel qui le veut, c'est Louis qui l'ordonne.
Des Charles, des Henris en vain tonnent les lois ;
On ne voit point sous eux la discorde aux abois :
Mais ce jeune héros qu'on aime et qu'on redoute,
Louis parle, il est maître, et la France l'écoute ;
Le siècle se corrige, et notre esprit dompté
Au courage aujourd'hui joint la maturité.

Grand roi, dont les vertus ont nos ames ravies,
Que le duel bannit va nous sauver de vies !
Que ne vous devront pas nos neveux, à leur tour,
Qui peut-être sans vous n'auroient pas vu le jour !
Souffrez, pour ce travail, plus grand que ceux d'Alcide,
Qu'un faux honneur proscrit vous en rende un solide.
La gloire aux souverains est un prix assez doux ;
C'est le vôtre, et le ciel n'en peut être jaloux.
On prise ses faveurs en prisant le mérite :
Envers vous, envers Dieu ce devoir nous acquitte.
Les Graces du portrait vantent l'original,
Et l'on bénit la source en louant le canal.

LAMONNOIE.

(1) « L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie . . . Le fameux combat de La Frette, de quatre contre quatre, en 1663, détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines », &c.

Ceci est une erreur de l'enthousiasme de Voltaire pour Louis XIV. Ce prince n'a réellement détruit que l'usage d'appeler des seconds. Des mœurs plus douces ont diminué la fureur des duels : mais cet usage barbare subsiste encore dans toute l'Europe.

Recherche de la Noblesse (1).

Air : *Du Formulaire.*

Depuis six mois, on ne voit que noblesse
Le long de ces chemins ;
Chargés de sacs, ils agitent sans cesse
Tous leurs vieux parchemins ;
Disant : Voilà pour vous faire voir comme
Je suis gentilhomme,
Moi,
Je suis gentilhomme !

Mais ils n'ont pas achevé de produire,
Qu'un commis de Boileau (2)
Dit aussi-tôt : Ne cherchant qu'à leur nuire,
Je veux m'inscrire en faux ;
Car des contrats la grosse je rebute ;
Je veux la minute,
Moi,
Je veux la minute.

Vous demandez une chose incivile,
Dit le noble assigné ;
Car si les rats, d'un papier si fragile,
Ont fait leur déjeuné,
Ou si le feu les a réduits en cendre,
Où diable les prendre ?
Moi,
Où diable les prendre ?

Ce n'est pas là, répond un de nos drôles,
Les sacs qu'il faut à nous :
Apportez-nous bon nombre de pistoles,
Nous aurons soin de vous ;
Nous vous ferons, moyennant bonnes sommes,
Anciens gentilshommes,
Vous,
Anciens gentilshommes.

Si vous voulez nous faire une remise,
Je vous satisferai,
Et je vendrai jusques à ma chemise,
Ou j'en apporterai.
Quoique je n'aie aucune dérogeance,
J'aime l'assurance,
Moi,
J'aime l'assurance.

Lors le commis, entendant la promesse,
D'un ton un peu plus doux :
Vous passerez, répond-il, à la presse,
Et j'aurai soin de vous ;
Et fussiez-vous vilain de six cents races,
Je vous ferai graces,
A vous,
Je vous ferai graces.

Sire, approuvez, s'il vous plaît, notre zèle ;
Par un arrière-ban,
Envoyez-nous combattre l'Infidèle
Et le Mahométan.
Nous craindrons moins deux mille janissaires,
Que deux commissaires,
Nous,
Que deux commissaires.

(1) Nous avons trouvé cette pièce dans plusieurs manuscrits à la date de 1668. Il n'est question de recherche sur la noblesse, ni dans Hénaut, ni dans Avrigny, ni dans Voltaire, ni dans les Mémoires de Saint-Hilaire.

(2) *Boileau.* C'est apparemment le Greffier père du poëte.

1669.

Des avantages de la Paix (1),

Épitre au Roi,

Composée pour seconder les intentions de Colbert, *qui voyoit avec peine que le Roi pensoit à rompre la paix conclue à Aix-la-Chapelle l'année précédente.*

Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérans
L'honneur, parmi les rois, donne les premiers rangs.
Entre les grands héros, ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires;
Chaque climat produit des favoris de Mars:
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.
On a vu mille fois des fanges méotides
Sortir des conquérans, goths, vandales, gépides.
Mais un roi vraiment roi; qui sage en ses projets,

Sache, en un calme heureux, maintenir ses sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces rois bienfaisans.
Tel fut cet empereur, sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée ;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux ;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux ;
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit, par ses bienfaits, signalée la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.
Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous ?
Grand roi, sans recourir aux histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
Au-devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même te borner au fort de la victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire ?
Ce sont là les exploits que tu dois avouer,
Et c'est par-là, grand roi, que je te veux louer.
Assez d'autres sans moi, d'un style moins timide,
Suivront aux champs de Mars ton courage rapide,
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dole au milieu des hivers.
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de ton règne paisible.
Je peindrai les plaisirs en foule renaissans,
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissans (2).
On verra par quels soins ta sage prévoyance,
Au fort de la famine, entretient l'abondance (3).
On verra les abus par ta main réformés ;
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés ;

Des débris des traitans ton épargne grossie ;
Des subsides affreux la rigueur adoucie (4) ;
Le soldat dans la paix, sage et laborieux (5) ;
Nos artisans grossiers rendus industrieux (6),
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.
Tantôt je tracerai tes pompeux bâtimens (7),
Du loisir d'un héros nobles amusemens.
J'entends déjà frémir les deux mers étonnées,
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées ;
Déjà de tous côtés, la chicane aux abois,
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois (8).
O que ta main par-là va sauver de pupilles !
Que de savans plaideurs désormais inutiles !
Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux ?
L'univers, sous ton règne, a-t-il des malheureux ?
Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher (9) ?
C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies,
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos ;
Sans elles, un héros n'est pas long-tems héros.
Bientôt, quoiqu'il ait fait, la mort, d'une ombre noire,
Enveloppe avec lui son nom et son histoire.
En vain pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie,
Enée enfin porta ses dieux et sa patrie :
Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés,
Seroient, depuis mille ans, avec eux oubliés.

Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une Muse fidèle,
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors;
En poëtes fameux rends nos climats fertiles.
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
Que d'illustres témoins de ta vaste bonté
Vont pour toi déposer à la postérité !

Pour moi, qui, sur ton nom, déjà brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois, si quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage ?
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables :
Boileau, qui, dans ses vers, pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

Boileau.

(1) On a supprimé la première partie de cette épître, qui n'a point de rapport aux évènemens de cette époque. Quoiqu'on se soit fait une loi d'exclure de ce recueil les pièces considérables des plus grands écrivains de ce siècle, parce que la plu-

part des lecteurs les possèdent déjà dans leurs bibliothèques, on a excepté cette dernière partie d'une épître de Boileau, qui rappelle des faits et des établissemens essentiels à consigner dans cette suite chronologique.

(2) *Les oppresseurs du peuple à leurs tour gémissans.* Une chambre de justice fut établie au mois de décembre 1661, pour reconnoître les malversations commises par les traitans dans le recouvrement et dans l'administration des deniers publics. Elle les condamna à de fortes restitutions, et fut supprimée en 1669.

(3) *Au fort de la famine entretient l'abondance.* En 1662, le royaume, et particulièrement la ville de Paris, étoient menacés d'une famine causée par une stérilité de deux années. Le roi fit venir de Prusse et de Pologne une grande quantité de blé. On fit construire des fours dans le Louvre, et le pain fut distribué au peuple à un prix modique.

(4) *Des subsides affreux la rigueur adoucie.* Le roi diminua la taille de six millions. On dressa, en 1664 et 1667, des

tarifs pour les marchandises. Par ces tarifs, le roi diminua les droits, et il supprima la plupart de ceux qui étoient sur les rivières du royaume.

(5) *Le soldat dans la paix sage et laborieux.* Une exacte discipline fut établie et maintenue parmi les troupes. Le roi faisoit des revues fréquentes. Les soldats furent aussi employés aux travaux publics.

(6) *Nos grossiers artisans rendus industrieux.* Etablissement de plusieurs manufactures, particulièrement des tapisseries aux Gobelins; des points de France, en 1665, et des glaces de miroirs, en 1666.

(7) *Tes pompeux bâtimens.* Le roi faisoit alors le Louvre. Il abandonna cette entreprise pour faire bâtir à Versailles, et en plusieurs autres endroits.

(8) *De tes nouvelles lois.* Ordonnance civile, publiée en 1667, et ordonnance sur les matières criminelles, publiée en 1670.

(9) *Et qu'en foule tes dons, &c.* En 1663, le roi donna des pensions aux gens de lettres, dans toute l'Europe. C'étoit autant de trompettes de sa gloire.

On a repris durement Boileau d'avoir

flatté Louis XIV, et on n'en a point blâmé le grand Corneille. C'est que Boileau faisoit profession de dire la vérité. Quoi qu'il en soit, il est très-certain qu'il y avoit alors une sorte de témérité à venir vanter les douceurs de la paix à ce jeune et impérieux monarque que l'on savoit dévoré de l'ardeur des conquêtes, et prêt à envahir les Provinces-Unies.

1670.

La France

à la République de Hollande (1).

Sonnet.

Peuple né pour servir, que mon bras abandonne,
Comme un fameux exemple à la postérité,
J'avois brisé les fers de ta captivité,
Pour donner à ton nom l'éclat de la couronne.

Ingrats, que l'appareil de mes armes étonne!
Vous vous méconnoissez dans la prospérité:
Mais je porte les traits de la divinité,
Le sceptre est dans mes mains, je l'ôte et je le donne.

Si mes augustes mains vous ont fait souverains,
Mon bras peut terrasser l'ouvrage de mes mains:
J'ai fait, je déferai cet état politique.

Craignez l'évènement de mes justes projets.
Si ma protection vous a fait république (2),
Ma justice peut bien vous faire encor sujets.

Benserade.

(1) La Hollande avoit eu la plus grande part au traité d'Aix-la-Chapelle, qui avoit arrêté Louis XIV dans le cours de ses conquêtes. Ce prince fut indigné qu'un aussi petit état pût lui opposer de si puissans obstacles. D'un autre côté, les hollandois, orgueilleux de leur influence, ne cessoient de s'en targuer, de faire courir des libelles et des médailles injurieuses à la gloire du roi et à sa personne ; et ils ne ménageoient guère davantage le roi d'Angleterre, qu'ils croyoient livré aux intérêts de la France.

(2) Tous ceux qui connoissent l'histoire des troubles des Pays-Bas, savent que la France a eu la plus grande part à l'établissement de la république des Provinces-Unies, qui auparavant appartenoient à la maison d'Autriche.

ALLÉGORIE

Sur les principaux Ministres de Louis XIV.

AIR : *Du Traquenard.*

L'ATTELAGE du Soleil
N'a jamais eu son pareil ;
Il est de quatre chevaux,
Que précèdent deux cavales ;
Il est de quatre chevaux,
Qui ne sont ni bons ni beaux (1).

L'on sait bien que le premier (2)
Est un certain vieux routier,
Qui va toujours par compas,
Quand il fournit sa carrière,
Qui va toujours par compas,
Et ne fait point de faux pas.

Le second, quoique son fils (3),
Est emporté comme six ;
Il est toujours furibond,
Le compère, le compère !
Il est toujours furibond,
Et va par saut et par bond.

Mais l'autre est un cheval fin (4),
Dont on ne voit pas la fin ;

Et

Et quoiqu'il soit fort goutteux,
Il devance, il devance ;
Et quoiqu'il soit fort goutteux,
Il devance tous les deux.

Le quatrième est félon,
Furieux comme un lion (5) ;
L'on sait que d'un coup de pied,
Il a frappé Loménie ;
L'on sait que d'un coup de pied
Il a tout estropié.

Les jumens sont à deux mains (6),
Toutes deux fortes de reins :
L'une a beaucoup d'embonpoint,
Toutes deux sont poulinières ;
L'une a beaucoup d'embonpoint,
L'autre boite, et n'en a point.

(1) Cette platitude est d'une injustice révoltante. Louvois et Colbert pouvoient être regardés, à cette époque, comme les plus habiles ministres de l'Europe.

(2) Michel Le Tellier, fils d'un conseiller à la cour des aides, né à Paris en 1603. Successivement conseiller au grand conseil, procureur du roi au châtelet, maître des requêtes, il gagna les bonnes graces de Mazarin, qui le fit secrétaire

d'état, et lui donna toute sa confiance. Pendant l'absence du cardinal, il fut chargé des soins du ministère, que la situation des affaires rendoit très-épineux; et après la mort de Mazarin, il continua d'exercer la charge de secrétaire d'état de la guerre jusqu'en 1666, qu'il la remit entièrement au marquis de Louvois, son fils aîné, qui en avoit la survivance. Elevé, en 1697, à la dignité de chancelier et de garde des sceaux, il fut un des principaux moteurs de la révocation de l'édit de Nantes; et il s'écria pieusement, *Nunc dimittis*, en signant cette fatale révocation.

« C'étoit, dit l'abbé de Saint-Pierre, un très-habile courtisan, qui avoit instruit son fils à toujours louer le roi par quelque endroit, et à lui faire croire qu'il étoit le plus sage et le plus habile homme de l'Europe; il étoit venu à bout de lui persuader que sa majesté en savoit plus dans la guerre que les plus grands généraux, et qu'il étoit l'auteur de toutes les bonnes vues qui avoient réussi : voilà pourquoi le roi se plaisoit plus à travailler avec Le Tellier et avec son fils, qu'avec les autres secrétaires d'état. Mais Le Tellier avoit

encore une autre habileté : il disoit au roi, tête-à-tête, tout ce qui pouvoit faire naître des soupçons désavantageux contre tous ceux pour qui le roi marquoit quelque estime . . . . Un jour le comte de Grammont, le voyant sortir du cabinet du roi plus gai qu'à l'ordinaire, dit à un de ses amis : *Il me semble que je vois sortir une fouine qui vient d'égorger une demi-douzaine de pigeons dans un colombier, et qui sort en se léchant les barbes* ».

Mort en 1685, à quatre-vingt-trois ans. Bossuet a fait son oraison funèbre.

(3) François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, fils du précédent, eut les plus grands talens, comme ministre ; talens très-funestes à l'état, puisqu'il ne cessoit de pousser à la guerre un jeune prince ambitieux, et qu'il ne trouvoit que ce moyen de s'élever et de se rendre nécessaire.

Le Tellier et son fils frémissoient du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur dans le monde politique, que la France ne put la calmer qu'après

avoir été sur le point de succomber aux efforts de tant de puissances réunies contre elle. Telle fut la véritable cause de la fameuse guerre de Hollande, qui ne tarda pas d'éclater.

(4) Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général depuis 1664, commença son ministère par des opérations rigoureuses, dont les rentiers se plaignirent amèrement ; mais il se fit pardonner par les gens éclairés, en mettant un ordre invariable dans les finances. On peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts.

(3) Hugues, marquis de Lyonne, eut les affaires étrangères jusqu'en 1570, et fut un des plus grands négociateurs de ce siècle. Il avoit succédé à Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne. Sa prétendue fureur de lion n'est vraisemblablement qu'un calembourg, que son nom seul produisit.

(6) Mesdames de la Vallière et de Montespan.

Louise-Françoise de la Baume Le Blanc, duchesse de la Vallière. Elle fut la seule femme qui aima véritablement Louis XIV. Son caractère tendre et sensible lui fit par-

donner sa faute, même par la reine. On sait qu'elle se rendit aux carmélites en 1675, et qu'elle vécut dans les austérités de cette maison, jusqu'à l'année de sa mort 1710.

Françoise Athénaïs de Rochechouart, épouse du marquis de Montespan, fameuse par sa beauté, son esprit, sa fierté, ses caprices, commençoit, depuis plus d'un an, à prendre de l'ascendant sur le cœur du roi. « Elle fut, dit le duc de S. Simon, celle dont la beauté rare le toucha davantage, même pendant le règne de la précédente. Elle s'en apperçut bientôt, et pressa son mari de l'emmener en Guienne : mais par une folle confiance, il s'y refusa. Elle parloit pourtant de bonne foi. A la fin, le roi voulut en être écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouventable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promèna aux frontières, aux camps, quelquefois aux armées, toutes deux dans le carrosse de la reine. Les peuples accouroient de toutes parts, se montroient *les trois reines*, et

se demandoient avec simplicité s'ils les avoient vues. A la fin, madame de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour avec un éclat sans voile ; et afin qu'il ne manquât rien à la licence de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre connoissance, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guienne : et par cette disgrace, sa femme eut de la comtesse de Soissons la démission de la charge créée pour elle de *surintendante de la maison de la reine*, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari, elle ne pouvoit être faite duchesse ».

(30 *juin.*)

Mort de Madame (1).

Sonnet au Roi.

Après tant de hauts faits, de glorieux travaux,
De toute votre force au besoin rassemblée,
Recevez ce grand coup, qui vient mal-à-propos
Se mêler au bonheur dont la France est comblée.

Le deuil n'est pas pour vous, et l'ame d'un héros
Est une région qu'il ne faut voir troublée
De ces noires vapeurs de soupirs, de sanglots
Dont on voit ici-bas la nature accablée.

Cependant il est vrai que vous avez pleuré :
Au travers du héros, l'homme s'est déclaré ;
Hauteur ni fermeté n'ont pu vous en défendre.

Vous êtes magnanime, et grand, et généreux ;
Mais on ne savoit pas que vous fussiez si tendre :
Quel trésor n'est-ce pas pour tous les malheureux ?

BENSERADE.

(1) Henriette d'Angleterre, épouse de Monsieur, frère du roi, venoit d'être envoyée, à l'insu de son mari, auprès de Charles II, son frère, qui se rendit exprès à Douvres. Louis XIV avoit chargé cette princesse, dont l'esprit étoit capable de tout ce qu'elle vouloit entreprendre, d'engager le monarque anglois à joindre ses forces à celles de la France contre la Hollande, pour venger leurs injures communes. Madame, connoissant le tempérament inflammable du roi, son frère, se fit accompagner d'une demoiselle de Kéroualle, très-belle bretonne, dans l'espérance que ses charmes faciliteroient la négociation : espèce de ruse, dit un écrivain, qu'on sauroit bien qualifier entre particuliers. Toutes deux réussirent. Keroualle avoit envie d'être la maîtresse du

roi d'Angleterre : elle le fut, et devint célèbre depuis sous le nom de duchesse de Portsmouth. A l'aide de cette belle politique dont Bossuet ne parle point dans l'oraison funèbre de Madame, cette princesse ne trouva pas d'obstacles auprès de Charles II, et le projet fut arrêté dans le peu de jours qu'elle passa avec lui. Sa mort suivit de près la joie que causoit son retour. Elle avoit repassé la mer le 12 juin.

Récit de la mort de MADAME, *tiré des mémoires du duc de Saint-Simon.*

« Les galanteries de Madame donnoient de la jalousie à Monsieur, frère du roi; et le goût opposé de Monsieur indignoit Madame. Les favoris qu'elle haïssoit semoient tant qu'ils pouvoient la discorde entre eux, pour disposer de Monsieur tout à leur aise.

Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agrémens (étant né en 1643), possédoit Monsieur avec empire, et le faisoit sentir à madame, ainsi qu'à toute la maison. Madame, qui n'avoit qu'un an moins que lui, et qui étoit

charmante, ne pouvoit souffrir cette domination. Elle étoit au comble de la faveur et de la considération auprès du roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. A cette nouvelle, Monsieur s'évanouit; puis il fondit en larmes, et alla se jeter aux pieds du roi, pour faire révoquer un ordre qui le mettoit au dernier désespoir. Il ne put réussir : il entra alors en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterets. Après avoir bien jeté feu et flamme contre le roi et Madame, qui protestoit toujours qu'elle n'y avoit point de part, Monsieur ne put soutenir long-tems le personnage de mécontent, pour une chose si publiquement honteuse; et le roi se prêta à le contenter d'ailleurs. Il eut de l'argent, des complimens, des amitiés, et il revint le cœur fort gros; et peu à peu, il vécut à l'ordinaire avec le roi et avec Madame. D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, homme liant et doux, mais qui vouloit figurer chez Monsieur, dont il étoit capitaine des gardes, et tiroit sur-tout de l'argent pour s'enrichir, étoient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine,

L'absence nuisoit fort à leurs affaires, et leur faisoit appréhender que quelque autre, dont ils ne s'aideroient pas si bien, ne prît la place du chevalier. Pas un des trois n'espéroit la fin de cet exil. La faveur où ils voyoient Madame, qui commençoit même à entrer dans les affaires, et à qui le roi venoit de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où elle avoit parfaitement réussi, les faisoit trembler. Le chevalier de Lorraine étoit allé promener son dépit en Italie et à Rome : il envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt, par un exprès qui ne savoit peut-être pas lui-même ce qu'il portoit. Madame étoit à Saint-Cloud, pour se raffraîchir ; elle prenoit, depuis quelque tems, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée : un garçon de sa chambre avoit soin de la faire, et la mettoit dans une armoire d'une des anti-chambres avec son verre ; et cette eau de chicorée étoit dans un pot de fayence ou de porcelaine, avec de l'autre eau commune à côté, pour la mêler, en cas que Madame la trouvât trop amère. Cette anti-chambre étoit le passage public pour aller chez elle. Il ne s'y tenoit jamais personne,

parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette anti-chambre, il trouva le moment qu'il cherchoit. Personne n'étoit présent, il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son *boucon*; puis, entendant quelqu'un, il s'arma de l'autre pot d'eau commune; et comme il le remettoit, le garçon de chambre, qui avoit soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui demanda pardon, lui dit qu'il crevoit de soif, et que sachant qu'il y avoit de l'eau commune là dedans, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommeloit toujours; et l'autre, se rabaissant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer avec les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit n'a que fait trop de bruit par toute l'Europe, Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin. Le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que, dans la journée, il eut des indices, et que ce garçon de la chambre ne se tut pas;

ou bien on connut que *Surnom* (1), premier maître-d'hôtel de Madame, étoit dans sa confidence : il étoit, dès son bas-âge, dans celle d'Effiat. Le roi, couché, se relève, envoie chercher Brissac, qui dès-lors étoit dans les gardes, lui commande de choisir six gardes-du-corps, sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières : ce qui fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'apperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet-de-chambre; et prenant un visage et un ton propres à inspirer la plus grande terreur : *Mon ami*, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, *écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez la vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoique vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais fait mention. Mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose : car si vous le faites, vous êtes*

(1) Celui que le roi se fit amener étoit un nommé *Morel*, suivant les lettres de la princesse de Bavière, seconde femme de *Monsieur*.

mort, avant de sortir d'ici. Madame n'est-elle pas empoisonnée? Oui, sire, lui répondit-il. *Et qui l'a empoisonnée?* dit le roi, *et comment l'a-t-on fait?* Il répondit que c'étoit le chevalier de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et il raconta au roi tout de suite ce que je viens de dire. Alors le roi, redoublant d'assurance de grace et de menace : *Et mon frère! le savoit-il? — Non, sire, aucun de nous n'étoit assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret, il nous auroit perdus.* A cette réponse, le roi fit un grand AH ! comme un homme oppressé, qui tout d'un coup respire. *Voilà*, dit-il, *tout ce que je voulois savoir : mais m'en assurez-vous bien?* Il rappela Brissac, et lui recommanda de remener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissa en liberté. C'est cet homme lui-même, ajoute le duc de Saint-Simon, qui l'a conté longues années depuis à M. Joly de Fleury, procureur général du parlement, duquel je tiens cette anecdote ».

La princesse de Bavière, seconde femme de Monsieur, atteste, dans ses lettres, les mêmes particularités.

1671. (*septembre.*)

NOMINATION D'ARNAUD DE POMPONNE (1)

A la place de Secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

ELEVÉ dans la vertu,
Et malheureuse avec elle,
Je disois : A quoi sers-tu,
Pauvre et stérile vertu ?
Ta droiture et tout ton zèle,
Tout compté, tout rabattu,
Ne valent pas un fétu.
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussi-tôt je me suis tu :
A quelque chose elle est bonne.

(1) Simon-Arnaud, marquis de Pomponne, fils d'Arnaud d'Andilly, et neveu du célèbre Arnaud le controversiste, fut employé dès l'âge de vingt-trois ans en Italie en qualité de négociateur ; il y conclut plusieurs traités, et fut ensuite intendant des armées du roi à Naples et en Catalogne, ambassadeur à la Haye en 1622, et, en 1665, ambassadeur extraordinaire en Suède. Il forma dans cette cour une

ligue, dont le roi le récompensa en lui donnant la place de ministre des affaires étrangères. Madame de Sévigné et le duc de Saint-Simon en font le plus pompeux éloge. « Il avoit, dit le dernier, une dextérité, une adresse singulière à prendre ses avantages en négociant; une finesse, une souplesse sans ruse, qui le menoit à ses fins sans irriter ceux qu'il faisoit plier; une douceur, une patience qui charmoit dans les affaires, et avec cela *beaucoup de fermeté et de la hauteur, quand il en falloit, pour l'intérêt de l'état et la splendeur de la couronne.* Avec ces qualités, il se fit généralement aimer par les ministres étrangers, et gagna leur confiance. Il excelloit sur-tout par un sens droit, juste, exquis; faisoit tout, pesoit tout avec maturité; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de mœurs admirable, et de la piété la plus solide et la plus éclairée ». Louis XIV ne lui trouva pas cette fermeté et cette hauteur pour la dignité de la couronne; car lorsqu'il lui demanda sa démission, en 1679, une des raisons qu'il en rapporte dans un mémoire qu'il a laissé, et qui est déposé à la bibliothèque du roi, c'est,

dit-il, que *tout ce qui passoit par ses mains perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres du roi de France : l'emploi que je lui avois donné se trouvoit trop grand et trop étendu pour lui.*

Le duc de Saint-Simon entre dans des détails curieux sur les causes particulières de la disgrace d'Arnaud de Pomponne. Selon lui, il succomba victime de la jalousie de Colbert et de Louvois, mais victime aussi, il ne le dissimule pas, de sa propre négligence, que ses ennemis surent faire valoir contre lui. « Il les offusquoit au conseil par ses connoissances dans les affaires générales de l'Europe, des maisons, de leurs alliances, de leurs intérêts, des ressorts de leur politique ; et quand ils se hazardoient de le contredire sur ces objets, sans sortir de sa modération et de sa douceur ordinaire, d'un mot placé à propos, et bien appuyé, il les en faisoit repentir. Il est vrai qu'il n'empiétoit pas sur leur département ; mais ils auroient voulu entrer dans le sien, et ils ne lui pardonnoient pas de s'en voir repoussés, et sans pouvoir s'en plaindre. Le roi l'estimoit

moit beaucoup, et lui marquoit une grande considération : ils en étoient consolés par un défaut de Pomponne, très-grand dans l'opinion de Louis XIV; c'étoit son nom, les liaisons de sa famille avec les jansénistes. Sa *signature*, dit madame de Sévigné, étoit un crime. Colbert et Louvois, peu d'accord ordinairement, se concertèrent, pour saisir les occasions de renverser cet incommode concurrent; et une faute qui auroit peut-être été pardonnée sans leurs insinuations, détermina le roi au sacrifice qu'on poursuivoit si vivement. Il faisoit traiter le mariage du dauphin avec une princesse de Bavière, et on attendoit chaque jour le courrier qui devoit apporter la conclusion. Dans ce moment critique, il crut qu'il auroit bien le tems d'aller passer quelques jours à Pomponne. Madame de Soubise, son amie, alors dans l'éclat de sa beauté et de la faveur, étoit instruite du mariage; elle le conjura de remettre ce petit voyage : elle s'avança jusqu'à lui dire qu'elle voyoit quelque nuage qui devoit le déterminer à ne pas s'absenter : mais elle n'osa s'expliquer davantage, et se contenta de le presser autant, qu'il

lui étoit possible. Les gens les plus parfaits ne sont pas sans défauts. Fixé à son idée, Pomponne ne put comprendre ce que madame de Soubise vouloit qu'il entendît, ni ne voulut sacrifier ce petit voyage à son conseil et à son amitié. A peine est-il parti, que le courrier arrive, chargé des dépêches et d'une lettre particulière à Louvois, qui avoit des gens par-tout. Il la porte aussi-tôt au roi, qui s'étonne de ne pas recevoir des nouvelles d'ailleurs. Le courrier, arrivé à Paris le jeudi 16 novembre, étoit parti pour Pomponne. On le renvoie porter les papiers au secrétaire chargé des chiffres. Celui-ci étoit allé se divertir pendant l'absence du ministre, et ne put se mettre au travail que le vendredi. Pendant ce tems, Colbert et Louvois attisent l'impatience du roi, et font si bien, que, de retour à Paris le samedi, Pomponne trouve un ordre du roi de lui envoyer les papiers avec sa démission, et de s'en retourner dans son château. Ce grand coup frappé, Louvois, dont Colbert, qui avoit ses raisons, avoit exigé le silence à l'égard de Le Tellier, son père, se hâte d'aller lui conter la menée et le succès.

Mais, lui dit le vieux ministre, *avez-vous un homme tout prêt pour mettre à cette place? Non*, répond Louvois, *on n'a songé qu'à se défaire de celui qui l'occupoit; et maintenant qu'il n'y est plus, on ne manquera pas de trouver quelqu'un pour lui succéder. Vous n'êtes qu'un sot, mon fils, avec tout votre esprit et toutes vos vues*, répliqua Le Tellier; *Colbert en sait plus que vous, et vous verrez que déjà il a proposé le successeur. Vous allez être pis qu'avec l'homme que vous avez chassé, et qui du moins n'étoit pas plus à Colbert qu'à vous. Je vous le répète, vous vous en repentirez.* En effet, Colbert s'étoit assuré de la place pour son frère de Croissy, alors envoyé à Aix-la-Chapelle. Ce fut un coup de foudre pour Louvois, une surprise qui le brouilla plus qu'auparavant avec Colbert, et par suite avec Croissy ».

Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir remis sous les yeux un échantillon aussi bien conditionné de l'intrigue des gens de cour : ceux-là étoient habiles au moins; mais dans le siècle d'après, que de plats intrigans, qui n'a-

voient rien pour se faire pardonner leurs perfidies !

Le roi conserva à Pomponne le titre de ministre d'état, et lui rendit par la suite la permission de reparoître au conseil.

Mort le 26 septembre 1699, âgé de 81 ans.

1672.

GUERRE CONTRE LA HOLLANDE;

Du 7 avril 1662 au 5 février 1677.

(16 *juin.*)

LE PASSAGE DU RHIN (1).

LE grec fend le Granique avecque ses drapeaux,
Et le françois armé le Rhin passe à la nage :
Qui voudra comparer l'un et l'autre passage,
Que d'un fleuve et de l'autre il compare les eaux (2).

REGNIER-DESMARETS.

(1) Ce quatrain, et les autres du même auteur, sont dès inscriptions pour la statue de la place des Victoires. Plusieurs sont très-mauvais : mais ils consacrent en peu de mots la mémoire de plusieurs grands

évènemens. Nous avons balancé si nous insérerions ici la fameuse épître de Boileau sur le même sujet. Mais qui n'a pas les œuvres de Boileau? Nous avons déjà dit que nous nous sommes fait une loi de ne pas réimprimer les pièces considérables des grands auteurs de ce siècle.

(2) Le passage du Rhin est une des principales opérations de la conquête de la Hollande par Louis XIV. Ce prince avoit déclaré la guerre aux Provinces-Unies le 7 avril. Ne pouvant pardonner aux hollandois de l'avoir forcé à la paix d'Aix-la-Chapelle, et sur-tout de s'en être vantés, il laisse éclater son grand projet de conquérir tous les Pays-Bas, et se ligue avec Charles II, roi d'Angleterre, dont il achete l'alliance, ainsi que celle de l'évêque de Cologne, de Maximilien de Bavière, et de l'évêque de Munster. Le prétexte de la guerre fut une médaille fanfaronne que les états avoient fait frapper, et dont ils firent briser le coin, pour appaiser Louis XIV. Cette soumission ne lui ayant pas semblé suffisante, il fit avancer vers le Rhin cent trente mille combattans, commandés par Turenne, Condé, Luxembourg

et Vauban. On n'avoit à lui opposer qu'un jeune prince d'une constitution foible, qui n'avoit vu ni siéges ni combats (Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans), et environ vingt-cinq mille mauvais soldats, en quoi consistoit alors toute la garde du pays : aussi toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent-elles aussitôt. Il n'y avoit qu'environ vingt pas à nager au milieu du bras du Rhin qu'on avoit à passer. Cet espace n'étoit rien, parce que plusieurs chevaux de front rompoient le fil de l'eau, très-peu rapide. La maison du roi, et les meilleures troupes de cavalerie traversèrent le fleuve, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes. Louis XIV *se plaint de sa grandeur, qui l'attache au rivage* (Boil.). Il passe ensuite le fleuve, sur un pont de bateaux, avec l'infanterie.

Tel fût ce *passage du Rhin*, célébré, dans le tems, *comme un des grands évènemens qui dussent occuper la mémoire des hommes.*

Conquête de la Hollande.

Air : *Du Confiteor.*

Hollandois, votre cas va mal (1),
Si Louis est inexorable :
Le grand Colbert est amiral,
Et le gros Louvois connétable :
Tous deux savent bien leur métier,
Et ne font jamais de quartier.

A voir la mine de Louvoi,
Et son gros visage d'ivrogne,
Quipourroit croire, en bonne foi !
Qu'un homme à si vilaine trogne,
Fût, par son esprit sans pareil,
L'intelligence du soleil ?

Il étoit grand homme d'état,
Dès sa plus tendre adolescence ;
Jamais ne fut chef ni soldat :
Il en a pourtant la science ;
Et tous les guerriers, sans Louvois,
Seroient à présent sans emplois.

Turenne et Condé, sous le roi,
Généraux de quelque espérance,
Sans l'assistance de Louvoi
Pourroient bien défendre la France :
Mais s'ils lui savent obéir,
Que ne pourront-ils envahir ?

Tous les lauriers qu'ils cueilleront
Pendant les campagnes suivantes,
Il est bien sûr qu'ils les devront
A ses instructions prudentes :
Car déjà, sans ses bons avis,
Les hollandois seroient soumis (2).

(1) *Hollandois, votre cas va mal.* Persifflage contre Louvois et Colbert : si le mot n'étoit pas encore inventé, la chose n'étoit pas moins commune ; les talens des deux ministres ne les mettoient pas à l'abri des railleries les plus amères.

(2) *Déjà sans ses bons avis.* Louvois avoit la prétention de diriger les opérations des généraux ; ce qui étoit assez ridicule avec des hommes tels que Turenne et Condé. Ses conseils furent cause du salut de la Hollande, et de la prolongation de la guerre : ce dernier point étoit l'objet secret de tous ses vœux.

L'auteur appelle Colbert *amiral*, probablement parce qu'il avoit le département de la marine.

LOUIS XIV.

Il prit en un jour la Lorraine (1),
La Bourgogne en une semaine,
La Hollande en un mois : malgré le castillan,
Que ne prendra-t-il en un an ?

BUSSY-RABUTIN.

(1) Fausseté. Voici ce que dit le président Hénaut sur la conquête de la Lorraine en 1670. « Le duc de Lorraine, qui ne cessoit de lier de nouvelles intrigues, est dépouillé de tous ses états par le maréchal de Créquy, qui ne lui laisse qu'un pays ouvert et sans défense. On lui prend Epinal le 24 septembre, Chatté le 6 octobre, et Lonwy. Ce prince se retire à Cologne ». Bussy-Rabutin ne connoissoit pas de milieu : c'étoit tantôt un impudent satirique, tantôt un plat adulateur.

Querelle de Louvois et Turenne.

Air : *Du Confiteor.*

Le vicomte, dit de Louvoi (1),
Ce que toute la terre en pense :
Car il a bien su dire au roi,
Que de tous les maux de la France
Ce petit fils de procureur
Lui seul est la cause et l'auteur.

A ce connétable insolent,
Qui fait le petit dieu sur terre,
Il soutint effectivement
Qu'il n'étoit pas homme de guerre,
Et qu'il feroit mieux le métier
De commissaire de quartier (2).

Si j'étois parent de Louvois,
Ou du moins celui de Saint-Pouange (3),
Je ne manquerois point d'emplois,
Je serois heureux comme un ange :
Ne suis-je pas bien malheureux
De n'être rien à tous les deux ?

(1) Turenne eut de fréquens démêlés avec le ministre ; et suivant une tradition fort répandue, lui fit les reproches consignés dans ces couplets. Quoi qu'il en soit, Louvois ne négligea rien pour parvenir

à exceller dans l'administration qui lui étoit confiée. Il devint célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails. Sa capacité, bien reconnue à cet égard, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre, tant de siège que de campagne. Pour la première, Vauban fut son maître. « Il me demanda, dit cet illustre ingénieur, quelque chose sur l'attaque des places qu'il pût étudier. Là-dessus, je m'enfermai, et rappelant toutes mes idées, je fis un gros volume d'écritures. Rien ne m'a jamais été si utile à moi-même que cette considération attentive et exacte, la plume à la main, de tout ce que j'avois jamais eu dans l'esprit sur cette matière; et ce fut par cette réflexion que je me fixai à la manière d'attaquer, que je pratique aujourd'hui ». Ainsi, cette curiosité de Louvois donna à Vauban lui-même l'idée de s'élever au-dessus des règles communes. La même curiosité fit descendre le ministre dans les mines de Tournay qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout.

Les reproches que l'on peut lui faire doivent donc porter principalement sur son

ambition démesurée, et les violentes injustices dans lesquelles il entraîna son maître à l'égard des puissances voisines : car si l'on rassembloit ce qu'ont rapporté ses contemporains sur les études auxquelles il eut le courage de se livrer, il se trouveroit que peu de ministres ont autant travaillé pour acquérir les talens nécessaires à leur place, et qu'aucun n'y a plus réussi.

(2) Le grand-père du chancelier. Le Tellier avoit été commissaire de quartier.

(3) Saint-Pouange, frère de Villacerf, étoit premier commis de Louvois.

1673.

Évacuation de la Hollande.

Air : *Du Confiteor.*

Hollandois, votre cas va bien (1),
Louis n'est pas inexorable ;
Puisqu'il vous rend tout votre bien (2),
Rendez-en grace au connétable ;
Un compliment à l'amiral :
Tous deux ne vous servent pas mal.

L'un fait sortir tout notre argent,

L'autre empêche qu'il ne revienne :
Sont-ce deux marchands d'Amsterdam ?
Sont-ce deux ministres de Vienne ?
Messieurs, vous serez bien surpris :
Ce sont deux bourgeois de Paris.

A l'exemple des hollandois,
Savez-vous ce qu'il convient faire ?
Faisons de Colbert, de Louvois
Ce qu'ils ont fait du pensionnaire (3) :
Tout le monde nous en louera,
Et la fortune changera.

(1) *Hollandois, votre cas va bien.* Les armées françoises avoient traversé trois rivières, pris les trois provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Overissel, et plus de quarante villes fortifiées. La guerre eût fini au bout de trois mois, si on avoit voulu suivre l'avis de Pomponne, qui consistoit à se contenter des avantages proposés par les hollandois, et à se rejeter sur les Pays-Bas catholiques, pour punir le roi d'Espagne de l'infraction qu'il avoit faite au dernier traité d'Aix-la-Chapelle, en secourant les Provinces-Unies. Mais Louvois l'emporta sur Pomponne ; il l'emporta aussi sur Turenne, qui vouloit que le roi fît démolir les places à me-

sure qu'il s'en emparoit. En y mettant des garnisons, le ministre avoit plus d'emplois à sa disposition, et étendoit son pouvoir.

Louis XIV voulut imposer aux hollandois des conditions tyranniques et humiliantes, entre autres celles de rétablir chez eux la religion catholique : le désespoir les sauva ; ils inondèrent le pays, et créèrent le prince d'Orange stathouder. Le fameux Ruiter, par une victoire sur les flottes combinées de la France et de la Grande-Bretagne, mit en sûreté les côtes de la Hollande. Cependant les négociations promptes et secrètes du prince d'Orange réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandres. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi étoit entré au mois de mai en Hollande ; et dès le mois de juillet, l'Europe commençoit à être conjurée contre lui. Ce fut le fruit d'une dépense de plus de cent cinquante millions, et de la perte d'une foule de braves soldats et de bons officiers.

Louis vouloit une gloire facile : il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un

pays inondé : il revint à Saint-Germain au milieu de l'été. Madame, seconde femme de Monsieur, explique, dans une de ses lettres, le motif de ce retour subit, qui étonna toute l'Europe. « Je sais, dit-elle, aussi certainement que je sais le nom que je porte, que le roi est revenu tout simplement pour voir madame de Montespan, et pour être avec elle ».

(2) *Puisqu'il vous rend tout votre bien.* Cette année 1773, on donna au maréchal de Bellefond l'ordre d'abandonner les places conquises sur les hollandois. On étoit si pressé d'évacuer ce pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandois furent rendus pour un écu par soldat.

(3) *Faisons de Colbert, de Louvois, ce qu'ils ont fait du pensionnaire.* Conseil abominable. A l'instigation du prince d'Orange, nommé stathouder, Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, fut massacré par la populace, dans le commencement de cette guerre, avec son frère Corneille deWitt, parce qu'ils avoient été d'avis de faire la paix.

(29 *juin*)

La Prise de Mastrick (1).

Ode.

Muses, vous le savez, le zèle qui me presse
A montré ses ardens transports ;
J'ai pour le grand Louis surmonté ma foiblesse,
Et tenté de nobles efforts :
Mais qui pourra chanter sa dernière victoire?
En parler bassement, c'est la lui dérober ;
Et lui-même aujourd'hui, sous le poids de sa gloire,
Comme ses ennemis, il nous fait succomber.

Oui, prince, tes grandeurs, tes vertus plus qu'humaines,
Dont l'éclat fait tant de jaloux,
Tes travaux infinis, tes glorieuses peines,
Te coutent beaucoup moins qu'à nous.
Nous sentons plus que toi les soins que tu te donnes,
Quand notre foible voix ose les raconter,
Et nous travaillons plus à faire tes couronnes,
Que toi pour les cueillir et pour les mériter.

Peuples, vous le voyez, la fortune enchaînée
Est toujours soumise à ses lois ;
Vigilance et bonheur, sagesse et destinée
Conspirent à ses grands exploits.
Il forme ses desseins avec tant de prudence,
Qu'on diroit que sa main n'y prendra point de part:
Sa main les exécute avec tant de vaillance,
Qu'il semble que son cœur commet tout au hasard.

Comme

Comme un illustre athlete à qui l'ame plus juste
Apprend à conduire ses coups,
S'il trouve un ennemi brave, ferme, robuste,
Ajoûte l'adresse au courroux,
Il lui trompe les yeux d'une savante feinte,
En cent endroits divers semble le mesurer,
Et lui portant enfin une terrible atteinte,
Le presse, le renverse, et le fait expirer.

Avec un art pareil, ce monarque invincible
Conduit ses projets fortunés
Contre des ennemis qu'un orgueil inflexible
Rend chaque jour plus obstinés.
Troublés et confondus par sa marche douteuse,
Ils observent en vain ce sage conquérant,
Qui, poussant vers Mastricht sa course impétueuse,
L'approche, l'environne, et l'attaque, et le prend.

Nul ne le garantit, ni les vastes ouvrages
Qui le couvrent de toutes parts;
Ni les fiers défenseurs, ni les brûlans orages
Dont il étonne les regards;
Ni des feux enfermés l'effroyable tonnerre,
Dont l'effet imprévu devoit frapper les cœurs,
Et nous ouvrant par-tout le centre de la terre
Sur ses murs abattus abattre les vainqueurs.

La terre a beau trembler, nul françois ne recule
Au milieu des gouffres ouverts;
Dans les feux dévorans un plus beau feu le brûle,
Qui brave cent périls divers.
La mort, armée en vain de tant d'affreux spectacles,
Ne sert que de matière à leurs faits inouis;

Ils ne connoissent plus de dangers ni d'obstacles :
Ils regardent la gloire, et sont vus de Louis..

Peuvent-ils faire moins, quand ce héros les guide?
Et quels hasards vont-ils braver,
Que cette ame indomptable et ce cœur intrépide,
Avec eux ne veuille éprouver?
De l'airain embrâsé la funeste tempête,
En tombant à ses pieds, vient menacer son sort,
Et le plomb enflammé qui gronde sur sa tête,
Va porter plus avant la terreur et la mort.

Ah! prince, où te conduit l'ardeur trop magnanime
Que tu ne saurois modérer?
Que devient la sagesse, et profonde, et sublime,
Que tu nous faisois admirer?
Qu'à tes autres vertus ta valeur est contraire!
Qu'à tes propres sujets elle cause d'effroi!
Mars est un dieu changeant, envieux et colère :
Tout l'univers te craint, et nous tremblons pour toi.

Ne fatigue plus tant le ciel qui te seconde,
Et s'attache à te contenter:
C'est assez, et Mastricht vient d'instruire le monde,
Que rien ne peut te résister.
Epargne à notre amour de plus longues alarmes;
De ton trône élevé donne par-tout la loi;
Et rendant à la France un repos plein de charmes,
Laisse-lui posséder, et sa gloire, et son roi.

Déjà de tes exploits ton cher dauphin soupire,
Et refuse de t'applaudir :
Pense-tu qu'avec joie il regarde un empire
Qu'il ne pourra plus agrandir?

Souffre qu'il trouve un jour à forcer des murailles,
Qu'il partage avec toi le respect des humains,
Et s'exerçant à l'art de gagner des batailles,
Que tes derniers lauriers soient cueillis par ses mains.

Genest.

(1) La république de Hollande représenta si bien à l'Espagne, à l'empereur et à l'électeur de Brandebourg l'intérêt qu'ils avoient tous d'arrêter les conquêtes des françois, qu'ils se déclarèrent en sa faveur : aussi la France se contenta-t-elle de la conquête de Mastricht. Le roi vint en personne assiéger cette place, qui se rendit au bout de huit jours. Les françois y eurent trois mille hommes tués, et les hollandois douze cents. Vauban, qui conduisoit les travaux de ce siège, s'y servit, pour la première fois, de parallèles et de places d'armes inconnues jusqu'alors dans l'attaque des villes. Louis XIV, ne pouvant plus rien du côté du Brabant hollandois, où tout étoit inondé, fit un voyage en Lorraine, d'où il passa en Alsace, dans le dessein d'empêcher Strasbourg de se déclarer contre lui. Il commença à faire brûler une arche du pont : après quoi les habitans lui promirent tout ce qu'il voulut.

1674. (*mai.*)

SECONDE CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Aux défenseurs de Besançon.

BESANÇON, laissez-vous prendre ;
Vous nous faites trop attendre :
Vous perdez d'heureux momens,
En cherchant à vous défendre ;
Si l'amour a des tourmens,
C'est la faute des amans.

Chers amis, fuyons la gloire
D'être couchés dans l'histoire ;
Rien n'est si cher ici-bas
Que le tems qu'on met à boire :
Si le vin a des appas,
Pourquoi n'en boirions-nous pas ? (1)

(1) Insipide persifflage. Nous ne l'insérons ici que parce que nous ne trouvons rien de mieux sur *la seconde conquête de la Franche-Comté.* Besançon se rendit, le 15 mai, après neuf jours de siège. La citadelle se rendit le 21.

L'arc de triomphe de la porte S. Denis, et les autres monumens de la conquête de la Hollande, étoient à peine achevés, que

cette conquête étoit abandonnée . . . . Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster et de Cologne même, et de laisser dans les pays que Louis avoit envahis et quittés, plus de haîne que d'admiration pour lui. Cependant on tint tête à toutes les puissances liguées contre les françois. Une armée de vingt-trois mille hommes, commandée par Turenne, s'opposa aux impériaux; quarante mille hommes et Condé marchèrent contre le prince d'Orange; une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux espagnols jusques dans Messine; et Louis XIV lui-même entreprit de se rendre maître de la Franche-Comté. Vauban dirigeoit les attaques au siège de Besançon. Au bout de six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise. Cette province est depuis restée à la France.

A cette époque, le roi fut abandonné à ses propres forces par ses alliés. Il eut trois armées, l'une en Allemagne, la deuxième en Flandres, et la troisième en Roussillon.

(*juin.*)

TROIS COMBATS

Gagnés par TURENNE *en Allemagne* (1).

DES françois, en tous lieux, la valeur se signale;
Trois fois, le fier germain se mesure contre eux,
Et trois fois on le voit, dans sa terre natale,
Sous le fer du vainqueur, mordre le champ poudreux.

REGNIER-DESMARAIS.

(1) Le défaut de *poésies-anecdotes* sur quelques fameux évènemens nous a forcés à faire usage de plusieurs mauvais quatrains de Regnier. Nous avons du moins choisi les pièces les plus courtes.

Cette campagne est regardée comme une des plus belles de Turenne. D'abord, il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville, et en même tems il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, qui venoit de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après

l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg. De là, il court à un autre général des impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendoit que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace : il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille. L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces ; soixante-dix mille allemands sont dans l'Alsace ; Brissac et Philisbourg étoient bloqués par eux. Turenne n'avoit plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandres quelques secours de cavalerie : alors il traverse par Tanne et par Béfort des montagnes couvertes de neige ; il se trouve tout d'un coup dans la Haute-Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyoient en repos en Lorraine, et qui pensoient que la campagne étoit finie. Il bat, à Mulhausen, les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle *le grand électeur*, alors général des armées de l'Empire, avoit son quartier. Il arrive, dans le tems que ces princes et les autres

généraux se mettoient à table ; ils n'eurent que le temps de s'échapper : la campagne étoit couverte de fuyards. Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restoit quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim, une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avoit choisi rendoit sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin, une armée de soixante-dix mille hommes se trouve vaincue, et dispersée, presque sans grand combat ; l'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin . . . La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avoit entrepris dans cette campagne, il l'avoit fait malgré la cour et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Malheureusement il exécuta ceux qui lui prescrivoient d'incendier le palatinat : deux villes et vingt-cinq villages furent embrasés, en représailles des cruautés qui avoient été exercées sur quelques soldats françois, qui s'étoient écartés de l'armée. L'électeur palatin envoya un cartel à Turenne : celui-ci répondit par un compliment vague, qui ne signi-

fioit rien ; mais en même tems ne put s'empêcher de mander au roi *que ces ravages refroidissoient bien plus ses alliés qu'ils ne les réchauffoient.*

(11 *août.*)

BATAILLE DE SENEF (1).

Au grand CONDÉ, *sur cette victoire.*

PRINCE, en parlant de vos exploits,
Et dans la paix, et dans la guerre,
On vous compare quelquefois
A celui qui donna des lois
Aux maîtres de toute la terre.
De votre honneur je suis jaloux ;
Ce parallèle me fait peine :
Cesar, à le dire entre nous,
Fut bien aussi b . . . que vous,
Mais non pas si grand capitaine.

SAINT-PAVIN.

(1) « Le prince de Condé tenoit la campagne avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avoit soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons, attaqua une partie de l'arrière-garde, composée d'espagnols, et y

eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précautions dans le passage du défilé : mais on admira la manière dont il rétablit le désordre ; et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il vouloit, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y étoit, qu'*il n'y avoit plus que le prince de Condé qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes, de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus meurtrières, prirent la fuite, le soir, par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent, chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux éga-

lement affoiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts, et cinq mille prisonsonniers du coté des françois; les ennemis en eurent autant . . . Le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avoit eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avoit pas perdu la bataille, en faisant aussi-tôt lever le siége, et en poursuivant le prince d'Orange. Les petits combats de Sintzheim et de Tinkheim furent décisifs, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, et la grande et célèbre bataille de Seneff ne fut qu'un carnage ».

L'arrière-Ban (1).

L'arrière-ban est commandé;
Nobles, laissez-là vos maisons,
Pour aller servir sous Condé,
L'ami des nobles escadrons.

Turenne en est si rebuté,
Qu'il a dit effectivement:
Je serois bien peu redouté,
Si je vous gardois un moment.

Retournez-vous-en en Anjou
Camper dessus votre pallier;
Plantez par escadrons des choux,
Ou gardez mieux votre quartier.

Monsieur, faut écouter raison ;
Vous verrez si nous avons tort :
Chacun visitoit son jambon,
Quand on nous attaqua d'abord.

Le curé vint nous dire à tous :
Buvez, mangez en sûreté ;
Le scélérat but avec nous
Deux cents coups à notre santé (2).

(1) Voici ce que dit Voltaire de cette troupe composée de l'arrière-ban.

« Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandres (à l'armée de Condé), et après sur celles d'Allemagne (avec Turenne) : mais ce corps ne fut considérable ni utile, et ne pouvoit l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre, et capables de bien servir, étoient officiers dans les troupes : ceux que l'âge ou le mécontentement tenoient renfermés chez eux, n'en sortirent point. Les autres, qui s'occupoient à cultiver leurs héritages, vinrent, avec répugnance, au nombre de quatre mille. Rien ne ressembloit moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service

régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais ».

(2) Le quartier où campoit l'arrière-ban d'Anjou, fut enlevé par les allemands. Un curé amusa ceux qui le composoient, en buvant avec eux.

Le Gentilhomme de l'arrière-ban.

Air : *Du Confiteor.*

Le destin de l'arrière-ban
Me force d'aller à la guerre,
Malgré mes solides sermens
De passer mes jours à ma terre
Avec ma femme et mes enfans :
Grand serviteur aux allemands !

Nous serons peints fidèlement
Dans la gazette de Hollande,
Montés sur de maigres jumens
Avec de grandes houpelandes,
Le poulain derrière le cul,
Qui hennira tout éperdu.

Si je péris dans les combats,
Je veux qu'on grave sur ma tombe :
Ci-gît qui mourut d'un hélas,
En voyant tomber une bombe,
Qui n'eut d'affaire en son pays
Que pour l'honneur du pain béni.

1657. (27 *juillet.*)

Mort de Turenne (1).

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois ;
Il obtint cet honneur par ses fameux exploits ;
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin d'apprendre aux siècles à venir
Qu'il ne mit point de difference
Entre porter le sceptre, et le bien soutenir.

Chevreau.

(1) Henri de la Tour, vicomte de Turenne, né à Sédan le 11 septembre 1611, deuxième fils de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume premier de Nassau, prince d'Orange. Ce nom réveille l'idée d'un des plus grands capitaines qui ait existé.

Louis XIV l'avoit fait partir le 11 mai, pour s'opposer aux entreprises de Montécuculli, que la jalousie des confédérés avoit empêché de commander la dernière campagne. *Celle-ci*, dit le chevalier Folard, *fut le chef-d'œuvre du vicomte de Turenne et du comte de Montécuculli ; il n'y en a point de si belle dans l'anti-*

quité ; il n'y a que les experts dans le métier qui puissent en bien juger. Turenne assemble son armée à Schlestat ; il s'avance à Benfeld, et de là vient camper, le 27 mai, au village d'Acheuheim, à une lieue de Strasbourg, pour maintenir cette ville dans la neutralité, et pour rompre le projet des ennemis de rentrer en Alsace : leurs mouvemens le déterminèrent ensuite à faire passer le Rhin à son armée le 7 juin ; et après avoir épuisé, pendant deux mois, tout ce que l'art de la guerre peut fournir de ressources pour les campemens, pour les marches et pour les contre-marches, il crut enfin avoir trouvé le moment d'attaquer Montécuculli avec avantage, lorsqu'un boulet de canon lui ôta la vie. Le secret de cette journée, qui devoit être triomphante, périt avec lui. Cette année vit finir la carrière des trois plus grands généraux de l'Europe. Turenne fut tué, Condé se retira, et Montécuculli en fit de même, disant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le Prince, et contre M. de Turenne, ne devoit pas compromettre sa gloire contre des gens

qui ne faisoient que commencer à commander des armées. Après avoir parlé, dans sa lettre à l'empereur, de l'événement tragique qui avoit enlevé son illustre émule, il ajouta, qu'*il ne pouvoit s'empêcher de regretter un homme qui faisoit tant d'honneur à l'humanité*. Les premières années que commanda Turenne, il parut fort circonspect, n'engageant une action générale que quand il étoit sûr d'en sortir à son avantage. Il se bornoit à rompre les mesures des ennemis, sur-tout lorsqu'il étoit le plus foible, et à profiter de leurs fausses démarches; ce qui ne manquoit presque jamais de lui réussir. L'âge, qui affoiblit d'ordinaire le courage, le rendit plus entreprenant. Les huit dernières années de sa vie, il se battit autant de fois qu'il put en trouver l'occasion; ce qui fit dire que Fabius étoit devenu Alexandre. Louis XIV ordonna qu'il fût enterré à Saint-Denis, lieu de la sépulture des rois : distinction accordée à peu de personnes, mais encore au-dessous de ses services. Il y a dans la vie de Turenne beaucoup d'anecdotes qui montrent un caractère de la trempe des plus grands hommes de l'antiquité. Nous

ne

ne les rapportons pas ici ; elles sont connues. Il avoit soixante-quatre ans lorsque la France le perdit. Le roi, ayant reçu les lettres qui lui annonçoient cette nouvelle, s'écria en présence des courtisans qui l'environnoient : *Ah ! tout est perdu ! M. de Turenne est mort.* L'oraison funèbre de Fléchier ne le loue pas davantage.

(18 *septembre.*)

TESTAMENT DE CHARLES IV, DUC DE LORRAINE (1).

SAIN d'esprit et de jugement,
Et proche de ma dernière heure,
Je donne à l'empereur, par ce mien testament,
Le bonsoir avant que je meure.

Je destine à ma veuve un fonds de bons désirs,
Dont il sera fait inventaire ;
Pour sa demeure, un monastère ;
Le célibat, pour ses menus plaisirs
La pauvreté, pour son douaire.

Je donne à Vaudemont un peu d'affliction,
Et de regret à ma personne,
Avec ma bénédiction
Pour madame de Lislebonne.

Je laisse à mon neveu mon nom,
Seul bien qui m'est resté de toute la Lorraine;
Si ce prince ne peut le porter, qu'il le traîne,
La France le trouvera bon.

Pour acquitter ma conscience,
En maître libéral, je me sens obligé
De remplir de mes gens la servile espérance :
Je leur donne à tous leur congé ;
Qu'ils le prennent pour récompense.

Je nomme tous mes créanciers
Exécuteurs testamentaires,
Et consens de bon cœur que les frais funéraires
Se fassent aux dépens de leurs propres deniers.

Qu'on me fasse des funérailles
Dignes des princes de mon nom,
Et qu'on embaume mes entrailles
Avec de la poudre à canon.

Que mon enterrement, solemnel et célèbre,
Fasse bruit en tous les quartiers,
Et que le plus menteur de tous les gazetiers
Fasse mon oraison funèbre.

Que, durant l'espace d'un jour,
On m'expose sous une tente,
Et que l'épitaphe suivante
Se lise à mon honneur sur la peau d'un tambour.

Ci gît un pauvre duc sans terres,
Qui fut, jusqu'à ses derniers jours,
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.

Il donna librement sa foi,
Tour-à-tour, à chaque couronne ;
Il se fit une étrange loi
De ne la garder à personne.

Trompeur même en son testament,
De sa femme il fit une nonne,
Et ne donna rien que du vent
A madame de Lisiebonne.

Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée ;
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.

Il se vit toujours maltraîté,
Par sa faute et par son caprice ;
On le détrôna par justice ;
On l'enterra par charité.

PAVILLON.

(1) Charles IV, duc de Lorraine, fut un prince guerrier, plein d'esprit, mais turbulent et capricieux ; il mena la vie d'un aventurier, et mérita d'être peint comme il l'est dans ce testament. Il se brouilla deux fois avec la France, qui le dépouilla deux fois de ses états, et le réduisit à subsister de son armée qu'il louoit aux princes étrangers. En 1641, il signa la paix, et aussi-tôt après se déclara pour les espa-

gnols, qui, moins traitables que les français, et comptant peu sur sa fidélité, l'enfermèrent dans la citadelle d'Anvers, et le transférèrent de là à Tolède jusqu'en 1659. Trois ans après, il signa le traité de Montmartre, par lequel il faisoit Louis XIV héritier de ses états, à condition que tous les princes de sa famille seroient déclarés princes du sang de France, et qu'on lui permettroit de lever un million sur l'état qu'il abandonnoit. Ce traité produisit de nouvelles bizarreries de sa part. Le roi envoya le maréchal de la Ferté contre lui; il céda Marsal, et le reste de ses états lui fut rendu. Le maréchal de Créquy l'en dépouilla de nouveau, en 1670. Charles s'en vengea sur l'arrière-ban d'Anjou qu'il battit à son tour. Il assiégea, l'année d'après, le maréchal de Créquy dans Trèves, s'en rendit maître, et le fit prisonnier. Il mourut près de Birkenfeld, la même année 1675, âgé de 72 ans. Il étoit singulier en galanterie comme en guerre. Mari de la duchesse Nicole, il épousa la princesse de Cantecroix, sous prétexte que son premier mariage étoit nul; mais la cour de Rome en jugea autrement. Il devint

ensuite amoureux, à Paris, de Marianne Pajot, fille d'un apothicaire de Paris, qu'il voulut épouser du vivant de la princesse de Cantecroix; le contrat en fut passé le 18 avril 1662 : le roi fit mettre Marianne au couvent, ainsi que la demoiselle de S. Rémy, que Charles voulut encore épouser depuis. Il devint amoureux, en 1663, de la dame de Ludres, chanoinesse de Poussay, qu'il eût épousée, sans les oppositions de la princesse de Cantecroix. Cette princesse mourut en 1663, et il réhabilita son mariage avec elle avant sa mort; il en avoit eu M. de Vaudemont et la princesse de Lislebonne. Enfin, étant âgé de soixante-trois ans, il épousa, en 1665, Marie-Louise d'Apremont, malgré l'opposition que madame de Ludres fit à ce mariage.

Nouveaux Bâtimens du Louvre (1).

Quand je vois ce palais que tout le monde admire,
Loin de l'admirer, je soupire
De le voir ainsi limité :
Quoi ! prescrire à mon prince un lieu qui le resserre !
Une si grande majesté
A trop peu de toute la terre.

De Cailly.

(1) On avoit posé, le 17 octobre 1665, sous le ministère de Colbert, les fondemens des nouveaux bâtimens du Louvre. La fameuse colonade fut exécutée sur les desseins de Claude Perrault, médecin, qui furent préférés à ceux du cavalier Bernin qu'on avoit fait venir exprès de Rome, à grands frais. On disoit que l'architecture étoit tombée entre les mains des médecins. Perrault fut bien vengé : ce monument excita l'admiration de l'Europe entière.

Le plan du Louvre est un carré parfait, entouré de quatre corps de bâtimens, dont Louis XIV a fait élever le principal, et une partie des deux autres qui font les côtés. Le vieux Louvre, commencé sous François Ier, fut achevé sous le règne de Henri II.

1676. (27 *août.*)

Levée du siège de Mastricht, par le prince d'Orange (1).

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Nassau, vous avez la victoire,
Rien n'est égal à votre gloire ;
Vous triomphez aux yeux de tous,
Et pouvez vous vanter, à Liège,
Que Louis, moins savant que vous,
N'a jamais su lever de siège.

(1) Un congrès étoit assemblé à Nimègue pour la paix : les hostilités n'en continuoient pas avec moins de vigueur. Tandis que du Quesne gagnoit sur mer plusieurs batailles, le prince d'Orange fut obligé de lever, au bout de quarante jours, le siège de Mastricht, à l'approche de l'armée du maréchal de Schomberg. Son désastre fut complet ; car les bâtimens de transport où ce prince avoit chargé son artillerie, ses vivres et tous les débris du siège, furent attaqués par le comte de Montal et le duc de Villeroy, qui firent

remonter ces bâtimens par la Meuse, pour les conduire à Mastricht, malgré la résistance des espagnols, qui ne furent peut-être pas fâchés de les voir échouer. Il avoit parié que la place seroit prise avant le 26, et le Rhingrave, qu'elle ne le seroit pas le 28. C'est la nuit du 26 au 27 qu'on leva le siège.

Frédéric-Armand de Schomberg, d'une maison autrefois établie dans le diocèse de Trèves, et qui a donné deux électeurs de Mayence, fut honoré du bâton de maréchal de France, quoique protestant, le 30 juillet 1675. C'étoit un très-bon officier. La France le perdit en 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes. Il se retira chez l'électeur de Brandebourg, qui le choisit pour ministre d'état, & généralissime de ses armées. Il passa de là en Portugal, ensuite en Hollande, puis en Angleterre avec le prince d'Orange. En 1690, à la bataille de la Boyne, s'étant exposé comme un soldat, il fut tué d'un coup de sabre & de pistolet par les gardes du roi Jacques.

(17 *septembre.*)

PRISE DE PHILISBOURG PAR LE JEUNE DUC DE LORRAINE (1).

AIR : *Réveillez-vous, belle endormie.*

RÉVEILLEZ-VOUS, belle endormie,
Réveillez-vous, car il est jour;
Sachez que l'armée ennemie
Vient de nous prendre Philisbourg (2).

Louis fait sa plainte à la Gloire
D'avoir souffert un pareil tour :
Mais elle dit que la Victoire
Est brouillée avec Luxembourg.

Il sait écrire en vers, en prose;
Il excelle à parler d'amour :
Mais il est guerrier comme Rose (3),
Quand il faut sauver Philisbourg.

Il croit avoir un grand mérite,
Et qu'on l'admire en l'univers;
Mais chacun dit que sa conduite
Comme sa taille, est de travers (4).

(1) Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé, comme lui, de ses états, avoit toutes

les qualités de ce malheureux prince, sans en avoir les défauts. Il commanda long-tems les armées de l'Empire avec gloire : mais malgré la prise de Philisbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ses états. Il avoit pris la place de Montécuculli, qui ne croyoit pas qu'il lui convint de se compromettre avec de jeunes généraux, après s'être mesuré avec Condé et Turenne.

(2) Philisbourg, bloquée pendant six mois, fut vaillamment défendue pendant 70 jours de tranchée ouverte, par Dufay. Le maréchal de Luxembourg ne put la secourir, et fut assailli d'un déluge de couplets à cette occasion. Il s'en vengea dans la suite par de nombreuses victoires : excellente manière de confondre la satire !

(3) Rose, secrétaire du cabinet.

(4) Luxembourg étoit bossu.

Couplets sur le même sujet.

Air : *Du Confiteor.*

Le maréchal de Luxembourg,
Nonobstant la triple alliance,
Vouloit secourir Philisbourg,
Place de grande conséquence ;
Mais un bois qu'il ne voyoit pas,
Le fit revenir sur ses pas (1).

Vous écrivez fort vaillamment :
Vous n'exécutez pas de même ;
Un bois venu dans un instant,
Vous a fait une peine extrême :
Les allemands, tout comme nous,
Ne font pas un grand cas de vous.

Le major général Trassi,
Qui mit notre armée en bataille,
Croyoit le bois plus éclairci :
Mais il n'y voyoit rien qui vaille :
Car le clair-voyant de Choiseul
Le vit s'épaissir à vue d'œil.

Rejeton de Montmorenci,
Renvoyez-nous notre jeunesse ;
Chacun se seroit mieux ici,
Escrimé contre sa maîtresse,
Et sans doute il y auroit eu
Beaucoup plus de sang répandu.

Revenez, aimables guerriers,
Puisque le péril vous étonne ;
Mars vous refuse ses lauriers,
Venez cueillir ceux qu'amour donne !
Que vous nous paroîtrez charmans,
De vouloir vivre bien long-tems !

(1) Luxembourg commandoit la plus belle armée que les françois eussent encore eue en Allemagne. Elle étoit de 45 mille hommes effectifs, et avoit quarante pièces de canon. Il la mit en bataille sur sept lignes, le terrein ne lui permettant pas de s'étendre davantage ; et en cet ordre, il marcha aux ennemis. Ils s'étoient campés derrière *un bois qu'on s'étonna fort de trouver :* il régnoit depuis le Rhin, qu'ils avoient à leur gauche, jusqu'au ruisseau de Spirbach, qui étoit sur leur droite. Un seul grand chemin le traversoit : un escadron pouvoit y passer de front ; et au bout du chemin, ils avoient fait plusieurs retranchemens, qui se soutenoient les uns les autres. Le bois avoit tout au plus un quart de lieue de profondeur, et étoit fort épais ; il est vrai qu'il s'élargissoit, en approchant du Rhin : mais on y trouvoit un marais impraticable à une armée. On con-

nut alors l'impossibilité de secourir Philisbourg.

TRIOLETS

MONSIEUR le duc de Luxembourg
Est bien content de sa campagne :
Il a secouru Philisbourg,
Monsieur le duc de Luxembourg ;
Il a secouru Philisbourg,
Et battu toute l'Allemagne :
Monsieur le duc de Luxembourg
Est bien content de sa campagne.

Monsieur le duc de Luxembourg,
Vous écrivez tout comme Rose (1) ;
Vous donnez à tout un bon tour,
Monsieur le duc de Luxembourg :
Mais pour secourir Philisbourg,
Rose et vous, c'est la même chose.
Monsieur le duc de Luxembourg,
Vous écrivez tout comme Rose.

(1) Rose, secrétaire du cabinet du roi. Il a été de l'académie françoise, et d'Alembert a fait son éloge historique.

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

DEPUIS janvier jusqu'en avril,
Sans redouter aucun péril,
Luxembourg, affamé de gloire,
Forme de généreux desseins,
Dont ce héros perd la mémoire,
Depuis mai jusqu'à la Toussaints.

Que la machine (1) sur le Rhin
Ait un bon ou mauvais destin :
Qu'elle avance ou qu'elle recule,
Qu'elle encule les allemands,
Ou bien que l'allemand l'encule,
Tout cela m'est indifférent.

(1) Machine flottante, garnie de combustibles. On la construisit pour rompre le pont de communication que le duc de Lorraine avoit jeté sur le Rhin, lorsqu'il assiégea et prit Philisbourg. Cette tentative ne réussit pas.

1677. (17 *mars.*)

Valenciennes prise d'assaut (1).

Quels effets surprenans ne doit-on pas attendre
Du soldat que Louis a pris soin d'épargner ?
En guerrier intrépide, il sait tout entreprendre ;
En modeste vainqueur, il sait tout épargner.

Regnier-Desmarais.

(1) Louis XIV prit en personne, en 1676 et 1677, Condé, Bouchain, Valenciennes et Cambray. Valenciennes fut emportée le neuvième jour du siège. Le roi avoit sous lui Monsieur, les maréchaux d'Humières, de Schomberg, de la Feuillade, de Luxembourg et de Lorges. La place, une des plus fortes, des plus grandes et des plus peuplées des Pays-Bas, fut prise en plein jour, lorsqu'on y pensoit le moins. Le duc de Luxembourg ayant fait les dispositions nécessaires pour l'attaque de la contrescarpe, les troupes s'y jetèrent, renversant tout ce qni se présenta ; elles gagnèrent en même tems l'ouvrage couronné ; puis, coulant le long d'une de ses branches, elles entrèrent dans la demi-lune

revêtue, qui étoit à la gorge, par un petit pont qui traversoit le fossé. Les assiégés se sauvèrent dans le pâté, et ils y furent suivis de si près, que les mousquetaires et les grenadiers entrèrent dans la ville par le pont qu'on avoit baissé pour faciliter la retraite aux fuyards. Ils gagnèrent le rempart, où ils se retranchèrent en diligence ; et y ayant trouvé quelques pièces de canon, ils les tournèrent contre la ville, qui fut obligée de se soumettre sans capitulation. Le roi la garantit du pillage, après y avoir fait plus de trois mille soldats prisonniers. Il détacha ensuite Monsieur, pour aller faire le siège de Saint-Omer, pendant qu'il marchoit lui-même contre Cambray.

Cette brillante conquête ne put jamais lui faire oublier une faute qu'il avoit faite l'année précédente, près de cette même ville de Valenciennes. L'occasion s'étoit présentée de battre le prince d'Orange, et il l'avoit laissé échapper. Le maréchal de Lorges, seul, avoit ouvert l'avis de livrer la bataille : mais Louvois avoit été de l'opinion opposée, et avoit entraîné les autres membres du conseil. « Le lende-

main

main, dit le duc de Saint-Simon, j'eus occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient. Le prince le voulut voir. Il le questionna beaucoup sur ce qui avoit empêché le roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en rase campagne, sans quoique ce soit entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour faire dépit au roi : Ne manquez pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avoit grande raison de vouloir la bataille, et de s'y opiniâtrer. Il ajouta que lui, prince d'Orange, n'avoit jamais couru un si grand danger; qu'il étoit battu sans ressource, &c. ».

Le roi, à ce qu'assure le président Hénaut, se rappeloit toujours ce moment avec regret.

Le 16 avril 1699, dit aussi Dangeau dans ses mémoires, on vint à parler au roi, à la promenade, du jour, qui étoit celui d'hier, qu'il campa à la cense d'Heurtebise, près de Valenciennes. Il nous dit tout bas *que c'étoit le jour de sa vie où il avoit fait le plus de fautes; qu'il n'y pensoit jamais sans une extrême douleur; qu'il y rêvoit*

quelquefois la nuit, et se réveilloit toujours en colère, parce qu'il avoit manqué une occasion sûre de défaire les ennemis. Il en rejeta la principale faute sur un homme qu'il nous nomma, et ajouta encore : *C'étoit un homme insupportable, dans ces occasions-là, comme par-tout ailleurs.* Cet homme étoit Louvois.

Cambray se rendit le 5 avril, après neuf jours de tranchée ouverte.

(11 *avril.*)

Bataille de Cassel.

Sonnet au Roi.

Tandis que, triomphant sur la terre et sur l'onde,
Tu surprends l'univers de tes progrès soudains,
Et qu'avec tant de bruit, dans tes augustes mains,
Eclate le tonnerre, en même tems qu'il gronde :

Tandis qu'en cette guerre, où le ciel te seconde,
Du superbe Cambray tombent les efforts vains ;
Que ta tête et ton cœur sont les guides certains
Qui conduisent tes pas vers l'empire du monde :

Un frère généreux, par ton exemple instruit,
Cherche tes ennemis, les combat, les détruit,
Et vient mettre à tes pieds sa brillante victoire (1).

De l'encens qu'il mérite il n'est point satisfait ;
Il veut qu'on te le donne, et sa plus grande gloire
Est que tu sois loué de tout ce qu'il a fait (2).

Benserade.

(1) Monsieur attaqua le 11 avril le prince d'Orange, qui venoit au secours de S. Omer. La bataille ne dura que deux heures, et la déroute des ennemis fut entière : Luxembourg les poursuivit, pendant la nuit, une lieue par-delà Cassel. Le prince commença lui-même le combat, à la tête des gendarmes écossois, et donna des preuves d'un grand courage. Trois mille hommes des alliés tués sur la place, deux mille cinq cents pris, treize pièces de canon, deux mortiers, tous les caissons, farines, avoines et munitions de guerre furent les marques authentiques de la victoire.

Ainsi, le frère de Louis XIV eut un avantage que celui-ci n'eut jamais, la gloire de gagner une bataille en personne. Le roi en fut jaloux, quoique Pélisson prétende lui avoir entendu dire de l'*abondance de cœur*, que, *sur son honneur, il étoit plus aise que cela fût arrivé à son frère qu'à lui-même*. Saint-Simon dit qu'il n'y eut que l'*extérieur* de gardé : il ne le

fut pas trop bien, si ce que dit Voltaire est exact, que le roi n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Dès ce moment, ajoute Saint-Simon, la résolution fut prise, et depuis bien tenue, de ne jamais donner d'armée à commander à Monsieur.

(2) Il semble que Benserade sente les dispositions de Louis XIV à l'égard de son frère, et qu'il cherche à calmer sa jalousie.

(14 *août.*)

Levée du siège de Charleroy par le prince d'Orange (1).

Air : *Patapon.*

Sus ! françois, que l'on se range !
Voici le prince d'Orange !
Patapon, patapon,
Monté sur son palefroi,
Qui vient prendre Charleroy ;
Vous voyez comme il se venge.
Patapon, tarare pompon.

Montal, à cette semonce,
Prend son capel, puis l'enfonce ;

Patapon, patapon.
Amis, passez les marais :
Approchez-vous un peu de près :
Vous entendrez ma réponse.
Patapon, tarare pompon.

(1) Le prince d'Orange, dans la crainte d'être attaqué par Luxembourg, leva le siège de Charleroy : la place étoit défendue par le brave Montal. Ce prince n'avoit pas été plus heureux, en 1672, devant la même place que le même Montal défendoit.

AIR : *Des Trembleurs, de l'opéra d'Isis.*

LE brave prince d'Orange,
Deux mois avant la vendange,
Sans consulter son bon ange,
Sur Charleroy se rua ;
Chacun disoit : Il se vange,
Il est digne de louange ;
Mais, par un malheur étrange,
Il prit Binche, et s'en tint là, la, la.
Le dessein en étoit fort grand ;
Si quelqu'un dit qu'il est gourmand,
Il ment, il ment, il ment.

Luxembourg croit que sa gloire
Doit effacer la mémoire
Des héros que la victoire
En mille lieux couronna :

Je sais ce qu'il en faut croire,
Son mérite m'est notoire ;
Et sans faire son histoire,
Je ne dirai que cela, la, la :
Il est bossu, fourbe et méchant,
Et quiconque dit autrement,
Il ment, il ment, il ment.

(1) Ces injures contre Luxembourg paroissent aujourd'hui bien extraordinaires ; mais il n'avoit pas encore remporté les victoires qui l'ont immortalisé.

(*septembre.*)

AVANTAGES

Remportés par le maréchal DE CRÉQUY.

Tu viens, Créquy, de sauver la Champagne (1) :
Ah ! que d'encens te doivent les buveurs !
Malgré toutes les forces d'Allemagne,
Tu viens, Créquy, de sauver la Champagne :
Ah ! que d'encens te doivent les buveurs !

Ne pleurez point, trop aimable princesse (2),
Si Charles part, l'Empire en a besoin ;
Créquy saura servir votre tendresse :
Consolez-vous, trop aimable princesse,
Si Charles part, l'Empire en a besoin.

Pourquoi quitter cette adorable reine?
Pourquoi quitter des entretiens si doux?
Où courez-vous, grand prince de Lorraine?
Pourquoi quitter cette adorable reine,
Pour le dieu de Mars, qui ne fait rien pour vous?

(1) Pendant le siège de Charleroy par le prince d'Orange, les impériaux, commandés par le jeune duc de Lorraine, sembloient menacer la Champagne; les habitans du plat-pays abandonnoient leurs demeures : les dispositions de Créquy ne tardèrent pas de les rassurer. Voici la notice que donne le président Hénaut des exploits de ce maréchal, en 1677. « La prise de Philisbourg, en 1675, et celle de Trèves en 1676, donnèrent l'espérance au jeune duc de Lorraine de pouvoir reconquérir ses états. Il comptoit que Trèves et Luxembourg lui donneroient passage par la Sarre, ou sur la Meuse, tandis que, sur Philisbourg, le prince de Saxe-Eisenac entreroit dans l'Alsace. Le baron de Montclar défendit l'Alsace contre ce dernier, et le maréchal de Créquy fut opposé au duc Charles avec une armée fort inférieure. Ce prince passa la Sarre, et s'avança jusqu'à Metz : mais il ne put rien

entreprendre, par l'habileté de Créquy, qui défendit les passages, et il se vit contraint de retourner en Alsace, où celui-ci le devança. Montclar avoit tellement resserré les troupes du prince de Saxe, qu'elles furent obligées de capituler, près de Strasbourg, le 24 septembre. Créquy battit encore un corps de troupes du duc Charles, le 7 octobre ; et il termina cette glorieuse campagne par la prise de Fribourg, le 4 novembre, en cinq jours de tranchée ouverte ».

(2) Cette princesse, cette reine, dont le duc de Lorraine étoit amoureux, est difficile à deviner aujourd'hui : de telles intrigues ne sont pas bien importantes, quand elles ne produisent aucun grand évènement.

1678. (9 *mars.*)

Prise de Gand (1).

Pour contraindre l'Espagne à terminer la guerre,
Gand est, en plein hiver, par Louis emporté ;
Tant l'ardeur de donner le repos à la terre,
Fait trouver tout facile à son cœur indompté!

(1) Le roi, pour donner le change aux ennemis, s'étoit posté en Lorraine, dès le mois de février, avec la reine et toute sa cour, et avoit fait investir Charlemont, Namur et Luxembourg; puis tout-à-coup, passant des bords de la Moselle à ceux de l'Escaut, la ville de Gand fut investie par le maréchal d'Humières, et prise le 9 mars, n'ayant soutenu que quatre jours de siège : le château capitula le 12. Cette conquête étoit importante, parce que c'étoit à Gand que devoit se faire le dépôt général de l'armée des alliés, en attendant qu'ils fussent en état d'assembler leurs forces.

Ypres se rendit le 25, après sept jours de siège. Louis XIV quitta son armée avant la fin du printemps, comme à son ordinaire (le 2 juin) et revint à Saint-Germain.

Les mesures que prit Louvois, en qualité de ministre de la guerre, pour assurer la conquête de Gand, et les instructions qu'il donna au général, passèrent pour des chef-d'œuvres de prévoyance et d'habileté.

POUR LE MARQUIS DE LOUVOIS;

ALLUSION A LA DEVISE DE LOUIS XIV,

Un soleil avec ces mots : *Nec pluribus impar.*

D'UN ministre agissant le soin laborieux,
Doit seconder les soins des suprêmes puissances;
Dans sa gloire suprême, ainsi le roi des cieux,
Pour agir au dehors, a ses Intelligences.

Un monarque chargé d'un sceptre glorieux,
Seul ne sauroit fournir à ses devoirs immenses;
Il faut que, pour tout voir, il emprunte des yeux,
Et des bras, pour s'étendre aux plus vastes distances.

Un roi plus élevé que tous les potentats,
Trouve dans Louvois seul tous ces yeux, tous ces bras,
La prompte activité, la sagesse profonde,

Un assemblage heureux de talens inouis;
Et si Louis suffit à régir plus d'un monde,
Quelle gloire à Louvois de suffire à Louis!

MANGIN.

(14 *août.*)

Bataille de S. Denis, près de Mons (1).

Luxembourg, dînant en paix
Avec sa phalange,
Trouva, dit-on, fort mauvais,
Et le cas étrange,
De voir à son entremets
Le prince d'Orange.

(1) Le maréchal de Luxembourg, trompé par les fausses lettres d'un espion, fut surpris par le prince d'Orange, et ne crut que l'armée ennemie s'approchoit que quand il apprit que la brigade de Bourbonnois venoit d'être attaquée.

Il ne pouvoit le présumer, puisque lui et le prince d'Orange savoient que la paix devoit être signée. Tranquille dans le village de Saint-Denis, il dînoit chez l'intendant de l'armée, lorsque le prince fondit sur son quartier avec toutes ses troupes. On eut beaucoup de peine à se défendre, et l'ennemi eut l'avantage dans ce combat : son infanterie demeura maîtresse du terrein où elle avoit combattu. Luxembourg

ne fut donc surpris que parce qu'il se reposoit sur la foi du traité ; et le prince d'Orange se rendit coupable d'inhumanité, puisqu'il sacrifia plusieurs milliers d'hommes au désir de se signaler. Le public fut cependant assez injuste pour le blâmer, moins que le maréchal, à l'égard duquel on étoit plus que sévère dans ce temps-là.

1679. (*5 février.*)

PAIX DE NIMÈGUE (1).

Surnom de GRAND, *déféré à* LOUIS XIV.

AUX MUSES.

DES sacrés bords que le Permesse arrose,
Muses, transportez-moi dans ces lieux enchantés,
Où Louis, au milieu de cent divinités,
A l'ombre des lauriers repose.

Secondez mes désirs, venez, savantes sœurs ;
Venez, d'un air riant et tendre,
Enrichir mon esprit d'une moisson de fleurs ;
Venez, hâtez-vous de répandre
Sur mes foibles chansons vos divines faveurs.

Sans vous, oserois-je prétendre
A l'honneur de chanter la paix,

Que Louis, dans le cours de ses sages projets,
A l'univers a voulu rendre,
Et que ses glorieux travaux
Du céleste séjour ont forcée à descendre,
Malgré les vains efforts de ses fameux rivaux.

Jaloux d'un héros dont l'histoire
A déjà consacré la rapide valeur,
Ils avoient conspiré d'abaisser sa grandeur;
Ils avoient séduit la Victoire,
Qui tant et tant de fois couronna ce vainqueur.
Pour remplir des destins l'arrêt irrévocable,
Elle revient à lui, vole, et lance ses traits
Sur cette ligue formidable,
Qui de l'Europe entière avoit banni la paix.

Accoutumée à marcher devant elle,
Sous les ordres de ce héros,
Elle reprend sa place : et la fière immortelle,
Jalouse de ses droits, annonce le repos
Que Louis triomphant rappelle.

De nos malheurs les ſources vont tarir;
De mille biens la paix ſera ſuivie;
Les plaisirs, les beaux-arts vont revivre et fleurir;
De nouveaux dons la terre eſt prête à ſe couvrir!
Mais pour nous satisfaire au gré de notre envie,
Sous les yeux de mon roi puisse croître et mûrir
L'auguste rejeton d'une si belle tige!
Dans l'ardeur que pour lui notre tendresse exige,
Puissent les immortels accorder à nos vœux
De longs jours à Louis, et de longs jours heureux!

Madame DESHOULIÈRES.

(1) Les ennemis ayant eu presque partout du désavantage, furent obligés d'accepter les conditions que leur imposa Louis XIV. La Franche-Comté lui resta, ainsi que les villes de Valenciennes, Condé, Cambray, Bouchain, Aire, Saint-Omer, Ypres, Cassel, Menin, Maubeuge. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande; le second avec l'Espagne, le 17 septembre; et le troisième avec l'Empire, le 5 février, &c. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette paix, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre, la Hollande fut la seule à qui tout fut rendu: et elle y acquit même une barrière, la ville de Mastricht.

Ce fut après la paix de Nimègue (1680) que l'hôtel-de-ville de Paris déféra à Louis XIV le nom de *Grand* avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seroit employé dans tous les monumens publics. On peut regarder en effet cette époque comme la plus éclatante de son règne. Un écrivain estimé (M. Anquetil), donne ainsi l'énumération de tout ce qu'il fit alors, sinon pour le bonheur permanent du peuple françois, du moins pour

la gloire et l'utilité du royaume. « Les académies de Peinture, de Sculpture et d'Architecture lui devoient leur origine. Il fit venir, à grands frais, des modèles de Rome, et y fonda une école, où ses sujets, dignes de cette faveur, allèrent se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chef-d'œuvres qu'il payoit noblement, et dont il embellissoit ses palais et ses jardins. Le commerce languissoit : il le porta jusques dans l'Asie, par l'établissement d'une compagnie des Indes, le fit circuler dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables, et les grandes routes qu'il ouvrit. Il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers ; établit des manufactures en tout genre, enleva à Venise ses glaces ; à la Flandre, ses tapisseries ; à la Turquie, ses tapis superbes ; créa la Marine, rendit sa protection utile au commerce, et sa force redoutable aux ennemis ; encouragea l'Agriculture ; procura l'abondance ; réforma le droit françois ; corrigea les lois, en établit de nouvelles ; réprima la fureur des duels ; rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu ; fa-

vorisa les savans, tant régnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françoise, des belles-lettres et des sciences. Enfin, l'Astronomie lui doit l'Observatoire ; le Louvre, son péristile ; Paris, sa police ; les troupes, leur discipline ; nos côtes, des ports sûrs ; nos frontières, des forteresses ; et la nation entière, l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore sa mémoire. Si l'on ajoute à ces faits, dit le même écrivain, la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardé, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue, ses peuples lui aient décerné le nom de *Louis-le-Grand*».

Rapprochons maintenant de cet exposé les réflexions de l'abbé de Saint-Pierre sur cette même époque : elles offrent le revers de ce brillant tableau. « C'est ainsi, dit cet homme

homme simple, que l'éclat n'aveugle point. « C'est ainsi que finit une guerre dans laquelle le roi endetta le royaume de rentes, ou tira de ses sujets plus de deux cents millions de livres de 28 liv. au marc, qui valent plus de trois cent cinquante millions de notre monnoie, qui est à 49 livres le marc (du tems de la régence). Il perdit plus de quatre-vingt mille hommes ; et ce qu'il acquit ne valoit pas vingt millions, une fois payés. Mais sa plus grande perte fut celle de la réputation de *bon roi* et de bon voisin : car on ne le regarda plus dans toute l'Europe que comme un voisin fâcheux, inquiet, d'une ambition injuste, qui veut s'agrandir aux dépens de ses voisins, et qui n'a point d'exactitude à tenir ses promesses ; réputation à laquelle il dut les plus grands chagrins des dernières années de sa vie . . . Cette même année 1679, voulant bâtir à Versailles, il créa deux millions de rentes sur la ville, et il en tira quarante millions. Il chargea ainsi son peuple de deux millions, qui ne lui rapportoient pas cent livres de rente ».

Lequel de ces deux exposés est le véritable ? Ils le sont tous les deux, et peuvent se servir de correctif réciproquement.

1680. (27 *février.*)

Acquisition de Charlemont.

Air : *De Joconde.*

Nous avons gardé Charlemont (1) ;
La paix encore est faite ;
Nous retournons en garnison :
L'ennemi fait retraite ;
L'espagnol est tout étonné,
Quand on parle de guerre :
Louis est un enfant gâté,
On lui laisse tout faire.

(1) Outre les places cédées par le traité de Nimègne, Louis XIV, ayant déclaré *vouloir* Charlemont ou Dinan au choix du roi d'Espagne, les françois furent mis en possession de Charlemont le 27 février 1680.

(*26 décembre.*)

La Comète, a Paris (1).

Stances.

(*C'est la Comète qui parle.*)

Planant dessus ton hémisphère,
Je vois tes enfans assemblés,
Qui, comme des cerveaux troublés,
D'un rien font une grande affaire.
Ils cherchent les lieux écartés;
Ils montent sur des éminences :
Et les ayant tous écoutés,
Je conclus de leurs conférences,
Qu'on doit nommer absurdités
Ce qu'ils appellent connoissances.

L'un, ayant regardé long-tems
Si ma couleur est blanche ou bleue,
Fait de plaisans raisonnemens
Et sur ma tête et sur ma queue.
Il dit, tournant son doigt vers moi :
« Voyez la dangereuse bête !
» Comme sur nous elle s'arrête !
» Selon son aspect, je prévoi
» Que, par quelque horrible tempête,
» Elle va tout remplir d'effroi ».

Quoi ! mon aspect est si terrible,
Qu'il porte en tout lieu la frayeur !

Et je ne puis être visible,
Que d'abord je ne fasse peur!
Ah ! c'est trop me faire d'outrage ;
Mon corps est clair et lumineux ;
Et si l'on veut ouvrir les yeux,
L'on verra bien que mon visage
Ne porte rien de furieux,
Qui prédise le moindre orage.

L'autre assure, sans balancer,
Que si je parois à la terre,
C'est pour lui venir annoncer
Les fureurs d'une rude guerre :
Mais lorsque la France en courroux
A dompté l'orgueil téméraire
D'une nation étrangère,
Quelle comète d'entre nous
A prédit les funestes coups
Qu'on essuîroit de sa colère ?

Il est même de faux savans,
Qui, par ma course vagabonde,
Veulent que j'annonce aux vivans
La mort de quelque grand du monde (2).
Ils disent pour tout argument,
Qu'un grand, nourri dans l'opulence,
Est d'un foible tempérament,
Qui ne peut faire résistance
A la violente influence
Que je pousse du firmament.

Je ne veux d'aucun le trépas ;
Et si, selon eux, on doit plaindre

Les tempéramens délicats,
Louis-le-Grand n'a rien à craindre.
Ce héros a porté ses pas
Jusques aux plus lointains climats,
Vaincus par son bras redoutable :
Et dans ses travaux indomptable,
Les chaleurs, comme les frimats,
L'ont vu toujours infatigable.

Qu'ils ne cherchent point de détours :
Quoiqu'il arrive sur la terre,
Tempête, mort, sanglante guerre,
On n'en peut accuser mon cours :
Mais leur ignorance parfaite
Et leur esprit ambitieux,
Veut, dans une pauvre comète,
Ou bien, dans la marche des cieux,
Trouver l'auteur pernicieux
D'une faute qu'ils auront faite.

PHILBERT, d'Antibes en Provence.

(1) Apparition de la plus grande comète qu'on eût encore vue. « Newton a démontré le premier que les comètes étoient de vraies planètes : et Halley a démontré le retour périodique de quelques-unes. On croit que celle de 1680 est la même qui avoit paru en 1106, en 531, et l'année de la mort de César, et que sa période est de 575 ans environ. Ce fut à l'occasion de cette comète que parut l'ouvrage de Bayle, intitulé : *Pensées di-*

verses sur la comète. Ce phénomène jeta une grande terreur dans les esprits. Nous nous étonnons trop de ce qui arrive rarement, et point assez de ce qui arrive tous les jours : c'est la réflexion du président Hénault.

(2) Cette question de savoir si la comète annonçoit la mort de quelque personnage considérable, étoit agitée en présence de Monsieur, frère du roi : le plus grand nombre se moquant des comètes et de ceux qui les craignoient, il dit aux moqueurs : « Vous en parlez bien à votre aise, » vous autres ; vous n'êtes pas princes ».

1681. (19 *mai.*)

Ouverture du Canal de Languedoc.

La France est aujourd'hui la merveille du monde ;
C'est dans son propre sein qu'on a joint les deux mers :
Elle va posséder tous les trésors divers
Que l'on voit dispersés sur la terre et sur l'onde.
Ce même dessein autrefois
Fut conçu par différens rois :
Mais nul pour le tenter n'eut assez de courage ;
Le plus puissant des rois aujourd'hui l'entreprend,
Et le succès d'un tel ouvrage
N'étoit dû qu'à Louis-le-Grand (1).

Ces deux vastes mers opposées,
Qui, dans leurs propres bords se retiennent toujours,
Grand prince, sans votre secours,
Seroient pour jamais divisées ;
Ces deux mers, par votre canal,
Comme par un nœud conjugal,
Font une éternelle alliance,
Et forment, par deux bras divers,
Dans le cœur même de la France,
Le rendez-vous de l'univers.

Ce grand chef-d'œuvre incomparable,
Qui nous marque votre pouvoir,
Dans tous ses travaux nous fait voir
Ce qui nous sembloit incroyable ;
De profonds abîmes comblés,
De rapides torrens dans un lit assemblés,
Des rochers abbattus, des montagnes percées,
Des ponts qui soutiennent des eaux,
Des fleuves suspendus, des rivières forcées,
Et des champs entr'ouverts tout couverts de bateaux.

Dieu, par sa prudence infinie,
Conduit vos desseins et vos pas ;
Comme tout cède à votre bras,
Tout cède à votre grand génie.
Quoique vous puissiez projeter,
Grand roi, vous n'avez qu'à tenter ;
Le succès suit votre entreprise,
Et, selon que vous l'ordonnez,
Toute la nature soumise
Suit les lois que vous lui donnez.

(1) Le 19 mai, on commença à naviger

sur le canal de Languedoc. « L'ouverture de ce canal procura à cette province un débouché pour ses vins, ses fruits et autres marchandises. Jusqu'alors toutes les marchandises qui venoient du Levant en France se voituroient, à grands frais et avec péril, le long des côtes d'Espagne, dont on faisoit le tour, en passant par le détroit de Gibraltar. Ce nouveau canal donna aussi le moyen de faire, par eau, le tour entier de la France par la plus agréable route et par les plus belles villes du royaume. On n'eut pour cela que quatre journées à faire par terre depuis Auxerre jusqu'à Châlons ».

A LA NYMPHE D'ORBE,

Rivière qui passe à Beziers, et qui remplit le canal de Languedoc.

Bien qu'à peine mon nom ait paru dans l'histoire,
Que l'on marque mon cours comme un des plus petits,
Qui vont porter leurs eaux jusqu'au sein de Thetis,
A-t-on jamais rien vu de pareil à ma gloire ?

Cent miracles divers que l'on n'auroit pu croire,
Dont mes bords aujourd'hui se trouvent embellis,
Occupent les savans de l'empire des lys
A graver le nom d'Orbe au temple de mémoire.

Je fais l'hymen des mers, remplissant ce canal,
Qui va porter si loin le pouvoir sans égal
Du plus grand des héros qu'on ait vu dans le monde.

Ce chef-d'œuvre de l'art ne seroit rien sans moi.
Dans son lit fièrement je fais rouler mon onde,
Pour publier par-tout la grandeur de mon roi.

STRASBOURG ET CAZAL,

Soumis le même jour (1)

ASSUJETTIR le Rhin et le Pô tout d'un tems,
N'est pas une petite affaire;
César ne le fit qu'en dix ans:
Louis en un jour l'a su faire.

(1) Après la paix de Nimègue, Louis XIV irrita de nouveau contre lui les puissances voisines, par l'établissement des chambres de Metz et de Brisac, qui réunissoient à sa couronne toutes les terres autrefois dépendantes de l'Alsace et des Trois-Evêchés, quoiqu'elles eussent passé sous d'autres maîtres depuis un tems immémorial. « Ce n'étoit pas assez pour ce prince d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace au même titre que l'avoient eue les empereurs. Déjà, dans aucune de ces villes, on n'osoit plus parler de liberté. Restoit

Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avoit sur ce fleuve ; elle formoit seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermoit neuf cents pièces d'artillerie. Louvois avoit formé dès long-tems le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avoient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille français autour de ses remparts ; les forts qui les défendoient près du Rhin insultés, et pris dans un moment ; Louvois aux portes, et les bourguemestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir de citoyens amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France . . . Dans le même temps, le roi achetoit la forte ville de Cazal, d'un petit prince, duc de Mantoue, qui, dit Voltaire, auroit vendu tout son état pour fournir à ses plaisirs ».

(23 *octobre.*)

Voyage du Roi a Strasbourg (1).

Sonnet.

Le Rhin fut effrayé, lorsqu'il te vit, grand roi,
Avec tant de guerriers qui couvrirent son onde,
D'un air qui répondoit de l'empire du monde,
Répandre le carnage et l'horreur devant toi.

Mais son étonnement surpasse cet effroi,
Te voyant aujourd'hui dans une paix profonde,
Sans que ton sabre frappe, ou que ton canon gronde,
D'un tranquille regard mettre tout sous ta loi.

D'où vient donc à présent ce surprenant usage?
Et quel siècle, dit-il, sur mon fameux rivage,
A pu voir autrefois ce qu'on voit en ce jour?

Au-delà de mes eaux, pour soumettre une place,
Louis s'en va, suivi des dames de sa cour,
Comme au bord de la Seine, il iroit à la chasse.

Mallement de Messange.

(1) Il fit son entrée dans la ville accompagné de la reine, du dauphin et de toute sa cour. Ses conquêtes, comme le dit l'auteur de ce sonnet, avoient parfaitement l'air d'autant de parties de chasse; ce qui ne les relève pas autant que ses flatteurs se l'imaginoient.

1682.

Procès de deux Millions,

Jugé par Louis XIV, contre lui-même (1).

Faut-il donc toujours vaincre et forcer des murailles
N'aurons-nous des héros que par des funérailles ?
Non, pour vous, grand Louis, tout devient glorieux :
Et le monde étonné doute lequel vaut mieux
De perdre des procès, ou gagner des batailles.

Mlle. de Scudéry.

(1) Plusieurs bourgeois avoient demandé, en différens tems, aux magistrats de l'hôtel-de-ville de Paris, permission de combler les fossés, et de raser les remparts qui resserroient trop la ville, à condition d'élever des bâtimens sur ces emplacemens. Les officiers du roi soutenoient que ces places lui appartenoient, et demandoient qu'attendu la jouissance de plus de soixante ans, les maisons et les places lui fussent adjugées. Les avis furent partagés ; alors le roi dit : *Je vois bien que si l'affaire ne me regardoit pas, il y auroit eu quelques avis de plus en faveur des propriétaires ; ainsi, je me déclare pour eux contre le*

Digitized by Google

domaine de ma couronne. Il auroit pu tirer de ces places quatre ou cinq millions ; il en avoit alors grand besoin pour ses bâtimens de Versailles. Ainsi la décision est très-digne de louanges : et plût à Dieu qu'il eût fait usage de la même équité toutes les fois qu'il délibéra, soit sur les nouveaux impôts sur ses sujets, soit sur les déclarations de guerre contre ses voisins ! *Il fut juste et digne de louanges ce jour-là.*

(*6 août.*)

NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE (1).

L'ON voit maintenant, sans mystère,
En quoi Louis n'étoit pas grand :
Il étoit grand héros, grand roi, grand conquérant ;
Mais Louis n'étoit pas grand-père.

(1) Louis, duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, qu'on n'appeloit que *Monseigneur*, élève de Beauvilliers et de Fénélon. Ce prince devint l'objet d'un déluge de satires, lors de la prise de Lille. Mort à l'âge de trente ans, il fut pleuré de toute la France.

Sa naissance causa une joie extrême ; chacun se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta depuis la surintendance, où la dauphine étoit accouchée, jusqu'à ses appartemens. Il se laissoit embrasser par qui vouloit. Le petit peuple paroissoit hors de sens. On faisoit des feux de joie dans les cours du château ; on y jeta les lambris et les parquets destinés pour la grande galerie de Versailles. Bontems, valet-de-chambre du roi, vint le lui apprendre tout en colère ; le roi se mit à rire, et dit : *Qu'on les laisse se réjouir, nous aurons d'autres parquets.* La joie parut aussi vive à Paris, et fut de plus longue durée. Les boutiques furent fermées pendant trois jours. Toutes les rues étoient couvertes de tables ; les passans étoient invités à boire sans payer : et tel artisan mangea en moins de trois jours plus qu'il ne gagnoit en une année. Ce fut à cette occasion que Louis XIV fit ouvrir ses appartemens au public certains jours de la semaine. On y donnoit à jouer ; on y servoit des rafraîchissemens de toute espèce, et le roi paroissoit quelquefois lui-même dans ces assemblées. Elles furent interrompues

à la mort de la reine, et les abus qui s'y étoient introduits empêchèrent qu'on n'en rétablît l'usage.

(*6 août.*)

SONNET

Sur une Lumière extraordinaire qui parut à la naissance du duc DE BOURGOGNE.

PRINCE, dès que tes yeux ouvrirent la paupière,
Dans l'ombre de la nuit, le jour parut si beau,
Qu'on crut que le soleil, pour luire à ton berceau,
Remonté sur son char, reprenoit sa carrière.

Mais d'où pouvoit partir cette grande lumière,
Que d'un soleil naissant, que d'un astre nouveau ?
O Dieu ! quelle splendeur naîtra de ce flambeau,
Et quel progrès fera cette clarté première !

Je crois déjà te voir, petit-fils du Soleil,
Ajouter à la France un éclat sans pareil,
Et régner sans second sur la terre et sur l'onde.

Je fais de ta grandeur ce présage hardi :
Et si ton orient éclaire tout le monde,
Bel astre de la cour, que fera ton midi (1) ?

L'abbé DE LA VOLPILIÈRE.

(1) Nous n'aurions pas réimprimé cette insipide flatterie, si elle n'avoit pas eu pour

occasion un fait réel. « Une étoile volante, » plus grande et plus éclatante que les au- » tres, fit paroître une lumière extraordi- » naire sur l'horizon de Paris et de Versail- » les, la nuit avant la naissance du duc de » Bourgogne ». (*Observations de Cassini.*)

IN-PROMPTU.

Du fils, du père et du grand-père,
Célébrons le bonheur en ce banquet fameux (1).
Que le grand-père est grand ! que le fils est heureux !
Du petit-fils il n'est rien qu'on n'espère ;
Il aura les vertus et l'esprit de sa mère.
Qu'il étonnera nos neveux,
S'il trouve encor des conquêtes à faire !

L'abbé TESTU.

VERS

Sur les précédens.

Il faut une adresse divine
Pour louer en un madrigal
Louis, qui n'eut jamais d'égal,
Les deux jeunes héros avec une héroïne.
Tant de matière et tant de choix,
En sept vers tout d'une tirade !
C'est mettre plus que l'Iliade
Dans une coquille de noix.

Mlle. DE SCUDÉRY.

(1) Ce

(1) Le banquet eut lieu chez la duchesse de Richelieu. L'abbé Testu, animé par la joie des convives, composa sur le champ ce madrigal : et c'est probablement ce qu'il a fait de mieux.

(*6 août.*)

Épigramme.

Pour immortaliser l'enfant qui vient de naître,
Et qui gouvernera, dans soixante ans peut-être,
La Deshoulière a fait cent vers, tant mal que bien.
Que lui donnera-t-on pour un si long ouvrage ?
Si j'en étois cru, ma foi ! rien :
Pour immortaliser, et sa chatte, et son chien,
Elle en a fait bien davantage (1).

(1) Voyez les œuvres de madame Deshoulières : on y trouve quinze ou seize pièces de vers assez longues sur *Grisette*, *Gas*, *Tata*, *Cochon*, et autres êtres de cette importance : elle fit aussi une idylle sur la naissance du duc de Bourgogne.

Les Financiers convertis (1).

Air : *De Joconde.*

Pour être des fermes du roi,
On se fait catholique.
Chaque fermier change de foi ;
Aucun n'est hérétique.
La perte que l'enfer y fait
N'est pas telle qu'on pense :
Car tout maltôtier, tel qu'il soit,
Est au diable d'avance.

(1) Le roi ordonna, cette année, à Colbert de ne plus recevoir de calviniste dans les fermes générales. Il y eut plusieurs autres édits contre ceux de la religion prétendue réformée.

Air : *Des Folies d'Espagne.*

Calvin, outré de l'édit qu'on publie,
La larme à l'œil, disoit à Lucifer :
Ah ! c'en est fait ! ma secte est abolie ;
Il faut songer à rétrécir l'enfer.

Il ne faut pas que cela te chagrine,
Lui répartit cet habile démon ;
Le mal n'est pas si grand qu'on l'imagine :
Car tous ces gens n'ont changé que de nom.

Impôts.

Colbert a fait mettre
Impôt sur les œufs (1);
De chaque douzaine
Il en aura deux ;
Les poules s'en moquent, disant qu'elles ne pondront plus.
Lanturelu, lanturelu, lanturelu.

(1) Nous n'avons pas cru pouvoir omettre ce couplet, aussi gai que mal rimé. Il fait anecdote. On le chantoit dans tout Paris.

1683. (30 *juillet.*)

Mort de Marie-Thérèse d'Autriche, *Reine de France* (1).

Épitaphe de cette princesse.

Tremble, qui que tu sois, et regrette en ce lieu
Une reine deux fois par le ciel couronnée,
Fille d'un puissant roi, femme d'un demi-dieu ;
De ses beaux jours trop tôt la course fut bornée :
Sa douceur, sa bonté, toutes ses actions
Firent de l'univers les admirations ;

Sa piété brilloit plus que son diadême.
Elle vécut en sainte, elle est morte de même;
Et le sacré réduit que tu vois revêtu
De l'éclat des grandeurs de cette souveraine,
Est moins le tombeau d'une reine,
Que le temple de la vertu.

(1) Au retour du voyage de Strasbourg, la reine fut attaquée d'une espèce de charbon; elle fut mal pansée, et en mourut, à l'âge de quarante-cinq ans. Le roi dit que c'étoit *le seul chagrin qu'elle lui eût donné:* elle n'auroit pu faire de lui le même éloge, dans la même occasion. Elle étoit extrêmement timide en sa présence, et ne l'abordoit jamais sans trembler. Elle avoit quelquefois la complaisance de caresser ses enfans naturels; mais elle ne s'abaissa jamais jusqu'à montrer de la considération à leurs mères, tant que dura leur désordre. Elle se laissoit absolument gouverner par une femme-de-chambre, nommée *Molina*. Son royal époux fut promptement consolé. « Bonne princesse, dit à son sujet l'abbé de Saint-Pierre dans ses *Annales politiques*, douce, esprit médiocre, peu d'esprit, ne se mêlant de rien. On ne s'apperçut pas de cette perte dans l'état:

à peine s'en apperçut-on même à la cour, si ce n'est par les habits noirs ; et en général, ce n'est pas un mal pour un état que les reines, qui n'ont acquis dans leur éducation ni pénétration, ni justesse, ni fermeté d'esprit, n'aient que peu de crédit, et qu'elles ne se mêlent que de leurs domestiques ».

Le trait suivant peint encore mieux son caractère. « Le roi avoit fait venir à la cour les deux derniers enfans qu'il avoit eus de madame de Montespan ; c'étoit mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse. On les présenta à la reine : elle les trouva fort jolis, les caressa ; et s'adressant aux personnes qui étoient auprès d'elle : *Madame de Richelieu me disoit toujours qu'elle répondoit de ce qui se passoit : voilà le fruit de ce cautionnement* ! Ses plaintes n'allèrent jamais plus loin. Elle dit en mourant : *Depuis que je suis reine, je n'ai eu qu'un seul jour heureux.*

Madame de Maintenon, qui jouissoit déjà de la considération la plus marquée, étoit très-bien avec la reine, qui lui témoigna de l'estime dans ses derniers momens.

Si-tôt que cette princesse eut fermé les yeux, elle voulut se retirer : le duc de la Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa vivement dans l'appartement du roi, en lui disant : « Il n'est pas tems, madame, de vous retirer ; dans l'état où est le roi, il a besoin de vous ». De ce moment, son état devint très-embarrassant à la cour. Etre sans cesse recherchée par le roi ; passer des journées entières tête-à-tête avec lui ; se savoir exposée aux traits de l'envie, aux observations malignes et aux sarcasmes de madame de Montespan, aux conjectures des courtisans, n'avoir la force ni de fuir, ni d'interdire des assiduités, toujours accompagnées d'un respect délicat ; appercevoir avec étonnement les progrès et les développemens d'une passion qu'on n'auroit jamais pu imaginer ; éprouver peut-être soi-même, avec non moins de surprise, les émotions d'une tendresse réciproque, et n'oser en prévoir l'issue : c'est ainsi que se passa, pour madame de Maintenon, l'année qui suivit la mort de la reine ».

Le 4 janvier 1684, c'est-à-dire, cinq mois après, elle écrivoit, au sujet de la

terre de Maintenon, dont le roi lui avoit fait présent : *J'avois espéré d'y mourir, et je n'aurai seulement pas le bonheur d'y vivre.* Ce passage indique à peu près l'époque à laquelle le roi lui déclara ses dispositions : vingt-deux mois se passèrent à les affermir.

(26 *juin.*)

Bombardement d'Alger.

Ballade

A M. de Pointy,

Commandant une galiote, nommée la Cruelle (1).

Preux chevalier, sage et de bon aloi,
Déjà savions, par dame Renommée
A qui tes faits donnent assez d'emploi,
Que dans ta nef, loin d'être clos et coi,
Quand sur Alger tomboit bombe enflammée,
Le fin premier, affrontant le danger,
Sur la cruelle as bien fait telle rage,
Que pêle-mêle, Africain, étranger,
Mosquée et tours, gissent sur le rivage.

Dans ton récit, gaie et fière je voi
Notre jeunesse à vaincre accoutumée,

Aller au feu. Pourtant, comme je croi,
A telle fête, on n'est pas sans effroi :
Belle elle étoit, et tu l'as bien chomée ;
Du Quesne (2), habile en l'art de naviger,
Sage en conseils, fameux par son courage,
Dit que par toi chez le more léger,
Mosquée et tours gissent sur le rivage.

De cette gent, sans honneur et sans foi,
Par cet exploit l'audace est réprimée :
Pour la réduire à suivre notre loi,
Besoin sera d'apôtres comme toi ;
Tel œuvre veut qu'on prêche à main armée.
On te verra sans doute ravager,
Dans autre année, autre infidèle plage,
Dont on dira, comme on le dit d'Alger :
Mosquée et tours gissent sur le rivage.

Envoi.

Peuple d'Alger, franchement dites-moi,
De Charles-Quint (3), que mit en désarroi
Votre valeur, aussi bien que l'orage,
Ou de Louis, qui sait vous corriger,
Quel est plus grand, plus vaillant et plus sage ?
Bien mieux que nous, vous en pouvez juger :
Mosquée et tours gissent sur le rivage.

Madame Deshoulières.

(1) Alger fut bombardé deux fois, la première le 30 août 1682, et la seconde le 26 et le 27 juin ; ses corsaires et ceux de Tripoli infestoient les mers. On se vengea

d'eux par le secours d'un art nouveau, celui des galiotes à bombes. Cette découverte fut due à un jeune-homme connu sous le nom de *Petit-Renaud*; il proposa, dans le conseil, de bombarder Alger avec une flotte. On n'avoit pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrein solide : on fut révolté d'abord de sa proposition; mais son éloquence entraîna, et il réussit. Après avoir fait construire cinq vaisseaux, plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, et sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers, il partit avec cet équipage, sous les ordres du vieux Du Quesne, qui étoit chargé de l'entreprise, et qui n'en attendoit aucun succès. On fut étonné de l'effet des bombes; une partie de la ville fut écrasée et consumée. L'annotateur des œuvres de Voltaire prétend que cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. « Les bombes, dit-il, sont mal ajustées; les bâtimens qui les portent manœuvrent mal, sont aisément désemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de l'armement excèdent

de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer ». Mais si ces observations étoient entièrement justes, si l'*effet* des galiotes à bombes n'eût pas été *terrible*, les algériens et les génois seroient-ils venus demander grace à Versailles? On prétend que le dey d'Alger, ayant su ce que l'expédition de Du Quesne avoit couté à Louis XIV : *Il n'avoit qu'à m'en donner la moitié*, dit-il, *j'aurois brûlé la ville toute entière.* L'année suivante, un ambassadeur d'Alger vint faire des soumissions à Louis XIV, le 4 juillet. Les algériens avoient rendu à M. d'Amfreville, capitaine de vaisseaux, à la considération du roi, environ six cents esclaves chrétiens, parmi lesquels il y en avoit de toutes les nations. Quelques anglois s'avisèrent de soutenir qu'on ne les mettoit en liberté que par la crainte qu'on avoit du roi leur maître : d'Amfreville leur prouva le contraire, en les rendant aux algériens, qui les remirent à la chaîne.

Cette expédition contribua à augmenter la terreur que Louis XIV se plaisoit à répandre dans toute l'Europe, et dont il recueillit des fruits si amers.

(2) *Du Quesne, habile en l'art de naviger.* Abraham Du Quesne, né en Normandie, en 1610, apprit le métier de marin sous son père, capitaine habile, et se distingua dès l'âge de dix-sept ans. Ce qui a le plus contribué à son éclatante réputation, ce sont les guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut à combattre le célèbre Ruyter. Quoiqu'inférieur en nombre, il vainquit, dans trois batailles, les flottes réunies de Hollande et d'Espagne, le 8 janvier, le 22 avril et le 2 juin 1676. Le général hollandois fut tué dans le second combat. Il commanda les expéditions des bombardemens d'Alger et de Gênes. Louis XIV lui donna, pour lui et pour sa postérité, la terre de Bouchet, qui est une des plus belles du royaume, auprès d'Etampes, et l'érigea en marquisat, à condition qu'elle s'appeleroit *la terre Du Quesne.* Du Quesne ne fut pas récompensé comme il devoit l'être, parce qu'il étoit protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour. *Sire*, lui dit Du Quesne, *quand j'ai combattu pour votre majesté, je n'ai pas songé si elle étoit d'une autre religion que moi.* Son fils, forcé de s'expatrier,

après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père qu'il avoit été obligé de faire enterrer en secret. On lit sur son tombeau : *La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de terre à son vainqueur.*

Mort à Paris en 1688, avec le titre de général des armées navales de France.

(3) *De Charles-Quint ou de Louis, quel est plus grand ?* On sait que Charles-Quint échoua dans une expédition contre Alger.

(*6 septembre.*)

Mort de Colbert (1).

Colbert, aussi bien que la reine,
Ont subi du destin les rigoureuses lois :
La France perd tout à la fois
L'objet de son amour et celui de sa haîne.

(1) Jean-Baptiste Colbert, né à Reims en 1619, mourut en 1683, comme dit un historien, des chagrins que lui donnoit Louvois, en le forçant à ruiner, par des vexations, le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce. Il ne fut que huit jours

malade d'une colique néphrétique : on lui trouva sept pierres dans les reins. Ce grand ministre n'étoit pas aimé. On ne lui pardonnoit pas la suppression qu'il avoit faite de quelques rentes sur l'hôtel-de-ville, acquises à vil prix depuis 1656. Les rentiers l'assiégeoient par-tout, soit qu'il sortît de chez lui, ou qu'il y entrât. Malgré toutes les critiques qu'il a essuyées avant et après sa mort, il n'en sera pas moins mis par la postérité au rang des plus grands hommes du siècle de Louis XIV. *Je vous dois tout*, dit en mourant le cardinal Mazarin à ce prince ; *mais je crois m'acquitter, en quelque sorte, envers votre majesté, en vous donnant Colbert.* Contrôleur général et surintendant des bâtimens en 1664, il se distingua par une application infatigable, une fidélité à toute épreuve, et une capacité supérieure dans les affaires. Non content d'avoir rétabli les finances et encouragé les sciences et les arts par des pensions et des gratifications, il porta ses vues sur la justice, la police, le commerce et la marine. Un conseil formé pour discuter toutes ces matières, fit des ordonnances et des règlemens sur chacune

d'elles. Le commerce devint florissant ; le fameux canal de Languedoc fut entrepris pour la communication des deux mers ; un grand nombre de vaisseaux et de galères furent construits en peu de tems. Des arsenaux, bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest, à Rochefort, renfermèrent tout ce qui étoit nécessaire à l'armement et à l'équipement de plusieurs flottes : et il ne tint pas à lui que la France n'eût un port dans la Manche. Il vouloit le creuser à la Hogue ; et l'exécution de ce dessein, que les grandes dépenses de Louis XIV empêchèrent, auroit épargné bien des malheurs. Enfin, les draps, les étoffes de soie, les glaces, le fer-blanc, l'acier, le cuir maroquiné, que les étrangers nous vendoient chèrement, furent fabriqués en France. Chaque année de son ministère étoit marqué par l'établissement de quelque manufacture ; on compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Il établit les académies des Sciences, des Inscriptions, de Peinture, d'Architecture. Il fit construire la façade du Louvre, les écuries de Versailles, l'Observatoire de Paris, &c.

Colbert avoit dans la figure quelque chose de repoussant. Ses yeux étoient creux, ses sourcils noirs et épais. Il parloit peu et affectoit même une sorte de silence négatif. Madame Cornuel, femme d'un trésorier, et connue par ses réparties, l'entretenoit un jour d'affaires ; le ministre ne lui répondoit rien : *Monseigneur*, lui dit-elle, *faites au moins quelque signe que vous m'entendez*. Cependant, malgré son air froid et austère, il étoit, dans la société, bon et officieux ; sa probité étoit à toute épreuve. Il ne put jamais prendre ni le ton, ni les vices des courtisans ; Louis XIV disoit qu'il avoit conservé à la cour l'air d'un bourgeois de Paris.

AIR : *Lampons.*

QUAND Colbert rendit l'esprit,
Lucifer, à ce qu'on dit,
L'enleva sous la moustache
Du curé de Saint-Eustache (1).
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) Il est remarquable qu'on fit, à la mort de Colbert, plus d'épitaphes satiriques qu'à celles de Richelieu et de Mazarin.

« La populace de Paris voulut le déterrer : mais les bons citoyens rougirent de cette frénésie, et pensèrent sur ce grand homme comme la postérité ».

Épitaphe de Colbert.

Ci gît ce grand Colbert, ce barbier glorieux,
Qui, sans avoir appris dans aucune boutique,
Savoit, entre un millier, tondre et raser le mieux.
Des tondeurs et barbiers il fut à la critique :
Car il faisoit la barbe en maître plus fameux,
Et se moquant de tous et de leur politique,
Il rasoit jusqu'à vif la barbe et les cheveux.
Il eut bien des jaloux, et beaucoup d'envieux :
Mais sachant du métier la plus fine pratique,
Il trouva le secret de tondre sur les œufs (1).

(1) Il paroît, par quelques satires de cette époque, que Colbert mit un impôt sur les œufs, et en alloit mettre un sur le laitage, quelque temps avant sa mort.

De l'Origine de Colbert (1).

Air : *Du Cap de Bonne-Espérance.*

Colbert avoit un grand-père
Très-peu connu des savans,
Qui n'étoit pas si sévère,
Ni si rude aux pauvres gens :
Il portoit sous son aisselle
Une ravissante vielle,
Dont les sons et les accords
Lui tiroient la faim du corps.

Il n'avoit pour tout potage
Que celui qu'on lui donnoit :
Mais il avoit l'avantage
De voir son bien clair et net.
Quelques nôces de village
Faisoient tout son apanage,
Et maintenoient l'embonpoint
Du moule de son pourpoint (2).

(1) Suivant Moréri, Colbert étoit d'une famille d'origine écossoise. D'autres auteurs disent que son père (Nicolas Colbert) fut nommé conseiller d'état après l'élévation du fils, et que son oncle étoit secrétaire du roi, et riche négociant à Troies. Ce fut cet oncle qui le plaça chez

Mascrani et Cénami, banquiers du cardinal Mazarin.

Suivant le comte de Maurepas, dans ses mémoires, les Colbert tiroient leur origine d'un marchand de soie à Reims, demeurant à l'enseigne du Long-Vêtu, en 1550, qui eut pour fils un autre marchand de soie, lequel donna naissance à un marchand drapier à Troies en Champagne, l'an 1586. Ce dernier s'associa, en 1600, à la Magru, Parfait, Saintot et le Camus, pour l'établissement de manufactures de draps, d'étoffes d'or, d'argent et de soie; et ces négocians se distinguèrent au point qu'il furent tous anoblis.

(2) Expression populaire.

Impôt sur le Laitage,

Projeté par Colbert quelque tems avant sa mort.

Colbert, tant qu'il vécut, fut pour nous une abeille;
Son adresse à sucer se trouva sans pareille;
Il nous prit dans notre printems,
Et nous avons, depuis cette saison si belle,
Grace à son adresse cruelle,
Passé de très-mauvais momens.

Ce que de nous il tira de substance,
A dû faire du miel en très-grande abondance.
Je ne demande point ce qu'il est devenu :
Mais pour dire ce que j'ai vu,
Sur les corps les plus durs il exerça sa rage ;
Les pierres même en ont senti l'outrage.
Il en devoit demeurer là, dit-on :
Car lorsqu'il a voulu s'adresser au laitage,
Dans le beurre, dans le fromage,
Il a laissé son aiguillon.

COUPLET

Sur les honneurs du Tabouret accordés aux femmes de MM. COLBERT.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

LES Colberts ne sont pas si vaines :
Quoiqu'en la chambre de nos reines
On fasse asseoir leur noir fessier,
Leur caractère est débonnaire :
A leur cousin le tapissier,
Elles donnent leur dais à faire.

De la Mort de Colbert,

Qui arriva peu de tems aprés une grande maladie qu'eut le chancelier Le Tellier.

Colbert jouissoit par avance
De la place de chancelier;
Et sur cela, pour Le Tellier,
On vit trembler toute la France.
L'un revint, l'autre s'en alla:
Ainsi, ce fut scène nouvelle;
Car la France, voyant cela,
Devoit bien rire: aussi fit-elle.

Le grand Colbert est mort: pleurez gens de finances;
Pleurez, gros partisans, pleurez, donneurs d'avis:
Cet esprit si profond qui vous a tant servis,
Ne sauroit plus troubler le repos de la France.

Ambitieux parens qu'une injuste licence
Avoit impunément de nos biens enrichis,
Superbes alliés, ducs, comtes et marquis,
Pleurez, ce grand revers détruit votre espérance.

Et vous les confidens, favoris, alliés,
Qui deveniez soudain de fameux maltôtiers,
C'est vous dont la douleur doit bien être infinie.

Je vais vous en apprendre un sujet singulier;
Peut-être ignorez-vous que ce rare génie
Apprenoit le latin pour être chancelier (1).

(1) Colbert en effet désiroit ardemment d'être chancelier. Comme il n'avoit pas fait d'étude, et que c'étoit un obstacle au succès de son ambition, malgré l'importance et la multiplicité de ses affaires, il se mit à étudier la langue latine, fit son droit, et vint se faire recevoir avocat à Orléans.

Ci gît cet adroit officier,
Cet inventeur de monopole,
Qui vouloit être chancelier;
Mais il a perdu la parole.

Enfin Jean Colbert est passé,
Par un heureux effet de la vertu divine;
Mais Louis-le-Grand est blessé (1):
On dit bien qu'il n'est pas de rose sans épine.

(1) Qu'est-ce que cette blessure du roi? C'est ce que nous n'avons pu trouver dans les historiens: ce qui prouve que cet accident fut très-peu remarquable.

Il faut que l'univers en tressaille de joie,
Cette couleuvre (1) étant démise de son sort,
Qui, pendant son vivant, faisoit l'oiseau de proie;
Mais elle a tant pillé qu'elle attrape la mort.
Passant, il ne faut point, pour lui, demander grace;
Ne doutez pas que le démon,
Au centre des enfers, ne lui donne une place
Digne de son mérite, auprès de son patron (2).

(1) Il faut se rappeler que des couleuvres étoient les armes de Colbert.

(2) Mazarin.

Ci gît la carcasse d'un homme
Dont l'infame soin d'acquérir
A fait plus de monde périr,
Que les goths en saccageant Rome (1).

(1) C'étoit probablement quelque rentier dont Colbert avoit supprimé les revenus, qui affubloient sa tombe de ces horribles épitaphes, qui ne font aucun tort à sa mémoire. Dans le temps de cette suppression, soit qu'il entrât ou qu'il sortît de chez lui, il étoit assiégé à toute heure par leurs plaintes. Un jour qu'il se trouvoit chez le chancelier Séguier, plusieurs d'en-

tr'eux se présentèrent à lui ; et quelques-uns osèrent en venir aux menaces. Le ministre les écouta avec un grand sang-froid, et parut même entrer dans leurs peines. Ensuite il leur demanda leurs noms, qu'ils eurent l'indiscrétion de lui dire, en se flattant de l'avoir touché. Colbert ne les oublia pas ; il rendit compte au roi de leur conduite, et les plus coupables furent mis en prison. Cet exemple, loin d'effrayer les esprits, acheva de les irriter. Les rentiers crièrent si haut, que les commis de Colbert, moins intrépides que leur maître, et craignant que l'orage ne tombât enfin sur leurs têtes, le pressèrent, pour la sûreté de sa personne, d'abandonner une entreprise si dangereuse. Mais ni leurs instances, ni les clameurs des rentiers ne furent capables de le faire changer de résolution ; ce qui mit la maison en alarmes. Picon, son premier commis, homme habile dans les affaires, mais livré au vin, s'étant couché à moitié ivre, et ayant dans la tête les menaces des rentiers, s'éveilla en sursaut, s'imaginant que ces gens-là le tenoient à la gorge. Il fit un bruit épouventable, et réveilla toute la maison. Colbert se leva comme les au-

tres, sans témoigner aucune crainte. Informé de la cause de ce grand bruit, il se retira; et, le lendemain, Picon fut renvoyé.

On auroit sur nos vins augmenté les impôts,
Voyant la vendange si bonne;
Mais, par bonheur, l'ennemi du repos
Est mort avant l'automne.

Ci gît le père des impôts,
Dont chacun a l'ame ravie.
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous donna pendant sa vie!

Caron, voyant Colbert sur son rivage,
Le prend, à ce qu'on dit, et le noie aussi-tôt,
De peur qu'il ne mette un impôt
Sur la barque et sur le passage.

Ci gît qui peu dormit et toujours travailla
Pendant tout son long ministère:
Que ne faisoit-il le contraire!
Et que ne dormit-il tout le tems qu'il veilla!

Nous aurions mieux passé le tems
S'il fût mort plutôt de vingt ans ;
Il est damné, l'abominable !
Mais s'il empaume Lucifer,
Tremblez, pauvres gens de l'enfer !
Il est plus méchant que le diable.

Ci gît Jean-Baptiste Colbert ;
Au diable soit quiconque y perd !

Ci gît le père des impôts ;
Jugez par-là de son repos.

Ici fut mis en sépulture
Colbert, qui de douleur creva ;
De son cœur on fit l'ouverture :
Quatre pierres on y trouva,
Dont son cœur étoit la plus dure.

COLBERT n'a jamais fait d'injustice à personne.
Rechercher en tous lieux les biens de la couronne,
Et faire ses efforts, par un vœu solemnel,
De porter les françois au royaume éternel,
N'est-ce pas un effet d'une sage conduite ?
Et s'il faut être pauvre enfin pour être heureux,
Colbert ne fut-il pas prudent et généreux,
D'avoir réduit la France au point qu'elle est réduite ?

ENFIN Colbert n'est plus : et c'est nous faire entendre
Que la France est réduite au plus bas de son sort :
Car s'il restoit encor quelque chose à lui prendre,
Le voleur ne seroit pas mort.

PLUTON AUX DÉMONS.

DÉMONS, de mes fureurs ministres éternels,
Pour des crimes communs suspendez votre rage :
Colbert est ici-bas la peste des mortels ;
Pour punir ce voleur mettez tout en usage.

De ses coffres remplis il a fait ses autels ;
Pour tirer de l'argent à tous il fit outrage ;
Le riche fut proscrit au rang des criminels,
Et le peuple par lui fut mis en esclavage.

Il est un digne objet de vos feux irrités ;
Et tous ceux de l'enfer, il les a mérités.

Bourreaux, ingénieux inventeurs de supplices,

Vengez le peuple et Dieu d'un éternel effort;
Trouvez dans ses tourmens à vos maux des délices,
Mais sans vous épuiser, car Berryer (1) n'est pas mort.

(1) Fameux partisan dont Colbert se servoit beaucoup : il avoit été un des juges de Fouquet.

Stances.

Colbert est mort! sa renommée
Sera d'une longue durée;
Tous les états ont ressenti
Son humeur cruelle et barbare,
Et son cœur, aussi dur qu'avare,
Ne s'est d'aucun mal repenti.

Son père, pour tout héritage,
Lui laissa l'orgueil en partage :
Le patrimoine est fort léger;
Mais la fortune plus légère,
Sans réfléchir sur la matière,
De tous biens le voulut gorger.

De clerc d'un honnête notaire,
Et de commis de gens d'affaire,
Puis d'intendant d'un cardinal (1),
Il a su pousser sa carrière
Jusqu'au degré du ministère,
Qui fut à la France fatal.

Avec raison la voix commune,
Vu ses places et sa fortune,
Lui donna le titre de grand ;
Tant de charges considérables,
Tant de richesses effroyables,
En faisoient le nom et le rang.

Il avoit les surintendances
Des bâtimens et des finances,
Et du levant jusqu'au ponant,
Il étoit, en toutes manières,
Sur la mer et sur les rivières,
Maître, trésorier, intendant.

Il étoit des ponts et chaussées,
Des turcies et des levées,
Des tailles, domaine et marc-d'or,
Du casuel de toutes charges,
Et de l'épargne, et des décharges,
Et de tout le royal trésor.

Il faut sur-tout que l'on exalte
Sa bonté sur l'ordre de Malte,
L'honorant d'un fils généreux (2),
Dont la noblesse un peu précoce,
Que l'on a fait venir d'Ecosse (3),
A beaucoup illustré ses vœux.

Cet ordre aussi, pour récompense
D'un présent de cette importance,
Lui donna les plus beaux emplois,
Le fit général des galères,
Qui d'un combat s'enfuit, naguères,
Pour mieux sauver sa grande-croix.

N'oubliez pas les alliances
Qu'avec les royales finances,
Il a mises dans sa maison !
Luynes, Saint-Agnan et Rivonnes,
Matignon et d'autres personnes,
Des ducs et marquis à foison.

D'état il étoit secrétaire,
Office d'un grand caractère,
Mais non lettré, ni bachelier ;
Soutenu de son beau génie,
Il avoit borné son envie
A celui seul de chancelier.

En cette ridicule attente,
La mort, plus sage et plus prudente,
A borné ses plus heureux jours :
Et le bon démon de la France
S'est servi de son assistance,
Pour en finir l'injuste cours.

Colbert pouvoit servir son prince,
Sans désoler ville et province,
La noblesse et le tiers-état ;
Dans les impôts, un homme sage,
Les sujets à la fois ménage
Et la gloire du potentat.

Faisant la chambre de justice,
On espéroit plus de police,
Et tous les abus réformés ;
Mais on a vu tout le contraire,
Et cent fois plus de gens d'affaire,
Et de partisans affamés.

Enfin, pour comble de sa gloire,
Et de sa trop chère mémoire,
Il nous a laissé des enfans,
Et des neveux, comme des frères,
Qui tous d'orgueil ne manquent guères,
Mais beaucoup, d'esprit et de sens (4).

Voilà donc son corps dans la terre,
A qui les vers feront la guerre !
Où son ame est ? je ne sais pas ;
Je ne sais s'il en avoit une :
En ce cas, malgré la fortune
Qui le mit haut, elle est bien bas.

(1) Colbert commença réellement par être clerc de notaire, commis, puis intendant de Mazarin.

(2) Seignelay.

(3) On fit à Colbert une généalogie, suivant laquelle il descendoit de nobles écossois.

(4) La famille de Colbert, qui se vit sur le point de décroître, par le crédit de Louvois, trouva un puissant appui dans madame de Maintenon, qui commençoit à entrer en grande faveur, et qui représenta au roi qu'il étoit de son intérêt de conserver ceux de cette famille qui étoient déjà dans le ministère, afin de tempérer l'humeur fière de Louvois. En conséquence

Colbert de Croissy fut continué dans la place de secrétaire d'état au département des affaires étrangères, et Seignelay dans celle de la marine, qu'il exerçoit même du vivant de son père. Il étoit livré à son plaisir : mais quoiqu'en dise l'auteur des stances, lui et Croissy avoient beaucoup d'esprit et de talens.

PELLETIER, SUCCESSEUR DE COLBERT (1).

LES honneurs ont de l'ascendant ;
Il est bien mal-aisé d'en faire un bon usage ;
Le Pelletier est doux et sage :
Mais on l'a fait surintendant.

(1) Claude Le Pelletier, président aux enquêtes, prévôt des marchands, fut nommé contrôleur général à la mort de Colbert. On dit au roi qu'il n'étoit pas propre à cette place, parce qu'il n'étoit pas assez dur : *C'est pour cela que je l'ai choisi*, répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans.

Quant aux autres dépouilles de Colbert, Seignelay, son fils, eut la marine, et Louvois la surintendance des bâtimens.

(12 *septembre.*)

Défaite des Turcs devant Vienne (1).

Air : *Pauvre avare ! tu crois follement.*

Devant Vienne,
Si le musulman
N'a pu tenir contre la vertu chrétienne,
Si le tudesque a défait l'ottoman,
C'est du vin seul l'admirable puissance :
Quelle apparence
Qu'un buveur d'eau pût vaincre un allemand ?

La Monnoie.

(1) Le grand-visir, Cara-Mustapha, ayant entrepris le siège de Vienne, à la tête de deux cents mille hommes, l'empereur (Léopold Ier) et l'impératrice se sauvèrent de cette ville. Jean Sobieski, roi de Pologne, secondé du duc de Lorraine, fit lever le siège le 12 septembre. *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes*, dit alors un prédicateur prêchant à Vienne. Cette action, où les turcs furent mis en fuite, ne couta pas la vie à plus de six cents chrétiens, et les ottomans y perdirent

rent au plus huit cents hommes. L'empereur, de retour, reçut froidement Sobieski : il méritoit bien d'être détrôné ; ce sont de pareils traits qui indignent les lecteurs.

(19 *novembre.*)

Naissance du duc d'Anjou (1).

Tous les vœux de Louis ont une heureuse suite ;
Ses lois de ses états ont bannis les duels ;
Son peuple, comme aux coups, le prévient aux autels ;
La gloire et le bonheur couronnent sa conduite.
S'il souhaite de voir ses lys
D'un brillant fleuron embellis,
Dans neuf mois on le voit éclore.
Il en souhaite un autre : il en voit un second.
D'autres succès nous montreront
Ce qu'il peut souhaiter encore.

(1) Philippe, duc d'Anjou ; ce fut lui qui, à l'âge de dix-huit ans, fut appelé au trône d'Espagne, par le testament de Charles II.

1684. (4 *juin*)

Guerre de 1683 à 1684.

Prise de Luxembourg (1).

Fier Luxembourg, maintenant pitoyable,
Contre Louis vous n'avez pu tenir :
Consolez-vous d'un sort inévitable ;
Vous vous trompiez de vous croire imprenable :
Mais en ses mains vous l'allez devenir.

Mlle. de *Scudéry.*

(1) Dès la fin de l'année précédente, le roi, prétendant que l'Espagne avoit contrevenu, en plusieurs points, au traité de Nimègue, avoit fait prendre Courtray et Dixmude par le maréchal d'Humières, et bombarder Luxembourg par le maréchal de Créquy. La même ville se rendit au même général le 4 juin 1684, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte : le roi, qui avoit mené des dames à cette campagne, couvroit le siège. A cette époque, l'Espagne étoit trop foible, l'empereur trop embarrassé avec les turcs, qui auroient pris Vienne sans le *s*ecours du roi de Pologne, Sobieski ; enfin les hollandois étoient

trop épuisés pour songer à recommencer la guerre : l'Empire et l'Espagne se virent donc forcés de signer, à Ratisbonne, les 10 et 16 août, une trève de vingt ans avec la France. Il fut stipulé que, pendant tout ce tems-là, le roi pourroit retenir la province de Luxembourg, avec Beaumont, Bovines et Chimay.

1685. (15 *avril.*)

Le Doge de Gênes a Paris,

ou la Fauvette a Sapho (1),

En arrivant à son petit bois, suivant sa coutume.

Plus vîte qu'une hirondelle,
Je viens, avec les beaux jours,
Comme fauvette fidelle,
Avant le mois des amours.

J'ai trouvé sur mon passage
Un spectacle assez nouveau;
Pour m'expliquer davantage,
C'est le doge et son troupeau.

Quoi ! lui dis-je, entrer en France,
Et vous montrer en ces lieux !
Oui, dit-il, par la clémence
Du plus grand des demi-dieux.

Son cœur, toujours magnanime,
Ne pouvant se démentir,
Veut oublier notre crime,
Voyant notre repentir.

Dieux ! quel bonheur est le vôtre
D'aller recevoir sa loi !
Je n'en voudrois jamais d'autre ;
Mais ce bien n'est pas pour moi.

C'est assez que ma maîtresse
Souffre que ma foible voix
Chante et rechante sans cesse
Qu'il est le phénix des rois.

Allez, doge, allez sans peine
Lui rendre grace à genoux :
La république romaine
En eût fait autant que vous (2).

Mademoiselle DE SCUDÉRY.

(1) *Sapho*, nom que mademoiselle de Scudéry se donnoit à elle-même sans façon. La fauvette, qui avoit coutume de venir tous les jours dans son petit bois, est censée lui raconter le spectacle qu'elle a rencontré en chemin.

(2) *La république romaine en eût fait autant que vous.* Voilà un des traits de flatterie le plus insigne qu'on ait jamais ris-

qué pour encenser un roi : sous Louis XIV, on trouvoit cela fort simple, et tout le royaume y applaudissoit.

Francesco - Maria Imperiali Lescaro, doge de Gênes, vint faire sa soumission à Louis XIV, le 15 mai, accompagné de quatre sénateurs. Le doge, en habit de cérémonie, parla couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtoit souvent ; son discours et ces marques de soumission étoient dictés par Seignelay. Le roi l'écouta assis et couvert ; mais comme dans toutes les actions de sa vie, il joignoit la politesse à la dignité, il traita Lescaro avec autant de bonté que de faste. Les ministres, Louvois, Croissy et Seignelay lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disoit : *Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit : mais les ministres nous la rendent.* Ce doge étoit un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelay, lui ayant demandé ce qu'il trouvoit de plus singulier à Versailles, il répondit, *C'est de m'y voir.*

Le tort des génois étoit d'avoir vendu de la poudre et des bombes aux algériens, et

d'avoir construit quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi leur avoit défendu, par son envoyé, de lancer à l'eau les galères, les menaçant d'un prompt châtiment, s'ils ne se soumettoient à ses volontés. Les génois irrités comptèrent sur le secours de l'Espagne, et refusèrent toute satisfaction. Aussi-tôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates sortent du port de Toulon. Seignelay, nouveau secrétaire de la marine, et à qui Colbert, son père, avoit déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, étoit lui-même sur la flotte. Le vieux Du Quesne commandoit les vaisseaux, le duc de Mortemar les galères; mais tous deux étoient les courtisans du secrétaire d'état. On arrive devant Gênes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre-d'Arène. Alors il fallut s'humilier, et faire ses soumissions; le doge resta onze jours, puisqu'il

eut son audience de congé le 26. La loi de Gênes est que le doge perd sa dignité et son titre, si-tôt qu'il est sorti de la ville; mais le roi voulut qu'il les conservât, sans quoi ce n'auroit été qu'un simple génois, qui auroit paru devant lui. La paix fut conclue à Versailles le 22 février de l'année suivante. Suivant l'abbé de Saint-Pierre, les sujets de mécontentement n'étoient pas fort importans, et ne méritoient pas qu'on levât sur les peuples de France cinq ou six millions d'extraordinaire, pour causer un dommage de dix millions à la république de Gênes. Le bombardement de cette ville retentit dans toute l'Europe; et c'étoit précisément ce que s'étoit proposé Louis XIV, qui aimoit avec passion l'étalage de sa puissance, et qui s'étoit trop accoutumé à écraser les foibles. Il ne comprit pas combien une telle entreprise le rendoit odieux. Ce fut cependant un des plus puissans motifs qu'employa, quatre ans après, le fameux prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, pour liguer contre lui toute l'Europe à Ausbourg.

(22 *octobre.*)

Révocation de l'Edit de Nantes (1).

Requête des Protestans au Roi.

Monarque triomphant, qui tires de toi-même
L'éclat que d'autres rois tirent du diadême,
Et qui, par le progrès de ton rapide cours,
Enfles si noblement l'histoire de nos jours;
Louis qu'on voit monter de victoire en victoire,
Malgré mille rivaux, au comble de la gloire,
Et qui du haut du trône où le ciel te fait seoir,
Vois tous tes ennemis fléchir sous ton pouvoir;
Enchaîne des lions la rage impérieuse;
Rabats le vain effort de l'aigle audacieuse,
Et trace fièrement, au gré de tes souhaits,
Ou le plan de la guerre, ou le plan de la paix;
Au bruit de ton canon fais trembler le Bosphore;
Fais sentir ta colère à l'infidèle maure,
Et tiens par la terreur que par-tout tu répands
Sous tes vastes desseins l'univers en suspends:
Tant de succès heureux, que tout le monde admire,
Sont autant de grands pas que tu fais vers l'Empire,
Et mon esprit charmé par un dessein si beau,
Rassemble tes exploits pour en faire un tableau.
Mais, grand roi, n'attends pas que mon cœur applaudisse
Aux rigueurs qu'on t'inspire avec tant d'artifice,
Ni que je mette au rang de tes fameux projets
Le dessein d'extirper de fidèles sujets.

Bien que ta volonté soit une loi suprême,
Monarque glorieux, j'en appelle à toi-même,
Et contre le plus grand, le plus sage des rois,
Je réclame aujourd'hui sa justice et nos droits.
Quand les siècles futurs verront dans ton histoire
Un peuple si soumis, si zélé pour ta gloire,
Abandonné sans cause à l'injuste courroux
D'un conseil violent qui s'arme contre nous;
Quand ils verront Louis refuser nos requêtes,
Et lancer, coup sur coup, sa foudre sur nos têtes;
Quand ils verront, hélas! nos temples démolis,
De nos hymnes sacrés les concerts abolis;
Nos enfans, doux espoir, chers appuis de leurs pères,
Enlevés, arrachés sur le sein de leurs mères;
Nos brebis sans pasteurs, nos malades mourans,
Sous des inquisiteurs tristement expirans;
Nos illustres guerriers, appui de ta couronne,
Privés des justes droits que la valeur leur donne,
Et nos peuples exclus, par d'injustes égards,
Des emplois de Thémis, de Minerve et de Mars;
Enfin quand ils verront notre ame désolée
Succomber sous le faix dont elle est accablée,
Que pourras-tu répondre à la postérité?
Pardonne, grand monarque, à ma témérité;
Souffre qu'avec respect, au fort de nos alarmes,
Je donne un libre cours au torrent de mes larmes,
Et qu'aux pieds de ton trône, humblement abattu,
Je demande à Louis compte de sa vertu:
De tes augustes dons le parfait assemblage
Ne s'offre plus à nous qu'à l'ombre d'un nuage,
Et l'astre qu'on voit luire à tant de nations,
Ne répand plus sur nous que de sombres rayons;

A nos justes douleurs ton cœur trop insensible
Rend même à nos soupirs ton trône inaccessible ;
Et dans la profondeur de nos cruels ennuis,
Les jours les plus sereins nous sont de sombres nuits.
Dissipe donc, grand prince, un si cruel orage ;
De tant d'arrêts surpris arrête le ravage ;
Et d'un conseil fatal évitant le poison,
Consulte seulement le ciel et la raison.
Dieu, qui s'est réservé la conquête des ames,
Peut seul les échauffer de ses divines flâmes,
Et d'un encens forcé qui ne vient pas du cœur,
Ce souverain des cieux déteste la vapeur.
Lui qui doit régler seul les lois et les maximes,
Ne veut pas qu'à l'autel on traîne les victimes ;
Et de sa grace seule employant les appas,
Il demande le cœur, et ne l'arrache pas.
Les crayons odieux qu'on te fait de notre ame,
Sont les honteux effets d'une funeste trame ;
Et quand on nous compare à tous ces faux portraits,
On n'y reconnoît pas le moindre de nos traits.
Aux lois du créateur, bien loin d'être rebelles,
Nous suivons constamment ses oracles fidèles,
Et les heureux sentiers que lui-même a tracés,
Ne peuvent de nos cœurs jamais être effacés.
Toutes les pommes d'or qu'on sème en notre course
Ne valent pas les biens dont le ciel est la source ;
Et quand nous regardons le prix qui nous attend,
Nous ne comptons pour rien l'amorce qu'on nous tend.
Modère donc, grand roi, le zèle qui t'enflamme ;
Ouvre à nos justes cris ton oreille et ton ame ;
Et tournant ton courroux contre les libertins,
Laisse-nous adorer le maître des destins.

Sous Louis le vainqueur, que l'air ne retentisse
Que des édits sacrés du soleil de justice ;
Rappelle les troupeaux, rappelle les bergers,
Que la tempête chasse en des bords étrangers ;
Et pour être touché du récit qui me tue,
Contemple le tableau que j'expose à ta vue.
Par de vives couleurs, par des traits affectés,
Je n'enfle point le cours de nos adversités :
Des maux que nous souffrons, dans un humble silence,
Je ne peins qu'à demi l'extrême violence ;
Et si Louis pouvoit pénétrer dans nos cœurs,
Il donneroit peut-être un soupir à nos pleurs.

(1) Avant d'entrer dans quelques détails sur cette révocation, qui eut de si terribles suites, il faut d'abord donner une idée de la loi qu'on persuada à Louis XIV de révoquer. « Par cet édit de Nantes, que le nom de Henri IV rendit célèbre, tout seigneur de fief haut-justicier pouvoit avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue-réformée ; tout seigneur, sans haute-justice, pouvoit avoir trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette religion étoit autorisé dans tous les lieux qui ressortissoient immédiatement à un parlement. Les calvinistes pouvoient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres dans les villes où leur religion étoit permise. Ils étoient dé-

clarés capables de toutes les charges et dignités de l'état. Il y avoit une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers, laquelle jugeoit tous les procès des réformés, non seulement dans le district immense du parlement de Paris, mais dans ceux de Normandie et de Bretagne. Ils avoient une espèce de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse. Il y avoit aussi à Grenoble et à Bordeaux des chambres mi-parties catholiques et cavinistes. Leurs églises s'assembloient en synodes, comme l'Eglise gallicane ». Ces priviléges, et beaucoup d'autres, avoient incorporé les calvinistes au reste de la nation : on entreprit un déchirement, dont les plaies saignent encore depuis un siècle.

Ce monument de barbarie et d'intolérance fut un acte de dévotion : il étoit préparé depuis long-tems; Louis crut expier ainsi devant le ciel le scandale de ses amours. On avoit envoyé de nombreuses missions dans les provinces méridionales, et on y avoit répandu de l'argent, pour accélérer les conversions; les évêques, plusieurs intendans, tout le conseil per-

suadèrent au roi que les soldats, *en se montrant seulement*, acheveroient ce que ses bienfaits et les missions avoient commencé. Les missions et l'argent ne suffisant pas, on envoya des dragons. Ce fut alors que les conversions, la plupart simulées, se multiplièrent subitement à l'infini. « Point de courrier, écrivoit madame de Maintenon, le 26 septembre, qui n'apporte au roi de grands sujets de joie, c'est-à-dire, des nouvelles de conversions par milliers ». On crut n'avoir plus qu'un pas à faire pour extirper l'hérésie ; et l'on donna le fameux édit de révocation. Le duc de Saint-Simon dit que le projet de détruire le protestantisme ne se délibéra qu'*entre le confesseur, le ministre, alors unique, et l'épouse nouvelle et chérie*, c'est-à-dire, entre le P. La Chaise, Louvois et madame de Maintenon. La violence de la persécution fut sur-tout l'ouvrage de l'ambition de Louvois, qui s'empara de la principale influence dans cette affaire, en y faisant intervenir l'envoi des troupes, comme ministre de la guerre. Madame de Maintenon regardoit aussi, depuis longtemps, cette entreprise comme fort méri-

toire pour le salut du roi : cependant, au fond du cœur, elle n'auroit pas voulu qu'on employât la force. Mais on eut l'indiscrétion de rappeler à Louis XIV qu'elle étoit née calviniste ; elle avoue, dans une de ses lettres, que cette considération l'*engage à approuver des choses fort opposées à ses sentimens*. En conséquence, elle se fit zélée convertisseuse, et fut la première à solliciter des lettres de cachet, pour soustraire ses jeunes parentes à l'éducation de sa famille. Quant au père La Chaise et aux jésuites, ils avoient le grand intérêt de dominer, en dirigeant la conscience du roi, qui, suivant l'expression triviale, mais énergique du duc de Saint-Simon, *s'étoit toujours flatté de faire pénitence sur le dos d'autrui*. Le confesseur et le ministre promirent qu'il n'en *couteroit pas une goutte de sang*. Voici cependant comme s'étoient faites ces milliers de conversions dont on s'applaudissoit. Les frontières étoient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvoit, pour prévenir la fuite de ceux qu'on vouloit réunir à l'Eglise. C'étoit une espèce de chasse qu'on faisoit dans une grande enceinte. Un

évêque, un intendant, un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchoit à la tête des soldats. On assembloit les principales familles calvinistes, surtout celles qu'on croyoit les plus faciles. Elles renonçoient à leur religion au nom des autres, et les obstinées étoient livrées aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent » .... La chambre de l'édit avoit déjà été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sur coup, contre les protestans. Celui qui paroissoit le plus fatal fut l'ordre de leur arracher leurs enfans, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques, ordre contre lequel la nature réclamoit à si haute voix qu'il ne fut pas exécuté. « Il est singulier qu'on crût faire de véritables conversions, en s'y prenant de la sorte : mais on n'étoit pas assez absurde pour le penser. « Leurs enfans seront catholiques, écrivoit madame de Maintenon, si les pères sont hypocri-

tes : leur réunion extérieure les approche du moins de la vérité ». C'est dans cette pieuse intention qu'on remplissoit les galères de gens de loi, de vieillards infirmes, qui n'avoient commis d'autre crime que de persister dans la religion de leurs pères. Les calvinistes qui restoient dans le royaume étoient obligés d'aller à la messe, et de communier. Quelques-uns, qui rejettèrent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne vouloient pas recevoir les sacremens à la mort, étoient traînés sur la claie, et jetés à la rivière. « Presque tous les évêques (c'est le dévot S. Simon qui l'atteste) se prêtèrent à ces infames pratiques ; la plupart animèrent les bourreaux, et forcèrent ces étranges convertis à la participation des saints mystères, afin de grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyèrent les états à la cour, pour en être d'autant plus considérés et récompensés ».

Quelles furent les suites de cette horrible persécution ? L'histoire en rend un compte fidèle à la postérité. « Près de cinquante mille familles, en trois ans de tems,

tems, sortirent du royaume, et furent après suivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le Nord de l'Allemagne, pays encore agreste, et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetoit auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers françois en soie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui furent alors perdus en France. Ainsi, le royaume perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuse d'espèces, et sur-tout des arts, dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers et des soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régimens entiers de réfugiés ». Ajoutez à cela des haînes enveninées entretenues chez les nations voisines, la crainte de voir plusieurs provinces livrées aux étrangers par des françois, la guerre civile, et l'humiliante né-

cessité de faire un traité avec un garçon boulanger, cavalier, chef des protestans dans les Cevènes.

Cependant la cour retentissoit de panégyriques, et le vieux chancelier Le Tellier, père de Louvois, s'écrioit pieusement : *Nunc dimittis*, en signant l'édit de révocation.

Sonnet.

Peuples trop fortunés que le ciel a fait naître
Sous l'ombre des lauriers du plus puissant des rois,
Respirez en repos à l'abri de ses lois :
Il vient, par ses édits, de faire un coup de maître.

Les erreurs de Calvin vont bientôt disparoître ;
Son troupeau, sans pasteur, est réduit aux abois ;
Il n'a plus que trois jours pour faire un meilleur choix :
Heureux, cent fois heureux, s'il veut se reconnoître !

Louis, par sa valeur, ne voit plus d'ennemis ;
Son bras victorieux les a si bien soumis,
Qu'ils tremblent au seul bruit de son nom redoutable.

Mais, pour comble de gloire, il montre à l'univers
Que d'un trait de sa main il détrône le diable (1),
Et qu'il peut triompher jusqu'au fond des enfers.

(1) Ici la flatterie est burlesque, sans

s'en douter. Dans d'autres vers, on disoit à Louis XIV qu'il avoit détruit en trois mois *un fléau qu'on n'avoit pu ébranler en quarante ans de guerre.* Enfin, le délire de l'adulation fut poussé à peu près jusqu'à l'idolâtrie, à l'occasion de cette malheureuse révocation. Madame Deshoulières termine une de ses pièces par ces trois vers :

Oui, si ta piété n'y mettoit des obstacles,
Tes jours fertiles en miracles,
Nous forceroient à t'adorer.

Louis XIV recevoit ces complimens comme des éloges tout naturels. Il y en eut un pourtant qui le fit enfin rougir. L'académie françoise lui rendoit compte des sujets qu'elle proposoit pour ses prix ; elle lui communiqua celui-ci : *Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence?* Il ne voulut pas que ce sujet fût traité.

(12 *novembre.*)

Mort du prince de Conti (1).

Pleurez, pleurez, guerriers,
Le généreux Conti, tout couvert de lauriers ;
Pleurez le triste sort de cet époux fidèle :
Pour sauver du trépas un objet plus qu'humain,
Après que de son mal il eut pris le venin,
Il paya le tribut pour elle.

(1) Louis Armand, fils d'Armand, prince de Conti, avoit épousé, en 1680, Marie-Anne, dite mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de la Vallière. Quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, il s'étoit trouvé à plusieurs sièges et combats en Flandres et en Hongrie. La princesse de Conti, ayant été attaquée, à Fontainebleau, de la petite vérole, le prince ne voulut point la quitter, s'enferma avec elle, et fut la victime de son dévouement. Il n'eut point d'enfans. Le prince de la Roche-sur-Yon, son frère, a continué cette branche par son mariage avec la fille aînée du grand Condé.

1686. (*6 janvier.*)

Mariage de Louis XIV (1)

Avec madame de Maintenon.

Air : *du Prévôt des Marchands.*

Le roi se retire à Marli,
Et d'amant il devient mari.
Il fait ce qu'on doit à son âge:
C'est du vieux soldat le destin,
En se retirant au village,
D'épouser la vieille catin (2).

(1) On voyoit s'élever insensiblement, depuis quelques années, un colosse de fortune, tel qu'il n'y en a guère d'exemple dans l'histoire. Enfin le monarque le plus orgueilleux de la terre, Louis-le-Grand, épouse Françoise d'Aubigné, veuve de Scarron, poëte burlesque, laquelle, plusieurs années de suite, lui avoit demandé une très-modique pension, et qu'il avoit toujours rebutée, parce qu'il avoit pour elle beaucoup d'antipathie, et qu'alors il la regardoit comme une prude insupportable. Cette veuve Scarron avoit été réduite à la plus

profonde misère. Madame de Montespan, à qui elle fut recommandée, goûta son esprit, lui fit obtenir cette pension si désirée, et lui confia l'éducation des enfans qu'elle avoit eus du roi, et particulièrement celle du duc du Maine : ce qui lui fournit l'occasion de voir ce monarque, et de lui écrire. Louis XIV commençoit à avoir des scrupules sur ses amours : elle les fortifia de son mieux, et supplanta très-dévotement sa bienfaitrice, qu'elle fit ensuite chasser de la cour ; nouvelle que se chargea de lui signifier le pieux duc du Maine, qui abandonna sa mère pour sa gouvernante. De ce moment, les progrès de la veuve Scarron sur l'esprit du roi ne firent que s'accroître ; et par le conseil du P. La Chaise, son confesseur, il l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui étoit au bout de l'appartement occupé par la duchesse de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, leur donna la bénédiction. Le confesseur y assista ; Montchevreuil et Bontems, premier valet-de-chambre, y furent

comme témoins. Elle s'appeloit madame de Maintenon, du nom d'un marquisat qu'il lui avoit acheté. Si l'on en croit les mémoires du tems, Saint-Simon entre autres, son ambition ne fut pas encore satisfaite : elle voulut faire déclarer son mariage : Louvois se jeta aux pieds du roi, et vint à bout d'empêcher cette honteuse publication. La dévote Maintenon ne le lui pardonna jamais ; et ce fut une des causes de sa disgrace.

Elle hasarda cependant une seconde tentative ; mais elle trouva des adversaires non moins redoutables. Cette nouvelle attaque eut lieu, lorsque le roi fit ouvrir l'appartement de la reine, pour y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornemens qu'il envoyoit à l'église de Strasbourg; ce qui fut regardé comme un prétexte pour y loger madame de Maintenon. Il ne lui manquoit plus que le nom de reine ; elle l'attendoit d'un moment à l'autre : mais le roi jugea à propos de consulter auparavant Bossuet, évêque de Meaux, et Fénélon, archevêque de Cambray. Bossuet tenoit au roi par l'habitude et l'estime. L'habitude s'étoit formée dans le tems qu'il

étoit précepteur de Monseigneur ; et l'estime venoit de la grande réputation du prélat. Louis XIV s'étoit adressé plus d'une fois à lui, dans les scrupules de sa vie : Bossuet lui avoit parlé avec une liberté digne des premiers siècles de l'Eglise. Fénélon, peu d'accord avec ce prélat sur d'autres points, se rencontra avec lui dans la manière de conseiller le roi sur cet article. Ce fut alors un fait assez reçu, qu'à la première ouverture du monarque à Fénélon, celui-ci lui dit : *Sire, vous me perdez* ! présumant bien que Louis XIV n'auroit pas la force de cacher les auteurs du conseil. Malgré cette crainte, il s'éleva courageusement, comme Bossuet, contre le projet de déclarer le mariage ; et madame de Maintenon fut priée, par le roi, de la manière la plus absolue, de cesser pour jamais ses instances. Leur union resta donc, en quelque sorte, problématique, quoiqu'on en vît tous les jours des indices à peu près certains. Elle entendoit la messe dans une de ces tribunes qui ne sembloient réservées qu'à la famille royale ; elle s'habilloit et se déshabilloit devant le roi, qui l'appeloit *Madame* tout court. Reine dans

le particulier, elle n'étoit jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levoit tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les enfans naturels du roi, elle ne se levoit point, ni pour personne. Elle n'appeloit la duchesse de Bourgogne que *Mignonne*, même en présence du roi et des dames du palais. Elle ne voyoit chez elle personne en visite, et n'en rendoit jamais aucune, excepté à la reine d'Angleterre. Cependant les généraux, quand ils partoient pour l'armée, ou en arrivoient, ne manquoient pas de se présenter chez elle. Si elle avoit à parler aux filles du roi, elle les envoyoit chercher. Comme c'étoit ordinairement pour leur faire des remontrances, elles arrivoient tremblantes ; et on les a vues quelquefois sortir les larmes aux yeux.

Elle tint au roi la promesse qu'elle lui avoit faite, et ne lui parla plus de déclaration de mariage. Il n'y avoit alors aucun

dépôt nécessaire des actes qui constatât l'état des personnes : elle poussa le scrupule au point de ne laisser subsister aucun acte par écrit qui pût constater le sien. Parmi ses lettres à son confesseur et à son directeur, on n'en trouve point de l'année 1685 ; et on peut conjecturer qu'elles ont été supprimées par elle-même, ou par ses ordres, pour ensevelir dans un éternel oubli ce qu'elle s'étoit engagée à ne jamais révéler. Un seul aveu indiscret lui est échappé. Elle se présentoit chez les grandes carmélites, où les reines seules ont le droit d'entrer. La supérieure lui dit : *Vous savez nos usages, madame ; c'est à vous à décider. Ouvrez toujours*, répondit-elle ; *ouvrez, ma mère.* Ce fut la seule fois qu'elle laissa entrevoir dans ses discours qu'elle avoit épousé le roi. Ce prince venoit tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeuroit jusqu'à minuit.

Feignant de n'avoir aucune part directe au gouvernement, dans la réalité, elle faisoit ou défaisoit les ministres et les généraux ; ce qui fut très-funeste au royaume dans les dernières années de ce règne. Elle

eut aussi grande part à la révocation de l'édit de Nantes ; autre désastre pour la France. Les ministres venoient travailler chez elle. Le roi et elle étoient chacun dans un fauteuil, une table devant eux, et deux tabourets, l'un pour le ministre, l'autre pour son sac. Pendant le travail, elle s'occupoit à la lecture, à la tapisserie, ou à filer ; et entendoit ce que disoient le roi et le ministre, qui parloient toujours haut. Rarement elle y mettoit son mot ; plus rarement ce mot étoit de quelque conséquence. Souvent le roi, se tournant vers elle d'un air gracieux, lui demandoit son avis : *Qu'en pense votre solidité?* Alors elle répondoit, mais avec mesure et discrétion.

Du reste, elle fut cruellement punie de son ambition, par l'excès de contrainte que sa situation lui imposa pendant près de trente années. En lisant ses lettres, on se sent dégoûté des grandeurs, et l'on voit qu'elle devoit être fort malheureuse. Elle étoit obligée de chercher à amuser un vieux despote, qui n'étoit plus amusable, et de diriger de jeunes princesses qui avoient des inclinations toutes contraires aux siennes,

et qui presque toutes la détestoient avec la plus parfaite cordialité. La princesse de Bavière, seconde femme de Monsieur, dans toutes ses lettres, ne l'appelle que *la vieille louve*. Ajoutez à tout cela les nouvelles de tant d'humiliations pendant la guerre de la succession d'Espagne, de tant de batailles perdues qu'il falloit faire dévorer à un monarque dont la grande passion avoit toujours été de donner la loi à toute l'Europe. Elle vécut quatre-vingt-six ans, et mourut à Saint - Cyr le 15 avril 1719. Dans ses lettres et ses entretiens, elle désignoit son second mari, en l'appelant cet *homme*. Pour l'autre, elle disoit : *Quand je vivois avec ce pauvre estropié.*

(2) *D'épouser la vieille c...* « Mme. Scarron, dit le duc de S. Simon (IV. 2 de *l'éd. de ses œuvres complètes*), fit des connoissances de toutes les sortes, qui à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de la paroisse Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour sa servante, dans une montée très à l'étroit ; mais ses appas élargirent peu-à-peu ce mal-être. Villars, père du

maréchal Beuvron, père de Harcourt, les trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenans, bien d'autres l'entretinrent. Cela la remit à flot ».

Au troisième volume (*pag.* 45), il assure positivement que Villarceaux, débauché, fort riche, entretint long-tems cette même madame Scarron; et que se trouvant gêné par la vertu de sa femme, il proposa à son cousin, Montchevreuil, de le recevoir chez lui avec sa compagnie, et qu'il mettroit la nape pour lui. « Cela fut accepté avec joie, poursuit-il, et ils vécurent de la sorte nombre d'étés à Montchevreuil ». Devenue reine, au titre près qu'elle ne put jamais avoir, la veuve Scarron n'oublia pas ses anciens amis, et Montchevreuil fut l'un des trois témoins de son mariage avec le roi. Il est convenable d'observer ici que le duc de Saint-Simon, quoique dévot, étoit fort caustique, et qu'il n'aimoit pas madame de Maintenon.

Pour être juste, opposons au récit de ce duc la réputation qu'elle s'étoit faite. On a cité le mot d'un courtisan : *Je ferois*, disoit-il, *plutôt une proposition impertinente à la reine qu'à cette femme-là.*

(*janvier.*)

La Confession (1).

Sonnet.

(*C'est madame de Maintenon qui parle.*)

Que l'Eternel est grand ! et que sa main puissante
Fait succéder de gloire à mes jeunes travaux !
Je naquis demoiselle, et je devins servante :
Je lavois la vaisselle, et frottois les carreaux.

J'eus des amans en foule, et ne fut point ingrate :
Je me suis mille fois livrée à leurs transports ;
A la fin j'épousai ce fameux cul de jatte,
Qui vivoit de ses vers, comme moi de mon corps.

Il mourut dans mes bras, et vieille devenue,
Mes amans, sans pitié, me laissoient toute nue,
Quand un grand roi me crut encor propre aux plaisirs.

Il m'aima follement ; je fis la Madelaine :
Je lui parlois du diable au fort de ses désirs (2) :
Il eut peur de l'enfer, le lâche ! et je suis reine.

Hamilton.

(1) Ce sonnet satirique, ouvrage de la haîne et de la méchanceté, fut composé à Versailles même, au milieu de la cabale

du grand dauphin. Cette société détestoit madame de Maintenon, qu'on soupçonnoit de vouloir se faire déclarer reine.

(1) *Il eut peur de l'enfer.* Il est certain que le désir de posséder une femme à son gré, sans offenser Dieu, contribua beaucoup au mariage du roi avec madame de Maintenon. Dix ans plutôt, elle n'eût été que sa maîtresse, ou elle eût continué de passer pour une prude. Son règne auroit été court, ou tout-à-fait d'un autre genre.

AIR : *Vous m'entendez bien.*

SI Scarron revenoit ici,
Il trouveroit bientôt chez lui
Un sujet magnifique,
Eh bien?
Pour son roman comique.
Vous m'entendez bien.

l'oublier; le changement de mon humeur me le diroit assez. Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connoissoit, il me vengeroit; et si je le connois, je me vengerai autrement que lui ». C'est une belle chose que l'étalage de pareils sentimens: par malheur, madame de Maintenon a montré, en plusieurs occasions, qu'elle étoit réellement vindicative.

FONDATION DE SAINT-CYR (1).

DEUX partisanes de Cythère (2),
Conduites par de saints désirs,
Du revenu de leurs plaisirs,
Ont fait bâtir ce monastère.
L'assiette en est mal assurée,
Et, sans le céleste secours,
Ne sauroit être de durée:
Les fondemens brûlent toujours.

(1) Madame de Maintenon fut la véritable fondatrice de Saint-Cyr. C'est une communauté de religieuses, dont l'établissement a pour objet l'éducation gratuite de deux cent cinquante filles de pauvres gentilshommes, à qui l'on donne, en sortant, une somme pour se marier. Il faut comp-

ter parmi les causes qui déterminèrent cette fondation, le retour que fit madame de Maintenon sur elle-même, et le souvenir de n'avoir eu, dans sa jeunesse, d'autres ressources que celles de la pitié. *Sont-elles bien pauvres? Sont-elles bien nobles?* C'étoient les questions qu'elle faisoit d'abord au sujet des demoiselles qui lui étoient recommandées. Les règlemens de Saint-Cyr furent rédigés par de gens habiles; et la mense abbatiale de S. Denis, produisant plus de 150,000 liv. de revenu, fut appliquée à cet établissement.

(2) *Deux partisanes de Cythère.* Madame de Montespan et madame de Maintenon.

Cette satire est injuste et fausse. Madame de Montespan n'eut aucune part à la fondation de Saint-Cyr. Elle avoit seulement donné, par sa protection et ses bienfaits, beaucoup de lustre à la communauté des filles de Saint-Joseph, pour l'instruction de ces jeunes filles, et pour leur apprendre à faire de beaux ouvrages en tapisserie. Il est vrai que le désir de surpasser sa rivale fut un aiguillon qui excita madame de Maintenon à porter plus loin ses vues, et à se faire regarder comme protectrice de la noblesse.

Les quatre Classes de S. Cyr.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

L'établissement de Saint-Cyr
Aux gens de bien fait grand plaisir ;
Ils sont charmés de ces fontanges,
Dont la sage diversité
Distingue tous ces petits anges,
Assemblés par la charité (1).

(1) Les demoiselles de Saint-Cyr furent partagées en quatre classes, suivant l'âge et l'avancement des sujets ; et chaque classe étoit distinguée par la couleur du ruban dont leur coiffure étoit renouée : ce qui donna lieu à des plaisanteries. On observa qu'elles fussent à peu près de même taille dans chaque classe. Les plus grandes eurent le ruban bleu ; les secondes, le jaune ; les troisièmes, le vert ; et les plus petites, le rouge. Le ruban noir fut destiné à servir de récompense.

Madame de Maintenon.

L'Amour, non ce cruel enfant
Qui trouble la nature entière,
Mais ce dieu modeste et charmant,
Qui sait polir nos mœurs, et dompter la plus fière;
Las de vaincre toujours, sans combattre jamais,
Après bien des essais, va trouver la Nature:
Ne pourriez-vous, dit-il, faire une créature
Forte de cent vertus, belle de mille attraits:
Qu'elle ait talens, grace, noblesse,
L'esprit plein d'agrémens, et l'humeur sans rudesse:
Quelle soit digne de mes traits?
Ainsi fut dit, ainsi fut fait:
Et d'Aubigné naquit. L'indulgente Nature
Paîtrit l'argile la plus pure;
L'ame fut sans défaut, et l'étui fut parfait;
L'Amour, en le voyant, parut fort en colère;
Admirant ses yeux noirs, il dit avec douleur:
Pourquoi la faites-vous ressembler à ma mère?
Ah! donnez-lui du moins un peu de son humeur.
Je voulois une femme, et non une héroïne.
Jamais si grand cœur ne brûla.
Voyez cet œil qui m'assassine:
On ne fait rien de ces cœurs-là.
L'Honneur lui répondit: Loin d'ici, téméraire!
N'insulte point un cœur où je règne à mon tour:
Avec elle jamais tu n'auras rien à faire;
D'Aubigné m'appartient: tu la verras un jour
Estimée à la ville, adorée à la cour,

T'offenser, te braver, et plaire.
Vainement tu voudras, par un triste retour,
A force de malheurs, séduire sa jeunesse :
Elle saura donner, fidèle à la sagesse,
Tout à l'Honneur, rien à l'Amour.
Qu'elle soit, dit le dieu, toujours prude et cruelle !
Elle ose en vain me dédaigner :
Sur elle je ne puis régner ;
Eh bien ! je régnerai par elle.

(26 *mars.*)

INAUGURATION.

De la Statue de la place des Victoires (1).

AU MARÉCHAL DE LA FEUILLADE.

POUR signaler ton zèle et ta fidélité,
Elevant à Louis ce monument de gloire,
Tu t'élèves toi-même, et la postérité
Ne verra point son nom sans le tien dans l'histoire.

VERTRON.

(1) Cette statue fut découverte au mois de mars 1686 ; et l'on fit à cette occasion une superbe fête, à laquelle assistèrent les princes et princesses de la maison royale, et les principaux seigneurs de la cour.

François, vicomte d'Aubusson, maré-

chal de la Feuillade, après avoir acheté l'hôtel de Senneterre, l'avoit fait abattre, et élever sur ce terrein une statue pédestre du roi. Il y dépensa 500,000 livres, qui font plus d'un million d'aujourd'hui; et la ville en ajouta autant, pour rendre la place régulière. L'abbé de Choisy dit, dans ses mémoires, que ce maréchal vouloit acheter une cave dans l'église des Petits Pères, et qu'il prétendoit la pousser, sous terre, jusqu'au milieu de la place, afin de se faire enterrer précisément sous la statue de Louis XIV. Il mourut subitement en 1691, et n'eut que le tems de s'écrier : *Eh ! que n'ai-je fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi !*

« On vit jusqu'où l'adulation pouvoit porter ses excès dans la *païenne dédicace* de cette statue. *J'y étois*, dit S. Simon, *et je conclus, par les bassesses dont je fus témoin, que, sans la crainte du diable, que Dieu laissa à ce roi dans ses plus grands désordres, il se seroit fait adorer, et auroit trouvé des adorateurs.* Aussi ne doit-on pas être surpris que, longtems encore après, il restât à ce prince, pour une des principales vertus du chris-

tianisme, un tel éloignement, que madame de Maintenon ne pouvoit s'en taire. *Le roi*, dit-elle, *ne manque à aucune abstinence : mais il ne comprend pas qu'il faille s'humilier.* Sur la base de cette statue, consacrée au son des instrumens militaires, au bruit des salves d'artillerie, avec l'encens, les génuflexions et toutes les cérémonies employées par les idolâtres dans leurs déifications, on grava, en lettres d'or, ces mots : *Viro immortali, à l'homme immortel.* Cette inscription et les figures d'esclaves représentant des nations enchaînées, irritèrent beaucoup les puissances voisines. Elles ont été supprimées et enlevées en 1791, d'après un décret de l'assemblée nationale.

On prétendit, dans le tems de l'érection de cette statue, que la Feuillade, s'étant brouillé avec Louvois, sous lequel il n'avoit jamais voulu plier, il ne falloit pas moins que ce trait pour le mettre à l'abri des persécutions, et que ses grandes dépenses pour cette place excusoient ses exactions sur le régiment des gardes, dont il étoit colonel. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'encens, tout fort qu'il étoit, fut bien

reçu, et ne tarda pas à être payé par le gouvernement du Dauphiné, vacant par la mort du duc de Lesdiguières. Le roi le donna au jeune la Feuillade, après la mort de son père.

A LA DÉESSE,

Qui couronne Louis XIV à la place des Victoires.

VERS D'UN GASCON (1).

QUAND je vous vois, ma foi! ne sais à quel propos,
Sur le chef de Louis poser cette couronne,
Je ne puis m'empêcher de vous dire, en deux mots,
Qu'en vérité! je vous trouve trop bonne!
Eh! qu'a-t-il fait, ce monsieur le héros,
Qu'écraser ses sujets, sans épargner personne,
Se laisser gouverner par l'antique Scarronne;
Aux gens de bien préférer des cagots;
A des fripons, des sots confier ses affaires;
Par de honteuses paix finir d'injustes guerres;
Nous bailler pour Bourbons de petits Montespans?
Et vous voulez le couronner de gloire!
Mais non, je m'abusois, je vous vois en suspens:
Cadedis! haut le bras, madame la Victoire!

(1) On a long-tems répété deux vers d'un

autre gascon, sur les quatre lanternes placées à l'entour de la statue :

Eh ! la Feuillade, tu nous bernes,
De placer le soleil entre quatre lanternes.

(*août.*)

Ambassade de Siam (1).

Les Siamois, ces têtes basanés,
Ont de l'esprit assurément.
Lassés de chercher vainement
Le dieu qu'ils ont perdu depuis longues années (2),
Avec des trésors inouis,
Ils sont venus en diligence
Voir s'il ne seroit point en France,
Caché dans l'auguste Louis.

Viguier.

(1) Le goût que Louis XIV avoit pour les choses d'éclat, fut encore flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avoit ignoré jusqu'alors que la France existât. Un grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk - Constance, étoit devenu barcalon, c'est-à-dire, premier ministre, ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le

besoin qu'il avoit de secours étrangers ; n'avoit osé se confier ni aux anglois ni aux hollandois, voisins trop dangereux dans les Indes. Les françois venoient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avoient porté dans l'extrémité de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut que Louis XIV seroit sensible à un hommage qui viendroit de si loin, sans être attendu. La religion servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam, son maître, une solemnelle ambassade, avec de grands présens au roi de France, pour lui faire entendre que ce prince indien, charmé de sa gloire, ne vouloit faire de traité de commerce qu'avec la nation françoise, et qu'il n'étoit pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites : et depuis, il y joignit des officiers avec huit cents soldats ; mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt, quatre ans après, victime de son ambition ; quelques françois, qui restèrent auprès de lui, furent mas-

sacrés ; d'autres obligés de fuir : et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle étoit née.

L'abbé de Choisy accompagna le chevalier de Chaumont, qui fut envoyé en qualité d'ambassadeur au roi de Siam. On connoît la relation que cet abbé a faite de son voyage.

(2) *Lassés de chercher le dieu qu'ils ont perdu depuis longues années.* Suivant les relations du tems, les siamois n'ont point de dieu depuis Nacodon, qu'ils prétendent s'être anéanti après plus de cinq mille transmigrations en toutes sortes de corps.

(18 *novembre.*)

Opération de la Fistule,

Faite à Louis XIV. Doute sur l'état de madame de Maintenon.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Qu'il soit mourant, qu'il soit guéri (1),
Qu'il soit amant, qu'il soit mari ;
Que sa Cloris soit décrépite ;
Qu'il soit poltron, qu'il soit vaillant,

Ou dévot, ou bien hypocrite-a
Tout cela m'est indifférent.

Sur-tout qu'elle soit chaste ou non,
Dévote, ou sans religion;
Qu'elle soit épouse, ou maîtresse,
Par art, ou naturellement;
Qu'elle soit Ninon ou Lucrèce :
Tout cela m'est indifférent.

(1) *Qu'il soit mourant, qu'il soit guéri.* Pendant que la plus grossière adulation s'efforçoit de persuader à son héros qu'il étoit au-dessus de l'humanité, la douleur l'y rappeloit. Il fut attaqué successivement de deux maux, dont la guérison exigeoit le tranchant des instrumens, et l'action des caustiques; savoir, un *antrax*, espèce de charbon vif, et la fistule. Comme on n'étoit pas encore expert dans le traitement de cette dernière maladie, il fallut recourir à des essais. On en fit de nombreux dans les hôpitaux, et chez Louvois, sur des personnes que l'appât des récompenses et l'espérance de la guérison déterminoient à subir l'opération. Le roi se soumit aux incisions, et les supporta avec la plus grande fermeté. Tout le monde l'ignora, même la famille royale. Il ne se

trouva à l'opération que les personnes nécessaires, avec madame de Maintenon. Il fit travailler les ministres auprès de son lit, le jour même ; et afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience, le lendemain, aux ambassadeurs. Quand le peuple apprit sa maladie, on vît combien lui étoit cher ce roi dont les succès flattoient tant l'orgueil national. Les églises se remplirent de gens de tout état, qui alloient demander à Dieu sa conservation. Il ne falloit pas les y appeler : ils y alloient d'eux-mêmes. On ne prévoyoit pas encore, dans ce tems, les suites désastreuses que devoit avoir la révocation de l'édit de Nantes.

Les deux couplets ci-dessus marquent cependant qu'il y avoit des mécontens qui s'intéressoient médiocrement au rétablissement de la santé du roi.

(11 *décembre.*)

Mort du Grand Condé (1).

Sonnet.

Condé, qui n'eut jamais que la vertu pour guide,
Dont le bras et le nom portoient par-tout l'effroi,
Cède enfin au destin, toujours grand, intrépide,
Dans le lit de la mort, tel qu'aux champs de Rocroi.

La Grace dans son cœur en ce moment réside;
Il sait, pour son salut, en faire un digne emploi,
Et vole à son bonheur éternel et solide,
Aussi soumis à Dieu, que fidèle à son roi.

Illustres conquérans, qui, dans l'art de la guerre,
N'aspirez qu'à vous rendre immortels sur la terre,
Tous vos faits éclatans pour le ciel ne sont rien.

Condé, dont tous les tems vanteront la mémoire,
Vous enseigne aujourd'hui la véritable gloire (2),
Et qu'un parfait héros doit mourir en chrétien.

Moreau, avocat-général à la chambre des comptes de Dijon.

(1) Le grand Condé, hors d'état, depuis assez long-tems, par ses infirmités, de paroître à la tête des armées, s'étoit retiré à Chantilly. C'étoit là qu'il cultivoit les arts et les sciences, et qu'il recevoit

les Bossuet, les Bourdaloue, les Boileau, &c. Il étoit *devenu la frayeur et la bassesse même* jusques vis-à-vis des ministres, après son retour lors de la paix des Pyrénées, si l'on en croit le duc de Saint-Simon, qui pousse souvent à l'excès la force de ses expressions. Quoi qu'il en soit, il n'avoit pu se défaire entièrement du ton impérieux et colère dont il avoit pris l'habitude dans la société, et il étoit même dangereux de le contredire ; ce qui fit dire à Boileau, qu'*il seroit toujours de son avis, quand il auroit tort.* Il étoit prince ; il ne recueillit que des éloges sur son goût pour les lettres, sur son jugement exquis, ses connoissances extraordinaires, même en Théologie. La conquête de la Franche-Comté lui avoit rendu les bonnes graces du roi, qui dit en apprenant sa mort, en présence de Villeroy et de Barbezieux : *J'ai perdu le plus grand homme de mon royaume.* Il y avoit déjà assez long-tems que Turenne n'existoit plus.

(2) Condé mourut en effet à Fontainebleau, dans de grands sentimens de piété. Il y étoit venu pour voir la duchesse de Bourbon, sa petite-fille, qui avoit la petite-vérole.

1687. (30 *janvier.*)

Au Roi,

Sur sa Convalescence (1).

Arrêtons désormais nos larmes ;
Elles ne sont plus de saison ;
Le ciel donne à Louis l'entière guérison
Du mal qui causoit nos alarmes.
Grand Dieu ! notre éternel appui,
Qu'au-delà de Nestor, ce grand monarque vive !
Que ce bien par toi nous arrive :
Le reste nous viendra par lui.

Douiat, doyen de l'académie françoise.

(1) L'affection du peuple qui avoit éclaté pendant la maladie du roi, ne se manifesta pas moins quand le roi vint à Paris rendre grace à Dieu de son rétablissement. Non seulement la foule le pressoit dans les rues, mais elle le suivit, à son départ, bien au-delà du faubourg avec de vives acclamations. Il fut si touché de ces transports, qu'il ne voulut auprès de lui que la garde bourgeoise.

Au Roi,

A son entrée à Paris, lors de sa convalescence après l'opération de la fistule, qui lui avoit été faite le 18 novembre 1686. Le pont Notre-Dame, par lequel il passa, se trouva orné de lustres et de miroirs.

Grand roi, qui peut assez admirer ta clémence?
Sachant ce qu'à Paris coûtoit ta longue absence,
Et par combien de vœux il avoit souhaité
L'heureux retour de ta santé,
Tu voulus, sans tant de mystère,
Le visiter en père,
Et que l'honneur qu'il auroit de te voir
Surpassât même son espoir!
Pour le faire jouir de ta douce présence,
Tu ne parus armé que de ta confiance;
Et comme tu devois ne lui donner qu'un jour,
Par une invention digne de son amour,
Il fit de ses miroirs un nombreux étalage,
Pour multiplier ton image.

Viguier.

Sur la parfaite guérison du Roi.

Sonnet.

Notre roi, des rois le modèle,
Reprend sa première santé;
Une douleur longue et cruelle
N'ébranla point sa fermeté.

Il est de son peuple fidèle
L'amour et la félicité;
Le ciel, touché de notre zèle,
A mis ses jours en sûreté.

C'est un bien qui seul peut suffire
Pour le bonheur de cet empire;
Rien ne sauroit plus le troubler.

Jaloux ennemis de la France,
Perdez un vaine espérance,
Et recommencez à trembler (1).

Quinaut.

(1) Il n'est guère possible d'adresser à un prince des éloges moins ménagés; mais pour lui, rien n'étoit trop fort. On l'avoit tellement accoutumé à la flatterie, qu'il ne sembloit pas même s'en appercevoir. Sans avoir ni voix, ni musique, il chantoit lui-même, en son particulier, les endroits des

prologues d'opéra de ce même Quinaut, où il étoit le plus encensé ; et quelquefois au grand couvert, où il y avoit des violons, il fredonnoit entre les dents les mêmes éloges, quand on jouoit les airs qui les lui rappeloient.

(4 *février.*)

Mort du maréchal de Créquy (1).

Épitaphe de ce Général.

Par le dieu des combats à l'honneur immolé,
Dans le milieu de sa carrière,
Créquy, dont on a tant parlé,
Créquy n'est qu'un peu de poussière.
S'il eût encore vécu, que de faits éclatans
Auroient enrichi nos histoires !
Mais au lieu de compter ses ans,
La Parque a compté ses victoires.

Senecé.

(1) François de Créquy fut fait maréchal de France en 1668. Cétoit un homme, dit Voltaire, d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis. Echappé à peine, lui qua-

trième, au combat de Consarbrick en 1675; il courut, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves. Il aima mieux être pris à discrétion, que de capituler, et fut fait prisonnier, par la trahison insigne d'un nommé Boisjourdan, qui fit la capitulation à l'insu du maréchal. Les deux campagnes de 1677 et 1678 montrèrent en lui des talens supérieurs. Il ferma l'entrée de la Lorraine au duc Charles V, le battit à Kochersberg, en Alsace, prit Fribourg à sa vue, passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offembourg, le chargea dans sa retraite : et ayant, immédiatement après, emporté le fort de Kehll l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg. En 1684, il prit Luxembourg, et mourut, trois ans après, avec la réputation d'un homme qui eût pu remplacer Turenne, lorsque l'âge auroit modéré le feu de son courage. Le maréchal de Créquy étoit général des galères depuis 1661. Le prince de Condé n'aimoit pas ce capitaine : cependant après l'affaire de Consarbrick, il ne put s'empêcher de dire à Louis XIV : *Votre majesté vient d'acqué-*

rir le plus grand homme de guerre qu'elle ait eu.

Le trait suivant fait honneur à Créquy. Il étoit premier gentilhomme de la chambre en année, dans le tems de l'exécution du chevalier de Rohan, convaincu d'être entré dans un complot contre l'état. Le roi avoit demandé une représentation des *Horaces* : le maréchal de Créquy fit jouer *Cinna*. Le roi entra dans la salle ; et quand la pièce commença, il dit : *Je n'avois pas demandé Cinna. Sire*, répondit Créquy, *cette pièce est plus à propos aujourd'hui que l'autre.* Au sortir du spectacle, Louis XIV fut tenté d'accorder la grace au coupable : mais on lui persuada qu'un exemple étoit nécessaire. Le chevalier de Rohan eut la tête tranché le 27 novembre 1674.

Bâtimens de Versailles (1) et de Marly (2). Camp de Maintenon.

A Louis XIV.

Pour éterniser ta mémoire
Au temple de la Gloire,
Ces magnifiques bâtimens
Sont des vains ornemens ;
Leur superfluité
Ne sert de rien pour l'immortalité.
Quand le soin de la Parque
Nous fait passer la barque,
Bien ou mal,
De tous le sort devient égal.

(1) Le château de Versailles fut achevé cette année ; le roi y logeoit déjà depuis 1683, après la mort de la reine. Lorsqu'on y fut une fois établi, chaque jour offrit de nouveaux objets de travaux, des bâtimens séparés à réunir par d'autres, des collines à applanir, des fondrières à combler, un terrein sabloneux, mouvant et fangeux à affermir, des canaux à creuser, et des eaux à chercher pour les remplir. On étoit en paix ; Louvois imagina d'employer les troupes à détourner la rivière d'Eure, entre

Chartres et Maintenon, et de la faire venir toute entière à Versailles. Il seroit difficile d'imaginer l'or et les hommes que cette tentative coûta pendant plusieurs années. Dans le camp qu'on y avoit établi, et qu'on y tint fort long-tems, il fut défendu, sous les plus grandes peines, d'y parler des maladies, et sur-tout des morts que le travail et l'exhalaison des terres remuées y causoient tous les jours. Ce spectacle désastreux ne fit nulle impression sur Louvois. « Qu'ils meurent, disoit-il froidement, ou en remuant la terre devant une place ennemie, ou en la remuant dans les plaines de Beauce, qu'importe! c'est toujours pour le service du roi. Cependant non seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employoit d'officiers généraux, n'avoient pas la liberté de s'absenter un quart d'heure. Il y avoit tous les jours vingt-deux mille hommes et six mille chevaux occupés dans le camp de Maintenon. Dangeau l'atteste dans ses mémoires; il compte jusqu'à trente-six mille travailleurs, en mai 1685. La guerre interrompit ces travaux en 1688, sans qu'ils aient été repris par la suite : il

n'en resta que d'informes monumens, qui attestèrent long-tems cet excès de folie et d'inhumanité.

(2) Quant à l'origine du château et des jardins de Marly, voici ce qu'en raconte le duc de Saint-Simon, témoin oculaire. « Le roi, fatigué de la foule, et lassé de ne voir à Versailles que du grand, se persuada qu'il vouloit du petit et de la solitude. Il chercha autour de lui de quoi satisfaire ce nouveau goût, et parcourut les côteaux qui découvrent d'un côté Saint-Germain, de l'autre Paris, et cette vaste plaine, parsemée d'une multitude de gros villages et de châteaux que la Seine arrose. On le pressa de s'attacher à Luciennes : mais il répondit que cette heureuse situation le jeteroit dans de trop fortes dépenses, et que comme il vouloit un rien, il vouloit aussi un local qui ne lui permît pas de songer à rien faire. Il trouva, derrière Luciennes, un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de tous côtés, et sur le penchant de l'une d'elles, un village peu agréable. Les profondeurs de la vallée, sans

vue et sans moyens d'en avoir, ses bornes resserrées, qui ne permettoient pas de s'étendre, firent tout son mérite. Ce fut un grand travail de dessécher un cloaque, repaire de crapauds et de couleuvres, où tous les environs jetoient leurs voiries. A la fin cependant l'hermitage s'acheva. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, trois ou quatre fois l'année, seulement avec les personnes nécessaires au service. Mais peu à peu, le château fut augmenté; on tailla les collines pour faire place à des bâtimens symmétriques, et on emporta largement celle du bout, afin de donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. J'ai vu, continue Saint-Simon, apporter de Compiégne et des autres forêts de grands arbres avec leurs branches et leurs feuilles. Plus des trois quarts moururent, et ils étoient sur le champ remplacés par d'autres. J'ai vu des allées entières disparoître d'un coup de sifflet, de vastes espaces de bois épais changés en pièces d'eau, où je me suis promené en gondoles, et remises ensuite en forêts à n'y pas voir le jour, dès le moment qu'on les plantoit. J'ai vu des bassins changés en

cascades, des eaux jaillissantes en eaux plates, les séjours des carpes ornés de sculptures et de dorures les plus exquises; et à peine achevés, rechangés et rétablis en boulingrins : sans compter la prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux. Quiconque examinera tout cela en détail, trouvera que Marly a peut-être plus couté que Versailles. Et voilà ce qui est arrivé d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser ».

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

JAMAIS Numa, sans Egérie,
N'eût triomphé dans l'Italie,
Ni Mahomet, sans son pigeon :
Racine mettra dans l'histoire
Que, sans la sage Maintenon,
Le grand Louis seroit sans gloire.

Guerre de 1688 a 1697.

Ligue d'Ausbourg.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Peuple françois, ne craignez rien ;
Toutes vos affaires vont bien ;
Tout est paisible en Angleterre,
Elle est à vous plus que jamais ;
Barillon (1) menace de guerre :
C'est un bon signe pour la paix.

(1) Barillon, ambassadeur de France en Angleterre, passoit pour donner souvent de faux avis : mais s'il menaçoit de guerre, en 1687, il avoit pleinement raison ; et l'auteur du couplet n'étoit qu'un mauvais plaisant. Il venoit de se former, à Ausbourg, une ligue puissante contre Louis XIV. Le prince d'Orange en étoit l'ame. L'empereur, le roi d'Espagne, les Provinces-Unies, le duc de Savoie, l'électeur palatin, ceux de Bavière, de Saxe et de Brandebourg, y étoient entrés. Enfin presque toute l'Europe étoit conjurée contre la France ; et la révolution d'Angleterre, qui

eut lieu l'année suivante, mit encore cette puissance au rang de ses ennemis. Innocent XI, souverain pontife, étoit du nombre. Les réunions des fiefs faites par les chambres de Metz et de Brisach, avec si peu d'égards pour les princes et la noblesse d'Allemagne, la surprise de Strasbourg, la prise de Luxembourg, la persécution des calvinistes, le peu d'exactitude du roi à tenir ses promesses, les guerres faites à l'Espagne, malgré les renonciations, l'invasion de la Hollande, le bombardement de Gênes : voilà ce qui avoit excité la haîne de toutes ces puissances; la ligue fut presque aussi-tôt formée que proposée.

Guillaume, prince d'Orange, avoit des motifs personnels de mécontentement contre Louis XIV. Ce monarque lui avoit fait proposer en mariage une de ses filles naturelles (mademoiselle de Blois, depuis princesse de Conti). Guillaume, fils d'une fille du roi d'Angleterre, Charles Ier, et, par son aïeule, petit-fils d'un électeur de Brandebourg, avoit répondu *que les princes d'Orange étoient accoutumés à épouser des filles légitimes de grands rois, et non pas leurs bâtardes.* Ce mot entra si pro-

fondément dans le cœur de l'impérieux monarque, qu'il n'en sortit jamais; dès-lors, il ne cessa de prendre à tâche de le contre-carrer dans toutes ses vues. Le prince fit long-tems ce qu'il put pour l'appaiser; n'y étant pas parvenu, il résolut enfin de lui nuire à son tour: ce à quoi il réussit complètement.

A l'égard d'Odelscalchi, ou Innocent XI, Louis XIV eut un grand tort avec lui. Ce souverain pontife avoit pris la résolution d'abolir les franchises dont les ambassadeurs jouissoient à Rome, et qui étoient une source d'abus et d'impunités: toutes les cours y avoient consenti; le roi seul refusa d'abandonner ces droits odieux: il répondit qu'*il ne s'étoit jamais réglé sur l'exemple d'autrui; que c'étoit lui au contraire qui devoit servir d'exemple.* Puis il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade, pour braver le pape. Ce marquis s'en acquitta très-bien: il entra dans Rome, malgré les défenses, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers

et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre : Innocent XI l'excommunia.

Une autre source de querelle, c'est que Louis XIV avoit fait élire évêque et électeur de Cologne le cardinal de Furstemberg, son protégé. L'empereur et le pape, persuadés que c'étoit presque la même chose de laisser Furstemberg sur le trône électoral, ou d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté à Bavière, frère du dernier mort. Le roi se vengea du pape, en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétoit en même tems l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, madame, seconde femme de Monsieur, droits auxquels elle avoit renoncé par son contrat de mariage. En dernière analyse, cette formidable ligue avoit pour objet de réprimer l'ambition de Louis XIV.

Outre les causes que nous venons de développer, le duc de Saint-Simon, dont l'opinion a été adoptée par d'autres historiens, assigne encore à la guerre de 1688 une étrange origine ; cette anecdote est

bien propre à caractériser Louis XIV et Louvois. « Louvois, à la mort de Colbert, avoit eu la surintendance des bâtimens. Le petit Trianon, de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyoit le roi, qui par-tout vouloit des palais. Il s'amusoit fort des bâtimens, et il avoit le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions et la symmétrie ; mais le goût n'y répondoit pas. Déjà ce château ne faisoit que de sortir de dessous terre, lorsque le roi s'apperçut d'un défaut à une croisée qu'on achevoit de former dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui étoit brutal et gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et soutint que la croisée étoit bien. Le roi tourna le dos ; et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment. Le lendemain, il trouva Le Nôtre, bon architecte, et fameux sur-tout par le goût des jardins qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point : le roi lui demanda s'il avoit été à Trianon ; il dit que non. Le roi lui dit ce qui l'avoit choqué, et lui ordonna d'y aller. Le lendemain, même question, même réponse ; et le jour d'après

autant. Le roi vit qu'il n'osoit s'exposer à trouver qu'il eût tort ; ou à blâmer Louvois : il se fâcha, et lui ordonna encore de se trouver, le lendemain, à Trianon, où il iroit, et où il feroit trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le roi le trouva, le lendemain, à Trianon, Louvois et lui ; et il fut question d'abord de la fenêtre. Louvois disputa ; Le Nôtre ne disoit mot : enfin, le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire ce qu'il auroit trouvé. Tandis qu'il travailloit, Louvois, en fureur de la vérification, grondoit tout haut, et soutenoit que cette fenêtre étoit en tout pareille aux autres. Le roi se taisoit, il attendoit, mais il souffroit. Quand tout fut mesuré, il demanda à Le Nôtre ce qu'il en étoit, et Le Nôtre de balbutier. Le roi se mit en colère, et lui ordonna de parler net. Le Nôtre avoua que le roi avoit raison, et dit ce qu'il avoit trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé, que le roi, se tournant vers Louvois, lui dit : *On ne peut tenir à vos opiniâtretés ; sans la mienne à vous montrer votre tort, on auroit bâti de travers, et il auroit fallu tout abattre aussi-tôt que le bâtiment auroit été*

achevé. En deux mots, il lui lava la tête. Louvois, outré de la sortie, et de ce que des courtisans, sur-tout des ouvriers et des valets, en avoient été témoins, arrive chez lui en fureur. Il y trouve S. Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet, quelques intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. *C'en est fait*, leur dit-il! *je suis perdu avec le roi, à la façon dont il vient de me traiter! Je n'ai de ressource qu'en une guerre qui l'occupera, le détournera de ses bâtimens, et me rendra nécessaire; et, parbleu! il l'aura.* En effet, quelques mois après, il tint parole; et, malgré le roi et d'autres puissances, Louvois rendit la guerre générale ». Quoiqu'averti très-positivement par l'ambassadeur à La Haye de la prochaine révolution d'Angleterre, il fit retirer des Provinces-Unies les armées françoises, qui auroient arrêté cette entreprise, afin de s'assurer d'une longue guerre avec l'Angleterre et la Hollande. La guerre auroit été trop tôt terminée en Allemagne: il en porta le théâtre en Flandres. Le duc de Savoie ne désiroit que la neutralité, et écrivoit au roi, pour lui demander

ce qu'il désiroit, et pour s'y conformer : Louvois *osa supprimer la lettre*, et fit des demandes si exorbitantes, que le duc de Savoie se joignit aux alliés, et devint, par sa situation, l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable.

Ligue des Puissances de l'Europe contre Louis XIV.

A voir contre Louis ce grand corps germanique,
Autrichiens, saxons, brandebourgs, bavarois,
Palatins, lunébourgs, lansgraves, liégeois,
La ville impériale avec l'anséatique;

Le prince suédois, le tyran britannique;
Que dirai-je encor plus? espagnols, hollandois,
Et Rome, qui l'eût cru? se joindre à tous ces rois,
Pour mieux fortifier leur espoir chimérique:

Qui ne diroit d'abord, la France va périr.
Contre tant d'ennemis qui peut la secourir?
Louis, à chacun d'eux, va céder la victoire.

Mais tous ces ennemis ne donnent point d'effroi;
Louis défendra seul son empire et sa gloire,
Tant qu'il protégera la justice et la foi (1).

(1) Il ne faut que lire l'histoire pour se convaincre que la justice n'étoit pas du côté du roi.

Jamais la France ne fit des efforts aussi prodigieux que dans cette guerre. De puissantes flottes, commandées par Tourville, combattirent pour le roi Jacques, détrôné par son gendre, le prince d'Orange. On eut presque toujours cinq corps d'armée, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées, en Allemagne et en Flandres, se montèrent plus d'une fois à cent mille combattans. Le roi avoit quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. Si l'on blâmoit ce prince de s'être fait tant d'ennemis, on l'admiroit d'avoir si bien pris ses mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

(*29 octobre.*)

PRISE DE PHILISBOURG (1),

Par le Grand-Dauphin, autrement dit MONSEIGNEUR.

LE fils du plus puissant des rois
Vient de ranger Philisbourg sous ses lois :
L'ardeur de vaincre, qui l'enflamme,
L'a fait voir intrépide au milieu des combats ;

Sa valeur ne me surprend pas :
La France est un grand corps à qui Louis sert d'ame,
Et Monseigneur en est le bras.

MARCEL.

(1) La nouvelle de la ligue d'Ausbourg ayant déterminé Louis XIV à reprendre les armes, le dauphin fut envoyé en Allemagne à la tête d'une armée de cent mille hommes. Il étoit âgé de vingt-sept ans. C'étoit pour la première fois qu'on lui confioit un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuseroit pas. Le roi lui dit publiquement à son départ : *Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite ; allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'apperçoive pas que le roi soit mort.* Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivoit : *A mon fils, le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.* On avoit tout prévu et tout disposé pour qu'il ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandoit réellement l'armée ; Boufflers avoit un corps de troupes en-

deçà du Rhin ; le maréchal d'Humières un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. La conquête de Philisbourg étoit importante, car elle devoit fermer aux Alliés l'entrée de la haute Alsace. Vauban conduisoit le siège. Tous les détails qui n'étoient pas de son ressort, rouloient sur Catinat. Le dauphin arriva après six jours de tranchée ouverte. Le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc du Maine le suivirent dans cette expédition. La place qui avoit été investie vers la fin de septembre, c'est-à-dire dans une saison avancée, et par conséquent peu favorable aux assiégeans, fut attaquée avec tant de vivacité, qu'elle ne tint que dix-neuf jours. Staremberg la défendit assez mal.

Après cette conquête, qui mettoit à couvert les frontières du royaume, le roi s'arrêta ; et comme son entrée dans les terres de l'empire avoit été assez brusque, il voulut se justifier en montrant de la modération ; il offrit à l'empereur de faire rentrer en France tout ce qu'il avoit de troupes en Allemagne, de lui rendre Philisbourg, même Fribourg qui lui avoit été

cédé, pourvu que le cardinal de Furstemberg fût mis en possession de l'électorat de Cologne, et que la trève fût changée en une paix perpétuelle. L'empereur refusa ces conditions.

VERS

Mis en musique par Vacilly.

MES chers amis, buvons à la santé
Du jeune conquérant, qui fait tant de merveilles;
A son bras Philisbourg en vain a résisté (1):
Staremberg étoit fier, il l'a bientôt dompté.
Ç'a, vuidons force bouteilles.
Plus de chagrin,
Songeons à boire;
Notre dauphin,
Brillant de gloire,
Le long du Rhin,
Nous a conquis le pays du bon vin.

(1) Quand la capitulation fut signée, le dauphin dépêcha à Fontainebleau un courrier, qui arriva comme on disoit le sermon. Louvois, qui savoit l'impatience où étoit le roi d'apprendre des nouvelles, alla à la chapelle lui porter celle-là. Le roi interrompit le prédicateur, dit que Philisbourg étoit pris, et lut à haute voix la lettre que son fils lui écrivoit.

A L'AIGLE DE L'EMPIRE.

Le nom seul ne fait pas une aigle glorieuse ;
Tu n'es, chez l'allemand, qu'un oiseau mal nommé ;
Tes plumes auroient pu te rendre impérieuse,
Si le coq, ces jours-ci, ne t'avoit pas plumé.

BALLADE

Sur le nom de HARDI, *donné par les soldats au Dauphin pendant le siège de Philisbourg.*

Un de nos fantassins, très-bon nomenclateur,
Du titre de Hardi baptisant Monseigneur,
Le fera, sous ce nom, distinguer dans l'histoire.
Ce soldat par chacun fut d'abord applaudi ;
Le prince et son parrain firent dire à leur gloire :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

D'un pareil nom de guerre on traitoit les neuf preux ;
Notre jeune héros le mérite mieux qu'eux.
J'aime les sobriquets qu'un corps-de-garde impose ;
Ils conviennent toujours ; et quant à moi, je di,
Pour ajouter encor quelque lustre à la chose :
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

Adam, qui sur les fonts tint les êtres divers,
Dont il plut au Seigneur de peupler l'univers ;

Adam, parrain bannal de toutes ces familles,
Et qui n'imposoit pas les noms en étourdi,
N'y rencontroit pas mieux qu'ont fait ces bons soudrilles:
Louis le bien nommé, c'est Louis-le-Hardi.

L'homme n'engendre guère à soixante-dix ans;
Si le cas m'arrivoit, comme à certaines gens,
J'irois à ce soldat, et sans tant de mystère,
Toute autre chose à part, je dirois: Cadédi!
Viens tenir mon enfant, tu seras mon compère;
Louis le Bien-Aimé, c'est Louis-le-Hardi.

La Fontaine.

A madame la Dauphine,

Au retour de Monseigneur, après la prise de Philisbourg.

Il revient ce vainqueur, belle et sage princesse:
Ses lauriers sont à vous, et toute sa tendresse.
Le ciel, en cet heureux recour,
Accorde toutes vos demandes.
Dites-nous seulement quelles sont les plus grandes,
Les douceurs de la gloire, ou celles de l'amour (1)?

Mlle. de Scudery.

(1) La dauphine, ayant répondu que c'étoit à M. le dauphin qu'il falloit faire cette question, le lendemain le grave Mon-

tausier, en tirant les rideaux du lit de Monseigneur, lui dit : *Je viens chercher la réponse aux vers de mademoiselle de Scudéry.*

AIR : *Laire la, laire lanlaire.*

MONSEIGNEUR est donc de retour
Du voyage de Philisbourg !
Le palatin ne le tient guère.
Laire la, laire lanlaire,
Laire la, laire lanla.

Quel plaisir pour ce nouveau Mars,
De voir qu'affrontant les hasards,
Tout lui cède, comme à son père !
Laire la, &c.

Le cœur, charmé de ses hauts faits,
Mille beautés plus que jamais,
Vont prendre le soin de lui plaire.
Laire la, &c.

Mais pour elles je crains bien fort,
Qu'animé d'un plus beau transport,
La gloire ne lui soit plus chère (1)!
Laire la, &c.

Que les bergers de nos cantons
Craindront pour leurs pauvres moutons!
Des loups il ne prendra plus guère.
Laire la, &c.

Ce jeune Mars, dans les combats,
S'en va faire plus de fracas,
Qu'Achille autrefois n'en put faire.
Laire la, &c.

Le Rhin, dans ses flots écumeux,
Craint de sentir encor des feux :
Il tremble comme un pauvre hère.
Laire la, &c.

On dit qu'au milieu de ses eaux,
Le front tout couvert de roseaux,
Ce grand fleuve se désespère.
Laire la, &c.

Ses yeux ont été les témoins
Des exploits fameux, et des soins
Du fils, aussi bien que du père.
Laire la, &c.

Ce beau coup d'essai, sur ses bords,
Fait voir que de plus grands efforts
Vont suivre cette ardeur guerrière.
Laire la, laire lanlaire,
Laire la, laire lanla.

(1) Ce fut précisément le contraire qui arriva.

PROMOTION DE CORDONS BLEUS (1).

Le roi, par sa bonté, qui se voit à l'épreuve,
Pour soulager ses chevaliers nouveaux,
En dispense vingt de manteaux (2),
Et vingt autres de faire preuve.

(1) Cette promotion fut de soixante-treize chevaliers. Les gens de guerre y eurent beaucoup de part : ceux-là furent désignés par Louvois. Madame de Maintenon fit nommer d'Aubigné, son frère, Montchevreuil, et contribua même, à ce que l'on crut, à la nomination de Villarceaux.

(2) En dispensant quelques chevaliers de se trouver à la cérémonie, le roi leur épargna une grande dépense ; rien n'étoit plus superbe que leurs manteaux et les autres ornemens qu'ils portoient : il y en eut à qui il en couta plus de dix mille écus pour les frais seulement du cérémonial.

(30 *octobre.*)

Adieux de la princesse d'Orange a son Mari.

Sonnet.*

Va, prince généreux où ton devoir t'appelle.
Je consens que tes yeux évitent ma douleur.
Je connois ta tendresse, et je crains pour ton cœur :
Pars vîte, et va cueillir une gloire immortelle.

La carrière où tu cours ne peut être plus belle
Les lois et les autels implorent ta valeur :
S'il est beau de marcher sur les pas d'un vainqueur,
Regarde ton aïeul, et suis ce beau modèle.

Mais si, dans le combat, tu peux songer à moi,
Souviens-toi des soupirs de la fille du roi,
Qui craint pour son époux, qui tremble pour son père.

Ménage donc des jours où j'ai tant d'intérêts,
Et détournant ton bras d'une tête si chère,
Laisse au ciel seul le soin d'accomplir ses arrêts.

(1) L'auteur de ce sonnet, en le mettant dans la bouche de la princesse d'Orange, suppose qu'elle excite son mari à détrôner son père. De tels sentimens sont difficiles à justifier : mais l'évènement a prouvé que

c'étoient les siens. Il est vrai que le roi d'Angleterre, Jacques II, successeur de Charles II, son frère, se conduisoit de la manière la plus propre à perdre la couronne. Il étoit si catholique et si despote, qu'il voulut absolument, dès le commencement de son règne, rétablir et le catholicisme et le despotisme chez un peuple qui détestoit l'un et l'autre au même degré. A l'instigation du P. Peters, jésuite, son confesseur, il commença par faire emprisonner sept évêques anglicans; il ôta ses priviléges à la ville de Londres, et il avoit publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites et des capucins. Le pape même le méprisoit, et les cardinaux disoient, en plaisantant, « qu'il falloit l'excommunier, comme un homme qui alloit perdre le peu de catholicisme qui régnoit en Angleterre ».

Cependant le prince d'Orange, accompagné du maréchal de Schomberg, avoit équipé une flotte, qui portoit quatorze ou quinze mille hommes, et avoit mis à la voile le 30 octobre. Il débarqua à Torbay le 15 novembre. Le roi Jacques, reconnoissant trop tard la vérité des avis que lui

avoit donnés Louis XIV, s'avance à la tête de ses troupes jusqu'à Salisbery : tout le monde l'abandonne, le prince de Danemarck, son gendre, sa propre fille, plusieurs officiers généraux, et entre autres le frère de sa maîtresse, ce fameux Churchil, depuis si connu sous le nom de Marlboroug. Il étoit singulier qu'un si grand dévot eût une maîtresse ; aussi attribue-t-on ce propos à Charles II : *Mon frère perdra trois royaumes pour une messe, et le paradis pour une fille.* Ainsi délaissé, il reprend le chemin de sa capitale, d'où il fut obligé de sortir, après avoir été maltraité par la populace, et avoir reçu les ordres du prince d'Orange dans son propre palais ; à la fin, il alla chercher un asyle en France.

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, posa les bornes si long-tems contestées des droits du roi et de ceux du peuple ; et ayant fixé au prince d'Orange les conditions auxquelles il devoit régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme, Marie, fille du roi Jacques.

SUR LA PRINCESSE D'ORANGE,

*A M. DE ***.*

CETTE princesse est fort aimable;
Elle est, si vous voulez, en tout incomparable:
Elle a de la bonté, de l'esprit, du savoir,
Et toutes les vertus ensemble :
Mais Dieu vous préserve d'avoir
Une fille qui lui ressemble!

PAVILLON.

(1) Marie, fille de Jacques, eut en effet de très-bonnes qualités : mais elles ne purent jamais, sur-tout en France, lui faire pardonner d'avoir contribué à détrôner son propre père, pour se mettre à sa place avec son mari. Il falloit qu'elle eût pour ce père un mépris bien profond. Ce pauvre roi reçut d'elle une pension de soixante-dix mille livres, pour l'aider à végéter le reste de ses jours à Saint-Germain.

AIR : *De tous les capucins du monde.*

CHEZ l'anglois s'accomplit la fable
Du peuple qui fut misérable
Pour s'être fait un roi nouveau :
Charles étoit un bon ivrogne,
Et Jacques le vrai soliveau :
Guillaume en sera la cicogne.

Louis-le-Grand, Jacque et Guillaume
Sont tous trois rois de ce royaume (1),
Mais avecque diversité :
Louis-le-Grand en est le maître,
Jacques ne l'a jamais été,
Et Guillaume pourroit bien l'être.

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aussi-tôt un royaume
Qu'il a su ranger sous ses lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver cent et cent fois,
Je trouve... qu'il a fait ses Pâques.

(1) Les rois d'Angleterre prennent le titre de roi de France. Ce fut, dit Voltaire, un spectacle digne de quelque attention, de voir Jacques toucher les écrouelles au couvent des angloises.

AU

Au Roi Jacques.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Vous pouviez conserver, grand roi,
La foi de Jésus et sa loi,
Sans employer sa compagnie ;
On ne la connoît point aux cieux :
Si de la terre on l'eût bannie,
Vous et le monde en seriez mieux.

1689. (6 *janvier.*)

Arrivée du prince de Galles en France (1).

Stances.

Lorsque je sens à votre vue,
Prince, je ne sais quoi qui m'agite le cœur,
Est-ce le doux effet d'une joie imprévue ?
Est-ce le mouvement d'une tendre douleur ?

Dans un séjour sûr et tranquille,
Nous vous voyons enfin ; c'étoient là tous nos vœux :
Mais hélas ! quel que beau que puisse être un asile,
Un asile toujours nous marque un malheureux.

Ne tirons pourtant point d'augures
De l'injuste destin qu'ont eu vos premiers mois ;
Dans les plus grands héros, les tristes aventures
Ont souvent devancé les plus heureux exploits.

En un état plus pitoyable
Se trouva sur le Nil l'enfant, par qui le ciel
Vouloit exécuter le dessein adorable
De confondre l'Egypte, et venger Israël.

Tous deux perdus en apparence,
Vous êtes exposés à la merci des flots :
Mais une main divine a pris votre défense
Contre un peuple infidèle et le danger des eaux.

Vous êtes loin du précipice,
Malgré tous les efforts de l'enfer en courroux ;
Il se déchaîne en vain : Louis vous est propice ;
Prince, il n'est plus permis de rien craindre pour vous.

(1) Le prince de Galles, fils du roi Jacques II, étoit arrivé, le 6 janvier, à Saint-Germain, avec la reine sa mère, fille d'un duc de Modène. Le prince de Galles étoit né le 19 juin 1688 : ainsi il n'avoit environ que six mois.

Louis XIV alla au devant de cette reine jusqu'au village de Chatou. *Je vous rends, madame*, lui dit-il, *un triste service ; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux*. Ce furent ses propres paroles.

(7 *janvier.*)

Le Roi Jacques a la Cour (1).

Air : *Du Confiteor.*

Malgré la fortune en courroux,
Le roi de l'île britannique
A toujours l'air galant et doux,
A ce que dit la voix publique :
Les dames de la vieille cour
Font son éloge tour-à-tour.

On dit que dans l'appartement
De notre charmante dauphine,
Il ravit par son compliment,
Autant que par sa bonne mine,
Toute la cour qui le suivit
Dans la visite qu'il lui fit.

Parlant avec nos courtisans,
Il ne dit rien de leur enfance,
De peur de supputer les ans
Des dames de sa connoissance :
Il sembloit que ce roi courtois
Les vît pour la première fois.

Il avoit connu sûrement
Celles qu'il avoit regardées :
Mais il feignit fort galamment
D'en avoir perdu les idées ;
Le souvenir des vieux appas
Est chose qui n'oblige pas.

(1) Jacques, qui s'étoit sauvé de Rochester avec le duc de Bervick, son fils naturel, arriva le 7 janvier 1689, à Saint-Germain, où la reine, sa femme, étoit arrivée la veille. Ils trouvèrent dans leur appartement tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présens de toute espèce en vaisselle, en bijoux, en étoffes, et une bourse de dix mille louis d'or. On régla à ce roi détrôné six cent mille livres pour l'entretien de sa maison. Mais si Louis parut magnifique, jamais Jacques ne parut si petit, malgré ses galans ménagemens pour les vieilles femmes de la cour, le premier jour qu'il y parut. Il ne vit guère que des jésuites, et alla descendre chez eux à Paris, dans la rue S. Antoine. Il leur dit qu'il étoit jésuite lui-même; et ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que la chose étoit vraie. Il s'étoit fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglois, étant encore duc d'Yorck. Chassé d'Angleterre, il étoit l'objet des railleries de ses sujets, et on le chansonnoit en France. On ne lui savoit nul gré d'être catholique; Rome même ne lui envoyoit que des indulgences et des pasquinades.

C'étoit cependant ce même prince qui, n'étant encore que duc d'Yorck, avoit remporté plusieurs victoires à la tête des flottes angloises. Il passe pour avoir inventé l'art des signaux.

A Louis XIV,

Sur l'asile donné au Roi Jacques.

Après mille hauts faits, d'éternelle mémoire,
Qui porteront ton nom au haut de l'univers ;
Après mille ennemis vaincus et mis aux fers,
Monumens immortels de ton auguste histoire.

Après avoir detruit la secte la plus noire
Que l'on ait jamais vu s'élever des enfers,
Le ciel, pour couronner tant de travaux divers,
Vient d'ajouter encore un rayon à ta gloire.

Quel que grands qu'à nos yeux paroissent tes exploits,
Un héros tel que toi peut imposer des lois ;
Aux mains des conquérans la victoire est facile :

Mais d'un roi détrôné qu'on poursuit en tout lieu,
Te déclarer l'appui, lui donner un asile,
C'est être quelque chose entre les rois et Dieu (1).

(1) Ces blasphêmes adulatoires sont consignés dans les Mercures du tems.

(*février.*)

Second Incendie du Palatinat.

Air : *Du branle de Metz.*

Duras, ce grand capitaine (1),
Marche avec bien plus d'éclat
Dedans le Palatinat
Que ne fit jamais Turenne.
Il auroit pris Heidelberg,
Malgré Bavière et Lorraine (2) ;
Il auroit pris Heidelberg,
S'il avoit trouvé l'huis ouvert (3).

(1) Le maréchal de Duras, commandoit réellement sous le nom du grand-dauphin.

(2) Les ducs de Bavière et de Lorraine, généraux ennemis.

(3) Manheim, capitale du Palatinat, et Heidelberg, séjour des électeurs, furent pris et incendiés. On avoit résolu de faire un désert du Palatinat, dans la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister. Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux françois, qui ne pouvoient qu'obéir, firent signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si

florissantes et si bien réparées, aux habitans des villages, et aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il falloit quitter leurs demeures, et qu'on alloit les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfans sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia dans les pays voisins. Les palais de Manheim et d'Heidelberg furent détruits, comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts, leurs cendres dispersées. C'étoit pour la seconde fois que ce beau pays étoit désolé sous Louis XIV : mais les flammes, dont Turenne avoit brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat, n'étoient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. C'étoit encore l'ouvrage de Louvois, qui en avoit donné le conseil : mais Louis XIV étoit le maître de ne le pas suivre. On lui doit la justice de dire qu'il arrêta enfin la suite de ces cruelles exécutions. « Non content d'avoir brûlé et saccagé Worms et Spire, son ministre vouloit l'engager à détruire Trèves, dont les ennemis pouvoient faire une place d'ar-

mes. La proposition ne plut pas à Louis XIV, qui ne se laissa pas persuader. Louvois disputa, mais n'insista pas cette première fois. Cependant comme il avoit l'expérience qu'en tenant ferme, il l'emportoit ordinairement, étant venu, quelques jours après, travailler chez madame de Maintenon avec le roi, il lui dit en finissant : *J'ai bien senti, sire, que le scrupule est la seule raison qui vous a empêché de consentir à une chose aussi nécessaire à votre service, que l'est le brûlement de Trèves : j'ai donc cru en rendre un essentiel à votre majesté, en me chargeant moi-même de tout l'odieux ; et, sans vous en parler, j'ai dépêché un courrier, avec l'ordre de brûler Tréves à son arrivée.* A l'instant, le roi, transporté de colère, se jette sur les pincettes, et en auroit frappé Louvois, sans madame de Maintenon, qui se mit entre deux, et les lui arracha des mains. Louvois gagna la porte. *Dépêchez*, lui cria le roi ; *dépêchez tout à l'heure un autre courrier avec un contre-ordre. S'il n'arrive pas à tems, et si on brûle une seule maison, votre tête m'en répondra.* Louvois n'avoit pas envoyé de

courrier ; mais il le tenoit tout prêt, et il seroit parti, si le roi n'avoit paru que légèrement fâché. Il feignit d'en dépêcher un autre ; et Louis XIV crut que c'étoit la diligence de celui-ci qui avoit sauvé Trèves ».

LES TROIS FRIPONS.

TROIS fripons, trop à leur aise,
Ont perdu cet univers ;
L'un est le père Peters (1),
L'autre, le père La Chaise ;
Le troisième est Innocent (2),
Le bon ami de Guillaume.
Jacques en est pour son royaume (3),
Et Louis pour son argent.

(1) Le père Peters, confesseur de Jacques II, étoit un intrigant impétueux, qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussoit chaque jour son maître au précipice.

(2) Que le pape Innocent XI fût *bon ami* de Guillaume, qui devoit être à ses yeux un hérétique, un usurpateur, cela est sans doute assez plaisant : mais le fait n'en est pas moins vrai. Innocent vouloit se venger de Louis XIV, qui lui avoit donné de justes sujets de plainte.

(3) Le 7 février et jours suivans, les états d'Angleterre, assemblés sous le nom de *convention*, décidèrent, après une longue délibération, que Jacques II, ayant renversé, autant qu'il étoit en lui, les lois fondamentales d'Angleterre, violé le contrat originel qui étoit entre lui et son peuple, et ensuite abandonné le royaume, il avoit par-là laissé le trône vacant. Le lendemain, ils décidèrent encore qu'un prince, professant la religion catholique romaine, ne pouvoit être roi d'Angleterre; et, le 17, ils déférèrent la couronne au prince et à la princesse d'Orange.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

LE saint père, du jansénisme,
A passé droit au molinisme (1);
J'ai pour lui des respects profonds :
Il mérite de la louange
D'avoir choisi pour ses seconds
Schomberg et le prince d'Orange.

(1) Innocent XI, condamnoit Molinos, et paroissoit se déclarer en faveur des jansénistes; ce qui fit dire à un plaisant, que *pour mettre fin aux troubles de l'Europe et de l'Église, il falloit que*

le roi Jacques se fit huguenot, et le pape catholique. Burnet prétend que ce pape ne savoit pas plus de latin que de Théologie. Si Innocent XI, ajoute-t-il, haïssoit les jésuites, et sembloit faire grand cas des jansénistes, ce n'étoit pas qu'il eût étudié leurs disputes théologiques : c'étoit uniquement que les premiers exaltoient Louis XIV, et que ce prince n'aimoit pas les autres. Ce pape mourut en 1689.

(27 *août.*)

AFFAIRE DE VALCOURT.

AIR : *Du branle de Metz.*

D'HUMIÈRES, bon capitaine,
Le grand héros de la cour,
La Gloire et lui, l'autre jour,
Alloient par monts et par plaine :
Mais quand ce vint à Valcourt,
Son cheval manqua d'haleine ;
Mais quand ce vint à Valcourt,
Son cheval resta tout court.

(1) Le maréchal d'Humières commandoit en Flandres, et l'armée hollandoise avoit pour général le prince de Valdeck. Il avoit jeté de l'infanterie dans la petite

ville de Valcourt. Le maréchal l'attaqua, et les généraux hollandois y firent entrer de nouvelles troupes : ce qui obligea les françois de se retirer, après avoir perdu quantité de bons officiers et de soldats. Cet échec fit plus de tort au maréchal, qu'une affaire générale : on le remplaça par le maréchal de Luxembourg.

D'Humières, au siège d'Arras en 1654, avoit été le premier à introduire le luxe dans les armées françoises. « J'allai, dit Gourville, dans son quartier, et je fus bien surpris, le soir, quand on lui servit à souper, de voir que c'étoit avec la même propreté et la même délicatesse qu'il auroit pu être servi à Paris. Jusques-là, personne n'avoit porté sa vaisselle d'argent à l'armée, et ne s'étoit avisé de donner de l'entremets et un fruit régulier : mais ce mauvais exemple en gâta bien d'autres ; et depuis, cela fut poussé si loin, qu'à présent (en 1701) il n'y a aucuns officiers généraux, colonels, ni mestres de camp qui n'aient de la vaisselle d'argent, et qui ne se croient obligés de faire, autant qu'ils peuvent, comme les autres. Le lendemain, ajoute Gourville, j'allai voir M. de Tu-

renne, et je dînai avec lui. Il n'avoit que de la vaisselle de fer-blanc, avec une grande table servie de toutes sortes de grosses viandes en grande abondance ».

(27 *août.*)

AIR : *Du Confiteor.*

Où trouver assez de lauriers
Pour ce grand général d'Humière ?
Il efface tous nos guerriers :
Car dans un vaste cimetière
Qu'il a fait semer de héros,
Il ne songe qu'à Barbereaux (1).

Sans échelle et sans canonniers,
Il prétend que Valcourt l'on prenne :
Il fait partir huit cents courriers (2),
Pour savoir l'avis de Turenne ;
Son ombre a répondu tout haut :
Qu'il retourne à la Barbereaux.

(1) *Barbereaux*, fille d'opéra, dont le maréchal d'Humières étoit amoureux.

(2) *Huit cents courriers.* Nombre auquel on prétendit que se montèrent les victimes de la mauvaise combinaison du maréchal.

(*septembre.*)

SIÈGE DE MAYENCE.

TRIOLET,

Composé par un Officier de l'armée du maréchal DE DURAS.

DURAS dit : Fiez-vous à moi ;
Nous allons secourir Mayence (1) :
Je porterai par-tout l'effroi ;
Duras dit : Fiez-vous à moi.
Mais si davantage on le croit,
Avec toute son assurance,
Nous courons risque, dans six mois,
De nous en retourner en France.

(1) *Fiez-vous à moi :* ce mot ridicule étoit sans cesse dans la bouche du maréchal de Duras.

Le duc de Lorraine, général de l'armée des alliés en Allemagne, assiégeoit Mayence, défendue par le marquis, depuis maréchal d'Uxelles. Duras reçut ordre de repasser le Rhin, et de marcher au duc de Lorraine.

(8 *septembre.*)

PRISE DE MAYENCE (1).

AIR : *Des Fraises.*

SI Mayence avoit tenu,
On alloit en découdre,
Louvois l'auroit secouru (2) ;
Mais il étoit dépourvu
De poudre, de poudre, de poudre.

(1) La belle défense du marquis d'Uxelles, dans Mayence, lui mérita des éloges de la part de tous les bons officiers, mais ne fut point appréciée du public, qui estimoit peu sa personne. Outre les soins qu'il prit en dedans de la ville, il fit vingt-une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes ; il fit même quelquefois deux sorties en plein jour.

(2) Le maréchal de Duras, d'après les ordres de Louvois, fit savoir à d'Uxelles le jour qu'il comptoit arriver en présence des impériaux : mais celui-ci n'ayant plus assez de poudre pour soutenir un nouvel assaut, fut obligé de se rendre.

Les courtisans observèrent que le mar-

quis d'Uxelles avoit prouvé à ce siège qu'il savoit également commander et obéir : l'un, parce qu'il avoit défendu sa place dans toutes les règles de la science militaire ; et l'autre, parce qu'il l'avoit rendue dans le tems limité par le ministre, qui craignoit sa chûte, et avoit besoin d'un évènement fâcheux, pour se rendre plus nécessaire, et regagner son crédit. Ce jugement revient à peu près à ce que lui dit Louis XIV, sur le compte qu'il vint lui rendre de sa conduite. Il se jetoit à ses pieds : *Relevez-vous, monsieur le marquis*, lui dit le roi ; *vous avez défendu votre place en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.*

(8 *septembre.*)

AIR : *De Jean-de-Vert.*

D'UXELLES doit être content
D'avoir rendu Mayence :
Il en a sauvé son argent ;
C'est là sa récompense.
Mais pour l'honneur, il en fait cas (1),
Moins que n'en faisoient les goujats
De Jean-de-Vert.

Il vaut mieux être dans Paris
A s'enivrer et rire,
A caresser quelque Cloris,
Qu'en ces lieux où l'on tire ;
On y passe bien mieux son tems
Qu'avec ces diables d'allemands
De Jean-de-Vert.

Conter à qui l'écoutera
Ses combats et sa gloire ;
Sur un théâtre d'opéra,
Jouir de la victoire,
C'est être heureux à sa façon,
Sans compter l'aimable chanson
De Jean-de-Vert.

Pour nettoyer beaucoup de plats,
Et bien vuider le verre,
D'Uxelle est le dieu des combats,
C'est un foudre de guerre :
Mais pour un brave commandant,
On ne l'eût pas choisi du tems
De Jean-de-Vert.

D'Uxelle, écoutez ma leçon,
Et mon conseil fidèle :
Allez-vous-en à Maintenon
Reprendre la truelle (2) ;
Vous y recevrez plus d'honneur :
Et de là vous ferez grand'peur
A Jean-de-Vert.

(1) On fut injuste envers le marquis

d'Uxelles, qui pouvoit aimer le plaisir et la bonne chère, mais qui avoit bien défendu Mayence. A son retour de la campagne, on l'apperçut un spectacle sur le théâtre, et on le hua en criant : *Mayence !* Il fut obligé de se retirer.

C'étoit d'ailleurs un bas courtisan, qui recherchoit secrétement tout ce qui pouvoit servir son ambition, et qui n'aimoit pas à se charger d'une inutile reconnoissance. Mademoiselle Choin étoit auprès du grand dauphin ce qu'étoit madame de Maintenon à Louis XIV : elle l'avoit épousé. D'Uxelles poussoit la bassesse jusqu'à faire sa cour à une chienne, dont elle étoit folle, et lui envoyoit tous les matins des têtes de lapin rôties. Le lendemain de la mort du prince, l'envoi des têtes de lapin cessa : et oncques depuis mademoiselle Choin ne le revit ni n'en entendit parler. A la fin, elle s'en apperçut. Il assura qu'il ne savoit ce qu'elle vouloit dire ; qu'il ne l'avoit vue que fort rarement, et fort généralement ; que pour Monseigneur, à peine en étoit-il connu. C'est Saint-Simon qui nous a conservé cette anecdote.

(2) En 1686, on avoit fait, comme nous l'avons dit, des travaux immenses pour conduire la rivière d'Eure à Versailles. Le roi fit un voyage à Maintenon, pour les visiter. Il y avoit des troupes employées à ces travaux, et d'Uxelles en avoit eu le commandement.

(8 *septembre.*)

AIR : *De Jean-de-Vert.*

A LOUVOIS (1).

POUR un ministre des plus grands
La belle prévoyance
De laisser tant d'honnêtes gens
Sans poudre dans Mayence !
Qu'est devenu votre bon-sens ?
Cela se faisoit-il du tems
De Jean-de-Vert ?

On n'y voyoit point d'inspecteurs,
Qu'on croit si nécessaires,
Non plus que les autres voleurs
Qu'on nomme commissaires :
Mais avec des passe-volans,
On faisoit mal passer le tems
A Jean-de-Vert.

On ne faisoit point nos mousquets
Tous d'un même calibre :
Mais on en sentoit les effets
Du Rhin jusques au Tibre ;
Ils faisoient trembler les flamands,
Les espagnols, les allemands,
Et Jean-de-Vert.

On n'étoit point si curieux
De si belles moustaches,
Qui ne menacent que les cieux,
Et ne font peur qu'aux vaches,
Tout au plus aux petits enfans :
Mais on n'avoit pas peur autant
De Jean-de-Vert.

Tous nos soldats étoient nus pieds,
Et souvent sans rapière ;
Leurs pourpoints étoient déchirés
Et devant et derrière :
Cependant on ne laissoit pas
De livrer de sanglans combats
A Jean-de-Vert.

On ne voyoit point au bureau
Un faquin d'Alexandre (2),
Qui vend tout jusques au drapeau,
Et qui n'est bon qu'à pendre :
On n'y voyoit qu'honnêtes gens ;
Ne reverrons-nous plus le tems
De Jean-de-Vert ?

Du plus long service passé
Oublier l'importance ;

Alors qu'un homme est trépassé,
Laisser dans l'indigence
La veuve avecque les enfans :
Ces façons ne sont pas du tems
De Jean-de-Vert.

Sur la bonne foi des traités
Ne garder paix ni trêve ;
Ne dire que des duretés,
Qu'on craint plus que la Grêve ;
N'élever que de sottes gens :
Agissoit-on ainsi du tems
De Jean-de-Vert :

Barbezière est un imposteur,
En bravoure, en naissance ;
Il a fait acte de valeur
Au siège de Mayence.
Si l'on n'a d'autres commandans,
Nous ne reverrons plus le tems
De Jean-de-Vert.

Non, non, je ne m'étonne pas
Qu'on nomme Jean Farine
Monsieur le maréchal Duras :
Sa politique est fine ;
Il en sait faire de l'argent,
Bien mieux qu'on ne faisoit du tems
De Jean-de-Vert.

Parlons, pour finir ce discours,
Du maréchal d'Humières :

Il a bien fait voir, à Valcours,
Qu'il a grandes lumières;
Il a d'infaillibles talens
Pour faire balayer les gens
De Jean-de-Vert.

(1) L'auteur de ces couplets y fait la critique des réformes de Louvois dans l'armée. Le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires, ne les approuve pas toutes : il y en eut cependant beaucoup auxquelles les armées françoises durent de grands succès, et qui furent imitées par les étrangers.

(2) Alexandre, l'un des premiers commis.

AU ROI.

AIR : *De Joconde.*

AUTREFOIS les consuls romains;
Quittant le ministère,
Alloient labourer de leurs mains
Les guérets de leur père :
Pour employer de Pelletier
L'habileté connue,
Faites-lui faire le métier
De garder la charrue.

COULANGE.

Démission de Pelletier (1), *Contrôleur-Général.*

Nomination de Pontchartrain.

Air : *De Jean-de-Vert.*

Ne renvoyez point Pelletier
Sans quelque récompense ;
Faites-en un bon marguillier :
Il en a la prestance ;
Mais pour un ministre d'état,
J'aimerois bien mieux un goujat
De Jean-de-Vert.

(1) Claude Pelletier, président aux enquêtes, prévôt des marchands, avoit succédé à Colbert. Il n'en avoit pas les talens. On dit au roi qu'il n'étoit pas propre à cette place, parce qu'il n'étoit pas assez dur : *C'est pour cela que je le choisis*, répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans, et conserva son titre de ministre, et les mêmes prérogatives au conseil. Il n'étoit qu'honnête-homme ; ce qui ne suffisoit pas pour régir les finances.

Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, lui succéda dans cet important département, qui commençoit à devenir un pesant fardeau. Son père, conseiller au parlement, puis président à la chambre des comptes, avoit été un des juges de Fouquet; et n'ayant pu trouver matière à le condamner, s'étoit montré inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de le Tellier et de Louvois, réunis pour la perte du surintendant. Cette intégrité le fit tomber dans une entière disgrace; et son fils, celui dont il s'agit, demeura dix-huit ans conseiller aux requêtes du palais, sans espérance d'avancement. Leur état approchoit de l'indigence. Enfin, la place de premier président du parlement de Rennes étant venue à vaquer, en 1677, Colbert, qui avoit grand besoin d'un sujet habile pour avoir l'œil sur cette province, difficile à conduire, ne trouvoit personne : Hotman, intendant de Paris, qui avoit épousé une de ses parentes, lui proposa Pontchartrain, comme le plus propre à remplir ce poste; et il en dit tant de bien, qu'il persuada Colbert. Pontchartrain fut donc nommé. Il se démêla avec

supériorité des plus grandes affaires, mit la province dans le meilleur ordre, et se fit aimer par-tout. Pelletier, contrôleur-général, le tira de Bretagne, en 1687, pour le faire intendant des finances, et conduire sous lui les affaires de ce département. Puis, en quittant ce pénible emploi, il le fit nommer son successeur.

Il n'est pas hors de propos de faire connoître la situation des finances à l'avènement de Pontchartrain au ministère. Epuisées par les bâtimens et les autres dépenses de luxe, elles se trouvèrent en si mauvais état, qu'il fallut, dès le commencement de la guerre, songer à des expédiens. On créa des charges, et on obligea les créanciers les plus opulens de les prendre; espèce de taxe plus honnête que celle qu'on imposa à d'autres nouveaux enrichis, dont on tira beaucoup d'argent. Les villes firent des présens considérables. Toulouse commença, et donna cent mille écus; Rouen autant; Paris quatre cent mille francs, et les autres à proportion. Le roi recevoit ceux qui venoient annoncer ces dons avec une douceur et une affabilité qui les payoient de leur offrande. Il s'exécuta lui-même,

et envoya à la monnoie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornoient les galeries, les grands et petits appartemens de Versailles, et qui faisoient l'étonnement des étrangers : mais le profit qu'on en tira ne peut se comparer à la perte inestimable des façons, plus chères que la matière. La publicité du sacrifice ne fit qu'exciter les railleries des ennemis, et les encourager dans leurs entreprises contre une puissance si-tôt forcée à de pareilles ressources.

EMPLOI DE PELLETIER

Dans sa retraite.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

JACQUES, sachant la suffisance
De Pelletier dans la finance,
Par un coup d'éclat sans égal,
Croyant rétablir ses affaires,
Le fait contrôleur-général
Des fonds qu'il tire d'Angleterre.

(17 *mai.*)

Mort du duc de Montausier (1), *Gouverneur du Grand-Dauphin.*

Vers

Mis au bas de son Portrait.

C'est là de Montausier l'héroïque visage ;
C'est là son air, si grand, et si noble, et si sage :
C'est tout ce qu'il nous laisse après avoir été.
O triste souvenir !... Quand je mets tout ensemble,
Son esprit, son savoir, et son cœur indompté,
Fier, bon, tendre, constant, rempli de piété :
Hélas ! je cherche en vain quelqu'un qui lui ressemble.

Mlle. de *Scudéry.*

(1) Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, d'une ancienne maison originaire de Touraine, fut choisi pour présider à l'éducation de Louis, dauphin de France. Dans une de leurs conférences, le prince s'imagina d'avoir été frappé par son gouverneur. *Comment, monsieur, vous me frappez ! qu'on m'apporte mes pistolets.*

— *Apportez à Monseigneur ses pistolets*, reprend froidement le duc. Il les lui fait remettre entre les mains : *Voyez, Monseigneur, ce que vous voulez faire.* Le prince tombe à ses genoux. Lorsqu'il eut fini son éducation, il dit au dauphin : *Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai.* Lorsque ce prince eut pris Philisbourg, le duc lui écrivit cette lettre : *Monseigneur, je ne vous fais pas de complimens sur la prise de Philisbourg ; vous aviez une armée, une excellente artillerie, et Vauban . . . . Je me réjouis, avec vous, de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres ; c'est sur quoi je vous fais mon compliment.*

Un jour M. le dauphin tiroit au blanc, et tira fort loin du but. Montausier se moqua de lui, et dit au marquis de Créquy, qui étoit fort adroit, de tirer : il tira un pied plus loin que le dauphin : *Ah ! petit serpent !* s'écria Montausier, *il faudroit vous étrangler.*

Etant nommé au gouvernement de Nor-

mandie, il apprit que la peste s'y déclaroit : il veut s'y transporter ; sa famille l'en détourne, et il répond : *Pour moi, je crois les gouverneurs obligés à la résidence, comme les évêques.* Ce seigneur mourut en 1690, à quatre-vingt ans. Les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier que c'étoit lui que cet auteur jouoit dans le *Misantrope.* Le duc alla voir la pièce, et dit en sortant, qu'*il auroit bien voulu ressembler au Misantrope de Molière.* De son mariage avec la célèbre Julie d'Angennes, demoiselle de Rambouillet, il n'eut qu'une fille, mariée au duc d'Uzès.

Tout le monde ne portoit pas le même jugement sur Montausier. Voici ce qu'on trouve dans le Ségraisiana.

« Madame de Choisy disoit de M. de Montausier que c'étoit un fagot d'ortie, qui piquoit de quelque côté qu'on le prît. Il disoit qu'il n'y avoit rien d'indifférent dans les actions d'un prince ; sur quoi, madame de***, lui disant qu'un prince, voulant passer le tems à couper du papier, il étoit indifférent que ce fût du papier gris ou du blanc ; *suivant l'occasion*, répli-

qua-t-il ; *il y en a aussi où il est plus à propos de couper du papier gris.* Je ne sais pas comment on ne s'est pas apperçu à la cour qu'il étoit un peu fou. Monseigneur étoit si fort intimidé de ses manières, qu'il n'osoit ouvrir la bouche pour parler, ne sachant si ce qu'il diroit seroit de son goût ».

AIR : *Du Cap de Bonne-Espérance.*

QU'A Marly le roi s'occupe
Du soin de ses beaux jardins,
Et qu'il soit toujours la dupe
Des bigots et des catins ;
Dieu ! quel avenir sinistre !...
Sans général, sans ministre ;
Je me ris de son destin,
S'il me reste encor du vin.

Sire, au nom de votre gloire,
De grace, écoutez deux mots :
Pour l'honneur de votre histoire,
Bannissez tous vos dévots ;
C'est pour eux que votre vie
N'est plus que pédanterie ;
Regardez dans quel mépris
Votre ami Jacque ils ont mis.

Que Conti toujours murmure
De n'être pas général ;

Qu'avec aigreur il censure,
Ce qu'il feroit bien plus mal ;
Qu'au gré de tout le royaume
Louis n'accorde pas Vendôme,
Je me ris de son destin,
S'il me reste encor du vin.

RÉPONSE.

OBSCURS débauchés du Temple,
Juges récusés par-tout,
Qui vous donnez pour exemple
Du modèle et du bon goût,
Des Conti, et des Vendôme:
Laissez juger le royaume;
Parlez de vin, d'opéra,
Et l'on vous écoutera.

RÉPONSE.

ET que diable vous importe
Que je boive tout mon soul,
Que le diable après m'emporte,
Ou qu'il me torde le cou ?
Mais que la Scarron vous berne,
Qu'un jeune fou (1) vous gouverne,
En feignant de prier Dieu,
C'est votre affaire, mordieu (2) !

(1) Seignelai, secrétaire d'état au département de la Marine, feignoit d'être dévot, pour plaire au roi et à madame de Maintenon.

(2) On voit, par ces couplets, qu'il y avoit déjà à la cour deux partis dominans fort opposés ; celui des dévots, dont Madame de Maintenon étoit l'ame, et auquel elle avoit entraîné Louis XIV ; et celui des débauchés, conduit par Vendôme, Vaudemont, &c. Cette dernière société tenoit ses assises au Temple, chez le grand-prieur, frère de Vendôme, et à Meudon, château appartenant au grand dauphin, dont la conduite n'étoit pas trop régulière.

Les deux partis commencèrent à se faire la guerre par ces couplets satiriques.

1690. (*juin.*)

COMMANDEMENT

*Du marquis d'*UXELLES (1).

POUR faire enrager Chamilly (2),
On a choisi d'Uxelles :
Le roi, par Louvois endormi,
Entre dans sa querelle ;
Mais il seroit bien étonné,
Si, prenant la balance,
Il mettoit Grave d'un côté,
Et de l'autre Mayence.

(1) D'Uxelles

(1) D'Uxelles fut un des officiers généraux qui, cette année, commandèrent l'armée d'Allemagne, sous le nom du grand-dauphin. L'armée impériale étoit commandée par l'électeur de Bavière, qui prit la place du duc de Lorraine. Celui-ci venoit de mourir, et étoit universellement regretté. Toute la campagne se passa sans rien entreprendre.

(2) Le marquis de Chamilly, justement célèbre par sa belle défense de Grave, en 1674.

Départ du Grand-Dauphin,

Pour sa seconde Campagne (1).

Air : *De Jean-de-Vert.*

Partez, jeune et vaillant héros :
La gloire vous appelle ;
Devant vous, le roi des oiseaux
Ne battra que d'une aîle :
Vous ferez voir aux allemands
Qu'on sait les vaincre comme au tems
De Jean-de-Vert.

A votre aspect, ils diront tous :
Evitons sa colère ;
Il va faire tomber sur nous

La foudre de son père.
Nos efforts seront impuissans,
De même qu'ils l'étoient au tems
De Jean-de-Vert.

Ils savent, par nos premiers coups,
Que tout vous est facile ;
Ils vous fuiront comme les loups,
Sans trouver un asile :
Et mettant tous les armes bas,
Ils feront comme les soldats
De Jean-de-Vert.

Vos guerriers, pour vous plein d'amour,
Ne cherchent qu'à combattre ;
Ils vont, ainsi qu'à Philisbourg,
Faire le diable à quatre.
Ils porteront par-tout la mort ;
Heureux qui n'aura que le sort
De Jean-de-Vert !

La ligue de tant d'ennemis,
Qui contre vous s'assemblent,
Tiendra mal ce qu'elle a promis ;
Quand vous marchez, ils tremblent :
Vous n'irez point aux champs de Mars,
Sans donner des lois aux Césars
De Jean-de-Vert.

C'est ce qu'on attend de vos faits
Pendant cette campagne ;
Vous ferez demander la paix
Aux princes d'Allemagne :

Et par vous on verra Louis
Triompher de tout le pays
De Jean-de-Vert.

(1) « Il ne se passa rien sur le Rhin, où Monseigneur commandoit, ayant sous lui le maréchal de Lorges ».

(1er *juillet.*)

BATAILLE DE FLEURUS (1),

Près de Charleroy.

AIR : *Du Branle de Metz.*

VALDECK se bat à merveille ;
Il a battu Luxembourg,
Et beaucoup mieux qu'à Valcourt,
Les françois ont sur l'oreille.
On dit que ce général,
Pour en porter la nouvelle,
On dit que ce général
Pensa crever son cheval.

Il a passé par Nivelle,
Et ne s'est point arrêté ;
Il arriva tout crotté
A la porte de Bruxelle (2).
Ne me connoissez-vous pas,
Dit-il à la sentinelle ?

Quoi ! ne connoissez-vous pas
Le général des états ?

J'ai remporté la victoire ;
J'ai battu les ennemis ;
Avec vous, mes chers amis,
Je veux partager la gloire.
Ah ! que notre gouverneur,
Pour peu qu'on me veuille croire,
Ah ! que notre gouverneur
Me recevra de bon cœur !

Du détail de la bataille,
Je ne vous en dirai rien ;
Suffit que je me porte bien :
Je défendrai vos murailles.
J'ai laissé là tout mon train,
Pour chasser cette canaille,
J'ai laissé là tout mon train,
Mes amis, ne craignez rien.

J'ai séparé mon armée :
Un tiers est sous Charleroi,
Et l'autre, à ce que je croi,
Revient à grande journée.
Les plus braves de mes gens
Sont encor dans la mêlée,
Les plus braves de mes gens
Aux françois montrent les dents.

Pour achever la défaite,
J'ai laissé tout mon canon,
Toute ma munition,
Mes timbales, mes trompettes,

Mes étendards, mes drapeaux (3),
Tant la victoire est complette,
Mes étendards, mes drapeaux,
Et bon nombre de chevaux.

(1) *Bataille de Fleurus.* Victoire remportée par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Valdeck, général de l'armée des alliés. On la dut à des mouvemens hardis que le général françois fit faire à ses troupes. Les ennemis eurent six mille hommes de tués, et sept mille furent faits prisonniers, parmi lesquels il y avoit neuf cents officiers.

(2) *A la porte de Bruxelles.* L'armée hollandoise se trouva réduite à moitié, lorsqu'elle se rassembla derrière Bruxelles, où elle alla camper.

(3) *Mes étendarts, mes drapeaux.* Quarante-huit pièces de canon, cent cinquante chariots chargés de munitions, cent cinquante drapeaux ou étendards, &c. On s'attendoit que le fruit de cette victoire seroit au moins la prise de Charleroy. Cependant on n'entreprit rien : contre-tems qui fut attribué à la jalousie de Louvois contre le maréchal de Luxembourg, que le roi avoit placé, de son propre mouvement, à la tête de l'armée.

AIR : *De Pierre Bagnolet.*

QUAND Valdeck apperçut l'armée
Du maréchal de Luxembourg,
Il dit, piquant sa haquenée :
Ce sont les restes de Valcourt ;
Sans Brandebourg, *bis*
Ma foi ! la bataille est gagnée,
Nous tenons du Maine et sa cour.

Hollandois, faites donc merveille,
Courage, fameux combattans !
Tous les françois baissent l'oreille ;
Nous les allons mener battans,
Dans peu de tems. *bis*
Compagnons, pour vuider bouteille,
C'est dans Paris que je vous rends.

A moi Nassau, troupe fidèle (1) !
Courons au feu, faisons fracas,
Nous leur en donnerons dans l'aile ;
Ils ne s'en releveront pas,
Castanaga (2). *bis*
Notre gouverneur de Bruxelles.
Le fera savoir aux états.

Viens prendre part à la victoire,
Grand gouverneur de Charleroi ;
Viens d'Espagne augmenter la gloire,

Criant dessus ton pallefroi :
Vive le roi ! *bis*
Tu seras plus grand dans l'histoire,
Que n'est le héros de Rocroi.

Déjà pour nous est le bagage,
La poudre et les munitions ;
Les chevaux et tout l'équipage
Seront conduits jusques dans Mons,
Et les canons. *bis.*
Dieu sait, bons flamands, quel pillage
Au milieu des camps nous ferons !

Vîte un courrier pour l'Angleterre,
Avant qu'Orange soit en mer !
Il apprendra que dans la guerre,
Valdeck vaut du moins un Schomberg,
Grand stathouder. *bis*
Trente mille françois, par terre,
Vont te venger de Saint-Omer (3).

Dinan *, sans attendre le siège,
Doit se rendre à discrétion ;
Et déjà le prince de Liège
A fait sonner le carillon
Du *Te Deum.* *bis*
Tous les françois sont pris au piège,
Chantons pour eux *fidelium.*

François, zelés pour l'Evangile,
L'honneur de la Religion,
Si devant vous ils ne font gille,

* Dinan est proche de la plaine de Fleurus.

Massacrez sans compassion
Tous les dragons, *bis.*
Qui vous ont arraché la Bible,
Et fait faire abjuration.

Mais quoi ! les françois, à la nage,
Ont déjà la Sambre passé ;
Quel ordre au milieu du carnage !
Amis, ne suis-je point blessé ?
Les enragés ! *bis.*
Nous n'avons qu'à plier bagage ;
Ma foi ! c'est Turenne ou Condé !

Le comte de Nassau, las de vivre,
Veut périr avec ses soldats ;
Au danger Flodorpe se livre,
Et Tiron cherche le trépas :
Ils sont à bas. *bis.*
Au tombeau Berloo (4) peut le suivre :
Pour moi, je me dois aux états.

Non, ce n'est point une défaite ;
Consolez-vous, chers hollandois :
C'est une honorable retraite,
Telle que je la fis autrefois :
Nos pallefrois *bis.*
Feront en ce jour une retraite
A faire crever les françois.

Hollandois, chantez bien la gamme
Au général de vos états :
Car toute la terre vous blâme

De lui donner tous vos ducats.
N'en doutez pas, *bis*
Castanaga baisoit sa femme,
Quand Valdeck arriva bien las.

Camarades, sans nous abattre,
Ne songeons qu'à doubler le pas;
Luxembourg fait le diable à quatre;
Ayons des pieds, s'il a des bras:
Car des États *bis*
Nous aurons ordre de nous battre;
De vaincre nous ne l'aurions pas.

(1) *A moi, Nassau!* Le Régiment de Nassau.

(2) *Castanaga.* Nom du gouverneur de Bruxelles.

(3) *Vont te venger de Saint-Omer.* De la prise de Saint-Omer, et de la victoire de Cassel, remportée sur le prince d'Orange par Monsieur, frère du roi, en 1677.

(4) *Au tombeau, Berloo peut les suivre.* La veille de la bataille, Luxembourg fit passer la Sambre à la gendarmerie, qui fut suivie de toute l'armée. Les deux premières brigades, commandées par le duc du Maine, rencontrèrent, près du village de Velaines, le comte de Berloo avec quinze cents chevaux, et l'attaquèrent si vigoureusement, que ses troupes prirent la fuite. Le comte y fut tué.

Prisonniers

Faits à la bataille de Fleurus.

Ils ne se flattoient pas d'une vaine espérance,
Ces ennemis, si fiers et si fort irrités,
Lorsqu'ils comptoient d'entrer en France :
Déjà ces grands projets sont presque exécutés.
En voilà dans un jour plus de sept à huit mille,
Qui, dans Maubeuge, Arras, Dinan, Philippeville (1),
Ont su si bien se retrancher,
Que, sans un grand effort, il sera difficile
De les en dénicher.

(1) Places dans lesquelles furent envoyés les prisonniers faits à cette journée.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

On avoit cru jusqu'à ce jour
Le maréchal de Luxembourg
Grand sorcier (1), mauvais capitaine (2);
Le diable, qui de lui prend soin,
En a fait un second Turenne,
Dont la France avoit grand besoin.

(1) Le maréchal de Luxembourg avoit été impliqué dans l'affaire de la Voisin, accusée de sorcellerie, et convaincue d'empoi-

sonnement Il resta long-tems à la Bastille, et y fut traité durement par les ordres de Louvois.

(2) Jusqu'à la bataille de Fleurus, il n'avoit pas eu beaucoup de réputation ; on a vu qu'il n'avoit pas été ménagé dans les satires.

(10 *juillet.*)

VICTOIRE NAVALE (1),

Remportée par TOURVILLE *sur les Hollandois.*

PLAINTES DES HOLLANDOIS.

O CIEL ! quel est notre malheur
Sur mer, comme sur terre ?
Louis en tous lieux est vainqueur,
Tout cède à son tonnerre :
Hélas ! faut-il, comme à Fleurus,
Nous voir encore ici vaincus ?

Luxembourg, ce vaillant héros,
Y parut comme Alcide ;
Et Tourville (2), dessus les flots,
N'est pas moins intrépide :
Hélas ! après ces deux combats,
Que vont devenir les états ?

Les anglois croyoient, sur les mers,
Avoir un grand empire,
Et qu'aucun roi de l'univers
N'osoit les contredire :
Hélas ! Louis leur fait bien voir
Qu'ils se flattent d'un vain espoir.

En vain nous nous étions unis
Pour conjurer sa perte :
Nous n'en sommes que mieux punis ;
Notre flotte est déserte :
Hélas ! malgré tous nos efforts,
Il nous bat jusques dans nos ports.

Nous voguons de tous les côtés,
Sans trouver un asile ;
Nous sommes par-tout arrêtés :
Rien n'échappe à Tourville.
Hélas ! en vain nous le fuyons,
Il nous brûle, et nous coule à fond (3).

Ah ! que Louis est bien servi
Sur la terre et sur l'onde !
Chacun le veut rendre à l'envi
Le plus puissant du monde.
Hélas ! quelle rage pour nous,
Quand nous voulons l'accabler tous !

Que nous sert de voir aujourd'hui
Toute l'Europe en ligues ?
Rien ne réussit contre lui ;
Il rompt toutes nos brigues.
Hélas ! tout ce qu'on entreprend
Ne sert qu'à le rendre plus grand.

Vois tous les maux que tu nous fais,
Maudit prince d'Orange !
Crains, à ton tour, de tes forfaits
Que le ciel ne se venge.
Hélas ! nous ressentons des coups
Que tu mérites mieux que nous.

(1) Ce combat eut lieu dans la Manche, vers le cap de Deveziers, entre la flotte d'Angleterre et de Hollande, commandée par Herbert, et celle de France sous les ordres du comte de Tourville. Les ennemis perdirent trois vaisseaux ; et le lendemain, ils furent obligés d'en couler quatre à fond, et d'en faire sauter trois des plus gros, qui étoient entièrement démâtés. « Alors ce que Louis XIV souhaitoit depuis vingt années, et ce qui avoit paru si peu vraisemblable, arriva : il eut l'empire de la mer, empire qui fut, à la vérité, de bien peu de durée ».

(2) Anne Hilarion de Costentin, né au château de Tourville, diocèse de Coutance. Chef d'escadre en 1677, vice-amiral et général des armées navales en 1690, maréchal de France en 1701, et mort le 28 mai suivant. Il n'avoit pas encore atteint l'âge de 60 ans. « Tourville, dit S. Simon, Tour-

ville, le plus grand homme de mer, de l'avis des anglois et des hollandois, qui eût été depuis un siècle, et en même tems le plus modeste, possédoit en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle de charpentier jusqu'à celle d'amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa politesse, la netteté de ses ordres, les signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles qu'il avoit imaginés; son arrangement, sa justesse, sa prévoyance, une grande sagesse, aiguisée de la plus naturelle, et de la plus tranquille valeur, tout contribuoit à faire désirer de servir sous lui, et d'y apprendre. La défaite de la Hogue n'affoiblit point sa gloire. La bataille fut livrée contre son avis : sa flotte étoit prodigieusement inférieure à celle des ennemis, et il combattit en héros.

(3) Le 12 juillet on fit échouer deux vaisseaux hollandois, et quatre autres se brûlèrent.

(11 *juillet.*)

Bataille de la Boine (1).

Air : *Lampons.*

Jacques, partant de Dublin,
Dit à Lauzun (2) un matin :
Conservez bien ma couronne,
J'aurai soin de ma personne.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

De mon trône renversé,
Et d'Angleterre chassé,
Je vivois en assurance
Dans mon royaume de France.
Lampons.

A quoi bon me renvoyer
En Irlande guerroyer ?
Je ne veux plus me défendre,
Je cède tout à mon gendre (3).
Lampons.

Dès que Jacques fut parti,
Lauzun mit tout en oubli ;
Il conserva sa personne,
Et négligea la couronne.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) Il étoit difficile d'être protégé plus

puissamment que ne le fut le roi Jacques par Louis XIV. Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Némond, gagnèrent pour lui des batailles sur mer; et on lui fit tenter une expédition en Irlande, avec six mille françois, commandés par Lauzun, et quinze mille irlandois. Malgré l'absence du prince d'Orange, il échoua devant la petite ville de Londonderi, qu'il assiégea pendant quatre mois; ce qui donna à Guillaume le tems d'arriver. Celui-ci paroît près de la rivière de Boine, qu'il entreprend de franchir à sa vue. Elle étoit à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage; l'infanterie étoit dans l'eau jusqu'aux épaules : mais à l'autre bord, il falloit encore traverser un marais; ensuite on trouvoit un terrain escarpé qui formoit un retranchement naturel. Guillaume fit passer son armée à ces trois endroits, et engagea la bataille. Les françois combattirent : mais les irlandois prirent la fuite. Cette victoire décida du sort de l'Angleterre. Dublin ouvrit peu après ses portes au vainqueur.

(2) Antoine Nompar de Caumont, roux, petit, assez laid, mais plein d'audace, et bien

bien partagé de ce qui fait réussir auprès des femmes. Il avoit trouvé le moyen de rendre mademoiselle de Montpensier si éprise de sa personne, qu'elle fut près de l'épouser. (Voyez cette anecdote dans le quatrieme volume). Il prenoit des libertés incroyables avec le roi et madame de Montespan. Renfermé à Pignerol, pour avoir bravé le roi, lorsqu'il vit son mariage manqué, il obtint enfin sa liberté, lorsque le prince d'Orange entreprit de détrôner son beau-père. Lauzun, qui avoit du courage, et grand désir de rentrer en graces, fit demander au roi la permission d'aller offrir ses services au roi Jacques; ce qui lui fut accordé. Il arriva dans le moment que ce prince étoit abandonné de ses sujets : il se chargea de l'évasion de la reine et du prince de Galles, qu'il conduisit heureusement en France. Jacques s'y réfugia lui-même, quelques jours après, et reconnut les services de Lauzun, par l'ordre de la jarretière, et en obtenant pour lui la permission de revenir à la cour : alors on lui donna le commandement en chef de l'armée qui passa en Irlande avec ce prince : mais cette cam-

pagne malheureuse ruina les affaires de Jacques pour toujours. Lauzun fut fait duc, et se maria avec une des filles du maréchal de Lorges, qui n'avoit que quinze ans, quoiqu'il fût plus que sexagénaire. Mort à Paris en 1723, âgé de quatre-vingt-onze ans, avec la réputation d'un homme avantageux et brave, mais qui avoit moins de mérite que l'art de faire valoir le peu qu'il en avoit.

(3) *Je cède tout à mon gendre.* Jacques, n'ayant paru ni à la tête des français, ni à la tête des irlandois, se retira le premier.

(15 *juillet.*)

Réjouissances des Parisiens, *Sur le bruit de la Mort du Prince d'Orange* (1).

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Badauds, cette fureur si grande
Contre le vainqueur de l'Irlande,
Bien plus qu'à lui vous a fait tort ;
Toutes les marques d'infamie
Que vous faites, le croyant mort,
Font le triomphe de sa vie (2).

Est-il mort le prince d'Orange ?
Chaque jour la nouvelle change;
Quand l'un dit oui, l'autre dit non:
S'il vit, ce qui me met en peine,
C'est qu'à l'épreuve du canon
Ait été ce grand capitaine.

Qu'il soit mort, ou qu'il soit en vie,
Son sort est bien digne d'envie:
S'il est vivant, il est heureux;
S'il est mort, comme on le publie,
Est-il mortel plus glorieux ?
Ce qu'on a fait le justifie.

(1) Le bruit de la mort du prince d'Orange fut porté en France avec la nouvelle de sa victoire, parce qu'il fut en effet quelques jours sans paroître. La populace et la bourgeoisie marquèrent leur joie par toutes les manières dont elles purent s'aviser. On fit à Paris des illuminations ; on sonna les cloches ; on traîna par les rues des statues et figures d'osier à qui on donnoit le nom de prince d'Orange; puis on les brûla en grande cérémonie. Chaque quartier avoit de pareils spectacles ; le concours du peuple étoit par-tout égal : la fête dura plusieurs jours.

(2) *Les marques d'infamie que vous faites sont le triomphe de sa vie.* La con-

clusion n'est peut-être pas bien juste, quoiqu'elle ait été adoptée par plusieurs historiens. On craignoit moins le prince d'Orange qu'ils ne le prétendent : mais on étoit indigné contre lui, et on le regardoit, lui et sa femme, comme des enfans dénaturés, et des usurpateurs. On voyoit qu'ils avoient étouffé les sentimens de la nature pour leur père et beau-père : on étouffoit pour eux les sentimens de l'humanité. C'étoit de la haîne, de l'horreur. « La plupart des parisiens, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV, façonnés au joug despotique, regardoient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilège ».

Mort des principaux Ennemis de Louis XIV.

Air : *Lampons.*

L'étoile du grand Louis
Fait périr ses ennemis :
Presqu'aucun ne s'en échape,
Non pas même jusqu'au pape.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Elle abrégea les vieux ans
De ce mutin d'Innocent (1),

Et sur le chemin de Vienne
Surprit le duc de Lorraine (2).
Lampons.

Le vieux Schomberg (3) est sabré,
Et son parti délabré :
L'on confirme la nouvelle
Que Guillaume en a dans l'aile (4).
Lampons.

Il n'est point un électeur
Qui n'en meure de frayeur,
Et sa majesté lippue (5)
Craint même qu'on ne la tue.
Lampons.

Le fier pape Ottoboni (6)
Est grandement rabboni :
Nous en avons mainte bulle,
Parce que l'ennemi recule.
Lampons.

On verra les hollandois
Bientôt réduits aux abois,
Et la reine Guillemette (7)
Chercher la boîte à Perrette.
Lampons.

Schomberg, entrant en enfer,
A dit au grand Lucifer :
Prends bien garde à ton royaume :
Car voici le roi Guillaume.
Lampons.

Le diable, depuis ce tems,
Est devenu si friand,
Qu'il ne veut plus que l'on mange
Chez lui, Schomberg sans Orange (8).
Lampons.

Est-il mort, ne l'est-il pas :
Tombera-t-il sur nos bras ?
Chez nous faudra-t-il qu'il loge,
Comme chez Jacques Déloge (9) ?
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) Innocent XI, étoit mort le 12 août de l'année précédente.

(2) Charles V, duc de Lorraine, mourut en venant à Metz, le 17 août 1690, âgé de quarante-huit ans. Il commandoit l'armée des alliés, et s'étoit fait de la réputation.

(3) Frédéric-Armand Schomberg, maréchal de France en 1675. Protestant zélé, il quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Il commandoit à la bataille de la Boine, sous le prince d'Orange, et y fut tué.

(4) *Que Guillaume en a dans l'aîle.* Nouvelle qui ne se confirma pas.

(5) *Sa majesté lippue.* On appeloit ainsi l'empereur Léopold Ier, qui avoit la lèvre d'en-bas grosse et avancée.

(6) Alexandre VII, successeur d'Innocent XII, se montra plus traitable ; et les

affaires de France avec la cour de Rome s'accommodèrent.

(7) *La reine Guillemette.* Marie, femme de Guillaume, prince d'Orange, et nouveau roi d'Angleterre.

(8) *Le diable .... ne veut plus que l'on mange chez lui Schomberg sans orange.* Mauvais jeu de mots, occasionné par le nom de prince d'Orange.

(9) *Jacques Desloges.* Nom de mépris donné au roi Jacques, qui fut obligé de revenir en France, et qui avoit *délogé* de l'Angleterre.

(18 *août.*)

BATAILLE DE STAFFARDE (1).

QUAND Phaéton, ce jeune ambitieux,
Conduisit les chevaux du bel astre du monde,
Et qu'en sa course vagabonde
Il embrâsa l'univers de ses feux,
Jupiter, renversant ses projets orgueilleux,
Le Pô l'engloutit dans son onde.

Mais un prince, encor plus téméraire que lui,
Sous l'effort d'un roi redoutable,
Dont il a négligé l'appui,
Sur les rives du Pô trouve un destin semblable.
Ainsi, ce qui ne fut autrefois qu'une fable,
Devient une histoire aujourd'hui.

(1) Victor-Amédée II, duc de Savoie, s'étoit joint à la ligue contre la France, après avoir usé d'une longue dissimulation. On envoia contre lui Catinat, qui remporta une pleine victoire à la vue de Saluces, près de l'abbaye de Staffarde, dont cette bataille a gardé le nom. L'armée françoise n'eut que trois cents hommes de tués : celle des ennemis en eut quatre mille. Après cette journée, toute la Savoie, excepté Montmelian, fut soumise.

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

Le duc de Savoie, au combat,
S'est enfui devant Catinat (1);
Les ramoneurs, imblanchissables,
Qui lui rendoient tous leurs devoirs,
Ne se sont pas montrés si diables
Que nos gens les trouvèrent noirs.

Catinat dit à nos soldats :
Mes enfans, ne les craignez pas;
Pour dissiper cette assemblée,
Faites dessus eux plusieurs fois,
Dévotement avec l'épée,
Bon nombre de signes de croix.

Les gens du duc, mal-avisés,
Se voyant ainsi conjurés,

Lui disoient, en raisons probables,
Qu'il faisoit chaud en cet endroit,
Et s'enfuyoient à tous les diables,
Suivant sa chasse qu'il couroit.

Les cavaliers et les chevaux,
Pour n'être pris pour diablottaux,
Couroient en grande diligence,
Qu'on dit, en leur langue, *presto*,
Et peur de trouver même chance,
Se lavèrent tous dans le Pô.

(1) Nicolas de Catinat, maréchal de France en 1693, mort en 1712, âgé de soixante-quatorze ans, n'ayant jamais voulu se marier. « Il s'étoit élevé par degrés, sans cabale et sans intrigue. Philosophe dans les camps, libre de tous préjugés, et n'affectant point de les mépriser; propre à tous les emplois; ignorant, et la galanterie, et le métier de courtisan; se bornant à cultiver l'amitié : son sang-froid, son activité et son application ne se démentirent jamais. Ce fut un des hommes de ce siècle qui donnèrent le plus l'exemple des vertus antiques. Les soldats l'appeloient *le père la pensée.*

AIR : *Des Lampons.*

IL n'est pas vrai, comme on dit,
Que Catinat m'ait tout pris ;
Il a menti, s'il s'en vante :
Voilà ma chaise roulante (1).
Lampons, lampons,
Amis, camarades, lampons.

S'il n'est pas bon cavalier,
Il est du moins bon courier :
Car on l'a vu dans la plaine
Courir à perte d'haleine.
Lampons, lampons,
Amis, camarades, lampons.

(1) Le duc de Savoie retourna à Turin en grande diligence dans sa chaise de poste.

AIR : *Ramonez-ci*, &c.

LE bon duc, mal à son aise,
A senti plus chaud que braise
Les boulets de Catinat.
Ramonez-ci, &c.

S'il n'avoit eu bonne haleine
Pour s'enfuir par monts, par plaine,
On l'eût pris dans le combat.
Ramonez-ci, &c.

Bien lui prit d'aller si vîte ;
Il n'auroit pas fait son gîte
Dans Turin, entre ses draps.
Ramonez-ci, &c.

Quand il fut en cette ville,
Qui n'est pas un sûr asile,
Il dit : Ne me suit-on pas ?
Ramonez-ci, &c.

Pourquoi faisoit-il la guerre !
Il étoit, loin du tonnerre,
Paisible dans ses états.
Ramonez-ci, &c.

Ne devoit-il pas connoître
Que Louis seroit son maître,
Malgré mille potentats.
Ramonez-ci, &c.

Croyoit-il, par son escorte,
Rendre la ligue plus forte ?
Il a de trop petits bras.
Ramonez-ci, &c.

N'a-t-il plus de souvenance
Que ce n'est que par la France
Qu'il possède ses états ?
Ramonez-ci, &c.

Hélas ! il est à la veille,
Dans une guerre pareille,
De perdre tout ce qu'il a.
Ramonez-ci, &c.

Grand Louis, si débonnaire,
Excusez un téméraire,
Qui mal-à-propos s'arma.
Ramonez-ci, &c.

Songez que nos cheminées
Ne seroient plus ramonées,
Si vous donniez deux combats.
Ramonez-ci, &c.

Notre roi, par sa clémence,
Lui donne la surintendance
Des fumées de ses états.
Ramonez-ci, &c.

(10 *septembre.*)

Levée du siège de Limeric, en Irlande, *Par le Roi* Guillaume (1).

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Nassau, vous avez la victoire,
Rien n'est égal à votre gloire;
Vous triomphez aux yeux de tous;
Vous pouvez vous vanter, à Liège (2),
Que le grand Louis, comme vous,
N'a jamais su lever un siège.

(1) Après que le roi Jacques eut quitté l'Irlande, Guillaume assiégea Limeric,

qui fut défendue vigoureusement par Boisseleau, capitaine aux gardes françoises. Après quatorze jours de tranchée ouverte, un convoi de Guillaume ayant été pris et l'escorte défaite, plusieurs assauts rendus inutiles, à la fin ce prince, considérant que son armée périssoit par les maladies, et la difficulté des vivres, leva le siège, et passa en Angleterre.

Limeric se rendit, l'année d'après, aux troupes du roi Guillaume. Suivant la capitulation, Château-Renaud ramena tous les françois, et quinze mille irlandois.

(2) Les liégeois reçurent les alliés dans leur ville, contre la parole qu'ils avoient donnée au roi : ce fut pour les punir que le marquis de Boufflers la bombarda la nuit du 5 au 6 juin 1691, et brûla un des fauxbourgs.

HYPOCRISIE DE SEIGNELAY,

Fils de Colbert, et Ministre de la Marine.

AIR : *De Joconde.*

SEIGNELAY, vêtu de velours,
Chargé de pierreries,
Nous cache de sales amours
Sous son hypocrisie.
S'il ne veut plaire qu'au Seigneur,
Pourquoi tant de parure ?
Qu'il porte avec un humble cœur
De ses pères la bure (1)

(1) Suivant le bruit le plus commun, le grand-père de Colbert étoit marchand de draps.

DU MÊME.

AIR : *De Jean-de-Vert.*

SIGNELAY fait bien du fracas :
Il a l'air magnifique ;
Pour ordonner un grand repas,
Il est grand politique :
Mais pour ses conseils j'en fais cas,
Tout comme de ceux des goujats
De Jean-de-Vert.

On sait de ses dévotions
Le très-pieux manège ;
C'est par-là que la Maintenon,
Séduite, le protège.
Qu'est donc devenu son bon-sens,
Et l'esprit qu'elle avoit du tems
De Jean-de-Vert ?

(3 *novembre.*)

Maladie et mort de Seignelay (1).

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Amis, quoiqu'on en puisse dire,
De Seignelay le mal empire,
Et bientôt il aura vécu :
Pour le mieux faire connoître,
Tourville (2) craint d'être pendu,
Et Cavois (3) cherche un autre maître.

(1) Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert. Il marcha sur les traces de son père, fut ministre et secrétaire d'état, acheva d'élever la marine et le commerce au plus haut degré de splendeur, protégea les arts et les sciences, et mourut d'une maladie de langueur à trente-neuf ans. Son patriotisme, son goût pour les arts, ses manières nobles et généreuses le firent vivement regretter. Sa charge de secrétaire d'état de la marine

fut donnée à Pontchartrain, fils du contrôleur-général, qui entra au conseil.

(2) *Tourville craint d'être pendu.* On ne devine pas trop comment Tourville pouvoit craindre d'être *pendu ;* c'est un secret du faiseur de couplets, qui est resté enseveli avec lui, tandis que la gloire de ce grand homme de mer ira jusqu'à la dernière postérité.

(3) *Et Cavois, &c.* Grand maréchal-des-logis de la maison du roi.

1691. (*avril.*)

Départ du Roi

Pour l'Armée de Flandres (1).

De tant de vains exploits, foibles ligueurs d'Ausbourg,
Le destin de Louis fait mentir les présages ;
Minerve, en ce grand roi, l'objet de son amour,
Vit toujours éclater ses conseils les plus sages.

Tel que, dans son midi, le brillant Dieu du jour,
Du moindre de ses traits dissipe cent nuages,
Tel ce héros, tranquille au milieu de sa cour,
D'un mot, d'un seul regard écarte les orages.

Il marche : je le vois au pied de vos remparts,
Essuyer jour et nuit les fatigues de Mars,
Et par-tout s'exposer à la fureur des armes.

Ciel !

Ciel ! lorsqu'il suit la Gloire avec tant de chaleur,
Détourne les périls qui causent nos alarmes,
Et daigne le sauver de sa propre valeur.

(1) Il fut accompagné, au siège de Mons, de Monseigneur, du duc de Chartres, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, âgé de dix-sept ans, de M. le Prince, du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du duc de Vendôme, des maréchaux de Luxembourg, de Duras et de La Feuillade.

(*avril.*)

PRISE DE MONS (1).

IN-PROMPTU

A une Demoiselle qui persécutoit l'Auteur pour composer des vers sur la conquête de cette ville.

MONS étoit, disoit-on, pucelle,
Qu'un roi gardoit avec grand soin ;
Louis-le-Grand en eut besoin :
Mons se rendit, vous auriez fait comme elle.

BOILEAU.

(1) Mons fut pris au mois d'avril, et Montmélian le 21 décembre.

« Le roi Guillaume, vainqueur de son beau-père, venoit de repasser la mer. Ce génie, fécond en ressources, tiroit plus d'avantages d'une défaite de son parti, que souvent les françois n'en tiroient de leurs victoires. Il falloit employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent contre un roi qui n'avoit qu'à dire *je veux*. Cependant après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que l'armée françoise. Elles étoient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes : mais Mons étoit déjà investi par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyoit pas les troupes sorties de leurs quartiers, Louis XIV vint au siège. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, reprit le chemin de Versailles, et laissa Luxembourg disputer le terrein pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuze ; action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante-quinze escadrons de l'armée ennemie ».

Dans la campagne de cette année contre le duc de Savoie, Catinat, avant la prise de Montmélian, au mois de décembre, s'étoit rendu maître de Villefranche, le 21 mars, de Nice, le 2 avril, de Veillane, le 30 mai, &c.

Louis est invincible, il est incomparable ;
Tout ce qu'il fait est admirable.
Mons pris en quinze jours ! Mons pris ! qui le croiroit ?
La fière ligue en douteroit,
Si des ligueurs le plus habile
N'avoit pas employé ses soins
Pour amener devant la ville
Quarante-cinq mille témoins.

SAURIN.

Que craignez-vous, bons flamands,
Ayant pour votre défense
Nassau, dont l'expérience
A fait tant de campemens ?
Il passe les plus habiles :
Car ce prince, à quarante ans,
A vu prendre plus de villes
Que les plus vieux conquérans.

Les princes de l'Europe, en une peine étrange,
Consultent le prince d'Orange;
Et voici, dans leur grand projet,
Le succès qui les accompagne.
Pendant qu'ils sont au cabinet,
Louis, en ouvrant la campagne,
Se fait un divertissement
De les voir en telles postures,
Et prend leurs villes sagement (1),
Pendant qu'ils prennent des mesures.

De Messange.

(1) « Louvois avoit pris des mesures si justes, que l'abondance fut dans le camp, comme si l'on avoit fait le siège dans le cœur de l'été. Il étoit commencé, que le prince d'Orange ne croyoit pas encore les troupes françoises sorties de leurs quartiers, et fini avant qu'il eût pu rassembler les siennes ».

(*avril.*)

Rondeau,

Sur ce que le Roi ne voulut point de harangues après la prise de Mons, en 1691.

Il est heureux Louis dans tous le cours
De ses exploits, et le sera toujours;
Car le grand sens, joint à l'expérience,
Et la valeur, unie à la puissance,
De la fortune assurent le concours.

De Mons, de Nice il attaque les tours;
Les alliés alors se trouvent courts;
Tout se soumet en présence, en absence.
Il est heureux.

L'académie, et la ville, et les cours
Lui préparoient de grands et beaux discours:
Contre l'ennui d'une longue audience,
Rien n'eût servi, ni valeur, ni prudence:
Sa modestie est venue au secours.
Il est heureux.

Regnier-Desmarais.

Au Prince d'Orange,

Roi d'Angleterre.

Stances.

Lorsque Louis, suivi de ses troupes fidelles,
Jette dans Mons le péril et l'effroi,
Le fin Guillaume pense à soi ;
Et vole au secours de Bruxelles (1).
Quand Bruxelles, bientôt prêt à changer de roi,
Verra camper Louis au pied de ses murailles,
Le fin Guillaume, ennemi de batailles,
Ira secourir Charleroy.

Héros, chargé d'une triple couronne,
Qui ne te coûta rien qu'un de ces attentats,
Que l'équité britannique pardonne
Aux heureux scélérats ;
Digne patron de messieurs les états,
Dis-nous un peu comment raisonne
Quiconque vante, et ta tête, et ton bras ?
Maître dans l'art d'éviter les combats,
Tu prends les villes qu'on te donne,
Et défends très-bien en personne
Celles que l'on n'attaque pas.

J'ai conquis, diras-tu, plus vîte qu'un tonnerre,
Trois... Alte-là, rapide conquérant !
Si chaque région, semblable à l'Angleterre,

Se rendoit au premier tyran,
Qui daigneroit lui déclaroit la guerre,
Un courrier ne voudroit qu'un an
Pour subjuguer toute la terre.

Regnier-Desmarais.

Madrigal.

Tandis que le faux roi Guillaume
Va chassant par monts et par vaux,
Louis se plaît à se coiffer d'un heaume,
Investit, assiège et prend Mons,
Mons que l'on croyoit imprenable :
Mais de ce héros redoutable
Tous les faits sont si surprenans,
Qu'il n'est point de travaux qu'il ne puisse entreprendre ;
Je crois même qu'il pourroit prendre,
S'il l'avoit résolu, la lune avec les dents (1).

Petit, de Rouen.

(1) Ineptie, que nous ne recueillons que comme un exemple extraordinaire de la plus plate adulation. Elle est tirée du Mercure galant d'avril 1691.

Discrétion du prince d'Orange.

La cour a beau cacher le secret le plus fin,
Malgré sa conduite admirable,
Ce secret, quoiqu'impénétrable,
Par son évènement, se découvre à la fin.
Mais Nassau, qui le connoît bien,
Lui que la sagesse accompagne,
Ne fera rien de toute la campagne,
Pour ne pas découvrir le sien (1).

(1) C'est la coutume de tous les peuples du monde : on se moque de ses ennemis, quand on les bat. En France, on y suit de plus un autre usage : on se moque de ses propres généraux, quand on est battu. Quoi qu'il en soit de tous ces mouvemens de l'amour-propre triomphant ou humilié, le roi Guillaume étoit bien loin de mériter toutes ces ridicules bravades, qui ne faisoient qu'aigrir la haîne : il ne montra que trop, par la suite, combien il étoit redoutable.

(*29 juin.*)

Levée du Siège de Coni,

Par Bulonde (1).

L'on dit par-tout le pays
Que Bulonde a pris Conis :
Il a menti, s'il s'en vante ;
Il n'a pris que l'épouvante.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Si Julien (2) avoit dormi,
Bulonde auroit pris Coni :
Mais Julien, qui ne dort guère,
Faillit de prendre Feuquières (3).
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) « Le siège de Coni, fut levé après dix jours, à l'approche du prince de Savoie. Ce prince, qui est devenu si célèbre, dans la suite, s'avançoit avec quatre mille hommes. Jugeant bien que ce petit nombre de troupes n'étoit pas suffisant pour rien entreprendre, et qu'il falloit user d'adresse, il écrivit au gouverneur que dans deux jours il attaqueroit le camp françois

avec onze mille hommes. Le paysan chargé de la lettre, se fit prendre, suivant ses ordres, et confirma, de bouche, ce que le prince écrivoit. Bulonde, qui avoit la direction du siège, prit l'alarme, et se retira sans attendre le renfort que lui envoyoit Catinat; ce qui le fit mettre à la Bastille. Cet échec, quoique peu considérable en soi, toucha Louvois sensiblement. Dès qu'il en eut la nouvelle, il alla chez le roi, pleurant et désespéré. *Vous êtes abattu pour peu de chose,* lui répondit Louis XIV! *On voit bien que vous êtes trop accoutumé aux bons succès. Pour moi, qui me souviens d'avoir vu les troupes espagnoles dans Paris, je ne m'abats pas si aisément.*

(2) *Julien.* Nom du gouverneur de la place.

(3) *Feuquières.* Un des généraux assiégeans. Il passoit pour être fort habile : mais il partagea les torts de Bulonde, en se chargeant de vider le camp et les tranchées.

(16 *juillet.*)

Mort subite de Louvois (1).

Figure du monde, qui passe,
Et qui passe dans un moment;
Pompe, richesse, honneur, funeste amusement,
Dont un mortel s'enivre, et jamais ne se lasse :
De quoi sert votre éclat à l'heure de la mort ?
Il ne peut ni changer, ni retarder le sort.
Louvois, plus haut que lui, ne voyoit que son maître :
Dans le comble des biens, des grandeurs (2), du plaisir,
Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir;
On ne lui donne pas le tems de la connoître.
Hélas ! aux grands emplois à quoi bon de courir ?
Pour veiller sur soi-même, heureux qui s'en délivre !
Qui n'a pas le tems de bien vivre
Trouve mal-aisément le tems de bien mourir.

Perrault.

(1) François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, fils du chancelier Le Tellier, né en 1640 : le plus grand ministre de la guerre qui eût existé, utile à la France par son génie, et funeste par ses hauteurs, son ambition et sa jalousie contre Colbert. Il fut la cause de la plupart des guerres de ce règne qu'il suscita par ses intrigues. Il fit

incendier deux fois le Palatinat. Son opinion étoit qu'il falloit faire une guerre cruelle, si on vouloit éviter les représailles. Le seul moyen, selon lui, de faire cesser les cruautés, étoit d'enchérir sur celui qui commençoit ; aussi écrivoit-il au maréchal de Boufflers : *Si l'ennemi brûle un village de votre gouvernement, brûlez-en dix du sien.* On lui dut aussi l'entreprise absurde des conversions forcées, toujours dans la vue d'être le maître, lorsqu'on emploieroit les troupes à cette opération. Il écrivoit au duc de Noailles, en Languedoc, que sa majesté entendoit qu'on fît *essuyer les dernières rigueurs à ceux qui ne voudroient pas se faire de sa religion.*

L'inflexibilité de son caractère ne plioit pas même avec le roi ; et, quelque tems avant sa mort, il lui étoit devenu insupportable. Un fait, arrivé au siège de Mons, avoit lassé la patience du monarque. Louis, qui se piquoit de savoir jusqu'aux moindres détails militaires, se promenant au milieu de son camp, trouve une garde ordinaire de cavalerie mal placée : il la replace autrement. Louvois la replace comme elle étoit

l'après - midi. Le roi s'en apperçoit, et demande si on avoit dit au ministre que c'étoit lui-même qui avoit fait cette disposition : on lui répond que oui. Cette incroyable présomption de Louvois le blessa jusqu'au vif, et son éloignement ne fit qu'augmenter dans les trois mois qui s'écoulèrent depuis la prise de Mons. Ce ministre mourut d'apoplexie, à cinquante-un ans, en sortant de travailler avec le roi. Suivant S. Simon, il étoit alors tellement perdu, qu'il devoit être arrêté le lendemain, et conduit à la Bastille ; et à en croire le même auteur, on sut, par l'ouverture de son corps, qu'il avoit été empoisonné. « Il étoit grand buveur d'eau, et en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet. On sut qu'il en avoit bu en sortant pour aller travailler avec le roi, et qu'entre la sortie de son dîner et son entrée dans son cabinet, pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail, un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet, et y étoit resté quelques momens seul. Cet homme fut arrêté, et mis en prison : mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure fut-elle commencée, qu'il fut

élargi par ordre du roi ; ce qui avoit déjà été fait fut jeté au feu, et on défendit de faire aucunes recherches ». La femme de Louvois croyoit aussi que son mari avoit été empoisonné par l'eau du pot en question, et que c'étoit l'effet de la vengeance du duc de Savoie.

On trouva le cœur du ministre entièrement desséché, comme s'il eût été comprimé avec violence ; ce qu'on attribua au chagrin qu'il eut de voir sa disgrace assurée. Madame de Maintenon ne doutoit pas de sa chûte, puisqu'elle disoit, quelque tems auparavant, dans une de ses lettres : *Louvois ne tient plus qu'à un filet.*

« On ne trouva, dans aucun des sujets qu'on essaya depuis, cet esprit de détail qui ne nuit point à la grandeur de ses vues ; cette prompte exécution, malgré la multiplicité des ressorts ; cette fermeté à maintenir la discipline militaire ; ce profond secret qui avoit fait passer de si cruelles nuits à l'ombrageux Guillaume ; ces instructions savantes, qui dirigeoient un général, et qui ne gênoient que Turenne ; cette connoissance des hommes, qui le conduisoit à les employer si à propos »,

&c. Il passoit pour impénétrable. Près de partir pour un voyage, il feignit de dire où il devoit aller. *Monsieur*, lui dit le comte de Grammont, *ne nous dites pas où vous allez : aussi bien nous n'en croirons rien.* Il laissa des biens immenses, qui venoient, en partie, de sa femme, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, la plus riche héritière du royaume. C'est à lui qu'est due la belle fondation de l'hôtel des Invalides.

Le roi nomma à sa place de ministre de la guerre son fils Barbezieux, quoiqu'il n'eût que 26 ans. Il étoit fermement persuadé qu'il le formeroit, et qu'en attendant, il lui suffiroit d'avoir une espèce de commis qui se conformât simplement à ses ordres. Louvois étoit présomptueux, mais avec un grand talent : la présomption de Louis XIV n'étoit que ridicule.

(2) *Dans le comble des biens, des grandeurs.* Louvois étoit ministre de la guerre, grand-maître de l'artillerie, surintendant des postes, chancelier des ordres du roi, et, depuis la mort de Colbert, surintendant des bâtimens.

Épitaphes de Louvois.

I.

Ici gît sous qui tout plioit,
Et qui de tout avoit connoissance parfaite,
Louvois, que personne n'aimoit,
Et que tout le monde regrette.

II.

On se fait un plaisir de parler et d'écrire
Pour et contre Louvois; pour moi; je n'en dis rien :
Il a trop bien servi le roi pour en médire (1);
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

(1) Sans parler de son extrême habileté dans les affaires de la guerre, Louvois avoit des qualités estimables au milieu de ses grands défauts. Il aimoit la gloire de son roi, et supportoit impatiemment ce qui pouvoit y porter atteinte. Il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour empêcher d'abord le mariage secret de Louis XIV avec la veuve Scarron, et, dans la suite, la déclaration de ce mariage : elle ne le lui pardonna jamais. Le roi, ayant fait confidence à son ministre des vues qu'il avoit sur

sur elle, comme d'une chose qui n'étoit point encore résolue, et sur laquelle il lui demandoit son avis, Louvois, qui n'en avoit jamais eu la moindre idée, s'écria : *Ah! sire! votre majesté songe-t-elle bien à ce qu'elle me dit? Le plus grand roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve de Scarron! Voulez-vous vous déshonorer?* Il se jeta aussi-tôt aux pieds du roi, fondant en larmes. *Pardonnez-moi, sire, la liberté que je prends; ôtez-moi toutes mes charges; mettez-moi dans une prison, et que je ne sois point témoin d'une pareille indignité!* Le roi lui dit : *Levez-vous; êtes-vous fou?* Il se leva, et sortit du cabinet, sans savoir si ses remontrances avoient opéré. Mais le lendemain, il crut voir, à l'air embarrassé et cérémonieux de madame de Maintenon, que le roi avoit eu la foiblesse de lui conter tout. Ce trait est assurément un de ceux qui font le plus d'honneur à Louvois.

(16 *juillet.*)

III.

Louvois, ministre de la guerre,
Est enfermé sous cette pierre,
Moins dure que ne fut son cœur.
Vous, ministres d'état, sachez que sa rigueur
Irrita le ciel équitable ;
Que pour songer à lui, il n'eut pas un moment ;
Il fut un homme impitoyable,
Et Dieu le fit mourir impitoyablement.

IV.

La mort a tort d'avoir ravi Louvois ;
C'étoit sans doute une tête excellente :
Mais au moment qu'elle en priva le roi,
Elle lui rend trois millions de rente (1).
La mort n'a pas tant de tort : à ce prix,
Ce qu'elle rend vaut bien ce qu'elle a pris.

(1) Comment la mort de Louvois rendit-elle trois millions de rente à Louis XIV ? C'est ce que nous ne pouvons deviner. Peut-être l'auteur de l'épitaphe veut-il faire entendre que ce ministre coûtoit au roi cet énorme revenu.

(*septembre.*)

RETRAITE DU PRINCE D'ORANGE, COMBAT DE LEUSE (1).

AIR : *Savez-vous quelle est.*

AH ! qu'il est digne de louange,
Ce valeureux prince d'Orange,
D'avoir fait grace au grand Bourbon !
Prêt d'envahir son riche et vaste empire,
Il se contente de Beaumont,
Fait tirer deux coups de canon,
Voit Luxembourg, voit Luxembourg, et se retire.

(1) Après la prise de Mons, le roi avoit laissé au maréchal de Luxembourg le commandement de son armée. Ce général s'étoit campé sous Tournay à la fin de la campagne, attendant que les ennemis allassent prendre leurs quartiers d'hiver. *Cependant le prince d'Orange étoit retourné en Hollande, croyant la campagne finie*, et il avoit laissé le commandement au prince de Valdeck, qui étoit campé à Leuse. La distance de Tournay à Leuse fit penser à Valdeck qu'il pouvoit décamper sans précaution : le maréchal, averti, part de

Tournay avec un corps de cavalerie, et bat son arrière-garde, le 18 septembre, au combat de Leuse : la maison du roi et la gendarmerie s'y distinguèrent beaucoup. Luxembourg n'avoit que vingt-huit escadrons contre soixante-quinze.

(21 *décembre.*)

PRISE DE MONTMÉLIAN (1),

Qui termina la campagne ouverte par la prise de Mons.

COMMENT les deux héros d'une ligue si fière,
Le grand Nassau, le grand Bavière,
Ces princes, favoris de Mars,
Ont-ils souffert qu'on prît, en leur présence,
Leurs deux plus fermes boulevarts,
Sans vouloir seulement en tenter la défense ?
Les françois, dit l'un froidement,
Sont trop tôt en campagne, est-on prêt à les battre ;
Et l'autre ajoute brusquement :
Ils y sont trop long-tems, on est las de combattre.

Le P. BUFFIER.

(1) « Montmélian fut rendu à M. de Catinat après trente-trois jours de tranchée ouverte. Nous étions maîtres du reste de la Savoie ».

1692. (29 *mai.*)

Bataille de la Hogue (1).

Au Roi.

Si tu n'a pas, quoique vainqueur (2),
Rétabli Jacques en sa place (3),
Pour un effet de ton bonheur,
Compte, grand roi, cette disgrace ;
C'est un profit tout clair d'épargner ce transport :
Il n'en vaut pas le port (4).

(1) Bataille navale sur les côtes de Normandie, entre l'île de Wigh et Barfleur. Le comte de Tourville, avec quarante-quatre vaisseaux, attaqua l'amiral Russel, qui en avoit quatre-vingt-treize. L'action dura depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit. Alors Tourville, dont le vaisseau étoit criblé de coups de canon, craignant d'être accablé par le nombre, songea à la retraite. Treize de ses vaisseaux n'ayant pu gagner Saint-Malo, parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau, on en brûla dix à la Hogue ; les ennemis brûlèrent les trois autres à Cherbourg. Le comte de Tourville

avoit des ordres precis d'attaquer les alliés par-tout où il les trouveroit : on croyoit qu'une grande partie de la flotte angloise se déclareroit pour lui, ou du moins ne combattroit pas. L'amiral Russel avoit une correspondance secrète avec Jacques. Cet amiral, Marlborough, et plusieurs chefs du parti populaire, avoient formé le projet de rétablir ce prince, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avoient forcé le prince d'Orange d'accepter. Russel avoit écrit à Jacques de remettre la descente à l'hiver, et sur-tout d'éviter que la flotte françoise n'attaquât la sienne ; qu'il le connoissoit incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. Jacques avoit encore d'autres intelligences dans la flotte. On a prétendu que Russel, voyant qu'on le forçoit à combattre, déconcerta ces intelligences, en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. D'Alrymple rapporte au contraire qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à Russel qu'on avoit cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers,

et proposé de les changer ; mais qu'elle ne feroit aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. Russel lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

(2) *Quoique vainqueur.* Louis XIV fut en effet vainqueur par-tout, excepté à la Hogue.

(3) *Rétabli Jacques en sa place.* On vouloit faire une descente en Angleterre avec 20,000 hommes. On comptoit sur le parti que Jacques y avoit conservé. Les troupes, commandées par le maréchal de Bellefond, étoient rassemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étoient prêts à Brest.

(4) *Il n'en vaut pas le prix !* Voilà le pauvre roi Jacques traité avec bien du mépris ! On dit que ce prince, placé sur le rivage, et voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avoit gagné des batailles, lorsqu'il étoit duc d'Yorck, ne pouvoit s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. N'ayant plus de ressource, il revint à S. Germain, où il passa le reste de ses jours, n'ayant pour subsister que les bien-

faits de Louis XIV, et une pension de 70,000 livres, qu'il eut la foiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avoit été détrôné. Il mourut en 1700 : quelques prêtres irlandois prétendirent qu'il se faisoit des miracles à son tombeau.

(30 *juin.*)

Prise de Namur (1).

César dit autrefois, tout rempli de sa gloire :
Je suis venu, j'ai vu, j'ai gagné la victoire.
Nassau dit aujourd'hui, d'un visage aussi sûr :
Je suis venu, j'ai vu prendre Mons et Namur.

(1) La ville se rendit au roi le 7 juin, après sept jours de tranchée : le château fut pris le 30. Le prince d'Orange et l'électeur de Bavière furent long-tems coupés le long de la Méhaigne, sur laquelle ils jetèrent même des ponts, comme s'ils avoient eu le dessein d'aller au maréchal de Luxembourg, qui couvroit le siège : mais tous ces mouvemens n'aboutirent à rien, par la disposition du terrein coupé de bois et de défilés qui rend le secours de Namur presque impossible. *Le roi*, après

cette conquête, *reprit, à son ordinaire, le chemin de Versailles* avec Monseigneur, et une partie de sa cour. *Sa méthode étoit de prendre une ville avant que ses ennemis fussent encore assemblés, et de commettre à ses généraux le soin de finir la campagne, parce qu'on n'étoit plus en état de rien faire* ».

(*juin.*)

Marche du Prince d'Orange,

Pour secourir Namur.

Pensez-vous que ce prince habile,
Pour secourir les murs d'une importante ville,
Médite un combat éclatant?
Non, ce n'est pas ce qu'il prétend;
Nassau ne cherche point une ingrate victoire;
Celle du grand Louis occupe tout son soin:
Il est si charmé de sa gloire,
Qu'il ne peut se passer d'en être le témoin.

DIALOGUE DU PRINCE D'ORANGE ET DU COMTE DE BARBANÇON, *Gouverneur de Namur.*

AIR : *De Joconde.*

LE PRINCE D'ORANGE.

GOUVERNEUR, vous avez grand tort,
Vous deviez vous défendre.

LE GOUVERNEUR.

Prince, qui n'est pas le plus fort,
Doit prudemment se rendre.

LE PRINCE D'ORANGE.

Mais ne me comptez-vous pour rien?
Je vous voyois combattre.

LE GOUVERNEUR.

Oui, mais, Nassau, je voyois bien
Que vous n'osiez vous battre.

QUATRAIN.

POUR voir prendre Namur, cette place imprenable,
Guillaume vient, suivi de cent mille témoins :
Pour rendre la chose croyable,
Il n'en falloit pas moins.

Au Prince d'Orange.

Il faut, Nassau, que je te remercie
D'avoir su conserver ta vie.
Louis a besoin de tes jours
Pour ses glorieuses conquêtes,
A quoi tu travailles toujours.
Tu prends le soin de former les tempêtes:
Les dissiper fait son emploi;
Le ciel dut à son règne un prince tel que toi.
Ton génie agissant, dont parlera l'histoire,
Ne t'est pas donné pour ta gloire,
Mais pour celle de notre roi.

Mlle. Bernard.

A un Particulier,

Que la seule curiosité avoit conduit au siège de Namur, et qui vit faire la conquête de la place, sans courir aucun péril.

Commodément, et toujours en lieu sûr,
Vous avez vu la prise de Namur:
C'est un exploit bien digne de louange!
Plus n'en a fait le grand prince d'Orange.

(30 *juin.*)

Les Muses a Louis XIV,

Sur Namur, pris par le Roi en personne (1).

Stances.

Sire, les Muses désolées,
Aujourd'hui sans force et sans voix,
Viennent vous remontrer qu'elles sont accablées
Par le nombre de vos exploits.
Fournir à tout ce que vous faites,
Est un emploi trop mal-aisé;
Tant de sièges ont épuisé
Nos orateurs et nos poëtes.

Nos parterres n'ont plus de fleurs à vous donner,
Ou s'il en reste quelques-unes,
Ce ne sont que les plus communes,
Indignes de vous couronner.
En cette extrémité, que voulez-vous qu'on fasse ?
Il n'est plus de laurier chez nous,
Quoique, depuis dix ans, sur le mont de Parnasse
On n'en ait cueilli que pour vous.

Nous chantâmes jadis la conquête de Troie,
Et l'univers encor s'obstine à l'admirer;
Mais ceux dont cette ville enfin devint la proie,
Nous donnèrent dix ans pour nous y préparer:

Puis, retournant chez eux au sortir de l'Asie,
Ces bons et paisibles héros
Passèrent en bourgeois le reste de leur vie,
Et nous laissèrent en repos.

Content d'une unique victoire,
Autrefois le brave Jason
Crut qu'il suffisoit pour sa gloire,
S'il pouvoit obliger les filles de Mémoire
De chanter une fois Colchos et sa toison :
A vous seul aujourd'hui nous ne pouvons suffire;
Quittes de Mons, Namur vient nous embarrasser :
Nous avons beau faire et beau dire,
C'est toujours à recommencer.

Nous ne connoissons que l'Histoire,
Sire, qui puisse y résister;
Sa manière de raconter
Est plus propre à se faire croire;
Nous prendrons seulement le soin
De la rendre exacte et fidèle;
C'est tout ce que peut notre zèle,
Et dont votre gloire a besoin.

PAVILLON.

(1) Plus on s'éloigne du règne de Louis XIV, moins on comprend qu'un prince ait pu se laisser enfumer d'un encens de cette force, de louanges aussi grossièrement directes.

AIR : *De Joconde.*

IL est fâcheux, on le sait bien,
Pour des guerriers habiles,
De voir, sans entreprendre rien,
Forcer de belles villes ;
Mais du moins, Nassau, tu sauras
Comme il les faut reprendre (1) ;
Si Mons ne te suffisoit pas,
Namur doit te l'apprendre.

AU ROI D'ESPAGNE.

Vivez toujours, prince, en repos
Dans le cœur de l'Espagne :
Le grand Nassau, votre héros,
Se fait voir en campagne.
Fiers espagnols, de vos états
Ne soyez pas en peine ;
Nassau ne l'ignorera pas,
En cas qu'on vous les prenne.

AUX ANGLOIS.

Guillaume fait des actions
D'une gloire immortelle.
Alors qu'il a vu prendre Mons,
Il a gardé Bruxelle ;
Il vient nous voir prendre Namur,
Pour défendre Liège :
Sa présence est un moyen sûr
Pour terminer un siège.

Guillaume est un roi vigilant,
Sa prudence est extrême ;
Jamais sans vert on ne le prend,
Il voit tout par lui-même.
Anglois, de ce grand conquérant
Vous devez tout attendre ;
Louis ne prend rien à présent
Qu'il ne le voie prendre.

Hollandois et flamands, voyez
Jusqu'où va son courage !
Pour le bien de ses alliés,
Il met tout en usage ;
Car, voyant Namur aux abois,
Pour contenter Bavière,
N'a-t-il pas fait semblant, deux fois,
De passer la rivière ?

(1) Guillaume profita de la leçon, trois ans après, et reprit Namur en 1695. Que penser, après cela, de tout ce déluge de flatteries qu'on répandit sur Louis XIV après la conquête de cette ville ?

AIR : *Réveillez-vous, belle endormie.*

ORANGE est venu de Nivelle,
Au bruit de Namur investi ;
Il ne fuit point, quand on l'appelle,
Puisqu'en grand'hâte il est parti.

Mais voir prendre sa citadelle,
Et perdre ce poste important,
Oh ! pour cela, Jean de Nivelle
En auroit bien pu faire autant.

UN ESPAGNOL A SES ALLIÉS.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

BIEN qu'à notre commun dommage,
Vous ayez eu de l'avantage
Sur quelques vaisseaux des françois,
Avouez que depuis la guerre
Ils n'ont perdu qu'un peu de bois,
Et que je perds beaucoup de terre (1).

(1) Seize vaisseaux de ligne brûlés, voilà ce que le poëte appelle *un peu de bois perdu.*

SUR

Sur la prise de Namur,

Après la disgrace du combat naval.

Mars a vengé Louis du courroux de Neptune :
Namur est soumis à ses lois,
Et le dernier de ses exploits
Fait admirer par-tout sa gloire et sa fortune.
Nassau n'ose au combat exposer ses guerriers ;
Son espérance ne se fonde
Que sur l'appui des vents et sur la foi de l'onde,
Qui produit des roseaux, et non pas des lauriers.

Le Roi d'Espagne,

Au prince d'Orange.

Air : *Des Folies d'Espagne.*

Que faites-vous, fameux prince d'Orange,
Près de Namur, avec tant de soldats ?
Je crois que c'est une folie étrange
De vous laisser garder les Pays-Bas.

A ces états je vous crus nécessaire,
Vous promettiez de tout faire pour moi ;
Je ne suis point d'ailleurs votre beau-père :
Et pourquoi donc me manquez-vous de foi ?

Vous avez su conquérir l'Angleterre,
Et ce ne fut, dit-on, pour vous qu'un jeu ;
Vous dompteriez ainsi toute la terre,
S'il ne falloit point s'exposer au feu.

J'apprends qu'au lieu de passer la rivière,
Vous vous tenez toujours fort loin des coups ;
Si vous eussiez laissé faire Bavière,
Il auroit fait plus de fracas que vous.

Retirez-vous promptement en Hollande,
Vous remettrez par-tout la sûreté ;
C'est de Madrid que ceci je vous mande :
Imitez-moi dans ma tranquillité.

(*juillet.*)

AUX OFFICIERS FRANÇOIS,

Engagés au service du prince d'Orange.

SONNET (1).

DE vos premiers honneurs perdez-vous la mémoire?
Ne vous souvient-il plus que vous êtes françois,
Infidèles guerriers qu'on voyoit autrefois
En tous lieux respectés, heureux, comblés de gloire?

L'incrédule avenir refusera de croire
Qu'après avoir servi sous le plus grand des rois,
Vous avez lâchement abandonné ses lois,
Pour suivre des drapeaux qu'abhorre la victoire.

Quoi ! vous avez prêté vos redoutables mains
Aux cruels attentats, aux barbares desseins
D'un tyran qui d'un roi n'est que le vain fantôme !

Ah ! dessillez vos yeux, trop long-tems éblouis :
Songez qu'il est honteux de fuir avec Guillaume,
Après avoir toujours su vaincre avec Louis.

(1) Ce sonnet eut un grand succès à la cour : cela est facile à concevoir. Il faut avouer que c'est une des meilleures pièces de ce genre.

SUR UNE MÉDAILLE,

Où étoit, d'un côté, le portrait du Roi, avec ces mots : Ludovicus magnus; *et de l'autre côté, celui du prince d'Orange, et ces paroles :* Guillelmus-Maximus.

LOUIS est grand : c'est un fait positif,
Dont l'univers n'est pas en doute;
Guillaume, par une autre route,
Prétend de la grandeur être au superlatif.
Il faut rendre justice au célèbre Guillaume :
Il a de son beau-père usurpé le royaume,
Et commis des forfaits jusqu'alors inconnus;
Des plus cruels tyrans on lui voit les maximes;
Et quand Louis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très-grand, c'est par de très-grands crimes.

BOURSAULT.

(*juin.*)

COMPLAINTE DES HOLLANDOIS.

AIR : *Du Confiteor.*

LOUIS, disoit-on, étoit vieux,
Ce héros n'aimoit plus la guerre.
Nous ne devions plus, en ces lieux,
Entendre gronder son tonnerre.
Mars en fut le premier témoin :
Ma foi ! Louis ne vieillit point.

Nous le voyons de nos remparts
A la tête de ses armées.
De la présence de ce Mars,
Toutes nos troupes alarmées,
Diront par-tout, s'il est besoin :
Ma foi ! Louis ne vieillit point.

Mes chers amis, c'est fait de nous,
Et du reste de notre Flandre !
Guillaume se moque de nous.
Barbançon (1), songeons à nous rendre ;
Sauvons le moule du pourpoint.
Ma foi ! Louis ne vieillit point.

Grand Bavière, si tu m'en crois,
Après ta honteuse campagne,
Retourne pour jamais chez toi ;
Va dire à toute l'Allemagne :
Pleurons ma honte dans un coin.
Ma foi ! Louis ne vieillit point.

Si tu ne prétends, en ces lieux,
Que voir Louis prendre des villes,
Guillaume tout seul en vaut deux,
Il y passe les plus habiles.
Sans craindre, laisse-lui ce soin.
Ma foi ! Louis ne veillit point.

Chers alliés, que je vous plains!
Nassau vous en fait bien accroire.
Louis n'avoit jambes ni main :
Nous étions sûrs de la victoire.
Nassau, vous l'avez vu de loin.
Ma foi ! Louis ne vieillit point.

Nassau sait fort bien estimer
Toutes les places qu'il voit prendre:
Peu de gens devant Saint-Omer ;
Un peu plus, pour voir Mons se rendre :
Mais pour Namur, il veut au moins
Quatre-vingt-dix mille témoins (2).

(1) *Barbançon*. Gouverneur de Namur.

(2) Namur fut repris par le prince d'Orange, trois ans après.

(3 *août.*)

COMBAT DE STEINKERQUE (1).

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

AINSI que César, de Pharsale,
Revint en pompe triomphale,
Luxembourg croit venir ici :
L'on écrit pourtant de l'armée,
Que, sans Vendôme et sans Conti,
Il reviendroit comme Pompée.

(1) *Steinkerque.* Journée célèbre, par l'artifice et la valeur. Le maréchal de Luxembourg pensa être surpris, comme il l'avoit été à Mons après la signature du traité de Nimègue. Il avoit gagné un domestique de l'électeur de Bavière (c'étoit, selon les uns, son secrétaire, nommé *Rochemont* ; selon les autres, un musicien, appelé *Millevois*). Cet espion manda au maréchal qu'on l'attaqueroit le lendemain : c'étoit effectivement le dessein des ennemis. Mais sa lettre ayant été interceptée, on l'obligea, avant de lui faire porter la peine due à sa trahison, d'écrire à Luxembourg que les alliés devoient faire, le jour suivant, un fourrage

général. Le maréchal, qui étoit bien servi de ce côté-là, se tint tranquille ; et le prince d'Orange arriva, à la vue du camp, avant qu'on eût eu avis de sa marche. Il ne voulut pourtant pas attaquer qu'il n'eût été joint par l'électeur de Bavière et le prince de Valdeck, qui le suivoient avec la plus grande partie de leurs troupes. Ce fut le salut de l'armée françoise : car elle eut le tems de se remettre de la confusion où la jeta d'abord la présence d'un ennemi qu'on n'attendoit pas, et Boufflers celui d'arriver, pendant le combat, avec un corps de troupes, qui rendit de grands services. L'infanterie du prince d'Orange fut entièrement défaite ; il en resta près de sept mille hommes sur la place. Le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme et son frère firent des prodiges de valeur dans cette action, qui couta beaucoup de monde aux vainqueurs. Le terrein ne permit pas à la cavalerie d'agir.

Au retour des princes à Paris, ils trouvèrent les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie alloient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressoient

d'attirer leurs regards. Les hommes portoient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeoit avec assez de peine et de tems. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avoient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornemens faits sur ce modèle ; on les appela des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étoient à la *Steinkerque*.

Après le combat, les ennemis se retirèrent avec assez d'ordre, et le reste de la campagne on ne fit plus que se regarder.

SUR LE PRINCE DE TURENNE,

Tué au combat de Steinkerque (1).

GUERRIER, le plus grand de nos jours ;
Quand la Parque abrégea le cours
De vos illustres destinées ;
Le sujet d'un si prompt trépas,
Fut qu'elle compta vos années
Par le nombre de vos combats.

LAMONNOYE.

(1) On perdit à cette journée le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne ; il donnoit déjà des espé-

rances d'égaler son oncle. Ses graces et son esprit l'avoient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Naissance de Louis, Henri III, *Duc de Bourbon* (1).

Prince, le plus pur sang n'est pas le plus *fertile.*
Ne demandez jamais plus de *fécondité.*
L'on ne va point en foule à l' *immortalité.*
Alexandre et César n'eurent qu'un sang *stérile.*

On voit de vos pareils un fécond entre *mille;*
Le reste échappe à peine à la *stérilité,*
Et sans se diviser dans la *postérité,*
De héros en héros, jusqu'à la fin de *file.*

Condé, tu n'as qu'un fils; d'Enghien, tu n'en as qu' *un.*
Avec cent demi-dieux, ce sort vous est *commun.*
Votre race est illustre, et n'est pas in *féconde.*

Vous avez fait assez pour ne jamais *mourir.*
Par de simples mortels laissez peupler le *monde:*
Héros, vous ne naissez que pour le *conquérir.*

(1) Petit-fils du Grand-Condé, et fils du prince Henri-Jules.

1693.

Prolongation de l'hiver.

O dieux ! l'étrange printems !
Où sont les Zéphyrs et Flore ?
Eh quoi ! l'hiver dure encore !
J'entends gronder tous les vents.
Quel astre vient, après Pâques,
Troubler la belle saison ?
C'est l'étoile du roi Jacques,
Et celle de Bellefond (1).

(1) L'année précédente, Louis XIV, qui persistoit à vouloir rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre, avoit envoyé ce prince vers les côtes de Normandie, avec des troupes commandées par le maréchal de Bellefond. Leurs opérations étoient combinées avec celles de l'armée navale. On crut avoir des intelligences sûres avec les principaux officiers anglois ; Tourville, commandant quarante-quatre vaisseaux, en combattit quatre-vingt-huit, et perdit la bataille de la Hogue : ce qui, comme on l'a vu, déconcerta tous les projets en faveur du roi Jacques.

(*juin.*)

DÉPART DU DAUPHIN POUR L'ALLEMAGNE (1).

(*LOUIS XIV manque, par sa faute, une victoire assurée*).

AIR : *De Jean-de-Vert.*

PARTEZ, jeune et vaillant héros,
La gloire vous appelle ;
Devant vous le roi des oiseaux
Ne battra que d'une aile.
Vous ferez voir aux allemands
Qu'on sait les vaincre comme au tems
De Jean-de-Vert.

A votre aspect, ils diront tous :
Evitons sa colère ;
Il va faire tomber sur nous
La foudre de son père ;
Nos efforts seront impuissans,
Tout ainsi qu'ils étoient du tems
De Jean-de-Vert.

C'est ce qu'on attend de vos faits
Pendant cette campagne ;
Vous ferez demander la paix
Aux princes d'Allemagne :
Et par vous on verra Louis
Triompher de tout le pays
De Jean-de-Vert.

La ligue de tant d'ennemis
Qu'en vain on vous oppose,
Va céder aux travaux du fils,
Quand son père repose :
Et l'on verra ce jeune Mars
Imposer des lois aux Césars
De Jean-de-Vert.

Ils savent, par vos premiers coups,
Que tout vous est facile;
Ils vous fuiront comme des loups,
Sans trouver nul asile :
Et mettant tous les armes bas,
Ils feront comme les soldats
De Jean-de-Vert !

Vos guerriers, pour vous pleins d'amour,
Ne cherchent qu'à combattre ;
Ils vont, ainsi qu'à Philisbourg,
Faire le diable à quatre.
Ils porteront par-tout la mort :
Heureux qui n'aura pas le sort
De Jean-de-Vert !

(1) Le dauphin commanda en Allemagne. Il marcha au prince de Bade, campé sous Hailbron ; n'ayant pu attirer ce général au combat, il repartit sur la fin du mois d'août.

Le roi étoit venu en Flandres au mois de mai, et s'en étoit retourné à Versailles le mois suivant. « *Ce retour inopiné*, dit

le P. d'Avrigny dans ses mémoires, *avoit également surpris et réjoui les ennemis, sur-tout en Hollande, où l'on en avoit triomphé, comme d'une victoire gagnée.* Le duc de Saint-Simon s'explique en ces termes *sur cette dernière campagne du roi, qui ne dura qu'un mois* ». Il avoit en Flandres deux armées formidables, supérieures du double au moins à celle des ennemis, qui n'en avoient qu'une. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye du Parc; le roi n'en étoit qu'à une lieue, et Luxembourg, avec l'autre armée, à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvoit tellement enfermé, qu'il s'estimoit sans ressource dans les retranchemens qu'il fit faire à la hâte autour de son camp, et si perdu, qu'il le manda, à la hâte, à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyoit nulle sorte d'espérance d'échapper, ni de sauver son armée. Rien ne le séparoit du roi que ses mauvais retranchemens; et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraî-

che, toutes deux étant indépendantes l'une de l'autre, et complettes en équipages, en vivres et en artillerie à proportion. On en étoit aux premiers jours de juin ; et que ne promettoit pas une telle victoire au commencement d'une campagne ? Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans les trois armées, lorsqu'on y apprit que le roi se retiroit, et faisoit deux gros détachemens de presque toute l'armée qu'il commandoit en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne, sous Monseigneur. Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ, pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint ceux du roi long-tems embrassés, pour l'en détourner, et lui montrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès, en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à l'importuner, d'autant plus sensiblement, que le roi n'eut pas un mot à opposer : ce qui ne l'empêcha pas de partir, le lendemain, pour aller rejoindre madame de Maintenon et les dames, et de retourner avec elles à Versailles, pour ne plus revoir ni la frontière, ni d'armées que pour ses plaisirs, et en

temps de paix. La victoire de Nerwinde, que Luxembourg remporta, six semaines après, sur le prince d'Orange, que la nature du terrein, prodigieusement aidée de l'art, avoit furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours occasionnés par la retraite du roi, qu'il s'en falloit bien que le poste de l'abbaye du Parc ressemblât à celui de Nerwinde. On n'eut plus les mêmes forces, et faute de vivres, d'équipages suffisans et d'artillerie, cette victoire ne put être poursuivie ».

CAMPAGNE DU PRINCE LOUIS DE BADE.

BADE, sur le Danube, autrefois grand héros,
Cherchoit les ennemis, et leur faisoit la guerre :
Aujourd'hui, sur le Rhin, dans un profond repos,
Il évite les coups, et se couvre de terre (1).
On ne reconnoît point le bras de ce vainqueur,
Qui portoit chez les turcs l'épouvante et l'horreur.
D'où vient ce changement dans cette ame guerrière ?
En voici la raison : il aime les hasards ;
Mais qui peut du croissant approcher les regards,
Ne sauroit du soleil (2) supporter la lumière.

(1) Le prince de Bade étoit un des meilleurs généraux de l'empereur. On le blâme

ici de ne s'être pas fait battre, pour réjouir les flatteurs du grand-dauphin, *son camp ayant été jugé inattaquable.*

(2) Toujours la même comparaison. Mais au moins ce rapprochement du soleil et du croissant est-il assez ingénieux.

(27 *juin.*)

Défaite

Des flottes angloises et hollandoises devant Cadix (1).

Il est à nous l'empire de Neptune;
Disoient par-tout, enflé de leur fortune,
Le fier batave et l'orgueilleux anglois!
Et leur fortune étoit que, de trois fois,
Deux fois battus, ils avoient vaincu l'une.

Ce fut sans gloire; ils n'en eurent aucune:
Car ils n'ont pu, malgré notre infortune,
Dire jamais, d'un seul vaisseau françois,
Il est à nous!

Peuples que ligue une fureur commune,
Et que l'éclat de la France importune,
De l'Océan vous vous disiez les rois;
Mais n'arborez, en l'an nonante et trois,
Que des cyprès à tous vos mâts de hune:
Il est à nous!

(1) Le

(1) Le maréchal de Tourville ayant attaqué, entre Lagos et Cadix, le vice-amiral Rook, qui escortoit la flotte de Smyrne, lui brûla quatre vaisseaux de guerre, et prit ou brûla, ou coula à fond plus de quatre-vingts vaisseaux richement chargés. On dit alors que Tourville n'avoit pas su profiter de son avantage.

(29 *juillet.*)

Bataille de Nerwinde (1).

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Je ne m'étonne plus qu'Atlas
Porte le ciel sans être las :
J'en crois fort la métamorphose,
Puisque nous voyons qu'en ce jour
Toute la France se repose
Sur la bosse de Luxembourg (2).

(1) Les princes du sang, qui avoient tant contribué à la victoire de Steinkerque, étoient encore cette année à l'armée du maréchal de Luxembourg. Ce général surprit le roi Guillaume par une marche de sept lieues, l'atteignit à Nerwinde, près de Bruxelles, et entra deux fois dans ce

village l'épée à la main. Luxembourg et les princes y étant entrés une troisième fois, s'y maintinrent, et la bataille fut gagnée. Peu de journées furent plus meurtrières : il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit du côté des françois. C'est à ce sujet que l'on dit qu'il falloit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

« Toutes ces victoires produisoient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Le roi Guillaume faisoit toujours de belles retraites ; et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris étoit remplie de drapeaux ennemis. Le prince de Conti appeloit Luxembourg *le tapissier de Notre-Dame*. Cependant Louis XIV avoit autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, et toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat ; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvoit entamer les Provinces-Unies ; on ne pouvoit même faire le siège de Bruxelles ».

(2) Le mot de Luxembourg sur sa taille

est connu. *Quoi !* disoit Guillaume, *je ne battrai jamais ce bossu là.* On rapporta ce trait d'impatience au maréchal, qui répondit : *Comment sait-il que je suis bossu ? il ne m'a jamais vu par derrière.*

« Le maréchal de Luxembourg, dit Voltaire, avoit dans le caractère des traits du Grand-Condé, dont il étoit l'élève : un génie ardent, une exécution prompte, un coup-d'œil juste, un esprit avide de connoissances, mais vaste et peu réglé ; plongé dans les intrigues des femmes ; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait, et d'un visage peu agréable ; ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage ».

(4 *octobre.*)

Bataille de la Marsaille (1).

Au maréchal de Catinat.

Commander en vainqueur, et combattre en soldat,
Intrépide aux dangers, invincible à la peine,
Prompt, vif, cherchant par-tout et la gloire et l'éclat ;
Par-là Condé parut un vaillant capitaine.

Vaincre les ennemis sans leur donner combat,
Détruire leur armée, en conservant la sienne,
Attaquer à propos, n'agir que pour l'état,
Sage, tranquille, égal, c'est ce que fit Turenne.

De leurs illustres faits l'éternel souvenir
Rendra leurs noms fameux aux siècles à venir.
Mais pour toi, Catinat, si vanté dans le nôtre,

Que ne dira-t-on point en lisant tes exploits,
Où tu fais seul renaître et briller à la fois
La sagesse de l'un et la valeur de l'autre ?

(1) Bataille de la Marsaille, près de Pignerol, où le maréchal de Catinat défit entièrement l'armée du duc de Savoie, qui perdit huit mille hommes, tués sur la place, tout son canon, et cent six drapeaux ou étendards. Le duc avoit déjà pris le fort de Sainte-Brigite, et pressoit la ville de Pignerol, lorsque les mouvemens que fit le maréchal l'obligèrent de se retirer, dans la crainte d'en venir à une bataille qu'il ne put éviter. Le fort de Sainte-Brigite se rendit aussi-tôt : et les allemands levèrent le blocus de Casal.

Victoires du Roi.

La Renommée, traversant l'Allemagne, est censée prendre la parole.

Impuissans ennemis du grand roi que je sers,
Dont je porte par-tout la gloire,
De vos princes ligués apprenez le revers.
Je vais au bout de l'univers
De Louis sur Nassau publier la victoire.
De Roses, d'Heydelberg à peine de retour,
Hüy m'engage à faire une course nouvelle;
Nerwinde, à son tour, me rappelle:
Louis, pour le repos, ne me laisse aucun jour.
Assiégeant Charleroi, sa conquête est certaine.
Je pars, le tems me presse, et je n'aurai qu'à peine
Le loisir d'achever mon tour (1).

(1) Ces pompeux panégyriques sont le comble du ridicule, quand on songe que le roi, qui en est l'objet, après un mois d'apparition à son armée, s'en étoit revenu subitement à Versailles, malgré les supplications du général, et la certitude de l'entière défaite du plus dangereux de ses ennemis. Quelle cause assigner à un tel évènement, sinon que Louis XIV, qui aimoit beaucoup à faire des sièges en personne, avoit la plus forte répugnance à assister à une bataille ?

(*29 novembre.*)

Bombardement de Saint-Malo (1).

Sonnet.

De Gênes et d'Alger un héros irrité
Détruisit les palais, les fit reduire en cendre :
De leurs superbes murs que seroit-il resté,
Si Louis, en courroux, n'eût rien voulu entendre ?

Lorsque de ses succès il voulut tout attendre,
Que la mer et les vents étoient de son côté,
Que ses trop justes coups lui faisoient tout prétendre,
Par sa propre clémence il se vit arrêté.

Pour perdre Saint-Malo, tu te sers de ses armes,
Guillaume, et crois par-là nous donner des alarmes :
Mais en vain, par tes feux, tu fais trembler la mer.

Personne ne te craint, quoiqu'armé de la foudre ;
La question n'est pas difficile à résoudre :
Il faut, pour s'en servir, les bras de Jupiter.

(1) Après avoir bombardé quelque tems, sans succès, la ville de Saint-Malo, les anglois mirent le feu à une galiote, par le moyen de laquelle ils comptoient ensevelir tous les habitans sous les ruines de leurs maisons. La galiote étoit de trois cents tonneaux. Il y avoit à fond de cale plus de

cent barils de poudre, couverts de toutes sortes de matières combustibles, sous lesquels on avoit mis trois cents cinquante carcasses. La machine s'avançoit à pleines voiles vers les murailles, lorsque le vent la fit échouer contre un rocher. Elle s'entr'ouvrit; le conducteur y mit le feu : mais la poudre mouillée n'étoit plus en état de faire grand effet. Il n'y eut que le cabestan, pesant plus de deux mille livres, qui tomba dans la ville, où il écrasa une maison. Les autres édifices en furent quittes pour des vitres et des ardoises cassées. Ceux qui avoient inventé ou conduit ce foudre infernal, furent les victimes de cette entreprise, et la mer jeta leurs corps sur le rivage.

Disette (1).

Le pain nous revient à grands frais :
Le bon vin ne se trouve guère ;
Et l'argent, qui sert à tout faire,
Devient plus rare que jamais.

Amis, plaignons nos infortunes :
La guerre cause ces besoins ;
Les femmes seulement aujourd'hui sont communes :
C'est ce dont on use le moins.

(1) Le royaume étoit épuisé. On voyoit paroître chaque année soixante à quatre-vingts édits bursaux ; fruits du génie de Pontchartrain, qui, moins timide que Pelletier, son prédécesseur, disoit qu'*il falloit être injuste quelquefois, pour éviter un plus grand mal.* A la fin de 1693, une affreuse disette vint mettre le comble à tant d'embarras ; le pain se vendit jusqu'à sept sous la livre : on promena la châsse de Sainte-Geneviève.

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

C'EST notre premier président (1),
Homme humain et compatissant,
Qui, touché de notre misère,
Dit au roi, d'une humble façon :
Vous n'avez qu'à me laisser faire,
Nous aurons du pain à foison.

Mais comme ce grand magistrat
Fuit en tout le faste et l'éclat,
Crainte d'en avoir seul la gloire,
Il a convoqué prudemment
Toute la gent à robe noire,
Pour demander son sentiment (2).

Il leur a dit modestement :
Le mal vient du gouvernement ;

On n'a ni soin ni prévoyance :
Et nous, jadis tuteurs des rois,
Souffrirons-nous que notre France
Soit ainsi réduite aux abois ?

Messieurs, voici l'heureux moment
Pour rétablir le parlement,
Tel qu'il fut au tems de nos pères :
Faisons donc connoître aujourd'hui
Que la France, dans sa misère,
N'a de recours qu'à notre appui.

J'avois donné de bons avis :
Plût à Dieu qu'on les eût suivis !
Et plût à Dieu que les ministres,
De leurs sentimens moins jaloux,
Prévinssent les malheurs sinistres,
En prenant des conseils de nous !

Mais si nous fournissons du pain
Au peuple qui se meurt de faim,
Peut-être verrons-nous renaître
Ce tems par nous si regretté,
Où le parlement sera maître
Comme dans la minorité.

Pour nous, quel comble de bonheur,
Si, dans le fort de leur malheur,
Nous pouvons un jour faire dire,
Comme on disoit au bon vieux tems :
Vive le roi, notre bon sire,
Et nosseigneurs du Parlement !

Flatté par un si beau projet,
Chacun opina du bonnet.
Sacrifions tous nos épices,
S'écrie un zélé magistrat :
Et la chambre offrit ses saucisses,
Grande ressoutce pour l'état.

Alors le premier président,
Les yeux baissés, le cœur content,
Dit : Messieurs, il faut, pour bien faire,
Choisir à chacun son emploi.
Cherchez du blé, c'est votre affaire ;
La mienne est de parler au roi.

(1) *Notre premier président.* Achille de Harlay.

(2) « On fit d'abord fournir du pain au peuple à un prix modéré, par un entrepreneur des vivres de l'armée : mais on fut bientôt obligé d'avoir recours à d'autres moyens. Les magistrats s'en mêlèrent ; on punit quelques usuriers, convaincus de fraude ; on laissa la liberté du prix du blé dans les marchés ; et le roi ordonna, sous des peines rigoureuses, qu'on y apportât tous les blés des greniers de la campagne, et que chaque propriétaire n'en gardât que ce qu'il en falloit pour la subsistance de sa famille jusqu'à la récolte prochaine ».

AIR : *Du Cap de Bonne-Espérance.*

UN magistrat fort habile,
En lamentant sur le pain,
Avoit mis toute la ville
Au point de mourir de faim ;
Mais le roi, par sa prudence,
Paye sa rare éloquence
De cinquante mille écus,
Afin qu'il n'en parle plus (1).

(1) Nous n'avons pu retrouver ce qui a donné lieu à cette anecdote, ou à cette imputation.

GRAND roi, qu'on voit courir de victoire en victoire,
Pour le bonheur public tu travailles en vain ;
Tu vas être, il est vrai, rassasié de gloire :
Mais quand le serons-nous de pain?
De ton soin paternel rappelle la mémoire,
Et crains qu'un jaloux écrivain
Ne dise que Louis nous fait mourir de faim,
Pour vivre à jamais dans l'histoire.
Que peux-tu souhaiter? Des moissons de lauriers
Te font nommer par-tout le plus grand des guerriers ;
Ta puissance est presque divine :
Fais revenir l'abondance et la paix,
Et ne force point tes sujets
A crier victoire et famine (1).

(1) *On périssoit de misère au bruit des* Te Deum, *et parmi les réjouissances*, dit l'auteur du siècle de Louis XIV.

Cette année, fut institué l'ordre militaire de Saint-Louis.

LE MARÉCHAL DE NOAILLES (1),

Peint par Rigaud.

AIR : *A la venue de Noël.*

N'AS-TU pas vu ce héros
Chez Rigaud?
Ah! la fière contenance!
L'on diroit qu'il va parler,
Et crier :
Je suis maréchal de France.

Voilà tout ce que j'ai fait
En portrait!
Voilà Campredon (2) et Rose (3)!
Es si je suis secondé
Cet été,
On verra bien autre chose

Que le roi, chez les flamands,
Allemands,
Laisse reposer la foudre;
Qu'on me donne des guerriers
A milliers,
Je mettrai Madrid en poudre.

Luxembourg, à badiner,
Ferrailler,
Passe la campagne entière;
Catinat en a souvent
Fait autant :
Ce n'est pas là ma manière.

Que l'on chante à haute voix
Leurs exploits;
Que l'on vante leur vaillance :
Que m'importe si le roi
Prend en moi
Plus qu'en eux de confiance !

Je laisse ses courtisans
Ignorans
Admirer toujours Turenne;
Et je m'en rapporte au roi,
Qui me croit
Un bien plus grand capitaine (4).

Si vous voulez un conseil
Sans pareil,
Sire, la première chose,
En renvoyant Pontchartrain,
Dès demain,
Prenez le vainqueur de Rose.

Avec un esprit égal,
Et loyal,
Vos affaires, gouvernées,
Vous conduiront dans un an
Sûrement
A la paix des Pyrénées.

(1) Noailles s'étoit fait peindre en grand par Rigaud, avec les deux places qu'il avoit prises, Campredon et Rose. Il commandoit l'armée de Catalogne, que l'on voyoit dans l'enfoncement.

(2) Campredon, pris le 23 mai 1689 par le duc de Noailles.

(3) Le même duc, fait maréchal, prend Rose en 1693 le 9 juin.

(4) Noailles sut se concilier la faveur du roi et de madame de Maintenon, en se faisant dévot: il épousa la nièce de la vieille favorite.

(25 *juin.*)

Prise de Gironne,

Et autres avantages du maréchal de Noailles en Catalogne (1).

Un héros n'est héros parfait
Que lorsque tous ses pas sont conduits par sa tête,
Et que, de conquête en conquête,
La sagesse, en tous lieux, répond de ce qu'il fait.
Ce n'est pas tout : il faut, dans cette noble lice,
Où tous ses ennemis demeurent abattus,
Que l'aspect du héros soit la terreur du vice,
Et que son grand nom ne s'unisse

Qu'au nom des plus grandes vertus.
Dans ses travaux, dans ses batailles,
Dans tous ses succès inouis,
Tel est toujours le grand Louis,
Et tel est aujourd'hui Noailles.

(1) Le maréchal de Noailles réfuta la satire par sa bonne conduite. Il passe le Tet à la vue des espagnols, et les défait le 27 mai. Il prend Palamos d'assaut le 7 juin, et le château et la garnison se rendent à discrétion le 10. Le 25 juin, il se rend maître de la forte place de Gironne; de là, il marche à Ostalric, dont le château fut pris le 29 juillet, malgré les sept retranchemens que les espagnols avoient fait l'un sur l'autre par le seul endroit qui fût accessible. Enfin, il prit Castel-Follit le 8 septembre, et termina cette campagne par faire lever le siège d'Ostalric au duc d'Escalone. Le roi d'Espagne, alarmé de tant de revers, veut faire la paix : l'empereur et le prince d'Orange s'y opposent.

Édit des Fontaines (1).

Louis, pour soutenir d'ambitieux projets,
Vend les quatre élémens à ses propres sujets;
Il a taxé le feu, chargé d'impôts la terre;
De l'eau même en tribut l'usage est converti :
Encore quelques mois de guerre,
L'air qu'ils respireront sera mis en parti.

(1) On trouve, dans l'*Essai sur les Finances* de Forbonnais, année 1694, au nombre des expédiens pour les dépenses extraordinaires, un article intitulé : *Traité des Eaux et Fontaines*, qui, avec celui des offices de vendeurs de veaux et volailles, est porté à 4,536,400 liv.

Air : *Réveillez-vous.*

Ainsi, le conseil de finance
Fait voir, par son édit nouveau,
Qu'on a si bien saigné la France,
Qu'on n'en tire plus que de l'eau.

Air : *De*

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

BOUCHEZ, Naïades, vos fontaines,
Et cessez d'embellir nos plaines
Par le crystal de vos ruisseaux ;
On vous a déclaré la guerre :
Naïades, repoussez vos eaux
Jusques au centre de la terre.

Les Muses, vous croyant si pures,
Ont feint, dans leurs nobles figures,
Que vos flots étoient argentés :
Sur cette expression divine,
Les partisans se sont flattés
Que chaque source est une mine.

Mais si le dieu qui vous fait vivre,
Nymphes, vous ordonne de suivre
L'ordre qu'il ne veut pas troubler,
Obéissez à la nature :
En vous ordonnant de couler,
Elle vous permet le murmure.

DÉVOTION DE LOUIS XIV.

MOINS politique et moins sincère,
Plus timide et plus défiant,
Louis fait revivre Tibère ;
Louvois fut un autre Séjan.

Marly, de l'île de Caprée,
Nous retrace aujourd'hui l'idée :
Mais le romain, dans sa maison,
N'eût pas souffert la Maintenon.

De Louvois l'humeur arrogante,
De tes flatteurs les vains discours ;
Des impôts la charge pesante,
Le scandale de tes amours,
De tes ministres l'ignorance,
Ont fait moins de mal à la France
Que la sotte dévotion
Dont t'amuse la Maintenon.

1695. (4 *janvier.*)

Mort du maréchal de Luxembourg (1).

Après cent combats éclatans,
Toujours suivis de la victoire,
Luxembourg a fini la course de ses ans :
Le roi, la cour, l'armée honorent sa mémoire
D'éloges, de regrets véritables et grands.
Quelle gloire pour lui, quel trait pour son histoire !
Fasse le ciel que cette gloire
N'augmente pas avec le tems (2) !

(1) On a vu les nombreux exploits de ce général. Sa mort fut le terme des victoires de Louis XIV : les soldats, dont il étoit le père, et qui se croyoient invincibles sous

lui, ne montrèrent plus le même courage. Il mourut à soixante-sept ans.

(2) Ses successeurs parurent en effet se charger de son panégyrique, comme le dit, dans le cours de cette même année, l'auteur de ce quatrain sur la prise de Namur par le prince d'Orange, roi d'Angleterre.

Orange devant nous faisoit le pied de grue :
Mais enfin chacun a son tour ;
Et, grace à Villeroy, Namur, mieux que La Rue,
Fait l'éloge de Luxembourg.

Le P. La Rue, jésuite, avoit prononcé son oraison funèbre.

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

LE grand Luxembourg, en mourant,
A fait un fort beau testament :
Il dit qu'en brave capitaine,
Il a laissé son ame à Dieu ;
Je doute fort que Dieu la prenne :
C'est ce qui nous importe peu.

Il rend tout le monde content
Sur le fait le plus important :
La chose est très-bien digérée :
Ce héros, plein de bonne foi,
Laisse au grand Conti son épée,
Son baudrier à Villeroi (1).

(1) Le baudrier de Villeroy se retrouve, les années suivantes, dans presque toutes les chansons dont il fut assailli.

ETABLISSEMENT DE LA CAPITATION (1).

La capitation va nous combler d'honneurs;
Vous voulez que nos biens aident à vos conquêtes :
Mais à combien sont taxés les auteurs ?
Ce ne sont pas de bonnes têtes.
Sire, déjà pour moi vous êtes bienfaisant,
Et je ne dois mes jours qu'à votre seule grace.
Augmentez vos bienfaits, afin que je vous fasse
Du moins un honnête présent.

Mlle. BERNARD.

(1) « La nécessité ramena, dit Forbonnais, vers l'opération que les principes eussent dû indiquer dès le commencement. Le roi établit un impôt, par tête, sur tous ses sujets, de quelque condition qu'ils fussent, appelé *capitation*. On partagea le peuple en vingt classes différentes ».

Cet impôt cessa à la paix. Duclos assure que ce fut de l'assemblée du clergé que sortit le projet de la capitation.

FERMIERS-GÉNÉRAUX,

Taxés pour la Capitation, comme les Princes, et mis dans la même classe.

QUI désormais à la maltôte
Osera disputer le rang,
Depuis qu'elle va côte-à-côte
Avec les princes du sang ?

(14 *juillet.*)

BELLE RETRAITE DU PRINCE DE VAUDEMONT

En présence du maréchal de Villeroy (1).

SIÈGE DE NAMUR PAR LE ROI GUILLAUME.

AIR : *A la venue de Noël.*

ECOUTEZ, grands et petits,
Les beaux dits ;
Ils contiennent les merveilles
Qu'a fait notre Villeroi :
C'est pourquoi
Il faut ouvrir les oreilles.

Dès le douze de ce mois,
Les françois

Quittèrent toutes leurs lignes
Croyant sur les ennemis
Endormis
Prendre une victoire insigne.

Ils passèrent le Mandal,
Bien ou mal,
Avec grande diligence;
Mais après être passés,
Harassés,
Leur chef usa de prudence.

Car étant par un parti
Averti
Que l'ennemi se retire,
Il dit : Messieurs; à demain
Du matin!
Cependant je vais écrire.

Il mande à notre grand roi,
Sur sa foi,
Qu'il va marcher à la gloire;
Qu'il peut assurer la cour,
Dans ce jour,
D'une complète victoire.

L'on passa toute la nuit,
Sans grand bruit,
Tout en ordre de bataille :
Mais au jour le général,
A cheval,
Visita bois et broussaille.

Mais après avoir tout vu
Et revu,
Notre aîle droite et la gauche
De celle des ennemis
Ebahis,
La nuit se trouva tout proche.

Mais l'ennemi décampa,
Et marcha :
A qui faut-il nous en prendre ?
Le prince de Vaudemont
Eut raison :
Pouvoit-il plus nous attendre ?

Dessous d'Aumale et sous Gand,
Sagement,
Il fut chercher son réfuge ;
Au trot il les renversa,
Et passa
Même le canal de Bruge.

Voilà de notre guerrier
Le laurier
Sec comme la poussiére !
Si c'eût été le bossu (2),
Il eût su
Mieux terminer sa carrière.

(1) Le roi Guillaume, ayant envoyé ordre à une partie des troupes confédérées, qui étoient sur la Méhaigne, d'investir Namur, partit lui-même pour le siège,

et laissa, sous les ordres du prince de Vaudemont, un corps de vingt-cinq à trente mille hommes, pour occuper les françois. Son projet étant découvert, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régimens, des ingénieurs et des munitions. Cependant Villeroy se préparoit à attaquer le prince de Vaudemont; ce qui étoit important, puisque s'il l'eût défait, il auroit fallu ou que Guillaume abandonnât le siège de Namur, ou qu'il laissât tout le pays à la discrétion de l'ennemi. Si Villeroy se fût hâté, Vaudemont n'auroit pu tenir contre une armée telle que la sienne: mais le maréchal remit l'attaque au lendemain, malgré des avis multipliés. Dès l'entrée de la nuit, le prince avoit disposé tout pour la retraite; et le lendemain matin, au point du jour, Villeroy, qui venoit pour le combattre, le trouva parti.

(2) *Si c'eût été le bossu.* Le maréchal de Luxembourg. On étoit persuadé qu'il n'auroit pas laissé échapper ainsi le prince de Vaudemont.

AIR : *Du Branle de Metz.*

BOUFFLERS est en grand'détresse,
De n'avoir point de secours ;
Il s'efforce tous les jours
De se tirer de la presse ;
Il allume son fanal,
Pour que Villeroy se presse ;
Il allume son fanal,
Pour hâter ce général.

Villeroy fait diligence
Pour secourir le château ;
Il retrousse son chapeau,
Il marche avec arrogance :
Mais par malheur ce guerrier,
(Fut-il pareille imprudence !)
Mais par malheur ce guerrier
N'a pas pris son baudrier.

Vaudemont lui fait la nique
Dans son poste de Masy.
Que venez-vous faire ici,
Dit-il, général Gallique ?
On n'y donne que des coups ;
Gagnez au pied, sans réplique ;
On n'y donne que des coups :
Croyez-moi, retirez-vous.

Ce n'est pas comme à Dixmude,
Où l'on prend sans coup férir ;

Vous pourriez bien y périr,
L'affaire est un peu plus rude :
Nous avons ici des gens,
Craignant peu la multitude ;
Nous avons ici des gens
Qui vous montreront les dents.

Villeroy, couvert de honte,
S'enfuit de devant Namur ;
Il voit en passant le mur
Où l'anglois vigoureux monte :
Ma foi, dit-il, compagnons,
J'avois très-mal fait mon compte ;
Ma foi, dit-il, compagnons,
Pour le plus sûr, décampons.

Qu'il démêle la fusée,
Notre bon ami Boufflers ;
Je ne saurois, dans les airs,
Faire voler mon armée ;
Et pour forcer l'ennemi,
C'est chose trop mal-aisée ;
Et pour forcer l'ennemi,
J'en aurois le démenti.

Adieu donc, grand capitaine,
La terreur de Vaudemont !
Quoi ! vous partez tout de bon !
La chose est donc bien certaine ;
Mais puisque vous délogez
D'une façon si soudaine ;
Mais puisque vous délogez,
Dites-nous où vous allez ?

AIR : *Landerirette.*

DE Villeroy vive le nom ! *bis*
Il a combattu Vaudemont,
Landerirette,
Malgré le prince de Conti,
Landeriri.

Un peu plus tard rien ne tenoit ; *bis*
Sous Bavière Namur tomboit,
Landerirette :
Mais ce coup l'en a garanti,
Landeriri.

Allons couronner de lauriers *bis*
Le plus grand de tous les guerriers,
Landerirette ;
Il sauva l'empire des lys,
Landeriri.

Le glaive qu'il porte au côté, *bis*
Le roi veut qu'il soit apporté,
Landerirette,
Dans le trésor de Saint-Denis,
Landeriri.

(13 *août.*)

Bombardement de Bruxelles (1).

Air : *Du Confiteor.*

Quand le superbe Villeroy
Aux flammes mit Bruxelle en proie,
On crut revoir avec effroi
Le grand embrâsement de Troie ;
On y vit même le cheval,
En regardant le général.

Ce fut Condé qui, par ses soins,
Fit Luxembourg grand capitaine ;
Et Catinat n'en doit pas moins
A ceux que prit pour lui Turenne.
Mais tel est le plaisir du roi
Que son héros c'est Villeroi !

(1) Le roi Guillaume avoit pris la ville de Namur, et continuoit le siège de la citadelle. Pendant ce tems-là, Villeroy alla bombarder Bruxelles, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu. Le roi vouloit se venger des dégats qu'avoient faits les flottes ennemies dans ses villes maritimes qu'ils avoient bombardées. (Dieppe, le Havre-de-Grace, Saint-Malo, Dunkerque et Calais.) On jeta en trois jours près de cinq mille bombes à Bruxelles. Il y eut trois mille huit cents

maisons de détruites, ainsi que plusieurs églises, et autres édifices publics. Le dommage fut évalué au-delà de huit millions.

(2 *septembre.*)

PRISE DU CHÂTEAU DE NAMUR (1).

AIR : *Lampons.*

C'ÉTOIT un morceau bien dur
Que le château de Namur;
Mais avec un jus d'Orange,
Il n'est rien que l'on ne mange.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Mailly s'en va tout grondant :
Que Boufflers se plaigne tant ?
Sa femme a fait résistance
Plus que Namur ni Mayence.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) « On a vu combien on avoit prodigué les éloges à Louis XIV pour avoir pris Namur, *et les railleries et les satires indécentes* contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avoit vu prendre. Il l'attaqua aux yeux

d'une armée encore plus forte que n'avoit été la sienne, quand Louis XIV l'assiégea (elle étoit de cent mille hommes); et il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avoit faites. Seize mille hommes composoient la garnison. La situation du terrein empêcha une seconde fois cette place d'être secourue. La ville avoit été prise le 4 août : le château le fut le 2 septembre. Le maréchal de Villeroy, qui s'étoit avancé sur les bords de la Méhaigne, ne put rien entreprendre : ce fut précisément la répétition de ce qui étoit arrivé à Guillaume en 1692.

AIR : *Dirai-je mon Confiteor.*

A BOUFFLERS, disoit Villeroy,
Quelle pitié de te voir rendre !
— Quelle honte plutôt pour toi
D'être si près, et me voir prendre (1) ?
Guillaume, décidant entr'eux,
Dit : Vous avez raison tous deux.

(1) Le maréchal de Boufflers, qui s'étoit jeté dans Namur pour le défendre avec le comte de Guiscard, qui en étoit gouverneur, fut arrêté prisonnier, lorsque la ville et le château furent rendus, sous pré-

texte que les françois avoient manqué aux capitulations de Dixmude et de Deinse, villes presque dénuées de fortifications, dont venoit de s'emparer Villeroy : il fut bientôt relâché.

Les Témoins.

La prudence de Villeroy
A sauvé le royaume ;
Il a fort bien servi le roi,
Mais c'est le roi Guillaume.

Il eût par un combat fatal,
Bien fait voir qui nous sommes :
Mais, par malheur ! ce général
N'avoit que cent mille hommes.

Oui, Namur est pris : mais du moins
On peut le faire rendre ;
On ne l'a pas pris sans témoins,
Il faut les faire entendre.

La bonne Excuse.

Villeroy qu'on veut reprendre,
De s'excuser a raison ;
Il eût battu Vaudemont,
S'il avoit voulu l'attendre ;
Il laisse prendre Namur :
Il en a l'ordre, à coup sûr.

AIR : *De Joconde.*

QUAND Charles Sept, contre l'anglois
N'avoit plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc Dieu fit le choix
Pour délivrer la France;
Ne t'embarrasse pas, grand roi :
Cent fois plus sûre qu'elle,
Dans le fourreau de Villeroi
Il est une pucelle.

MÊME AIR.

IL n'est plus tems, cher Villeroi,
Et l'on peut bien te dire
Que de ton généreux exploi
Vaudemont va bien rire;
Luxembourg auroit, à midi,
En homme fort habile,
A coup sûr, battu l'ennemi,
Et secouru la ville.

AIR : *Orléans, Baugenci.*

QUI mieux que Villeroi
A jamais servi le roi
Guillaume ?
Qui répand plus d'effroi
Dans la France que le roi
Guillaume ?

AIR : *Du*

AIR : *Du Confiteor.*

LE maréchal dit à Guiscard (1) :
Rendons-nous vîte, je vous prie ;
Il ne faut point mettre au hasard
Notre fortune et notre vie ;
Je connois le roi, c'est assez :
Nous en serons récompensés.

(1) *Guiscard*, gouverneur de Namur. Il apporta au roi la nouvelle de la reddition de la place. Il fut fait cordon bleu, et le maréchal de Boufflers duc. Guillaume dit à cette occasion qu'il envioit le sort du roi de France, qui donnoit plus pour la perte de Namur, qu'il ne pouvoit donner pour sa conquête

A LOUIS XIV.

SI les places que nous perdons
Font ducs tous ceux qui les rendront,
Landerirette,
Nous en verrons beaucoup ici,
Landeriri.

Tant que vous fûtes libertin,
Vous étiez maître du destin,
Landerirette :
Ah ! pourquoi changer de parti ?
Landeriri.

(29 *mai.*)

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

GRAND ROI, par ce revers sinistre (1),
Tu sais ce que vaut un ministre :
Laisse à Saint-Cyr la Maintenon ;
Mets Pontchartrain (2) à la cuisine ;
Que Barbezieux (3) aille à Meudon ;
Que Beauvilliers (4) aille à matine.

(1) La prise de Namur.

(2) Pontchartrain, contrôleur-général depuis la fin de 1689, à la place de Pelletier.

(3) Barbezieux, fils de Louvois, lui avoit succédé, comme secrétaire d'état de la marine, au mois de juillet 1691.

(4) Le duc de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, étoit fort dévot. Il entra dans le conseil.

Choix du Roi.

Air : *Lampons.*

Pourquoi blâmer Villeroi ?
Il fut choisi par le roi.
Blâmons bien plutôt le prince
D'avoir fait un choix si mince.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Souvent il choisit fort mal,
Témoin le grand amiral (1) !
Temoin le boiteux du Maine (2) !
Témoin la Maintenon, reine !
Lampons.

Il haït le sang Bourbon,
Et c'est là que tout est bon :
N'est-ce pas une misère
De voir Conti volontaire (3) ?
Lampons.

Le babillard chancelier,
Et le fade Pelletier,
Croissy, le triste Pompone,
Font l'appui de la couronne.
Lampons.

Après quoi vient Barbezieux,
Qui ne vaudra jamais mieux ;
De ces messieurs l'on peut dire

Que qui choisit prend le pire.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Madame LA DUCHESSE (4).

(1) Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né de Louis XIV et de madame de Montespan, le 6 juin 1678, fut nommé grand-amiral de France en 1683, c'est-à-dire, à l'âge de cinq ans. On ne pouvoit dire alors si c'étoit un bon ou un mauvais choix. Le comte de Toulouse avoit beaucoup de mérite et de circonspection : il se fit aimer et estimer. Mort en 1737.

(2) Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 31 mars 1670, grand-maître d'artillerie en 1688, autre fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan. Elevé par madame de Maintenon, ce fut l'objet de toutes ses prédilections. Beaucoup d'esprit, de manège et d'ambition cachée sous des dehors simples et des pratiques dévotes, formoient son caractère. Il avoit une jambe plus longue l'une que l'autre ; ce qui provenoit d'une maladie qu'il avoit eue dès l'enfance, et qu'on avoit tenté vainement de guérir. On pouvoit le trouver déplacé, comme grand-maître de

l'artillerie, et colonel général des suisses et grisons, puisqu'il fit une campagne, où il parla de se confesser quand il falloit combattre ; ce qui chagrina beaucoup son père. Le duc du Maine mourut en 1736.

(3) On désiroit de voir donner le commandement des armées au prince de Conti, dont on avoit grande opinion, et qui s'étoit signalé d'une manière brillante sous Luxembourg.

(4) Louise-Françoise de Bourbon, connue d'abord sous le nom de *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, prince vaillant, mais d'une laideur et d'une dureté de caractère extraordinaire. Morte en 1743.

Madame la duchesse avoit de l'esprit, et encore plus de malignité. Elle fit une grande partie des chansons satiriques qui coururent depuis 1690, jusqu'à la mort de Louis XIV. Elle étoit de la société du grand-dauphin, où il se formoit une cabale, qui eut dans la suite une grande influence.

1696.

Négociations pour la Paix (1).

Traité avec le duc de Savoie; Mariage de sa fille et du duc de Bourgogne.

On dit par-tout que la paix
Ne se conclura jamais;
Ce n'est que médisance.
On dit que, par complaisance,
Guillaume, dans le traité,
Prétend le tiers de la France:
C'est la pure vérité.

(1) Ces négociations se faisoient secrètement depuis près de trois années. Les plénipotentiaires étoient MM. de Harlay, de Créci et de Callières. Le 4 juillet 1696, le comte de Tessé conclut un traité particulier avec le duc de Savoie. On promit de lui rendre Pignerol, qui étoit comme la clef de ses états; on convint du mariage de la princesse Marie-Adélaïde, sa fille, avec le duc de Bourgogne: et en considération de cette alliance, on lui accorda tous les honneurs des têtes couronnées. Marie-

Adélaïde avoit onze ans, et le duc de Bourgogne treize. Les impériaux ne voulant pas se décider à la paix, le duc de Savoie joignit ses troupes à celle de la France, et de généralissime de l'empereur, le devint de Louis XIV.

1697. (10 *août.*)

Prise de Barcelone (1).

Au duc de Vendôme.

Enfin, malgré sa résistance,
Barcelone est soumise à notre auguste roi.
Il ne falloit pas moins que toi,
Prince, pour la réduire à son obéissance.
Des braves espagnols le zèle et la vaillance
Ont combattu pour sa défense
D'une manière qui surprend :
Mais qui peut résister aux armes de la France,
Conduites par le bras, le cœur et la prudence
D'un petit-fils de Henri-le-Grand (2) ?

Mlle. Itier.

(1) Le duc de Vendôme faisoit, depuis plusieurs mois, le siège de Barcelone, défendue par le prince de Damstadt, et investie, par mer, par le comte d'Estrées.

et par le bailli de Noailles. Il battit le comte de Vélasco, vice-roi de Catalogne, qui vouloit secourir les assiégés : mais le siège n'en fut pas moins meurtrier ; et ce ne fut qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte que Barcelone se rendit. Vendôme conserva à cette ville tous ses privilèges, excepté l'*inquisition*. Cette conquête mettoit les françois en état de porter la guerre jusques dans le cœur de l'Espagne : Charles II envoya ordre à ses plénipotentiaires à Riswick de signer la paix le plus promptement qu'il seroit possible.

(2) Vendôme étoit parvenu au généralat après avoir passé par tous les grades depuis celui de garde du roi.

AU MÊME.

PRINCE, quelle gloire pour vous !
Malgré sa puissante barrière,
Malgré sa résistance fière,
Barcelone aujourd'hui succombe sous vos coups :
Votre valeur, votre conduite
Ont éclaté cent fois sur ces fameux remparts.
Parmi les plus affreux hasards,
Vous gardez toujours l'air qu'ont les héros d'élite.
On ne doit point s'en étonner ;
L'exemple merveilleux que Louis sait donner

Vous fit toujours chercher la gloire.
Vous sortez d'un illustre sang,
Qui répondit toujours à l'éclat de son rang,
Et fut, dans tous les tems, chéri de la victoire.
Brillant au champ de Mars, brillant au cabinet,
Comme, avec un goût fin, vous décidez d'Horace,
Aussi tranquillement vous prenez une place,
Que vous chassez un cerf dans la forêt d'Anet.

Mlle. LHÉRITIER.

(27 *juin.*)

LE PRINCE DE CONTI ÉLU ROI DE POLOGNE.

AIR : *Réveillez-vous, belle endormie.*

PEUPLE, nourri d'un sang rebelle (1),
Pour punir ta témérité,
S'il faut encore une pucelle,
Louis la porte à son côté.

Mettre un électeur à Cologne (2),
Rétablir un roi détrôné (3),
Donner un prince à la Pologne (4),
Sont les hauts faits de *Dieu-donné* (5).

(1) *Peuple nourri d'un sang rebelle :* les anglois. La pucelle d'Orléans les punit, sous Charles VII, de s'être emparé de la plus grande partie de la France, et commença l'œuvre de leur entière expulsion.

(2) Election du cardinal de Furstemberg, créature de Louis XIV, que ce prince ne put soutenir.

(3) Rétablissement du roi Jacques sur le trône d'Angleterre, dont le même Louis XIV ne put venir à bout.

(4) François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, mort en 1709, élu roi de Pologne le 27 juin 1697, connu par sa valeur à Steinkerque et à Nerwinde, et par le grand art de plaire, que personne ne posséda mieux que lui. Ce furent les intrigues et l'éloquence du cardinal de Polignac qui déterminèrent d'abord les polonois en sa faveur. Deux heures après qu'il fut élu, Auguste le fut aussi, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il étoit prince souverain et puissant ; il avoit des troupes prêtes sur les frontières de la Pologne. Le prince de Conti étoit absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir : il n'avoit pour lui que son nom, et le cardinal de Polignac. Il falloit ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère françois passa pour en avoir

fait trop, en envoyant le prince de Conti, et trop peu, en ne lui donnant qu'une foible escadre, et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick; ses lettres de changes y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe assuroient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avoit pas assez de force pour faire un roi de Pologne ».

(5) *Deo - datus*, *Dieu - donné*. Nom donné à Louis XIV, lors de sa naissance, parce qu'elle fut regardée comme un présent du ciel, et qu'elle n'arriva que la vingt-deuxième année du mariage de Louis XIII.

Paix de Riswick (1).

A la fin l'Europe calmée
Abandonne ses vains projets ;
Et la jalouse désarmée
Se résout à souffrir la paix :
Après tant de combats, de sièges et d'alarmes,
Elle a vu la nécessité
De confier sa sûreté
Plutôt à la foi d'un traité
Qu'à la foiblesse de ses armes.

Rien ne résistoit à nos coups ;
Et cette ligue à tant de têtes,
Bien loin de conquérir sur nous,
N'a pu nous empêcher de faire des conquêtes :
Mais pourquoi, vainqueur tant de fois,
Parler encor de nos exploits ?
Laissons aux ennemis le soin de notre gloire ;
Il faudra que, pour leur honneur,
Ils fassent, dans leur propre histoire,
L'éloge de notre valeur.

Ainsi, quand Achille en furie,
Perçant jusques aux derniers rangs,
De héros, ou morts, ou mourans
Couvroit les plaines de Phrygie,
Ces infortunés demi-dieux
Estimoient leur sort glorieux
D'avoir disputé la victoire ;
Et pour se consoler, dans leur dernier malheur,
Croyoient que le nom du vainqueur
Honoroit assez leur mémoire.

Louis, plus glorieux et plus grand que jamais,
S'est fait voir à toute la terre
Aussi juste en dictant la paix,
Que redoutable dans la guerre.
S'il rend aux alliés des forts qu'il leur a pris,
Tout ce qu'il leur en abandonne
Fait, du bien de nos ennemis,
Le prix du repos qu'il nous donne.

Vous qu'une panique terreur
Avoit unis contre la France,
Pour reconnoître votre erreur,
Voyez comme Louis use de sa puissance!
Se trouvant en tout lieu vainqueur et conquérant,
A de plus douces lois deviez-vous vous attendre?
Jouissez d'un bonheur si grand,
Et comptez beaucoup moins les places qu'il vous rend,
Que celles qu'il étoit en état de vous prendre.

(1) « Après la défection du duc de Savoie, chacun des alliés avoit pris le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les hollandois avoient proposé le château de Riswick, près de la Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées, que le roi avoit sur pied, servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingts mille hommes étoient en Flandres, sous Villeroy. Le maréchal de Choiseul en avoit quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avoit encore

autant en Piémont. Le duc de Vendôme avoit pris Barcelone. Ces nouveaux efforts furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit son arbitrage, et fut refusée, comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur. Enfin, la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avoient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits, qui étonnèrent également les françois et les alliés ».

Sonnet au Roi.

Appliqué, dès l'enfance, au bien de tes sujets,
Dans tes états troublés tu dissipas l'orage,
Et ton amour pour eux, par de justes arrêts,
Du démon des duels sut étouffer la rage.

Dans un âge plus mûr, plein de vastes projets,
On te vit traverser les fleuves à la nage,
Vaincre tes ennemis, leur imposer la paix;
Et l'hérésie éteinte acheva ton ouvrage.

A ce coup, tout l'enfer s'éleva contre toi;
Tu triomphois encore : en cet instant, grand roi,
Ton peuple gémissant s'offrit à ta mémoire.

La tendresse d'un père arrêta le héros :
Et quels que soient tes faits, ta plus belle victoire
Est d'avoir immolé ta gloire à son repos.

Au Roi.

Ces champs où tu cueillois, grand roi, tant de lauriers,
Par toi sont aujourd'hui tout couverts d'oliviers,
Et par toi la paix a la gloire
D'être fille de la Victoire.

Quatrain.

Louis donne la paix : ce sage conquérant
Va se vaincre soi-même, et terminer la guerre,
Puisque vaincre Louis-le-Grand,
Est plus que de dompter tous les rois de la terre.

Air : *De Joconde.*

Louis, le chef-d'œuvre des cieux
Que l'univers admire :
Ah ! que tes sujets sont heureux
D'être sous ton empire !
Les héros de l'antiquité
Te sont-ils comparables ?
De toi l'on dit la vérité,
D'eux ce ne sont que fables.

Grand roi ! tous les faiseurs de vers
Epuisent leur génie,
Pour dépeindre à tout l'univers
Ta grandeur infinie.

Racine et Boileau vainement
Ecrivent ton histoire,
Puisque l'avenir sûrement
Ne les pourra pas croire.

Louis, le premier des guerriers,
Au plus beau lieu du monde,
Goûte, à l'abri de ses lauriers,
Une paix très profonde.
Il est juste que ce héros,
Qui fait cesser la guerre,
Prenne, à son tour, part au repos
Qu'il assure à la terre.

---

20 septembre.—30 octobre.

Traité de Riswick (1).

Air : *Des Triolets.*

Harlay, Caillières et Créci (2)
Ne sont-ils pas gens fort habiles ?
N'ont-ils donc pas bien réussi
Harlay, Caillières et Créci ?
Oui, ces trois illustres esprits
Avoient appris des évangiles
A rendre plus que l'on n'a pris (3) :
Ne sont-ce pas gens fort habiles ?

Harlay, Caillières et Créci
Ne sont-ils pas gens fort habiles ?

N'ont-ils

N'ont-ils donc pas bien réussi,
Harlay, Caillières et Créci?
Admirez ces trois grands esprits!
S'ils ont rendu trente-deux villes,
Ils ont su conserver Paris.
Ne sont-ce pas gens fort habiles?

(1) Il y eut quatre traités. Le premier, avec la Hollande, fut signé le 20 septembre; le second, avec l'Espagne, une heure après; le troisième, avec l'Angleterre, le 21; et le quatrième, avec l'Empereur, le 30 octobre.

(2) Nicolas-Auguste Harlay de Bonœuil, François Caillières, de l'académie françoise, et L. Verjus de Créci furent plénipotentiaires de la France à Riswick, château appartenant au prince d'Orange, roi d'Angleterre.

(3) Le roi rendit à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avoit pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venoit de lui prendre en Flandres dans cette dernière guerre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtray. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de Prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun

secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV.

» Les jugemens rendus par les chambres de Brisach et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, furent abolis ; les bailliages, juridiquement saisis, furent rendus à leurs maîtres légitimes. Outre ces désistemens, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kell, Philisbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Tarbac, le Mont-Royal, ouvrages où Vauban avoit épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. Harlay, Créci et Caillières, qui avoient signé cette paix, n'osoient se montrer ni à la cour, ni à la ville ; on les accabloit de reproches et de ridicules, comme s'ils avoient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochoit d'avoir trahi l'honneur de la France ; et depuis, on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la

succession à la monarchie espagnole ».

En dernière analyse, cette paix fut véritablement des plus honteuses, puisqu'il avoit fallu en passer par où le duc de Savoie avoit voulu, pour le détacher de ses alliés, et reconnoître enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haîne et de mépris personnels.

Fin du second Volume.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce II.e volume.

Aigle de l'Empire, plumé par le coq françois, pag. 295.

Aix-la-Chapelle. Paix qui s'y fait. Vers de la Scudéry, note, p. 81.

Anjou. (duc d') Vers sur sa naissance, p. 225. Note.

Alexandre VII demande pardon à Louis XIV. Pyramide élevée à ce sujet à Rome, p. 34.

Alger bombardée. Ballade, p. 199. Note, page suiv.

Ambassadeur du roi en Espagne. Chanson, note, p. 23.

Anne d'Autriche : sa mort. Vers de la Scudéry, p. 56, note. Tombeau de cette reine. Sonnet, p. 59.

Armoiries de Fouquet, le Tellier, et Colbert. Quatrain à ce sujet, p. 13, note.

Arnaud de Pomponne, ministre des affaires étrangères, Sa nomination. Vers, p. 110, note.

Arrière-ban. Mauvais succès de la noblesse. Couplets, note. p. 139—141.

Augsbourg. (ligue d') Couplet, p. 283, note.

Bade. (le prince Louis de) son indolence prétendue blâmée. Note, p. 415.

Barcelone, prise, p. 455, note.

Bastille. (la) Vers de Pelisson sur cette prison où il fut renfermé, p. 10, note.

Bataille de Saint-Denis, près de Mons. Perfidie du prince d'Orange, p. 171, note.
Bayle écrit ses pensées sur les comètes. Occasion, p. 181.
Bataille de Fleurus. Chansons. Notes, p. 339 et suiv.
— de Staffarde, gagnée par Catinat. Vers. Note. p. 359.
Beaufort (le duc) va punir les Algériens. Succès de cette entreprise; Gigery pris. Chanson. Note, p. 54.
Boine (bataille de la) perdue par Jacques II soutenu par les françois. Chanson, note, 351 et suiv.
Bourgogne. (duc de) Vers sur sa naissance, note, p. 189—193.
—(le duc) épouse une savoyarde, p. 454.
Bruxelles bombardée par Villeroi. Chanson, p. 444.
Bussy-Rabutin, impudent satirique, ou plat adulateur, p 121.

Cadix; victoire des françois sur les flottes angloise et hollandoise combinées Rondeau, p. 416, note.
Camp de Maintenon. Travaux dangereux, ruineux, p. 279.
Canal de Languedoc. Pièces à l'occasion de son ouverture. Note, p. 182—184.
Candie. Secours qu'y envoya Louis XIV; Beaufort y périt, p. 55.
Capitation; son établissement, imaginé par le clergé. Vers, note, p. 436. Fermiers généraux non exceptés, pag. suiv.
Cassel. (bataille de) Sonnet au roi, p. 162, note.
Catinat victorieux à Staffarde. Vers, note, p. 359.
— prend Montmélian, p. 388.
— vainqueur à la Marsaille. Sonnet, p. 419.

Casal et Strasborg soumis le même jour, p. 185, note.
Chamilly défend bien Grave en 1674, p. 337.
Charlemont acquis à la France. Couplet, p. 178, note.
Charleroi assiégé en vain par d'Orange. Chansons, p. 164 et suiv.
Charles IV, duc de Lorraine : son testament en vers, p. 145, note.
Chighi, cardinal, vient faire réparation à Louis XIV. Chanson. Vers. Note, p. 35.
Code de Louis XIV, monument de l'ignorance et de l'humanité des gens de loi, p. 72.
Colbert : opérations rigoureuses à son début ; fondateur du commerce en France, p. 100.
— meurt. Quatrain, note sur sa personne, p. 204. Son épitaphe, p. 208. Son origine. Vers, note, p. 209. Pièces diverses sur ce ministre, jusqu'à la page 223.
— petit-fils d'un marchand de draps, p. 366.
Comète extraordinaire. Stances, note, p. 179 et suiv.
Condé (le grand) meurt en chrétien. Sonnet à sa louange, note, p. 270.
Coni ; son siege levé par la ruse du duc de Savoie, p. 377. Chagrin de Louvois : fermeté de Louis XIV.
Conti (le prince de) meurt de la petite vérole. Vers, note, p. 244.
— s'étoit distingué sous Luxembourg, p. 453.
— élu roi de Pologne. Couplets, notes, p. 457.
Convalescence de Louis XIV. Vers à ce sujet, p. 272—274.
Cordons bleus Promotions ; cérémonies coûteuses. Quatrain satirique, p. 299, note.

Crequy ; (maréchal de) ses exploits. Stances, note, p. 166 et suiv.
— (maréchal de) sa mort. Son épitaphe, p. 275, note.

Cyr, (S.) sa fondation par la Maintenon, p. 257, note. Les quatre classes de cette maison, couplet, p. 259.
Dauphin, fils de Louis XIV. Stances sur sa naissance, au roi, p. 17, note.
— (le grand) part pour sa seconde campagne. Chanson, p. 337.
— part pour l'Allemagne. Chanson, note, p. 411.
Dauphine : vers à elle adressés par la Scudéry, note, p. 296. Chanson, pag. suiv.
Dendermonde : entreprise manquée. Chanson, p. 69.
Dialogue adulateur de Pelisson ; flatterie générale, p. 76.
Disette. Vers, notes, p. 423—428.
Doge de Gênes à Paris. Couplets, note, p. 227.
Dole, prise. Couplets qui rappellent le roi, p. 78, notes.
Duel aboli. Vers de la Monnoie, note, p. 82.
Dunkerque remis à la France. Vers, note, p. 26.
Duras. (le maréchal) Triolet sur son mot : *Fiez vous à moi*, note, p. 318.

Edit de Nantes ; sa révocation : requête des protestans au roi. Vers, note sur cet édit, et circonstances relatives, p. 232. Autres pièces de vers, pag. suiv.
Etoile volante apperçue à l'horison de Paris, p. 192.

Famine imminente à Paris ; précautions de Louis XIV, p. 92.

Financiers. Epigrammes contre eux, p. 194.

Fistule (opération de la) faite à Louis XIV ; doute sur l'état de la Maintenon. Chanson, p. 267.

Fontaines : (édit des) impôts excessifs. Epigrammes contre Louis XIV, p. 432. Note, p. suiv. Chanson.

Fouquet : sa disgrace. Elégie, note, p. 5—7.

— haï de Seguier, chancelier, et de Colbert : son jugement. Vers, chanson, p. 40—49.

— Pièces diverses sur son procès. Epigramme sanglante contre Colbert, et autres voleurs. Notes historiques. Fouquet renfermé à Pignerol, p. 49—53.

Franche-Comté conquise par Louis XIV. Vers de la Scudéry, note, p. 74.

— seconde fois conquise. Couplets ; mauvais persiflage, note, p. 132.

Fripons (les trois) qui ont perdu l'univers, note, p. 313.

Galles : (le prince de) son arrivée en France. Stances, note, p. 305.

Gand. (prise de) Quatrains, note, p. 169.

Garde bourgeoise, la seule que voulut Louis XIV après son rétablissement, p. 272.

Gironne, prise. Vers, note, p. 430.

Guerre de Flandres en 1667. Sonnet, note, p. 63.

— contre la Hollande, passage du Rhin. Quatrain, note, p. 116.

Guillaume, prince d'Orange, ensuite roi d'Angleterre, en détrônant son beau-père Jacques II. Chanson satirique sur l'un et l'autre, p. 304.

Hardi. Nom donné au grand Danphin par les soldats. Vers, note à ce sujet, p. 295.

Henri III, duc de Bourbon. Sonnet en bouts rimés sur sa naissance, p. 409.

Hesnaud : son sonnet contre Colbert, p. 15. Note sur ce ministre acharné contre Fouquet, réponse, p. 16.

Hogue : bataille perdue par Tourville ; circonstances qui la firent perdre. Vers au roi, p. 389, note.

Hollande. Sonnet que lui adresse la France. Influence de cette république sur la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 94 et suiv.

— conquise. Chanson critique contre Louvois et Colbert, note, p. 119.

— retraite des armées françoises. Couplets, p. 124, note.

Hollandois : leur complainte. Chanson, p. 404.

Hugues, marquis de Lyonne, grand négociateur, p. 100.

Humières (d') le maréchal; son affaire de Valcourt : il introduit le luxe dans les armées françoises. Couplet, notes, chanson, p. 315—317.

Impôts excessifs de Louis XIV, p. 432.

Innocent XI, homme très-ignorant, et l'un des trois fripons, p. 313 et suiv.

Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné par Guillaume d'Orange, son gendre, p. 300—305. Vers, notes.

— roi, à la cour de France, Chanson. Asile qui lui est donné, sonnet, p. 307—310.

— déclaré déchu du trône, p. 314.

Justice réformée. Chanson, note, p. 71.

Languedoc. (canal de) Vers, note, p. 31.

Lauzun. Note sur ce personnage, p. 353.

Ligue contre Louis XIV. Sonnet, p. 290.

Lille; siége et prise de cette place; danger que court Louis XIV. Vers sur un lâche fanfaron, p. 68.
Limeric assiégée en vain par Guillaume, mais prise l'année suivante. Epigrammes, p. 364 et suiv.
Londres, son embrasement. Sonnet, p. 61, note.
Lorraine: sa conquête; plat éloge que fait Bussy-Rabutin, note, p. 121.
Louis XIV en berger dans un bal. Quatrains, note, p. 1 et suiv. Son air imposant, note, p. 3.
— tire vengeance du pape qu'il humilie, p. 33 et suiv.
— jaloux de Monsieur, p. 80.
— juge un procès contre ses propres domaines. Vers de la Scudéry, note, p. 188.
— Vers sur sa convalescence, p. 272, note.
— indigné contre Louvois, sauve la ville de Trêves, p. 312.
— dupe des dévots et des catins. Couplets bachiques, p. 334, note.
— a l'empire de la mer, mais peu de tems, 349.
— Critique des sujets qu'il choisissoit. Chanson, notes sur les personnes, p. 451 et suiv.
— sur la mort de ses principaux ennemis. Chanson, notes, p. 360 et suiv.
— Sonnet sur son départ pour la Flandre, note, p. 368.
— manque une belle victoire. Chanson, note, p. 411, et suiv.
— éloge de ses victoires. Vers, notes, p. 421.
— la mort de Luxembourg est le terme des victoires de ce roi, p. 434.
— surnommé *Dieu-Donné*; pourquoi, p. 459.
Louvois meurt subitement. Vers de Perrault; note sur ce ministre; épitaphes, épigrammes, p. 379—386.

Louvois. Chanson satirique sur lui, au sujet de la reddition de Mayence, et de ses agens, p. 323, note.
— Sonnet sur ses grandes qualités dans le ministère, p. 170.
Louvre, sur ses nouveaux bâtimens. Vers, notes, p. 150.
Luxembourg injurié dans une chanson. Note, p. 165.
— pris. Vers de la Scudéry, p. 226, note.
— gagne la bataille de Fleurus. Vers à ce sujet, p. 341—347.
—(le maréchal) sa mort; termes des victoires de Louis XIV. Vers, note, p. 134 et suiv.

Madame. (Henriette d'Angleterre) Sonnet sur sa mort; récit à ce sujet, p. 402 et suiv.
Maine. (duc du) Note sur sa personne: p. 452.
Maintenon; (la) son mariage avec Louis XIV. Couplet, note. Sonnet satirique, couplet, p. 245, et suiv.
—(la) Vers, p. 261.
— Couplet à son éloge, p. 282.
Malo (Saint) bombardé; galiote rempli de poudre, de carcasses, etc. pour brûler la ville; elle échoue. Sonnet, p. 422.
Marie-Thérèse d'Autriche. Son épitaphe, p. 195, note.
Marly; dépenses excessives qu'il a exigées. p. 280.
Marsaille; (la) victoire qu'y remporte Catinat. Sonnet, p. 419.
Marsal pris par la Ferté; voyage en poste de Louis XIV, p. 30.
Mastrick prise par Louis XIV. Ode, notes, p. 128.
—siége levé par le prince d'Orange. Couplet, note, p. 151.

Mayence assiégé par le duc de Lorraine. Triolet satirique contre Duras. Note, p. 318. Prise de cette ville. Couplet, note, pag. suiv.

Mers : les deux mers jointes par le canal de Languedoc, p. 31, note.

Ministres principaux de Louis XIV; allégorie à leur sujet. Chanson, p. 96, notes intéressantes.

Mons : ville pucelle, prise par Louis XIV. Epigramme à une demoiselle, et autres vers sur la prise de cette ville, p. 369—373.

Monsieur, frère de Louis XIV; sa crainte au sujet d'une comète, et sa sotte répartie, p. 182.

Montausier; (duc de) sa mort. Vers pour son portrait, note, p. 331.

Montespan. (dame de) Note sur sa personne, p. 101.

Montmélian : prise. Vers de Buffier, p. 388.

Namur, prise par Louis XIV. Vers sur cette prise et le prince d'Orange, notes, p. 392—401.

— repris par Guillaume. Chanson, note, p. 445—450.

Nantes, (mademoiselle de) ou Louise-Françoise de Bourbon. Note sur sa personne, p. 453.

Négociations pour la paix, p. 454.

Nerwinde, (victoire de) remportée par Luxembourg, p. 415. Vers, note, p. 417.

Nimègue. (paix de) Vers de dame Deshoulières, p. 172, note.

Noailles : (le maréchal de) son portrait par Rigaud. Chanson, p. 428, notes.

— ses exploits en Catalogne. Vers, note, p. 430.

Noblesse. (recherche de) Chanson : anecdote ignorée ailleurs, p. 86.

Nompar de Caumont. Note sur ce personnage. p. 352.

Œufs. (impôt sur les) Couplet chanté à ce sujet dans tout Paris, p. 195.

Officiers françois engagés au service du prince d'Orange. Sonnet à eux adressé : bon morceau, p. 402.

Orange; adieu de la princesse d'Orange à son mari qui alloit détrôner Jacques II, père de cette princesse. Sonnet, note, épigramme sur elle, p. 300—303.

— (prince d') ; réjouissance qu'on fait à Paris, sur le bruit de sa mort. Chanson, note, p. 354.

— (prince d'), roi d'Angleterre. Stances à lui adressées après la prise de Mons par Louis XIV, p. 374; madrigal au même, p. 375.

— (prince d'), roi d'Angleterre : sa discrétion. Epigramme, note où on lui rend justice, p. 376.

— (prince d') se retire; victoire de Leuse gagnée par Luxembourg, p. 387; chanson, note.

Paix; ses avantages. Vers de Boileau; note, p. 88 et suiv.

— et traité de Riswick, p. 460 — 464; vers et notes à ce sujet.

Palatinat. Vers, note, sur son incendie, p. 310.

Parallèle de Louis XIV, et de Guillaume, roi d'Angleterre, à l'occasion d'une médaille, p. 408.

— et places d'armes; Vauban les met en usage le premier au siège de Mastricht, p. 131.

Paris menacée de famine; précautions de Louis XIV, pag. 92.

Partis (deux) à la cour de Louis XIV, p. 336.

Pelletier successeur de Colbert, p. 223; note.

— contrôleur général. Couplet au roi, pour envoyer ce ministre à la charrue; autre couplet, pour en

faire un marguiller, p. 326 et suiv.; note sur ses petits talens.

Pelletier (contrôleur), emploi qu'on lui destine dans sa retraite. Epigramme, p. 330.

Philisbourg pris par le duc de Lorraine. Chanson, p. 153; note, p. 155, 157, 158.

— prise de cette ville par le grand Dauphin. Vers, note, p. 291.

Pontchartrain succède à Pelletier, p. 327; note p. suiv. sur Pontchartrain.

Porte saint Denis: occasion de cet arc de triomphe. Note, p, 132.

Préséance de la France sur l'Espagne. Quatrain, note, pag. 20.

Pyramide élevée et abattue à Rome. Quatrain, note, pag. 33.

Riswick (paix de), signée par les plénipotentiaires d'Espagne, après la prise de Barcelone, p. 456.

Savoie, presque toute soumise par Catinat. Vers, chanson, p. 359 — 364.

Schomberg. Note sur sa personne, p. 152.

Seignelai, faux dévot, p. 335.

— hypocrite. Couplet, chanson sur le même, & couplet sur sa mort, p. 366 & suiv. note.

Seguier, chancelier, malade pendant le procès de Fouquet, qu'il vouloit perdre. Vers, p. 40, note.

Senef; (victoire de) remportée par Condé. Vers de Saint-Pavin, note, p. 137.

Siam (ambassadeur de) à Versailles; ambassade de Louis XIV à Siam; mauvais succès, p. 265.

Soleil, emblême de Louis XIV. Stances de Benserade, note sur cet emblême, p. 28.

Statue de la place des victoires ; son inauguration, p. 261. Déesse qui couronne la statue, p. 264.

Steinkerque ; (combat de) victoire remportée par les françois & Luxembourg, p. 406, note.

Strasbourg et Cazal soumis le même jour. Quatrain ; p. 185, note. Voyage de Louis XIV à Strasbourg, p. 187.

Tartuffe de Molière, joué devant le roi avant d'être achevé, p. 39.

Tellier, (Michel le) secrétaire d'état ; son origine, signe la révocation de l'édit de Nantes : homme fourbe, p. 98.

Tellier, (François-Michel le) fils du précédent, marquis de Louvois. Note sur son personnage, p. 99.

Traité avec le duc de Savoie, p. 454.

Trèves manque d'être brûlée par l'ordre de Louvois ; indignation de Louis XIV, 312.

Toulouse. (comte de) Note sur sa personne, p. 452.

Tourville bat les hollandois par mer ; plainte qu'ils font. Stances, notes, p. 347 et suiv.

Turcs défaits devant Vienne : Couplet. Gloire de Sobieski ; infamie de l'empereur, p. 224.

Turenne. Couplets sur ses démêlés avec Louvois, p. 122, note.

— gagne trois batailles en Allemagne. Quatrain, note, p. 134.

— meurt. Son épitaphe par Chevreau, note sur cet illustre personnage, p. 141.

— simplicité de sa table à l'armée, p. 317.

— (le prince de) tué au combat de Steinkerque ; éloge de sa valeur, p. 408, note.

Uxelles (le maréchal d') rend Mayence. Chanson satirique, p. 320.

— (maréchal d') Couplets, notes, p. 336. Voyez p. 322.

Val-de-Grace. (le) Vers, note, p. 60.

Valenciennes prise d'assaut. Quatrain, p. 159, note.

Vallière ; (la) fête donnée pour elle à Versailles ; personnage que joue Louis XIV, p. 37, note.

— seule elle aima véritablement Louis XIV ; sa mort, p. 101.

Vaudemont ; (prince de) sa belle retraite devant le maréchal de Villeroi. Chanson, notes, p. 437—444.

Versailles achevé ; Marly ; camp de Maintenon. Vers critiques sur ces monumens, note, p. 278.

Vendôme bat Velasco, prend Barcelone. Vers, note, p. 455.

Witt, grand pensionnaire, massacré avec son frère, p. 117.

ERRATA.

Pag. 32, *lign.* 5, elles font aussi, *lis.* elles font ainsi.

Pag. 313, *lign.* 1, de courier, *lis.* le coutier.

Pag. 344, *vers* 12, le comte de Nassau, *lis.* le vaillant Nassau.

Idem. vers 24, feront en ce jour, *lis.* font en ce jour.

Pag. 392, *lign.* 16, long-temps coupés, *lis.* long-temps campés.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine.

598836
SBN